REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII^e ANNÉE. — SEPTIEME PÉRIODE

D

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII[e] ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1927

LE BARRAGE

PREMIÈRE PARTIE

Une terre n'est habitable que
si elle a des morts.
Cahiers inédits de Barrès.

I. — VALLON-LE-VIEUX ET VALLON-LE-JEUNE

Il fauchait. C'était un pré en pente comme tous les prés de Vallon-le-Vieux qui est une des plus hautes communes des Alpes. Il fauchait en s'arc-boutant sur ses jambes solides pour donner plus d'envergure aux arcs tracés par la lame courbe que suivait le soleil, et la faux ramenait presque autant de fleurs que d'herbage. Car la montagne, après la fonte des neiges, se colore et quand juin s'achève, au moment des foins, elle est toute émaillée de trèfles et d'astragales, de raiponces bleuâtres et d'étoiles jaunes, d'hélianthèmes et de gentianes, tandis que les rochers s'empourprent de touffes de rhododendrons. Tout entier à son travail, il ne regardait que cette chute régulière des hautes tiges minces qui s'inclinaient sans hâte pour se coucher en tas. Elles tombaient si moëlleusement qu'elles ne semblaient pas être séparées de leurs racines, mais prises seulement d'un appétit de sommeil. Et il riait d'un bon rire intérieur en songeant aux bêtes qui les mâcheraient et rumineraient, l'hiver, dans l'écurie chaude, et en constatant qu'il y en avait beaucoup cette année à cause des pluies abondantes du printemps.

Pour affûter sa faux, plus vite fatiguée que lui-même, il

s'assit. Et tout en l'aiguisant d'un mouvement machinal, il releva presque malgré lui les yeux sur le paysage, trop familier pour l'intéresser, qui l'entourait. C'était, pourtant, un paysage presque unique au monde, comparable aux cirques du Mont-Blanc ou du Mont-Rose qu'il ne connaissait pas et dont il avait entendu parler par Nicolas Hagard, le chasseur de chamois, qui avait été guide dans son jeune temps et qui avait accompagné là-bas des Anglais. Le Roi, c'était en face de lui ce Dôme d'Or en forme de coupole, qui s'éployait en glaciers suspendus comme des jardins et qui, par le défilé des Portes du Soleil, était coupé de son rival, le Mont-Maudit, dressé en pyramide, audacieux et léger, et comme jaloux d'être dépassé et désireux de compenser sa défaite par son arrogance. Autour d'eux se groupait toute une cour, les Jumelles, les Cornettes, les Flambeaux, les Aiguilles, seigneurs de moindre importance, dont quelques-uns étaient réputés pour les difficultés de leur ascension. A eux tous, ils composaient une assemblée prodigieuse qui, de près, eût été écrasante d'orgueil et de poids, mais qui, de l'autre côté de la vallée profonde où coulait le fleuve, devenait une parade de dentelle, de neige et de lumière, une féerique barrière à l'horizon lointain, — l'antichambre de Dieu, comme disait Nicolas Hagard qui avait une belle parole.

Le faucheur, tout de même, reposa ses yeux avec plaisir sur ces prairies blanches et incultes, dont on ne pouvait retirer aucun profit et qui, pendant la guerre, sans qu'il sût expliquer pourquoi, lui avaient tant manqué à Verdun ou en Champagne, pays où l'on qualifiait de montagnes des buttes ridicules de deux ou trois cents mètres, d'ailleurs pénibles à reprendre quand on les avait perdues. Et puis ses regards las retombèrent, plus près, sur Vallon-le-Vieux, qui se tassait à ses pieds, recroquevillé et serré, comme si la place lui avait été mesurée par la nature, au bord du torrent bouillonnant et capricieux de la Capucine. C'était un petit village de trente ou quarante feux, pas davantage, et même plus près de trente que de quarante, dont les maisons ternies par les longs hivers, — moitié pierre et moitié bois, — se touchaient presque, mêlaient, d'un peu haut, leurs toits de tuiles brunes, comme si elles se demandaient les unes aux autres protection contre les vents et les frimas. Seule, la petite église, recrépie il n'y avait pas trop longtemps à la suite d'une mission, faisait une tache blanche

parmi cette grisaille, tel un pigeon égaré parmi des corneilles.

Joachim Rebut, le faucheur, né natif de Vallon-le-Vieux et qui y avait passé tous ses jours, sauf les années de guerre, eût contemplé son *patelin* avec plaisir, sans une arrière-pensée qui lui rida le front et lui fronça les sourcils. Est-ce qu'il avait demandé quelque chose à quelqu'un ? Ne lui suffisait-il pas de travailler seul au grand air, et même, comme aujourd'hui, avec bonheur à cause du soleil et de la quantité de foin? Si, quand il rentrait dans sa maison, cette solitude, parfois, lui pesait, parce qu'il devait allumer son feu et tremper sa soupe, cela ne regardait personne et la cause en était presque oubliée de lui-même. Alors, pourquoi la commune était-elle venue le chercher pour le porter à la mairie ? Était-ce pour son ignorance, toute pareille à celle de ses collègues, ou parce qu'il était obligeant et serviable? « Je ne sais pas commander, avait-il objecté. — Personne ne commandera, lui avait-on répondu : tous capitaines. » Flatté, il avait fini par se laisser conduire. Et maintenant son mal venait de là. Il ne connaissait plus la tranquillité. Il avait peur des papiers, peur des mots, peur des chiffres, peur du budget, peur du préfet, — personnage mystérieux et éloigné, — peur du sous-préfet, déjà plus rapproché et menaçant, peur du député, du sénateur, du conseiller général qui, sans raison aucune, lui tapaient sur le ventre en l'appelant *cher ami*, peur enfin et surtout de l'instituteur, ce Pornichet qui savait tout, sauf peut-être enseigner le rudiment à l'école, qui tranchait toutes les questions à sa place et qui, au café, — l'unique café, — après boire, promettait que les temps à venir apporteraient à chacun un bonheur égal, absolument égal, — même travail, très réduit, et même rétribution, très honnête, comme si les hommes pouvaient avoir même santé, mêmes forces, même caractère et même appétit! Mais le maire n'avait jamais osé mettre en doute les affirmations de l'instituteur. Et dans sa montagne, sur son pré à demi fauché, Joachim Rebut se révoltait au souvenir confus de ce qu'il subissait. Là, du moins, là seulement, il était son maître. Là il n'avait peur de rien, ni du soleil, ni de la fatigue, ni des hommes. Et il rit tout haut, tant sa liberté lui était agréable.

Ce rire s'acheva en grimaces. Grimace d'ennui pour le dérangement, puis grimace de plaisir. On venait troubler sa paix. Là-dessous, un petit groupe de deux : un homme et une

femme, un garçon et une fille, parbleu! Josette Bize et son promis Gaspard Salut. Cette Josette Bize, comme elle était vite devenue une jeune fille! Elle lui rappelait sa mère, Pierrette Bize, elle la lui rappelait trop. Mais il ne fallait plus y penser, il n'y pensait plus. Que venaient chercher si haut ces jeunes gens? C'était bien vers lui qu'ils se dirigeaient. Peut-être lui annonceraient-ils leur mariage? Leur mariage, déjà? était-ce possible? Gaspard n'avait pas encore accompli son service militaire et Josette ne comptait guère que dix-huit printemps. Alors quoi? On s'expliquerait quand ils seraient plus près, et l'on boirait un peu de cidre ensemble. Justement il avait mis la peau de bouc à rachaîchir dans une eau courante. Seulement, voilà, il n'y avait pas de verre. On boirait à la régalade, ou bien au goulot, le garçon après la fille pour savoir son secret, comme s'il ne le savait pas!

Mais quelqu'un les allait bientôt distancer sur le sentier en pente, quelqu'un de plus volumineux qui marchait à grandes enjambées tout en soufflant, quelqu'un avec une grande barbe et de longs bras qui gesticulaient, qui suppléaient d'avance à la parole, Pornichet, l'instituteur et le secrétaire de mairie en un seul homme, Pornichet l'inévitable, Pornichet le véritable maître de Vallon-le-Vieux. Du coup, la figure de Joachim Rebut s'allongea tristement. Fini le colloque avec la montagne, finie la paix du solitaire, fini le travail dans la sueur bue par le soleil!

— Que me veut encore ce régent de malheur? Il n'a donc pas assez de mes dimanches. Il veut encore les jours sur semaine! Je n'irai pas chercher pour lui mon cidre qui doit être frais à la gorge à l'heure qu'il est...

De loin, l'instituteur commença de le héler. Et le petit couple d'amoureux qui montait gentiment sans se presser, pris d'une crainte respectueuse, s'arrêta, se figea devant ces appels impérieux.

— Monsieur le maire! Monsieur le maire!

— Eh bien quoi? Le maire n'est pas sourd.

— Il vous faut descendre au plus vite. On vous attend à la mairie.

— Puisque je fauche.

— Il vous faut descendre d'urgence.

— Il n'y a rien de plus pressé que mon pré à faucher.

— Courez, courez, courez. Courons ensemble. Ces messieurs nous attendent.

— Quels messieurs?

— Des messieurs de Paris.

Et l'instituteur continuait de grimper en hurlant, de sorte qu'il rejoignit le maire dans un état de suffocation qui ne lui permettait plus de s'expliquer. Mais il multipliait les gestes, montrant le village comme s'il y avait le feu, et tirant le faucheur par sa manche de chemise.

— Ces messieurs reviendront dimanche, voulut proclamer Joachim Rebut avec un grand air d'autorité.

— Vous plaisantez, je pense, lui fut-il enfin répondu.

Comme si un maire pouvait avoir une volonté! Comme si un maire n'appartenait pas à la commune, c'est-à-dire au secrétaire de mairie qui la représente! Allons, allons, cette résistance avait suffisamment duré. Il fallait descendre au plus tôt où le devoir le réclamait.

— Qu'est-ce qu'on me veut enfin ? demanda Joachim Rebut, déjà capitulant.

— C'est rapport à la Capucine.

— Oh! alors, pas besoin de se presser.

Et le maire eut un geste d'indifférence. On était déjà venu tant de fois pour la Capucine! On y était même venu plus de fois qu'il ne pouvait le savoir, et depuis des siècles. Les Romains avaient cru que le torrent charriait de l'or. Des alchimistes du moyen âge y avaient cherché leur pierre philosophale. Mais, depuis quelques années, il attirait plus spécialement, à cause de la puissance de ses eaux, les amateurs de forces motrices. Et même, ces derniers temps, des ingénieurs de tous poils, géologues, topographes, cartographes, avaient levé des plans, mesuré des niveaux et des débits, entrepris ces études géodésiques qui préparent les grands travaux, et dont les habitants souriaient, dans leur scepticisme hérité des ancêtres.

— Dépêchez-vous au contraire, ordonna le secrétaire de mairie. Cette fois, c'est la bonne. On veut noyer le village, à ce que j'ai compris.

— Noyer le village?

— Oh! contre une indemnité. Une formidable indemnité.

Joachim Rebut, le faucheur, se penchant, enveloppa d'un

regard humide Vallon-le-Vieux qui tenait, là-dessous, entre l'écart de ses jambes, et il se redressa pour déclarer presque avec solennité devant les petits amoureux qui, la main dans la main, rejoignaient leur groupe :

— Il n'y a pas d'indemnité qui tienne, M. Pornichet. Moi vivant, on ne touchera pas à Vallon-le-Vieux.

— Monsieur le maire, il ne faut jurer de rien. Le progrès, c'est le progrès. Un bon républicain comme vous doit se soumettre au progrès.

— C'est ce que nous verrons.

Du moment qu'il s'agissait de noyer le village, la chose valait en effet qu'on s'en occupât. Le maire, renonçant à dévêtir son pré, mit la faux sur l'épaule pour suivre l'instituteur. Auparavant, il se tourna vers les nouveaux venus :

— Eh bien! les petits, c'est pour les accordailles?

— Justement, monsieur le maire, expliqua la jeune fille plus osée. Le curé nous bénit ce soir à l'église. Maman vous demande d'y venir.

— Dis à Pierrette que j'irai.

— A l'église? pour des fiançailles? ne se tint pas d'intervenir M. Pornichet. Ce n'est donc pas assez du mariage.

Enhardie par la promesse du maire, Josette Bize rit tout fort de la réflexion et lança :

— Le mariage viendra après.

— Ou pas du tout, ricana l'autre.

Ce qui provoqua toute une fusée de protestations, point indignées, — ils étaient si sûrs de l'avenir, à leur âge! — mais gentilles et moqueuses. Et puis Gaspard Salut proposa :

— Laissez-moi votre faux, monsieur le maire, j'achèverai la besogne.

— Ce n'est pas de refus, accepta Joachim, qui ajouta à mi-voix : — La peau de bouc est dans le ruisseau. Tu pourras la vider, Gaspard. C'est du bon cidre. Mais tu boiras après elle. Parce que les hommes, c'est tout bête. Tandis que les femmes, sait-on jamais ce qu'elles ont dans la tête et dans le cœur?

M. Pornichet n'avait pas entendu. Mais Josette avait tendu l'oreille, une petite oreille toute lumineuse parce que le soleil la traversait comme un vitrail rose, sous les boucles brunes de la couleur de la châtaigne mûre. Elle opposa de nouveau aux propos méchants ou sombres ce rire vainqueur qui mettait le

doute en fuite. Rien que de la regarder rire, on se sentait soulagé et joyeux de vivre. Pourquoi Joachim Rebut, après l'avoir toute cueillie dans un regard, détourna-t-il la tête ? Quel souvenir le traversait de part en part, comme le rayon du jour cette petite oreille d'un si pur dessin ? Ce devait être un noir souvenir, ou seulement un de ces souvenirs de jeunesse dont le temps ne corrige pas l'amertume. La petite ressemblait à sa mère, cette Pierrette Jacquemont, devenue la femme d'Étienne Bize, le camarade qui devait partir avec lui pour la guerre, — oh ! dans un régiment territorial, car ils étaient déjà mûrs tous les deux, — et qui n'était pas revenu. Oui, c'était bien cela : même taille souple comme un de ces sarments de vigne qu'on cultive là-dessous, dans les plaines, parce qu'il n'en pousse pas à la hauteur de Vallon-le-Vieux, même figure mince aux yeux tout piquetés d'or comme ces glaciers d'en face aux jours d'été qui lancent des feux, même peau hâlée, veloutée et savoureuse où l'on avait envie de mordre comme dans un fruit juteux. Elle mènerait par le bout du nez son promis, ce Gaspard Salut qui avait failli entrer au séminaire parce qu'il avait l'esprit vif et le cœur ouvert et que le curé le guettait, et qui faisait avec elle un joli couple bien assorti par les dimensions, les proportions et l'extrême jeunesse frétillante à la façon des poissons dans l'eau. Ou peut-être, — les femmes sont si capricieuses ! — se plierait-elle à sa volonté, comme la vigne, précisément, s'appuie au treillage pour former un berceau.

— A ce soir, les enfants !

Et le maire suivit M. Pornichet, sans aucun plaisir, tel un chien fouetté son patron. Par un temps pareil, était-ce possible de s'aller enfermer entre des murs au lieu de respirer le bon air et de travailler de ses bras robustes, de travailler, travailler jusqu'à ce qu'on soit vaincu par la nuit, de ce grand et beau travail solitaire dans la paix de la montagne, sans tracas de femmes ni papiers d'administration, comme Dieu lui-même a dû travailler quand il a créé le monde, — une belle chose tout de même, s'il n'y avait pas les hommes !

La mairie était quasi pleine de messieurs, ce qui ne lui arrivait guère que lors de la visite du sous-préfet. Il y en avait quatre, assis sur des chaises, à la place des conseillers municipaux, quatre avec des fronts vénérables et des airs d'augure, mais avec des corps fatigués soit par l'embonpoint ou l'âge,

soit par la montée à mulet ou à pied depuis le bourg de Fontaine-Couverte, dans la vallée, qui n'est reliée à Vallon-le-Vieux que par une mauvaise route où ne passent que les troupeaux et, tout au plus, d'étroits chars à deux roues. Quant au cinquième, de beaucoup le plus jeune, mais qui semblait commander la troupe, il se promenait de long en large dans la petite pièce, comme un fauve dans sa cage, impatient, agité, tourmenté, et tenait sa montre à la main pour la consulter à chaque minute et constater le temps précieux qu'on lui volait. Long, musclé, élégant, le visage complètement rasé à la nouvelle mode, il portait trente ans au premier abord. Mais, à moins d'être Bonaparte, on n'a pas à trente ans un aspect de supériorité et d'autorité si évident.

— Monsieur le maire, annonça M. Pornichet avec emphase.

Et le pauvre maire entra chez lui de ce vol pesant du chathuant qui voudrait reculer devant la lumière. Tout de suite, la peur qu'il avait dans le sang en face des papiers et des fonctionnaires le reprit. Qu'est-ce qu'un paysan pourrait bien riposter à une pareille équipe de gens notables, savants, et la langue bien pendue? Il eut la sensation d'être mis en prison dans sa mairie, et c'était bien cela en effet. Déjà l'adversaire commençait de le houspiller sans respect :

— Ah! enfin! déclara-t-il. Il y a plus d'une heure que nous vous attendons.

— Son pré est dans la montagne, l'excusa l'instituteur.

Qu'est-ce que cela pouvait leur faire que le pré de Joachim Rebut fût situé presque au sommet des pentes, en face du Dôme d'Or et de toute sa chaîne de glaciers?

— Que je vous présente mes collaborateurs, reprenait déjà le jeune homme pressé. MM. Gustave Lemercier et Léon Chavignard qui ont tracé les plans et exécuté le barrage de l'Éguzon. L'Éguzon? vous ne connaissez pas? La Creuse, vous connaissez? Non. Vous ne connaissez rien, naturellement. Il faut tout apprendre. C'est le suffrage universel. Passons. La Creuse est une rivière du Plateau Central qui n'est pas navigable et ne servait à rien. Ces messieurs ont construit un barrage dont la maçonnerie représente deux cent vingt mille mètres cubes. Deux cent vingt mille, vous entendez bien. Cette barrière de Cyclopes mesure trois cents mètres de développement à la crête, soixante mètres de hauteur, cinquante-cinq mètres d'épaisseur

à la base, et cinq au sommet. C'est un des plus beaux ouvrages du génie français. Avec ce barrage, on a créé un lac artificiel qui a onze kilomètres de longueur, et de quatre-vingts à cinq cents mètres de large. Avec un tel réservoir et la chute d'eau qu'on a aménagée, les chemins de fer d'Orléans électrifient mille kilomètres de leur ligne. C'est une économie de sept cent mille tonnes de charbon par an.

Il était lancé et jonglait avec les chiffres comme un acteur forain avec les gobelets, les assiettes et les fourchettes. Mais le maire qui l'écoutait bouche bée et les yeux écarquillés en s'efforçant de comprendre ou plutôt de deviner le but de cet exposé, — but qui ne pouvait être que néfaste et dont il faudrait se garer, — eût préféré le forain.

— MM. Almand et Saury, qui ont fait les travaux préparatoires de géodésie et de levée de plans. Vous avez dû les rencontrer déjà.

En effet, Joachim Rebut avait déjà croisé ces messieurs sur le territoire de la commune, en train de fouiller la terre et d'inspecter l'horizon, mais il n'avait pas attaché d'importance à cette rencontre. C'étaient pour lui de ces chercheurs d'or qui tiennent le milieu entre les farceurs et les fous. Et voici qu'ils avaient préparé quelque chose.

— Ces messieurs, reprenait sans arrêt la voix au timbre clair, une vraie voix de commandement, viennent de visiter le barrage de la Barberine, dans le Valais. Un beau travail aussi qui fournit l'électricité aux chemins de fer de la Suisse. Un travail que nous allons dépasser ici. Moi-même, Max Gal, ancien élève de l'École polytechnique, administrateur délégué de la Compagnie d'électricité des Alpes françaises. Je vous ai fait venir, monsieur le maire, parce que j'ai besoin de votre village.

Il marchait droit au but, et de quel train !

— Oh! oh! laissa échapper Joachim Rebut, à qui son scepticisme paysan rendait un peu de courage. Le village tout entier?

— Tout entier, y compris les deux ou trois greniers qui font bande à part, un peu au-dessus de l'agglomération.

— Ce ne sont pas des greniers, mais des maisons d'habitation.

— Ah ! peut-être bien. Cette architecture se ressemble. Elle

est du même ordre. Du dernier. Sauf un grand bâtiment très ancien en belles pierres de taille.

— La maison de Nicolas Hagard, dans les restes du couvent.

— Peut-être. Oui, j'ai besoin de tout votre village, parce que je vais le noyer.

— Le noyer, comme un homme?

— C'est cela même. Le noyer pour cause d'utilité publique.

— D'utilité publique?

— Sans doute. Pour le barrage de l'Éguzon, il ne s'agissait que de deux ou trois masures. Le lac de la Barberine n'a recouvert que quelques chalets. Ici, nous devons opérer en plus grand. Vallon-le-Vieux est mal placé.

— A l'abri du vent et des avalanches, monsieur.

— Mal placé, vous dis-je, parce que le réservoir qu'alimentera la Capucine, une fois notre barrage terminé, dépassera de plus de vingt mètres le niveau de vos toitures. Il est impossible d'agir autrement. Nous sommes contraints de vous inonder.

— Jamais de la vie! protesta le malheureux maire qui suait dans sa chemise plus que là-haut, à faucher son pré.

Quelle injustice aussi de le convoquer tout seul en face de ces messieurs, l'un haut parleur et les autres lourds d'un silence méprisant, au lieu d'appeler à la rescousse les conseillers municipaux et surtout Bastard l'ivrogne, toujours prompt à déchaîner le tumulte et organiser le tapage!

Le jeune ingénieur avait prévu cette réaction et peut-être même l'avait-il provoquée en jetant son pavé brutalement, sans avertir. Il savait manier les hommes et les pétrir comme un sculpteur la terre glaise :

— Attendez, monsieur le maire, attendez. Nous sommes contraints de vous inonder, mais au lieu de nous maudire, nous désirons que vous nous remerciiez. Un jour, vous bénirez le progrès en notre personne.

— Le progrès, voilà! souligna M. Pornichet enthousiasmé, en sa qualité de fonctionnaire nomade qui n'a pas de *patelin* à soi.

Mais l'administrateur délégué fixa dans son œil droit un verre qui pendait au bout d'un cordon noir, pour mieux considérer l'interrupteur et lui marquer un dédain qui écartait son approbation. Il ne tenait nullement à flatter la démocratie.

— Je m'explique, reprit-il. La Compagnie d'électricité des

Alpes françaises va construire un barrage en aval de Vallon-le-Vieux, à l'endroit où la Capucine tombe en cascades au sortir du lit d'éboulis et de sable où elle coule et que nous transformerons en un grand lac, notre réservoir. Ce barrage sera plus haut et plus lourd que celui de l'Éguzon dans la Creuse et de la Barberine dans le Valais. Je ne vous donne pas de chiffres : ce serait, je le vois, inutile. Votre eau captée, tombant d'une chute de huit cents mètres, sera reçue dans les turbines de l'usine de production à Fontaine-Couverte. Chaque turbine mettra en action un alternateur de douze mille chevaux. Nous comptons pouvoir installer quinze ou vingt turbines. Car il nous faut une puissance électrique susceptible d'alimenter pour une large part le réseau des chemins de fer de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et peut-être de suppléer à l'insuffisance des centres électriques de Gennevilliers, Vitry et Billancourt pour l'éclairage de Paris. Ne serez-vous pas satisfait, monsieur le maire, dans vos montagnes, de participer au transit de Paris à la mer et d'illuminer la capitale?

Il ouvrait ces perspectives devant les yeux effarés de Joachim Rebut pour qui la plus grande satisfaction était de faucher son pré et qui ne se souciait ni des voyages sur la Côte d'Azur ni de la Ville-Lumière ; et il jouissait de la disproportion qui s'accusait entre les formidables réalisations de la science, et ce pauvre vieux village arriéré qu'elle avait désigné comme victime et qui allait, — impitoyablement, — disparaître.

— Je n'y comprends rien, déclara le maire honnêtement. Mais vous pouvez aller ailleurs pour toutes vos manigances.

— Précisément, nous ne le pouvons pas. Le réservoir de Vallon-le-Vieux est presque offert par la nature. Les rochers sont du gneiss et le plateau se termine par une gorge étroite, facilement utilisable pour un barrage.

— Tant pis, monsieur, parce que chez nous, il n'y a rien à faire.

— Mais si. Raisonnons. Il s'agit d'une œuvre d'utilité publique au premier chef et votre expropriation ne peut pas être mise en doute. Nous nous sommes d'ailleurs mis en règle avec les pouvoirs, et le préfet ne tardera pas à vous notifier le décret qui fixera les délais. Cependant, comme c'est la première fois qu'une œuvre d'utilité publique exige la destruction

d'un centre habité, si mesquin soit-il, et comme il importe de ménager la sentimentalité de notre pays, ne fût-ce que dans l'intérêt grandissant de la science qui exigera de plus en plus des sacrifices individuels et même collectifs, nous avons proposé au gouvernement un plan qui a recueilli son approbation et pour lequel nous venons vous demander la vôtre. Voici : nos géologues ont choisi, un peu plus bas, un emplacement, au soleil, à l'abri des vents, proche les pâturages de la commune, où votre village, avant d'être noyé, sera rebâti. Il sera rebâti, ou tel quel, maison par maison, avec des matériaux neufs, ou sur un modèle de village moderne que nous vous soumettrons et qui serait évidemment très supérieur au vôtre pour les besoins de l'hygiène, les soucis du confort et le sens esthétique, je veux dire l'agrément des yeux et la distribution. Votre choix en décidera. Ainsi Vallon-le-Vieux sera-t-il transformé en Vallon-le-Jeune et quand vous serez tous installés dans vos belles maisons neuves, nous inonderons vos anciennes masures. Ajoutez que nous transformerons en route le mauvais chemin muletier qui, seul, vous relie au bourg de Fontaine-Couverte et que nous vous laisserons plus tard vous servir, moyennant finances bien entendu, du funiculaire que nous construirons pour le chantier du barrage. Ainsi votre existence sera-t-elle changée. Vous serez à portée de la plaine pour commercer et vous distraire et délivrés à jamais de votre solitude.

Ayant si bien parlé, il se tut, et les quatre augures le félicitèrent à l'envi. N'avait-il pas exprimé leur pensée à tous et montré avec éclat l'avenir industriel qui asservirait la nature et d'un torrent perdu dans la montagne éclairerait les cités et précipiterait les transports et qui, par surcroît, apporterait avec lui la civilisation et le bonheur jusque dans les coins les plus reculés, jusqu'à ce village des Alpes où des hommes primitifs menaient encore la vie qu'on y menait des siècles auparavant ?

— Il faudrait, hasarda Pornichet, un peu gêné devant ce beau monde, que les nouvelles habitations fussent toutes pareilles, à cause de l'égalité.

De nouveau, le monocle insolent se fixa sur lui et Max Gal laissa tomber de haut :

— Il n'y a pas d'égalité.

Diable! Mais alors, la science ne marchait plus de front avec

la démocratie. Il conviendrait de remettre à sa place ce blanc-bec qui refaisait la carte du monde à son gré.

— Eh bien! monsieur le maire, conclut l'ingénieur, cette fois vous êtes satisfait. Au lieu de vous offrir une indemnité en compensation de la perte de Vallon-le-Vieux, nous vous offrons Vallon-le-Jeune, aéré et ensoleillé, neuf et bien bâti, avec une route et un train, avec la richesse et le plaisir. Au nom de vos administrés vous acceptez naturellement.

La figure de Joachim Rebut aurait inspiré la pitié à ceux qui l'eussent observée, mais les industriels et les savants n'ont pas beaucoup de loisir pour observer les visages, et c'est affaire à cette race de gens, notoirement inutile, qu'on appelle des romanciers. Le maire mouillait de sa transpiration la chemise que l'exercice de la faux avait laissée à sec. Le discours de ce Max Gal lui remplissait la tête, comme si quelque bête de nuit y fût entrée et y secouât ses ailes. Était-il vraisemblable qu'on eût l'idée de noyer Vallon-le-Vieux, où il avait toujours vécu, où il vivait déjà il y avait des années et, peut-être, des siècles en la personne de son père, de son grand père et de tous ses aïeux? Le village s'était bâti tout seul, peu à peu, avec le concours du temps, et voici que, d'un coup, on le ferait disparaître pour en édifier un autre, subitement, comme on plante un carré de choux ou de pommes de terre? Sans réfléchir davantage, il se rebiffa :

— Je refuse.

Les cinq bienfaiteurs, les cinq assassins se regardèrent pour échanger des sourires :

— Mais vous ne pouvez pas refuser, monsieur le maire, répliqua Max Gal avec ce calme du vainqueur qui dicte des conditions et demeure indifférent aux plaintes et récriminations du vaincu. Vous avez simplement le choix entre une indemnité en argent, — qui serait la ruine de votre agglomération, chaque famille tirant de son côté après avoir reçu son allocation, — et la construction d'un nouveau village destiné à remplacer l'ancien, soit en le reproduisant tel quel sur un emplacement meilleur, soit en l'améliorant à tous les points de vue par l'acceptation d'un plan moderne hygiénique, confortable et plaisant. Vous n'avez pas d'autre alternative.

— Je refuse, répéta Joachim Rebut, qui n'était pas éloquent et ne trouvait pas d'autre formule.

— Vous vous butez contre un mur. Mieux vaut grimper dessus et voir les choses de plus haut.

— Ça n'est pas possible. Ça n'est pas possible.

Max Gal, bien qu'il se possédât à merveille, laissa échapper un geste d'agacement.

— Écoutez, conclut-il en regardant sa montre, ce qui lui arrivait fréquemment, nous vous donnons quelques jours pour choisir : indemnité en argent ou Vallon-le-Jeune, dont vous serez le premier maire, avec une inscription gravée sur le mur d'une mairie un peu plus vaste et propre que celle-ci qui est sordide. Réunissez vos administrés et exposez-leur la chose. Si vous voulez, j'assisterai à cette réunion publique. Et puis, descendez dans la plaine, poussez de Fontaine-Couverte jusqu'à Bellerive où vous consulterez le sous-préfet.

— C'est cela, dit le maire soulagé, je consulterai. Je demanderai l'avis de tout le monde.

— Comme un chef ! ajouta l'ingénieur, ironique et plein de mépris pour cet élu du suffrage universel qui se réfugiait derrière ses électeurs.

Et Joachim Rebut, épouvanté de ses responsabilités et bien décidé à les faire partager à la population tout entière, s'enfuit de sa mairie qu'il abandonna à ces messieurs, comme un malfaiteur sort de prison. Vallon-le-Vieux, Vallon-le-Jeune, il ne savait plus où il en était. Le passé et l'avenir se battaient en lui, qui n'en pouvait mais. Que c'était donc pénible et désagréable de leur servir de champ clos ! Pourquoi ne pas l'avoir laissé dans son pré à demi fauché, en plein soleil, en face du Dôme d'Or et de ses glaciers étincelants, à travailler de son métier ?...

II. — LES ACCORDAILLES

D'instinct, Joachim Rebut remonta jusqu'à ce pré de la Placette, où l'instituteur était venu si malencontreusement le chercher. Les *promis* en étaient déjà repartis. Ils n'avaient pas achevé de le faucher, mais ils n'avaient pas manqué de vider l'outre de cidre, — qui avait bu le dernier pour connaître la pensée de l'autre ? — et aussi le panier de provisions qui dormait à côté de l'eau courante. De le constater, il sourit, et son tracas s'en trouva allégé.

« L'amitié, — il n'osait dire : l'amour, qui n'est pas un mot paysan, — ça vous creuse l'estomac. Mais ça ne donne pas du cœur à l'ouvrage. »

Il reprit sa faux avec une sorte de violence farouche et ne s'arrêta que le pré totalement dévêtu. Cette fois, à cause de la hâte et du soleil qui était haut à l'horizon, il ruisselait de sueur, mais c'était une sueur bienfaisante, eau du corps assaini, et non cette transpiration venue de la peur et de la honte qu'il avait senties à la mairie, en présence de tous ces gens. Bien que midi fût dès longtemps sonné, il ne redescendit pas chez lui, malgré la faim qui le tenaillait, car, pour la soif, il avait à sa portée la source fraîche, sortie de la mousse, à l'ombre d'un épais buisson. Il erra sur les pentes, çà et là, sans jamais perdre de vue le village qu'il enveloppait du regard avec une tendresse nouvelle comme on prend des yeux l'empreinte des mourants. Et puis, après avoir longtemps résisté à son envie, — à son envie sacrilège, — il s'en fut repérer l'emplacement qu'on offrait, qu'on osait offrir pour la construction de Vallon-le-Jeune. Il dut reconnaître à part lui que le choix du lieu était bon, salubre, abrité. Ces messieurs, donc, s'y entendaient : nulle part, dans la région, on ne trouverait mieux. Nulle part, sauf, naturellement, le terrain où s'entassait Vallon-le-Vieux, un peu trop serré, un peu trop à l'ombre aussi à cause de la proximité de la montagne, ce qui n'était pas favorable au bois des chalets que travaillait l'humidité. Oui, évidemment, mais on avait toujours habité Vallon-le-Vieux.

Il remonta du futur Vallon-le-Jeune, — mais non, jamais on ne le bâtirait, et cette histoire d'une inscription sur le mur de la maison commune, d'une inscription avec son nom à lui, quel mensonge éhonté! — jusqu'au village condamné. Serait-il vrai qu'un jour toutes ces maisons, — un peu vermoulues, et quelques-unes bien branlantes, — et cette petite église blanche, et ce toit, là-bas, qui était le sien, que tout cela serait recouvert par l'eau, par vingt ou trente mètres d'eau, en sorte qu'en se penchant, on ne verrait même plus rien, plus rien de rien? Il comprenait confusément qu'il se heurtait à des forces inévitables, et que la puissance du temps ressemble à ces avalanches devant lesquelles il n'y a qu'à se garer. Seulement, il s'irritait de ce que le sort l'eût désigné pour accomplir cette espèce de crime contre les pierres.

« Voilà, se reprochait-il ; je n'aurais jamais dû accepter la mairie. Conseiller municipal peut-être bien, parce qu'on est plusieurs et qu'un vote, ça se perd dans le tas. Mais pas maire. On dit toujours : c'est le maire, quand les choses ne vont pas, et quand elles vont, on n'en fait hommage à personne. Non, non, pas maire. Il y a des gens pour ça, des gens de la ville qui savent quelque chose et qui auraient pu nous défendre... »

La ville, la ville, c'était là qu'il trouverait du secours. S'il appelait à l'aide M. le député et M. le sénateur, peut-être ces beaux messieurs se dérangeraient-ils? Ne l'accablaient-ils pas de *cher ami* par ci, *cher ami* par là, quand le temps des élections approchait, et ne lui serraient-ils pas la main avec effusion? Sans nul doute, ils monteraient jusqu'à Vallon-le-Vieux. On irait les chercher avec des mulets à Fontaine-Couverte pour leur épargner la marche qui est assez pénible.

« C'est cela, c'est cela! se répétait Joachim, comme s'il avait trouvé la solution. On ira les chercher à Fontaine.Couverte. On donnera une grande réunion publique : tout le village, les femmes, les enfants, tout le monde. Et ces messieurs de la ville diront son fait à ce morveux!... »

Le morveux, c'était ce Max Gal dont l'insolence l'avait humilié. Mais l'image de cette victoire à forme électorale ne brilla qu'un instant devant les yeux du maire. Était-il sûr de l'appui du sénateur et du député pour épargner à Vallon-le-Vieux les horreurs de l'inondation? Peut-être l'un et l'autre étaient-ils de connivence avec cette Compagnie d'Électricité qui avait élaboré le criminel projet. N'avait-il pas entendu parler autrefois, dans sa première jeunesse, d'une affaire de Panama, où l'on prenait les gens du Parlement avec de l'argent comme on prend les mouches avec du miel? Bah! c'était si vieux, et peut-être n'était-ce pas vrai. Il faut se méfier de tout ce qu'on dit : le monde est si méchant! Il l'est même à la montagne : alors, qu'est-ce que ça doit être dans la plaine où la vie est moins dure, où l'on a plus de loisir pour se chamailler? Dans tous les cas, ces messieurs tireraient à eux la responsabilité. Surtout que lui, Joachim Rebut, ne fût pas responsable! C'était le principal. Il avait bien accepté le commandement de la commune, mais à la condition de ne pas l'exercer, de le partager avec tous, de le distribuer aux uns et aux autres, afin que chacun en eût sa part. Il n'était qu'un pauvre homme, comme les autres. On vous

nommait, on vous poussait, on vous mettait devant : qu'est-ce que cela signifiait? Rien du tout, en vérité. Chacun pouvait être maire à son tour. Pourquoi pas à tour de rôle, un jour l'un, un jour l'autre?

Ainsi foulait-il aux pieds sa fonction pour la réduire à néant, pour lui ôter toute possibilité de nuire. Et puis, au bout de tous ces raisonnements qui lui tamponnaient la cervelle, il se retrouvait avec sa conscience de brave homme qui n'a jamais trompé quelqu'un ni aux foires ni aux marchés, sur la qualité de la marchandise ou du bétail, et qui ne lui permettait pas de se décharger sur un autre du poids de ses propres affaires.

« Je démissionnerai », conclut-il.

Il avait fait la guerre et il pensa involontairement aux déserteurs. Trop tard, il était trop tard. Maire il était dans la tranquillité, maire il resterait dans la bagarre. Il se noierait avec Vallon-le-Vieux, ou il inaugurerait Vallon-le-Jeune, mais il était lié, ficelé, ligoté, et ne pouvait s'en aller.

Dans cette misère morale il échoua, presque machinalement, chez Pierrette Bize à l'heure convenue, vers le soir, quand le soleil commence déjà à se retirer du fond de la vallée où coule le fleuve, mais il lui faut beaucoup de temps encore pour gravir les pentes et surtout pour atteindre le rocher pointu du Mont-Maudit et la coupole du Dôme d'Or. Avant de franchir le seuil, il avait eu le temps de remarquer, — était-il poursuivi par une idée fixe? — qu'une partie de la toiture était vermoulue et qu'il manquait bien des tuiles. Plus besoin de réparations, puisque la maison était condamnée, puisque toutes les maisons étaient condamnées! Se soumettait-il donc au destin inéluctable?

— On t'attendait, dit Pierrette Bize. M. le curé est là, avec les petits, mon frère Joseph et des parents de Gaspard Salut, Mélanie Hagard, qui est ma vieille amie d'enfance, et son fils Antoine. C'est une cérémonie intime. Il n'y a que la famille et toi.

L'avait-on prié en qualité de maire, ou par amitié? Pierrette Bize, comme la plupart des femmes de campagne, portait plus que son âge. Le temps l'avait amoindrie et pâlie. Cependant, le costume de fête qu'elle avait revêtu lui restituait une sorte de grâce fanée. Le bonnet de dentelle avec un ruban de velours noir encadrait un ovale qui s'était allongé, mais qui n'était pas

sans pureté de lignes, et les yeux décolorés avaient encore cette ferme douceur qui, jadis, faisait trembler le verre trop plein dans la main de son ivrogne de mari. Un fichu violet avec des dessins de fleurs et un tablier de soie dissimulait en haut et en bas la robe usée. Elle avait au cou le bijou d'or qu'on garde dans les familles : le cœur et la croix de Savoie. Sa fille, sa jolie fille lui ressemblait, mais comme un champ couvert de moissons dorées ressemble au même champ dévêtu : c'est la même terre et l'une rit à l'été, quand l'autre attend la gelée et la neige.

— Bonjour, Pierrette, et la compagnie, répondit poliment Joachim Rebut.

L'abbé Berger sortit de l'ombre où il était confondu avec le groupe des fiancés et des parents, pour aller serrer la main du maire. Le maire ne fréquentait guère l'église, appartenant au parti opposé, et dans sa jeunesse courant les cafés le dimanche en compagnie d'Étienne Bize, le futur mari de Pierrette, ou braconnant dans la montagne avec Nicolas Hagard à la poursuite des chamois, des perdrix blanches, ou des coqs de bruyère ; mais il respectait, comme tous les habitants de Vallon-le-Vieux, et comme ceux, aussi, des villages voisins, et même comme ceux du bourg de Fontaine-Couverte, là-dessous, en bas des cascades de la Capucine, cet ancien aumônier qui avait été blessé trois fois dans la guerre, surtout à la jambe, et qui portait sous la soutane, les jours de fête seulement et, cette fois, pour honorer les accordés, la médaille militaire et la croix de guerre avec un tas de palmes et d'étoiles. Car l'abbé s'était engagé hors d'âge, et ses citations se ressemblaient toutes : il ne laissait pas un mort sans sépulture, ni un blessé sans secours. Quand il y avait une attaque, il s'en allait au feu, rapportant les blessés sur son dos robuste, assistant les mourants, et plus spécialement ensevelissant les morts, ceux qui tombaient entre les lignes et que personne ne pouvait ramasser, et marquant les emplacements avec une croix de bois où il inscrivait les noms. Il accomplissait de jour ou de nuit son travail, sans chercher ni éviter le danger, avec un tel calme que les plus entreprenants et audacieux en demeuraient confondus, lui supposaient une vertu particulière, des accointances avec le Seigneur, puisqu'il ne pouvait tout de même en avoir avec le diable. Il avait inhumé plus de trois cents cadavres, dont un certain nombre, déjà décomposés, exigeaient une domination

rare sur la chair dégoûtée. « Caporal brancardier légendaire au régiment », constatait sa dernière citation. L'instituteur Pornichet lui-même, qui d'ailleurs s'était bien comporté dans son service, le considérait et le tirait à lui :

— Il n'a du moins tué personne, déclarait-il, et ne s'est occupé que des macchabées. Encore les pouvait-il laisser où ils étaient.

La table était mise, avec une belle nappe blanche et une rangée honorable de gâteaux et de bouteilles. Car la coutume exige que toute cérémonie soit précédée ou suivie d'une collation. Joachim Rebut, qui avait le ventre creux, but et mangea copieusement. Quand il commença de sentir à l'intérieur le bien-être qui accompagne un bon repas, loyal et généreux, il se livra à un autre usage qui est de plaisanter les accordés :

— Eh bien, les petits ! mon cidre était bon. Vous ne m'en avez guère laissé.

— On a sonné l'*Angelus*, s'excusa Gaspard Salut. J'avais promis de rendre à cette heure-là Josette à sa mère qui me l'avait prêtée.

— Oui, vous ne m'avez laissé que le foin à faucher. Et lequel a bu le dernier ?

— C'est Gaspard, accusa Josette.

— C'est Josette, protesta Gaspard.

Le secret de chacun appartenait à l'autre. Josette en riait à s'étouffer avec le morceau de tarte qu'elle portait à la bouche. Gaspard restait grave et recueilli comme s'il allait recevoir le bon Dieu à la Table sainte.

— Tu es trop sérieux, constata le maire. Et toi, Josette, tu es trop gaie.

Pierrette Bize voulut-elle refréner la trop exubérante gaieté de sa fille, en lui rappelant, ce jour où elle engageait sa foi, le souvenir paternel ? Elle se tourna vers le maire et lui demanda :

— Joachim, rappelle-lui comment son père est mort.

— Ça n'est pas le moment, refusa-t-il.

— Au contraire, c'est le moment. N'est-ce pas, monsieur le curé ?

— L'exemple d'une belle mort n'est jamais attristant. Puisque ces enfants vont se promettre l'un à l'autre pour fonder un foyer chrétien, il est bon, il est salutaire qu'ils entendent ce récit.

Joachim Rebut se recueillit, puis il céda à la prière de cette Pierrette Bize qui exerçait sur lui une influence dont il avait renoncé dès longtemps à s'expliquer la cause ni l'étendue, et il répéta devant les assistants ce qu'il lui avait raconté à elle seule quand il était revenu au village :

— Eh bien voilà ! On était parti ensemble, Étienne et moi, de Vallon-le-Vieux, pour notre régiment. On était des territoriaux, et même des territoriaux des dernières classes. On était brouillé tous les deux, mais la guerre, ça réconcilie. Donc, on nous envoie à Verdun pour creuser des tranchées et des boyaux. La pioche, ça nous connaît. Pour travailler, on se mettait l'un près de l'autre, comme dans nos prés en pente pour labourer, et dans les intervalles on causait du pays, des nouvelles, du bétail, de l'espérance des récoltes. Il me parlait de toi, Josette, qui étais petite. Une de ces maudites torpilles qui mènent un grand vacarme et tournent en l'air avant de tomber, éclate près de nous. Moi, je m'en tire avec de la terre et du gravier, mais Étienne est touché. Il m'appelle. Je me secoue et je m'approche pour emporter mon camarade. J'en ai emporté bien d'autres à l'ambulance. Pas tant que vous, monsieur le curé, bien sûr ! Mais, en m'approchant, je vois bien que ce n'est plus la peine. Le visage n'avait plus de sang, et les yeux se brouillaient déjà. Alors, je me suis penché : « Mon pauvre vieux, dis tes prières... » Mon Étienne remue un peu le bras et me répond : « Je ne les sais plus, mais toi, dis-les... » On n'était pas de vos paroissiens, monsieur le curé. Le dimanche, on fréquentait plus le cabaret que l'église. On courait les chamois ou les...

Il s'interrompit juste à temps, par respect pour Pierrette Bize, et n'ajouta pas : les filles.

— Je cherche, reprit-il, je fouille et je lui réponds : « Je n'en sais pas plus long que toi. » Mais ne voilà-t-il pas qu'il insiste : « Dis-les quand même. » Comme il allait mourir, il n'y avait pas à hésiter. Au col de la Fourche, où j'ai un chalet et un pré, il n'y a pas de source et rien qu'un puits. On tire le seau avec une corde. J'ai tâché de tirer comme ça du fond de ma tête les vieilles paroles. Mais le seau est remonté presque vide : *Notre Père qui êtes aux cieux*, c'est tout ce que j'ai ramené. Déjà mon Étienne, de sa voix qui commençait de flancher, répétait : *Notre Père qui êtes aux cieux*. Il restait la bouche ouverte, attendant ce qui devait venir et ne venait pas.

Patience, patience, mon vieux frère : on travaille, on aboutira. De nouveau, je lance le seau et tire la corde. C'est plus dur et pesant que je n'aurais cru de puiser dans le passé. Cette fois, je ramène : *Je vous salue, Marie*. Et il répète docilement : *Je vous salue, Marie*. Mais ses yeux, qu'il a rouverts, m'interrogent, m'appellent, me réclament. Des yeux qui vont se fermer pour toujours, ça exige. Qu'y a-t-il donc après ces paroles? Quand j'étais petit, ma mère me l'avait appris. Oui, mais la Capucine a roulé tant d'eau depuis ce temps-là! Sur la route il y a les auberges, et c'est là qu'on oublie. Le camarade en redemande : vais-je le laisser dans l'embarras? Alors, d'un effort, je vous jure, à arracher, avec la corde, toute la rampe du puits, je parviens à amasser ce troisième commencement : *Je crois en Dieu*. Mon Étienne l'a déjà happé. Il n'y en a pas long. Et puisqu'il en réclame encore, et puisqu'on ne peut décidément lui en donner davantage, je me mets à enchaîner les trois morceaux et à les faire alterner. Vous appelez ça des litanies, monsieur le curé : *Notre Père qui êtes aux cieux; Je vous salue, Marie; Je crois en Dieu*, jusqu'à ce que les lèvres de mon collègue n'aient plus soif de rien et s'arrêtent de remuer.

Quand Joachim se tut, personne ne broncha pendant un moment. Pierrette Bize pleurait. Mélanie Hagard, son amie d'enfance, pareillement. Josette et son promis s'étaient pris la main. L'oncle Jacquemont, pour se fortifier contre l'émotion, effleurait de ses gros doigts la bouteille sans oser se verser à boire. Le curé tenait la main levée en l'air comme s'il allait bénir. Ce fut lui qui rompit le silence :

— Et maintenant, à l'église, pour les accordailles de ces petits.

Le maire, se levant, fut tout à coup pris d'une peur rétrospective et jeta des regards de droite et de gauche, vers les coins d'ombre de la grande pièce qui servait de cuisine et de salle à manger, et vers les fenêtres demeurées ouvertes. Si quelqu'un l'avait épié pendant qu'il racontait son histoire, si l'on allait colporter dans le village qu'il avait récité des prières avec un mourant? Il ne fallait pas badiner avec la politique. Un maire n'est jamais libre. On le surveille, on l'espionne, on le dénonce. On a bientôt fait de lui mettre à dos les électeurs influents. Et il fallait toute l'autorité secrète de Pierrette Bize pour qu'il eût accepté de prendre part publiquement à cette cérémonie reli-

gieuse. Aussi éprouva-t-il le besoin de se venger de sa propre lâcheté en tourmentant l'abbé Berger :

— Votre église, monsieur le curé, elle n'a plus longtemps à vivre.

— Plus longtemps? Elle vous recevra à votre enterrement, monsieur le maire.

— Je ne sais pas.

— Ne ferez-vous pas comme votre camarade Étienne Bize, qui est revenu à Dieu dans la mort et que vous avez aidé?

— Je ne sais pas ce que je ferai, mais, dans tous les cas, je ne passerai pas votre porte les pieds devant. Parce que, votre église, elle sera noyée. Comme tout le village d'ailleurs.

On le dévisagea avec stupéfaction : devenait-il fou subitement? Le visage blanc de Pierrette en reçut un afflux de sang. Alors il expliqua le projet de la Compagnie d'électricité des Alpes françaises. Vallon-le-Vieux était condamné. Il serait remplacé par Vallon-le-Jeune. Mais, chose curieuse! cette catastrophe qu'il annonçait ne provoqua pas la réprobation qu'il se préparait à recueillir pour en tirer une force de résistance nouvelle.

— Tant mieux! déclara froidement l'oncle Jacquemont. Ma maison tombait en ruines.

— Pourvu qu'on me laisse mourir chez moi, murmura la pâle Pierrette Bize.

Les deux jeunes gens riaient. Vallon-le-Jeune serait plus au soleil, et leur bonheur habiterait une maison toute neuve. Quant à l'abbé Berger, il eut un geste d'indifférence :

— Ici ou là, les hommes sont les hommes. Ce ne sont pas les demeures qui importent, ni les corps, mais ce qui se cache dedans, les âmes.

Et devant ce résultat inattendu, Joachim Rebut fut consterné. L'instinct obscur qui le poussait à défendre le vieux village était-il donc déraisonnable et serait-il abandonné de ses administrés?

— Que faut-il faire? quémanda-t-il, incertain à l'accoutumée, à Pierrette Bize.

— Les jeunes iront où ils voudront, mais après nous, répondit-elle.

— On ne nous laissera pas le temps de mourir, Pierrette.

— Je n'en ai pas besoin de beaucoup.

— Tais-toi : on ne sait ni qui vit ni qui meurt.

Ils pénétrèrent ensemble dans la petite église blanche et de la savoir condamnée, ils lui trouvèrent une paix et une fraîcheur plus douces. Là, le prêtre joignit les mains des deux accordés et attira sur leur promesse la bénédiction divine. Ils se marieraient dans un an, dans deux ans, dès que Gaspard, qui était orphelin et avait grand besoin d'un foyer, serait revenu du service militaire. Jusque-là, fidèlement, ils se garderaient l'un à l'autre, Josette avec son rire en cascade d'eau pure, et Gaspard avec son petit air grave de séminariste qui sert la messe.

Quand le groupe sortit, l'ombre avait gravi les pentes, toutes les pentes, sauf les deux sommets rivaux, la pyramide du Mont-Maudit et la coupole du Dôme d'Or, qui retenaient encore les feux du soleil. Puis à leur tour ils s'obscurcirent. La nature immuable observait ses rites journaliers. Immuable? n'allait-on pas lui mettre des chaînes?

III. — LE MAIRE A LA VILLE

Le maire, ayant revêtu son complet noir des dimanches et des jours de cérémonie, descendit à pied, par le mauvais chemin muletier que bientôt remplacerait une grande route à lacets, — quand la Compagnie d'électricité des Alpes françaises commencerait ses travaux. — au bourg de Fontaine-Couverte qui s'étale au bas des cascades de la Capucine, dans la vallée au bord du fleuve. Là, plus tard, se bâtirait la grande usine destinée à recevoir dans ses turbines l'eau amassée par le barrage et à la transformer en énergie électrique. Décidément, Joachim Rebut était hanté par une idée fixe. N'espérait-il plus sauver Vallon-le-Vieux? N'allait-il pas à la ville, précisément, pour consulter les autorités et s'abriter derrière elles? La crainte de sa responsabilité et son instinct de paysan s'accordaient pour qu'il désirât de se mettre à l'écart.

Un service automobile relie Fontaine-Couverte au chef-lieu de l'arrondissement, Bellerive, distant d'une quarantaine de kilomètres. Jadis, c'était la diligence. Elle allait moins vite, mais faisait moins de bruit et de fumée. Et puis elle s'arrêtait à tous les cabarets, prenait les retardataires, déposait poliment les gens à leur porte, acceptait les colis et les commissions. Enfin, on s'entendait d'homme à homme avec le conducteur,

tandis qu'un chauffeur n'écoute rien, passe à toute allure, ne répond pas aux signaux de détresse que lui adressent les piétons embarrassés, respecte son horaire et ne rend pas de services. Joachim prit place dans le véhicule, ne put y tenir aucune conversation avec ses voisins ainsi qu'il était d'usage dans une voiture à chevaux, y reçut du vent et de la poussière, mais arriva de bonne heure à la ville.

Les bureaux de la sous-préfecture qui s'assoupissaient dans le bien-être de l'été commençant tentèrent, selon une consigne généralement efficace, d'éconduire avec courtoisie le magistrat municipal. Mais il insista, non violemment, ce qui ne pouvait être sa manière, simplement en s'asseyant sur la banquette avec ces deux mots : « J'attendrai », qui annoncent une résolution définitive, pour être reçu par le sous-préfet en personne. Celui-ci, M. Larivier, qui ne se plaisait à Bellerive que pendant l'été, à cause des étrangers de passage et des réceptions, était de mauvaise humeur à la suite de méchants propos tenus sur sa femme, sa trop jolie femme, trop jolie et trop peinte, propos qui l'obligeaient à une surveillance toujours désagréable. Aussi reçut-il le maire de Vallon-le-Vieux avec son air le plus distant, le plus insolent, — celui qu'employait le préfet vis-à-vis d'un vieux conseiller général de l'opposition, — ce qui acheva de décontenancer le pauvre homme. Au lieu d'expliquer son affaire, Joachim Rebut, comme les timides qui se lancent à corps perdu, réclama tout d'un coup :

— Alors, c'est vrai, monsieur le sous-préfet, qu'on va inonder le village ?

A cette demande M. Larivier pouffa sans vergogne :

— Inonder votre village, monsieur le maire ? Et pourquoi faire ? Pour le laver. Le fait est...

— C'est que la Compagnie d'électricité des Alpes françaises, — je crois bien qu'on l'appelle comme ça, — veut en faire un lac, à ce que j'ai compris.

— Un lac ?

— Vous n'en avez pas entendu parler ?

— Ma foi non, mais de prime abord votre histoire me paraît saugrenue.

Et le sous-préfet, sans méfiance, sonna le secrétaire. Celui-ci, qui avait écouté à la porte, afin de ne pas abandonner un chef dont il connaissait mieux que personne l'ignorance, avait

déjà mis la main sur le dossier. Il le tendit à son supérieur avec un numéro du *Journal officiel.*

— Ah ! oui, reprit M. Larivier sur un ton d'autant plus autoritaire qu'il fallait rattraper son erreur : vous vous êtes mal expliqué, monsieur le maire.

Sur ce reproche mérité, Joachim Rebut baissa la tête.

— Mais parfaitement, le décret a paru. Voyez plutôt. C'est l'utilisation de la houille blanche. C'est l'aménagement du torrent de la Capucine.

La houille blanche, surtout, lui permettait un effet d'éloquence, grâce à quoi il pouvait prendre connaissance de ce décret qu'il ignorait. Une fois armé, il donna pêle-mêle des détails et des conseils :

— Eh bien ! c'est parfait. La Capucine va servir à l'électrification de tout un réseau de chemins de fer, et peut-être même à l'éclairage de Paris. Paris, la Ville-Lumière. C'est un bienfait pour votre commune. Un bienfait, monsieur le maire, et une source d'enrichissement. Car les expropriations nécessaires pour l'exécution des travaux devront être accomplies dans le délai d'un an à partir de la date du décret. Ces expropriations vous indemniseront largement. Le village sera lui-même desservi, amélioré, éclairé.

— Il sera noyé, acheva Joachim Rebut.

— Je ne comprends pas, déclara, vexé, le sous-préfet.

Il fallut que le secrétaire le mît au courant des propositions amiables faites par la Compagnie des Alpes françaises. Vallon-le-Vieux, trop gênant pour être maintenu, disparaîtrait. On rebâtirait le village ailleurs, au soleil, un village modèle, sur des plans nouveaux qui assureraient ensemble l'hygiène, le confort et l'esthétique. Aussitôt le sous-préfet de repartir :

— Ah ! mais oui. Ce sera merveilleux. On viendra de tous côtés pour voir ce village modèle. Des étrangers. Vallon-le-Jeune s'ouvrira aux étrangers. Plus tard, vous aurez un funiculaire et un palace. Il faut accepter, monsieur le maire, il faut accepter avec reconnaissance. Votre commune sera un exemple du progrès moderne. Votre nom sera célèbre. On ne s'oppose pas à la marche de la science et de l'industrie. Soyons de notre temps ! Vous avez de la chance, monsieur le maire. Toutes les communes rurales vous envieront.

Mais Joachin Rebut, mal convaincu par toutes ces belles

phrases, hochait la tête. Ce n'était pas cela qu'il venait chercher dans les bureaux.

— Alors, conclut-il, il y a une loi, monsieur le sous-préfet. Une loi qui permet de noyer notre village, un vieux village d'il y a bien longtemps?

— Pas une loi, monsieur le maire, un décret d'utilité publique. Cela revient d'ailleurs au même. Vallon-le-Vieux doit se sacrifier au bien supérieur de la communauté, aux nécessités du transit et de la lumière.

— Et on ne peut pas l'empêcher?

— L'empêcher? Évidemment non. Mais puisque vous y gagnez!

— Ça, c'est une autre affaire, monsieur le sous-préfet.

— Comment, vous n'y gagnez pas? Au lieu de vos maisons misérables et ébranlées, on vous construit un village tout neuf, un village à la mode, et vous vous plaignez!

— Oh! monsieur le sous-préfet, on sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on aura.

— Je vous l'apprends : un village modèle.

— Enfin, puisqu'il y a une loi, je suis couvert. La loi est la loi. Mais j'aimerais mieux que toute la commune décidât.

— Décidât quoi?

— Ce qu'elle choisit : une indemnité ou Vallon-le-Jeune. Et puis, quoi? si elle voulait résister?

— Elle ne peut pas résister.

« On peut toujours, mais c'est le cœur qui manque », pensa le maire. Il le pensa, et il ne le dit pas, et même il eut peur de l'avoir pensé.

— Vous pouvez convoquer une assemblée des électeurs, opina le sous-préfet. Et maintenant que vous êtes édifié, monsieur le maire, permettez-moi de retourner à mon travail.

Son travail, c'était la surveillance de Mme Larivier qui, précisément, sortait de la sous-préfecture à une heure inaccoutumée : il venait de lui voir traverser la cour et ne songeait plus qu'à la suivre.

— Je m'en vas, obéit Joachim Rebut. Mais c'est la première fois qu'une loi permet de noyer un village.

Il s'en alla manger dans un petit restaurant qui, à l'entrée des vallées, recevait une clientèle paysanne. On y buvait un vin blanc du pays un peu acide, mais toujours en travail par le

mouvement des bulles qui se jouaient dans son or, et par là même piquant et vivant avec un goût de revenez-y. Il trouva quelque consolation dans la boisson et la nourriture, et aussi le voisinage de collègues dont la conversation relative au bétail et aux céréales l'intéressait, à l'obscure peine qu'il traînait avec lui depuis que Vallon-le-Vieux était condamné. Le café, arrosé d'une bonne eau-de-vie de cerise, lui rendit le goût de la lutte qu'il perdait aisément.

« Allons, se dit-il, trouver le député et le sénateur. Peut-être bien qu'ils nous protégeront... »

Car il croyait à la protection des hommes politiques par le moyen des faveurs, des recommandations, des passe-droits et de tout ce qui permet de tourner la loi. La loi, cette divinité nouvelle à qui il faut offrir des présents et jusqu'à sa liberté. Et, se levant, il prit le chemin de l'immeuble où était logée la représentation de Bellerive.

Un bel immeuble, sur une place qui dominait la ville, et une représentation familiale : Mariton père et fils qui, dès qu'ils ne siégeaient pas à leurs Chambres, accouraient chez leurs chers électeurs. Le suffrage universel tend çà et là vers l'hérédité. Mariton père devait son élévation, lente, mais continue et régulière, non aux services qu'il avait rendus à la cause publique, ni à une capacité qui se gardait bien de dépasser le niveau commun, ni à l'exercice de la médecine qu'il pratiquait modérément, ne tuant ni ne guérissant personne, et se contentant de pilules et de sirops inoffensifs, mais à toute une série de condamnations pour vol distribuées jadis à son frère aîné. La répétition ayant été qualifiée équitablement de kleptomanie, on avait fini par enfermer le délinquant dans un asile d'aliénés où il vivait modestement aux frais de l'État. Mais les grands électeurs de la ville s'étaient emparés du cadet : « Présentons celui-ci, avait proposé le plus habile. Avec une tare pareille dans sa famille, il nous appartient sans conteste. Dès qu'il nous paraîtra gênant, nous avons le moyen de le faire rentrer sous terre. — Quel moyen ? — Nous délivrons l'aîné et le remettons dans la circulation... » Un tel machiavélisme fut goûté de ces politiciens d'arrondissement. Ainsi Joseph Mariton fut-il successivement nommé conseiller municipal, puis conseiller d'arrondissement, puis conseiller général. On avait commencé de l'élire par pitié, on continua par habitude. Il devint bientôt député,

afin d'éviter d'autres choix : ne servait-il pas à éviter ces caractères ou ces talents qui dans un département sont intolérables? L'électeur veut un élu qui l'égale et non qui le dépasse, et comme il a, malgré tout, conscience de sa médiocrité, il aime à le cueillir au ras de terre, comme une salade dans son potager.

A chaque élévation nouvelle, M. Mariton se montrait plus soumis et conciliant, faisant les commissions, portant les paquets, changeant docilement ses votes selon les ministères afin de sauvegarder son influence locale. Il réalisait l'idéal du représentant du peuple, n'ayant aucune idée par lui-même et toujours prêt aux démarches et aux recommandations. Mais lorsqu'il fut nommé sénateur après vingt-cinq ans de patience, apercevant devant lui un bail ininterrompu de neuf années et une situation bien acquise, il s'abandonna à sa nature qui était paresseuse. Son compromettant frère aîné était décédé dans un établissement salubre et personne, ni lui-même, ne pouvait plus en tirer parti. Ainsi vieillissait-il, honoré et fainéant, substituant les promesses aux actes et distribuant des bénédictions laïques.

Physiquement, avec ses cheveux blancs et longs, sa barbe jaune et mal entretenue, ses joues creusées et sa maigreur de malade qui vit éternellement, il ressemblait à un employé des pompes funèbres qu'enrichit la mort ou à quelque pianiste épuisé par l'exécution des valses de Chopin. Et de fait, il excellait à enterrer toutes les causes qui lui étaient confiées, mais c'étaient des funérailles émouvantes avec des fleurs, des couronnes et surtout des discours, en sorte que chacun s'en allait avec dignité et les yeux mouillés comme s'il venait de conduire un parent assez rapproché à sa dernière demeure.

Par une habileté suprême, il s'était fait remplacer à la députation par son fils Baptistin qui réussissait mal dans son métier d'architecte, oubliant dans la construction des immeubles l'escalier ou les placards et se perdant non sans profit parmi les comptes des entrepreneurs. Comme il avait lui-même ramassé une honnête aisance dans ces affaires que favorise la politique, il entendait maintenir dans sa famille le bien qu'il avait eu tant de mal à arracher aux autres et corriger la négligence ou l'imprudence du jeune député qui s'aventurait un peu trop loin dans la doctrine socialiste, ce qui ne peut se tolérer qu'à Paris où la surveillance des fortunes est moins rigoureuse. Le ménage du

père et du fils était parfait. Quand le fils menaçait en paroles la société bourgeoise des pires bouleversements, le père intervenait pour arranger les choses et rassurer une clientèle qui voulait être ensemble avancée dans les idées et conservatrice dans la pratique. L'un réformait, réformait, réformait. L'autre enterrait, enterrait, enterrait. Les réformes disparaissaient et rien n'était changé dans le département qui gardait l'illusion d'une belle fièvre sociale.

Le maire de Vallon-le-Vieux sonna chez le député qui occupait le premier étage. Baptistin Mariton le reçut à bras ouverts, lui offrit une vieille fine champagne et un cigare de contrebande en raison du voisinage de la frontière, et prit les devants pour le féliciter de l'heureuse fortune qui advenait à son village :

— Le premier village rebâti scientifiquement par l'industrie, monsieur le maire. Car je suis informé. Je connais les vastes projets de la Compagnie des Alpes françaises.

La Compagnie n'avait pas négligé les visites aux personnages influents, et celui-ci, en sa qualité d'architecte, s'intéressait spécialement à tant de constructions futures. En vain le pauvre Joachim Rebut voulut-il protester : il fut aussitôt noyé, avant son propre village, dans un flot de paroles relatives à la houille blanche, déjà utilisée par le sous-préfet, — mais par quel orateur ne le serait-elle pas? — à la lumière, au progrès, à l'industrie, à la science. Vallon-le-Jeune serait le signal d'une ère nouvelle. La vieille société s'écroulait : il fallait la rebâtir tout entière sur des plans inédits. Ainsi Vallon-le-Jeune devenait-il un symbole.

Le maire, bien que rebelle par nature à l'éloquence, ne comprenait qu'une chose : l'inutile défense de Vallon-le-Vieux. Personne ne partageait sa tristesse à la pensée des vieux murs disparus sous l'eau, de tout le passé qui serait englouti. Que du moins il n'en eût pas la charge!

— Un maire n'y peut rien, soupira-t-il : n'est-ce pas, monsieur le député?

— Un maire peut tout, au contraire, s'écria Baptistin Mariton qui, dénué de toute psychologie, s'était mépris à l'accent du malheureux.

— Un maire peut tout! répéta Joachim Rebut effondré devant la stèle dressée de sa responsabilité.

— Mais certainement. Vous serez le bienfaiteur de votre commune. Votre nom sera inscrit en lettres d'or sur le nouveau

palais municipal. Car il vous faut un palais et la Compagnie fera bien les choses. Vous pouvez vous en rapporter à moi. Je verrai le directeur afin que votre nom ne soit point oublié.

Il lui promettait sa protection et des honneurs. N'était-ce pas de cette monnaie que se payaient les services électoraux?

— Voilà, murmura le maire : je voudrais réunir tout le monde pour que tout le monde soit d'accord.

Il ne rêvait que conciliation et partage du pouvoir. Le député sauta sur cette idée, comme un chasseur à l'affût sur son fusil quand les chiens courants ont levé un lièvre :

— Une réunion publique? Vous avez mille fois raison. Provoquez une réunion publique. Nous y serons acclamés. Car j'irai. Bien que les chemins soient mauvais, je monterai jusqu'à Vallon-le-Vieux. Quel beau discours! Je l'entends déjà. La vieille société tombant en ruines et la nouvelle édifiant sa demeure au soleil, avec toutes les améliorations, tout le confort, toute la beauté, oui, toute la beauté que réalise le progrès démocratique. L'auditoire sera emballé. Combien d'habitants comptez-vous?

— Trente-quatre feux, monsieur le député. Environ cent soixante habitants.

— Ce n'est guère. Et combien d'électeurs?

— Quarante-huit. Mais il y a les hameaux éloignés. Sur la liste électorale, il y a bien cent dix noms.

— Et si nous faisions venir les communes voisines?

— La question ne les intéresse pas.

— La science et l'industrie intéressent le peuple tout entier. Il conviendrait de les convoquer. Tous les journaux commenteront cette assemblée.

— Je préfère, monsieur le député, que nous restions entre nous.

— Vous êtes particulariste. Enfin, j'ai donné ma promesse. Je me déplacerai donc pour cent dix électeurs.

— Ne vous dérangez pas, monsieur le député. Ce serait trop d'honneur pour nous et pour vous trop de peine.

— Si, si : le village modèle, je veux en être. Il y a la presse.

Il pensait à son succès personnel et aux avantages que son intervention lui vaudrait auprès de la Compagnie, tandis que Joachim Rebut regrettait de l'avoir invité, puisque le député parlerait contre le désir de résistance que le maire nourrissait encore clandestinement et sans se l'expliquer. Du coup, celui-ci,

reconduit jusqu'à la porte et après avoir commencé de descendre l'escalier pour donner le change, remonta au deuxième étage, afin de consulter le sénateur. Peut-être Mariton père, en raison de son âge, serait-il plus sensible à la voix du vieux village menacé de mort.

Mariton père n'était plus sensible à grand chose, mais il lui suffisait de le paraître. Ses yeux, tout embrumés de vieillesse, étaient prêts aux larmes et sa longue figure osseuse prenait part d'avance à toutes les tristesses et déconfitures qui sont éparses dans la vie. Joachim Rebut, devant cette ruine mélancolique, reprit confiance et tâcha d'apitoyer le grand homme de Bellerive sur l'infortune de Vallon-le-Vieux. Il obtint un succès immédiat et le sénateur versa quelques pleurs sur la noyade prochaine du village.

— Ne peut-on l'empêcher ? demanda le maire aussitôt, afin de profiter de son avantage.

— On n'empêche rien, mon ami, jamais rien.

Et il prononça une pieuse oraison funèbre, mais il y ajouta, comme on coud une pièce neuve à un pantalon usagé, un tableau idyllique du futur Vallon-le-Jeune, en sorte que son auditeur fut balancé doucement, par oscillations égales.

— Que dois-je faire, monsieur le sénateur ? supplia Joachim. Un maire peut-il quelque chose ?

— Un maire ne peut rien, mon ami, absolument rien. Et pas davantage un député. Et pas davantage un sénateur. Et pas davantage un ministre.

Allait-il remonter jusqu'au Président de la République ? Ne fût-ce que pour allonger sa phrase et la cadencer, il n'eût pas reculé devant une aussi fâcheuse affirmation.

— Ah ! vous êtes sûr ? l'interrompit, juste à temps pour éviter une telle mise en cause, le magistrat municipal que rassérénait cet aveu d'impuissance.

— Sûr ? On ne peut être sûr de rien. Mais la fatalité nous mène. Les hommes sont des fétus de paille jetés dans le torrent. C'est le progrès qui nous conduit.

— Pourtant, monsieur le sénateur, si je ne laboure pas mon champ, il n'y pousse rien que de la mauvaise herbe. Toutes ces machines, toutes ces manigances, toutes ces manœuvres pour faire de la lumière avec de l'eau, ou de la force motrice comme ils disent, il y a bien quelqu'un derrière.

— Sans doute il y a quelqu'un. On ne sait qui. Un homme ou un autre. Et précisément il y a toujours quelqu'un. On ne peut pas empêcher les gens d'inventer. Et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est une loi.

— Ah ! c'est une loi, répéta Joachim que ce mot remplissait de respect et de crainte.

— Vallon-le-Vieux s'en va et Vallon-le-Jeune revient : ça va bien, conclut le sénateur sur un ton lamentable, comme s'il allait entonner une chanson comique d'une voix brisée.

— Il faudra que la commune accepte, murmura le maire.

— Elle acceptera. Les communes acceptent toujours. Les collectivités acceptent mieux que les particuliers. J'irai à cette réunion. J'arrangerai les affaires. Mais ne dites rien à mon fils parce qu'il est trop éloquent.

— Ah ! c'est trop tard, monsieur le sénateur. Il a promis de venir.

— Eh bien ! nous irons ensemble. Et nous partagerons les frais par moitié.

Car il devenait avare avec les années.

Joachim Rebut, néanmoins, emporta de sa visite un demi-réconfort. Mariton père n'obtenait jamais que ces demi-résultats qui laissaient une part au hasard, la part principale. Ainsi dissipait-il les responsabilités qui n'incombaient plus à personne, et le maire avait justement besoin d'oublier la sienne. Du moment que l'on ne pouvait s'opposer au sort inéluctable de Vallon-le-Vieux, convenait-il de se tracasser?

Il avait le temps de prendre, le jour même, le car pour Fontaine-Couverte, et même de remonter au village avant la nuit ou dans la nuit commençante. Ces belles journées de la fin de juin sont interminables et d'ailleurs il y aurait clair de lune, et puis le chemin lui était familier. Non, il ne s'attarderait pas à Bellerive. Les villes l'impressionnaient avec leur excès de lumière, leurs magasins, leurs automobiles, leur bruit, leur mouvement, leur tumulte, même celle-ci qui, sauf pendant les mois d'été, se contentait d'être plaisante sans trop de fracas. Il s'y sentait troublé, perdu, prêt à céder à toutes les sollicitations mauvaises, tandis que là-haut, déjà si faible et partagé, il se découvrait protégé par le voisinage des sévères montagnes, ses amies pourtant, et des étoiles nocturnes qui sont plus rapprochées à mesure qu'on monte parce qu'on les voit mieux,

sans cette buée que la fumée compose au-dessus des habitations. Hors l'appui mystérieux et souvent insoupçonné des choses, que deviendrait un cœur paysan ?

IV. — NICOLAS HAGARD, LE CHASSEUR DE CHAMOIS

En deux heures, Joachim Rebut fut au bourg de Fontaine-Couverte, où il se contenta d'un casse-croûte avant de repartir à pied. Quel progrès tout de même, ces véhicules sans chevaux ! Jadis, il aurait fallu coucher à Bellerive. Or, Fontaine-Couverte était déjà en rumeur, toute secouée par le grand projet de la Compagnie des Alpes françaises. On y montra au maire l'emplacement futur de l'usine, qui serait un véritable monument. Le bourg en tirait d'avance vanité, s'enorgueillissait de tenir le réservoir des forces qui mettraient en mouvement le trafic de Paris à la mer. Il ne faudrait pas se mettre en travers d'un tel développement pacifique. La guerre avait fait son temps : vivent les travaux de la paix, qui vont transformer le monde et lui apporter le confort, la sécurité, et partant le bonheur !

Le soleil n'était pas encore couché, quand le maire prit le chemin montant qui, en trois ou quatre heures, en se servant des raccourcis, le mènerait à Vallon-le-Vieux. Il y avait bien une différence de niveau de huit à neuf cents mètres entre le bourg et le village, et cette chute faisait la valeur de la Capucine. Huit à neuf cents mètres, mais il fallait compter davantage : on devait franchir le petit col de la Fourche et redescendre dans la combe qui offrait le plateau favorable au futur lac artificiel. Ce serait peut-être un spectacle agréable, ce futur lac artificiel. Et de même le village modèle qu'on bâtirait. Le maire se sentait disposé par un honnête repas, et aussi par l'enthousiasme surpris à Fontaine-Couverte, à toutes les capitulations. Mais oui, mais oui ! il convenait de marcher avec son temps. Mariton père avait raison : on n'empêche pas les gens d'inventer, et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est la loi. Un maire, plus que tout autre, doit savoir s'incliner devant la loi.

La population tout entière l'approuverait. Il se tourmentait bien vainement. Elle serait enchantée de troquer ses maisons vermoulues contre des maisons neuves. Et même, il devait

l'aiguiller vers la construction de Vallon-le-Jeune, parce que, si elle préférait le versement d'une indemnité en argent, elle se disperserait avec son magot, les uns descendant au bourg, les autres gagnant les communes voisines, et le plus petit nombre se décidant à rebâtir.

Ainsi ruminait-il ses idées en marchant. A mesure qu'il montait, il retrouvait la qualité de l'air qu'il avait accoutumé de respirer, tout imprégné de l'odeur de résine qu'exhalent, surtout le soir, les forêts de sapins et de mélèzes. L'ombre avait gagné jusqu'au sommet du Mont-Maudit. Un instant le Dôme d'Or jouit de sa supériorité et sa neige reçut des feux triomphants, puis ce fut le crépuscule longtemps lumineux, d'une lumière atténuée et d'une teinte violette. Joachim Rebut, bien que familier avec ces jeux de la nature, en recevait tout au fond de lui-même un contentement placide, une sorte de bonheur. Le bonheur pour lui, n'était-ce pas cela : cette marche dans son pays, sur la terre des siens, le travail dans ses champs, quand il les fallait ensemencer ou labourer, leur jeter la vie ou la recevoir d'eux, et la rentrée sous son toit? Non, pas le retour, depuis qu'il n'y avait plus de femme à la maison, ni sa mère, ni sa sœur. Il aurait bien voulu en amener une autre, mais Pierrette Jacquemont s'était mariée. Comme sa fille Josette la rappelait! Il ressentait, à la rencontre de cette petite, plus gaie pourtant et plus pimpante que l'autre, un mélange d'allégresse et d'amertume, comme si sa jeunesse venait carillonner à sa porte et se moquer de lui. Peut-être bien qu'il y avait un autre bonheur, plus agité, celui qu'il poursuivait à la chasse au chamois, ou à la chasse aux filles. Et ce bonheur-là pouvait se mêler à l'autre, si l'on rencontrait à temps une Pierrette Jacquemont dont le cœur fût libre. Il le souhaita à Josette et à Gaspard Salut, dont le couple lui plaisait.

Au col de la Fourche, qu'il avait atteint un peu trop vite, il s'arrêta pour reprendre son souffle. La nuit était venue, et il put compter au-dessous de lui les feux de Vallon-le-Vieux. Pauvre village condamné : de nouveau, il s'apitoya sur lui, ne pouvant, à son âge, se faire à la pensée d'habiter ailleurs, même sur une pente mieux exposée et dans une demeure plus spacieuse et plus confortable. Serait-il donc toujours la proie de cette incertitude qui, jadis, l'avait privé d'une compagne et qui, maintenant, lui empoisonnait l'honneur d'être maire?

« Si je parlais à Nicolas Hagard? » se dit-il.

La maison de Nicolas Hagard était la plus haute, la première qu'il rencontrerait à la descente, une de celles que l'ingénieur Max Gal avait qualifiées de greniers avant de la mettre à part pour la beauté de ses pierres de taille. Elle avait beau être plus élevée que les autres, elle serait, elle aussi, recouverte par les eaux. Aucune ne serait épargnée, pas même celle-là, pas même le petit oratoire qui était encore un peu au-dessus et qu'on disait si ancien, édifié par les moines qui avaient, les premiers, défriché le terrain et baptisé le torrent de ce nom de la Capucine qui lui était resté.

Nicolas Hagard était un compagnon de jeunesse, mais il ne le voyait plus que rarement. Ce grand chasseur de coqs de bruyère et de chamois vivait à part, solitaire et un peu sauvage, avec une belle-sœur et le jeune garçon de celle-ci, dans le corps des rustiques restaurés d'un monastère en ruines. On l'aimait et le redoutait ensemble. Autrefois, n'avait-il pas été le boute-en-train du village, celui qui raconte aux veillées, pendant qu'on égrène le maïs ou que l'on casse les noix, les histoires et les légendes où passent des revenants, des loups-garous et d'autres bêtes cornues qu'il empruntait à ses chasses? Personne ne le surpassait en force et en adresse sur le rocher ou le glacier. Personne ne le surpassait en parole. Car il avait couru bien des pays, guide renommé, emmené par des alpinistes de marque en Suisse, en Italie, jusque dans le Tyrol, pour des ascensions difficiles. Il connaissait aussi la flore et la faune, les plantes et les animaux, les remèdes et les trucs de sorciers. Avec cela, une religion à lui, celle de la montagne où l'empreinte de Dieu est visible, celle des torrents et des neiges, celle du vent et de la foudre, celle de la puissance et de la compassion. Un homme étrange en vérité, mais que le malheur avait changé.

Marié à une jolie et douce fille sans couleurs, qui lui avait demandé un jour, dans la forêt où il abattait des mélèzes, sa protection contre un vilain gars qui la poursuivait, il l'avait perdue au premier enfant et ne l'avait pas remplacée parce qu'il avait fait à cette fragilité, comme il arrive, l'hommage de sa trop grande force, la traitant en madone et ne se diminuant que devant elle; mais il avait reporté son besoin de tendresse sur le petit être qui représentait son amitié pour la morte, une

fille, Claudine. Cette fille qu'il avait couvée s'était, à la veille de la guerre, fiancée à son cousin germain, Anthelme, qui vivait près d'elle et ne voyait qu'elle. Il avait été tué en Alsace et, comme son père, incapable de reprendre son cœur, elle avait voulu entrer au Carmel de Bellerive. Nicolas avait déjà mal supporté les fiançailles : il n'accepta pas le couvent. Elle attendit et obtint son consentement. Les filles ont une grâce à elles pour tout obtenir des pères. Il se courba devant elle et même il lui rendit visite régulièrement tous les deux mois, derrière une grille et des voiles, mais il ne se consola pas et garda sa peine en dedans, sans jamais supporter qu'il en fût question, ou, s'il en parla, ce fut aux choses de là-haut, les névés et les pierres où se tiennent les chamois et qui, ne répondant pas, ne trahissent pas les secrets.

Avec son teint boucané, tanné et rôti, dont le rouge immuable avait été obtenu à la longue par les morsures de l'air et du soleil, des bises glacées, des tourmentes de neige et de grésil, et par la réverbération de la lumière sur les glaciers, il ressemblait à ces loups de mer qui commandent aux tempêtes. Son grand corps, toujours droit, gardait à soixante ans ses puissances de résistance à la fatigue. Il paraissait gonflé de vie comme ces grains de raisin doré prêts à éclater et ne pouvait mourir que d'un accident ou d'un coup de sang. Quand il partait avant le jour avec sa carabine, il connaissait encore des heures d'orgueil et de liberté, des heures de joie. A l'affût, mêlé par son costume d'une étoffe indécise aux rochers et aux vernes, il se sentait le cœur battant, comme dans sa jeunesse, à l'apparition fantomatique d'un chamois au pas léger qui tout à coup s'arrêtait, méfiant, ayant, de ses sens aiguisés, perçu une odeur ou une image et qui, sous son coup de feu unique, roulait au ravin où il l'allait chercher.

Or Nicolas Hagard méprisait la politique, les élections, toutes les agitations des hommes d'en-bas. Il n'estimait plus Joachim Rebut, son vieux camarade, depuis que celui-ci occupait la mairie.

— Je hais les prisons, lui avait-il dit quand l'autre escomptait des vœux, et celle-là en est une. Ou bien alors prends une trique et mène ton monde.

Aussi le maire, avant de frapper, eut-il un sursaut de crainte. Comment serait-il reçu? Ah! certes non, il n'avait pas pris de trique, et le porte-plume que l'instituteur Pornichet lui tendait

pour signer des pièces était cependant bien plus lourd. Comment serait-il reçu? La nuit était venue, assemblant les ténèbres avant que la lune fût levée. Une raie de lumière passait sous la porte. Nicolas Hagard n'était pas couché. Il fallait se décider. Joachim Rebut se décida.

A l'intérieur, Mélanie, la belle-sœur de Nicolas, rangeait la vaisselle, tandis qu'il lisait sous la lampe, difficilement, des lunettes sur les yeux. C'était un livre avec des images, une vieille Histoire sainte qu'il approuvait de signes de tête.

— Eh! Joachim, dit-il, cordial et déjà debout. D'où viens-tu si tard?

— De la ville. J'avais hâte de remonter.

— Encore ta politique!

— Ça n'est pas de la politique. C'est bien autre chose.

On le fit asseoir, on lui donna du vin et sur une assiette du pain et du fromage, ce qui lui fut agréable, car la marche l'avait creusé. Rassasié, il se confessa. Tout y passa : la scène de la mairie avec ce morveux d'ingénieur et cette troupe de vieillards majestueux comme des corbeaux, les visites au député et au sénateur, l'enthousiasme de Fontaine-Couverte, la publication du décret, l'inutilité d'entreprendre une lutte contre la loi. Et puis quoi? tout le monde serait pour Vallon-le-Jeune contre Vallon-le-Vieux : il s'en rendait compte avant d'avoir posé la question. Lui-même, il ne savait pas pourquoi il défendait le vieux village menacé.

Nicolas Hagard ne l'avait pas interrompu. Mais quand il s'arrêtait, il le poussait, afin que le sac fût vidé et retourné et que rien n'y fût oublié. Et quand le maire eut fini, il demanda simplement :

— C'est tout?

— Mais oui, Nicolas, c'est tout.

— Eh bien! si l'on vient chez moi pour me prendre ma maison, on sera reçu à coups de carabine. J'ai des cartouches et je ne manque jamais le but. Voilà.

— On ne viendra pas chez toi, Nicolas.

— On fera bien.

— On ne viendra pas chez toi, parce que ce sera le torrent qui montera et qui passera par-dessus. Quand je te dis que c'est des gens plus forts que nous! Ils manient l'eau et le feu, et nous n'avons que nos fourches et nos faux.

— Et nos fusils.

— Est-ce que tu tires sur les avalanches, Nicolas?

Nicolas Hagard se tut. La riposte du maire l'avait cloué comme une chouette sur le fronton d'une porte. Plus d'une fois, dans sa montagne, il avait entendu le fracas de tonnerre qui accompagne l'avalanche et senti, même de loin, le souffle de l'air qu'elle déplace en glissant : on ne s'oppose pas à sa course, elle broie jusqu'aux rochers sur son passage. Il connaissait le pouvoir des éléments, mais aussi n'avait-il pas mesuré dans la guerre la puissance de l'homme dans la création des engins qui détruisent? Joachim Rebut avait raison : le village était abandonné à des forces toutes pareilles aux forces élémentaires. Ces choses vagues, abstraites, l'industrie, le progrès, la science, prétendaient disposer de la nature, mais pour le bien de l'humanité. Pour le bien de l'humanité? Qu'est-ce que cela signifiait quand le cœur était écrasé?

— Il n'y a pas de loi qui tienne, se révolta le vieux chasseur. Mon toit est mon toit. Mes parents sont morts ici, j'y veux mourir en paix. On ne tue pas un village tout entier. Il y a d'autres emplacements pour leur barrage et leur lac, et ils n'ont pas besoin de venir chez nous.

— Le décret a paru à l'*Officiel*, mon pauvre Nicolas.

— Qu'est-ce que l'*Officiel* en face de tout le temps qu'il a fallu pour bâtir nos maisons et nous réunir?

Il parlait, sans le savoir, comme Antigone qui ramasse le corps fraternel pour lui donner une sépulture. Il invoquait les droits du passé et des morts.

— Ce que tu me dis à moi, implora le maire, le diras-tu devant tous?

— Certes, je ne cache jamais ma pensée.

— Parce que je réunirai le village. Ce morveux d'ingénieur parlera. Et aussi le député. Et aussi le sénateur.

— Qu'est-ce qu'ils savent de nous?

— Ils ne savent rien de nous, mais ils croient tenir l'avenir. Alors, je compte sur toi.

— Eh bien, et toi, n'es-tu pas le chef de la commune?

— Oh! le chef! soupira Joachim. Moi, je ne sais pas parler.

— C'est entendu : je défendrai notre cause.

Pendant le dialogue des deux hommes, la silencieuse Mélanie avait préparé la table : des assiettes, des verres, du

cidre, une tarte aux cerises qu'elle retira toute chaude du four.

— Vous attendez quelqu'un ? demanda le maire surpris.

— Oui, expliqua la femme, Pierrette Bize avec les deux promis. Gaspard Salut est le filleul de Nicolas et il n'a plus ni père ni mère.

— Pourquoi n'es-tu pas venu aux accordailles ?

— Je braconnais, dit Nicolas. Un gros bouc que j'avais repéré.

Ce qu'il n'avouait pas, c'est que ces accordailles lui en eussent rappelé d'autres et ravivé sa peine paternelle. Mais sur les instances de Mélanie, il avait consenti à prier les fiancés à une veillée.

Le maire voulut prendre congé : on n'eut pas de peine à obtenir qu'il restât. La rencontre de Pierrette l'apaisait, tandis que le visage de Josette lui faisait sentir l'abandon de sa jeunesse. Et dans le bien-être de la soirée où chacun souriait de plaisir devant la bonne entente des jeunes gens, il oublia ses préoccupations.

— A quand la noce? s'informa-t-il obligeamment. Est-ce décidé cette fois ? C'est moi qui les veux marier, avant M. le curé.

Là était le point noir. Gaspard, au mois d'octobre, partait pour le service militaire. Dix-huit mois d'attente, n'est-ce pas? quand on s'est promis, une éternité...

— Tu seras sage, dit Nicolas de son ton le plus bourru à la rieuse Josette. Plus de danses ni de chansons !

Il jouait au croquemitaine, mais si naturellement que l'enfant prit peur et se mit à pleurer : sur l'absence de son fiancé, ou sur la privation des plaisirs qui lui étaient chers?

— Laisse-la tranquille, protesta le maire.

Mais le chasseur, ennuyé de l'effet désastreux qu'il avait produit, alla chercher une belle fourrure de chamois d'hiver, dont les longs poils bruns, presque noirs, attestaient que la bête avait été tuée en temps prohibé et l'offrit à la jeune pleureuse :

— Ce sera pour te chauffer les pieds quand tu sors du lit, paresseuse.

Elle rit aussitôt à travers ses larmes, avec cette heureuse facilité d'humeur qu'elle avait, et le contraste de ses yeux voilés et de sa bouche ouverte qui montrait de jeunes dents voraces la semblait résumer toute dans son appétit de vivre et sa fine sensibilité. Gaspard, son promis, la regardait comme s'il la voulait emporter dans son regard. Toute sa ferveur d'enfant de

chœur grandi près du sanctuaire s'était reportée sur son amitié. A lui, Nicolas Hagard, son parrain, n'avait pas éprouvé le besoin d'adresser une recommandation de sagesse. De loin comme de près, il serait fidèle à un objet unique.

« Mon fils Anthelme, songeait Mélanie, qui servait tour à tour les invités et son beau-frère et qui n'avait pas d'assiette, est parti et n'est pas revenu. Et Claudine, sa fiancée, s'est donnée à Dieu. Que le bonheur, qu'ils n'ont pas eu dans le mariage, soit donné un jour à ceux-ci ! »

Et Pierrette Bize, oubliant qu'elle n'avait pas été heureuse avec un ivrogne, ne se souvenait que du mort de Verdun, tandis que Joachim Rebut, le maire, la considérait doucement, comme un meuble de prix qu'on n'a pas pu acheter parce qu'il était trop coûteux, mais qu'on est content tout de même d'admirer chez un ami plus favorisé. Seulement, il n'y avait plus de propriétaire et le meuble s'était usé.

Un peu plus tard, quand le petit groupe fut descendu au village sous la clarté de la lune, le maire avec Pierrette Bize, et les promis la main dans la main, Nicolas Hagard, avant de s'aller coucher, fit le tour de sa maison. Ainsi donc ces vieux murs, élevés autrefois, il y avait peut-être dix siècles, par les moines venus les premiers dans la combe, seraient, un jour prochain, submergés ! Là il avait toujours vécu, et ses parents avant lui, et avant eux des générations et des générations, car il appartenait à une ancienne race paysanne. Et voilà qu'une loi le contraignait à vider les lieux, à s'en aller vivre ailleurs, comme s'il pouvait emporter les invisibles divinités immobilisées qui rattachent une famille à une maison et empêchent les héritiers de s'en décharger, même si l'héritage devient lourd !

Il serra les poings de colère, comme s'il attendait et guettait un ennemi. La Capucine menait tout près son vacarme égal et monotone. La coupable, l'ennemie était là. On se bat contre un homme, on ne se bat pas contre un torrent capté par une volonté humaine. Et, avant la bataille, Nicolas Hagard connut la défaite.

HENRY BORDEAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

SAINTE THÉRÈSE[1]

III

LA CONVERSION

« Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges. »
(*Vie*, chap. XXIV.)

LE CHRIST A LA COLONNE

La divine Humanité du Christ dans tout le paroxysme de la souffrance, et, en particulier, la scène de la flagellation, — le supplicié attaché par le col et les deux mains à un tronçon de colonne, le torse nu, déchiré par les fouets, ruisselant de sueur et de sang, les côtes haletantes, violemment soulevées, comme si le cœur allait bondir hors de la poitrine, un visage hagard et doux, aux yeux injectés, aux lèvres entr'ouvertes d'où s'échappe une haleine de fièvre : cette image, à la fois pitoyable et cruelle, est peut-être celle qui a le plus agi sur les âmes espagnoles et, en tout cas, sur celle de sainte Thérèse. C'est problablement cette image-là qui, à ce moment de sa vie, où nous sommes arrivés, lui donna une si profonde commotion, détermina en elle une exaltation si forte et si continue que le cours de sa vie en fut changé. A partir de ce moment, elle fit un grand effort pour s'arracher à ce qu'elle appelle « le chemin le plus bas de la perfection ». Elle réussit à s'évader de la prison de médiocrité où elle languissait. Aidé par la grâce, un acte libre surgit dans cette âme partagée contre elle-même, un

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

acte dont l'achèvement est la fleur de sainteté où elle finit par s'épanouir. A partir de cette minute solennelle, elle marche à grands pas vers la vie héroïque pour laquelle elle est faite.

Si l'on veut bien comprendre une telle impression, si pénétrante et si déchirante, il faut se rappeler ce qu'était, à cette époque, la statuaire et la peinture espagnoles, le mobilier des églises et des couvents, ce qui, de toutes parts, frappait la vue de Thérèse, comme une autre réalité, dramatique et sublime, superposée à la platitude et à la bassesse de l'habituelle existence. Elle vivait familièrement au milieu de ces figures tragiques, dolentes et consolantes. Mais il y a lieu de supposer que c'est la statuaire surtout qui l'émouvait, la statuaire polychromée, comme on l'aimait alors. Et cela est, en effet, vraisemblable, parce que cette espèce de sculpture, est plus près du réel que tous les autres arts plastiques, qu'elle s'adresse en même temps à plusieurs sens et qu'ainsi elle est plus hallucinante, plus capable de donner l'illusion complète de la présence et de la vie.

A cet égard, la sculpture espagnole est quelque chose de vraiment extraordinaire : c'est peut-être la manifestation la plus puissante et la plus révélatrice du génie national. De la seconde moitié du XVe siècle à la première du XVIIe, elle s'est maintenue à peu près à la même hauteur. Ce long règne manifeste assez sa vigueur et qu'elle s'alimentait aux sources les plus intimes de l'âme espagnole. Certes, elle ne peut se comparer au grand art idéaliste de nos imagiers de Chartres, d'Amiens, ou de Reims. Mais elle serre la réalité de plus près : elle est réaliste comme l'Espagne elle-même; et, à l'exemple de tous les vrais et grands réalistes, de sainte Thérèse elle-même, elle va jusqu'au bout de la réalité ; elle part de la plus humble, elle ne la dédaigne pas, elle s'y arrête souvent avec complaisance, et elle aboutit à la plus transcendante, où elle se meut, semble-t-il, avec la même aisance : de l'enfer jusqu'au ciel, en passant par le monde et l'homme terrestre, voilà sa démarche, et voilà son domaine. Avec une évidente prédilection, cette sculpture se sert du bois, — du bois polychromé, — parce que cette matière, qui peut être fouillée plus facilement que la pierre ou le marbre, se prête mieux à l'expression de tout ce qu'il y a de violent et de passionné dans un corps humain, de tous les paroxysmes du plaisir et de la douleur, et de ce qu'il y a enfin de plus délicat

ou de plus élevé dans les mouvements de l'âme. Elle part de la triviale réalité pour aboutir à l'extase. On peut même dire qu'elle ne se préoccupe de la forme que pour émouvoir les âmes : c'est l'esthétique catholique dans ce qu'elle a de plus orthodoxe.

Saint Jean de la Croix, qui blâme le culte exagéré des images, qui serait même, à ce sujet, beaucoup plus sévère que sainte Thérèse, le déclare en termes très nets : « On doit choisir de préférence *celles dont la représentation est la plus saisissante et porte la volonté à une dévotion plus ardente*. On doit placer ce motif en première ligne et *reléguer au second rang l'habileté du travail* et la valeur de l'ornementation. » Et c'est justement pour cela, à cause de ce souci presque exclusif de l'expression saisissante, en vue d'attendrir ou d'exalter la dévotion, que ces images ont une action si directe et si véhémente sur la sensibilité. Elles réalisent une véritable prédication par la plastique, une prédication qui use surtout du pathétique pour toucher les esprits à travers les âmes.

Comme il convient, le sujet le plus habituel de cette prédication plastique, c'est le Christ, et, dans la vie du Christ, ce qu'il y a de plus essentiel, ce qui manifeste de la façon la plus émouvante sa mission de Rédempteur : sa passion, — la passion avec tous ses acteurs et ses figurants, les juges, les bourreaux, les saintes femmes, les apôtres, les soldats et les gens du peuple. Tous sont représentés par cet art espagnol, avec un réalisme implacable qui descend quelquefois jusqu'à la bestialité. Les imagiers excellent à grouper ces personnages autour de chaque épisode du drame sacré. Chaque station du chemin de la Croix a ses figurants traditionnels : c'est ce qu'on appelle un *paso*. Sur un plateau mouvant, manœuvré par des porteurs que dissimule une tenture, les acteurs du drame, chacun avec ses traits et son costume facilement reconnaissables, s'avancent par groupes, forment une longue procession dans les rues de la ville. Ces statues de bois peint, par leur mimique parlante, leurs visages, leurs vêtements mêmes, s'apparentent à la foule des spectateurs aux types populaires qui se pressent sur tout le parcours du cortège. Ainsi, la Passion devient presque une scène actuelle : l'illusion du temps est abolie. Le mystère de la Rédemption s'accomplit sous les yeux de la multitude, et cela avec une telle intensité d'expression et une telle contagion de

pathétique, que les plus distraits sont obligés de s'arrêter, de regarder et de réfléchir.

Certainement, l'intention plus ou moins consciente, qui inspire cet art populaire, c'était d'affirmer, en face des Musulmans et des Juifs, à la fois la nécessité et la réalité de la Rédemption. Dans un pays où l'Islam et le judaïsme avaient été triomphants, où ils conservaient toujours de nombreux adeptes et où ils étaient toujours un danger, cette affirmation pouvait passer pour un moyen de défense ou de prosélytisme. La procession des *pasos* à travers les rues des villes, cette figuration si réaliste, si proche de la vie, ne faisait que proclamer ces vérités catholiques : la Rédemption n'est pas une chimère, une creuse rêverie de métaphysiciens, c'est un fait historique, *une chose qui est arrivée*. Nous en savons heure par heure tout le détail, et en voici l'exacte reproduction. Et, d'autre part, ce fait historique, ne le croyez pas vide de sens. Méditez sur lui : ni le monothéisme islamique, ni l'Ancien Testament ne suffisent pour expliquer le mystère de l'homme. Sans le Médiateur et le Rédempteur, l'homme reste dans la misère de la Chute originelle, et il est une énigme à lui-même et aux autres. Sans doute des réflexions de ce genre demeurent étrangères à la foule. Mais ce qui peut mordre sur elle, c'est la vue du supplice, l'hallucination sanglante que lui impose l'art des imagiers. Et c'est pourquoi ils insistent, avec une sorte de cruauté savante, sur toutes les phases et toutes les scènes de la Passion, depuis celle du Jardin des oliviers jusqu'à celle de la Crucifixion. Bien entendu, le thème le plus fréquemment, le plus amoureusement et le plus pieusement traité, c'est celui du Christ en croix. Multitude innombrable, les crucifix espagnols sont peut-être le plus grand acte de foi, le cri le plus éperdu d'amour que l'humanité ait jamais poussé...

Dans tous les pays du monde, depuis que le Christ est mort, on en a fait par millions et par milliards. Il y en a, pour le moins, autant que de vivants. Chaque vivant a le sien qui lui atteste sa rédemption. Si, demain, c'était le jour du Jugement, tous les crucifix épars dans l'univers pourraient se lever et témoigner contre l'humanité incroyante, en prouvant que les affirmations et les rappels du rachat et du sang versé lui ont été prodigués, renouvelés sans cesse et à profusion... Oui, il y a dans le monde, de quoi faire des forêts avec l'arbre de la Croix,

de quoi ceindre toute la planète, du nord au midi et du levant au couchant. Mais aucune autre nation dans toute la chrétienté n'a su donner à ses crucifix une expression aussi intense, ni aussi aiguë que la catholique Espagne. Il en est partout d'admirables, depuis les plus humbles chapelles romanes perdues dans quelque recoin montagneux de Cerdagne ou de Catalogne jusqu'aux triomphantes cathédrales de Séville ou de Cordoue. On en trouve à foison, et il n'est pas un seul de ces crucifix qui n'ait, avec sa valeur d'art, son individualité, sa nuance d'expression dans la douleur, le désespoir, la résignation, ou la volupté de la souffrance, l'infinie bonté, l'extase de l'amour. Un des plus extraordinaires que je connaisse, c'est le Christ de Salamanque, supérieur aux crucifix fameux de Burgos et de Valladolid. Peut-être sainte Thérèse, pendant un de ses séjours à Salamanque, s'est-elle agenouillée à ses pieds.

A gauche de la grande nef, dans une chapelle latérale, ce crucifix est suspendu au-dessus d'un autel assez ordinaire : un misérable corps de supplicié, dans toute son horreur. Le bois dont il est fait rend, en quelque sorte, plus squelettique, plus décharné le coffre de la poitrine saillant sous la peau zébrée de coups de fouets. La tête morte est comme tranchée : elle pend sous une touffe épaisse de cheveux naturels, qui tombent presque jusqu'à la ceinture, — et cette chose qui fut vivante ajoute encore à l'illusion d'un cadavre réel. Il faut se tenir tout au pied de la croix, comme une Madeleine ou un saint Jean et se renverser le cou, pour bien voir cette tête écroulée, ce visage de condamné à mort. Ce visage à la fois humain et divin, il exprime surtout le repos, — un repos, si l'on peut dire, harassé, anéanti, comme après une longue, une très longue étape de souffrance, dont on désespère de toucher le terme. Enfin ! il est arrivé au sommet de son calvaire et il expire en arrivant : il se repose dans le sacrifice suprême, la mort de la chair et des sens, la mort de l'âme elle-même, en ce qu'elle a d'individuel, de charnel et de périssable. Nul commentaire plus saisissant aux pages terribles de saint Jean de la Croix sur les affres de la Nuit obscure, la mort des sens et la mort de l'esprit...

Chef-d'œuvre insigne, ce Christ de Salamanque est un énergique stimulant de la sensibilité, de l'âme, de la pensée. Mais la vraie piété n'a pas besoin de chef-d'œuvre. La moindre

allusion à l'Aimé bouleverse l'âme blessée d'amour. Si, par un concours de circonstances naturelles et providentielles, elle se trouve, un jour, un moment, dans certaines dispositions extraordinaires, l'émotion éprouvée, loin d'être passagère, peut être le point de départ de toute une vie nouvelle.

Thérèse était certainement dans des dispositions semblables, lorsqu'elle rencontra cette image du Christ, qui déchaîna en elle une véritable tempête de repentir. Elle nous a assez dit elle-même dans quel état de trouble et d'angoisse elle se débattait alors. Prise entre le monde et Dieu, elle aspirait à s'affranchir du monde. Mais il ne faudrait pas s'exagérer ce trouble, ni ce désarroi moral. Depuis de longues années, et, on peut le dire, depuis son entrée au couvent, — il y avait bien dix-huit ou vingt ans de cela, — elle remettait sans cesse au lendemain sa conversion totale. Elle avait fini par faire de cette inquiétude et de cette lutte une sorte d'état habituel où elle se laissait aller et s'éternisait, avec, parfois, des sursauts brusques de ferveur et de pieuses résolutions. Peut-être, au moment où nous sommes, traversait-elle une de ces crises de ferveur, ou de désolation. Mais, à s'en tenir au texte de ses Confessions, il est plus vraisemblable de supposer qu'elle était alors, comme d'habitude, « fatiguée de la lutte et aspirant au repos, mais sans y pouvoir atteindre... » Pas d'exaltation : au contraire, une sorte de dépression résignée, sans grand espoir d'en sortir.

Et c'est à ce moment-là qu'elle fut touchée et que la force lui fut donnée... Un beau jour, elle entre dans son oratoire. Il semble bien, en effet, que ce soit dans son oratoire privé, que l'événement ait eu lieu. Ribera l'affirme expressément, et les termes dont elle-même se sert paraissent justifier cette interprétation... Elle entre, — et, brusquement, elle reçoit un coup en plein cœur, ce cœur douloureux et si sensible qui continuait à la torturer. Presque défaillante, elle s'arrête sur le seuil : la sainte Humanité du Seigneur, comme elle l'appelle, est là, dans cette chambre étroite, cette cellule où elle a établi son oratoire ! Était-ce un Christ à la colonne, ou un *Ecce homo* ? Peu importe : l'effet est indubitable. Elle vit un homme émerger des ténèbres, — un supplicié couvert de plaies, ruisselant de sang et de sueur. On peut s'imaginer aisément sa surprise. Elle ne savait pas qu'on y eût déposé une statue, destinée à une fête ou à une procession qui se préparait au couvent...

La première stupeur et, sans doute aussi, le premier effroi passé, Thérèse regarde et elle est saisie par le réalisme de cette sculpture, qui en fait, pour ainsi dire, une chose vivante et palpitante : le Christ saignant et douloureux subit sa passion devant elle : « *C'était Lui*, dit la sainte, Lui couvert de plaies et avec une expression si dévote qu'en le regardant, je fus toute bouleversée de le voir en cet état, tellement cette image représentait bien ce qu'Il a souffert pour nous. Je sentis si fortement le mal qui nous a valu de telles plaies qu'il me sembla que mon cœur se fendait, et je me jetai à ses pieds, en le suppliant de m'accorder une bonne fois la force de ne plus l'offenser. »

Qu'il est facile d'interpréter cette scène dans un sens équivoque et bassement physiologique! Afin de donner beau jeu aux critiques, j'ai appuyé tant que je l'ai pu sur tous les détails matériels qui auraient pu influencer une autre âme que celle de sainte Thérèse. Quant à elle, rien de tout cela ne l'a frappée. Dans ce corps de supplicié, dans cette chair saignante et nue, étalée sous ses regards, elle ne voit que le *mal*, le mal originel, la faute de l'homme, la Chute, qui a causé de telles plaies. Et, en même temps, l'*amour*, l'amour qui a consenti à un tel supplice, qui l'a accepté pour racheter les fils de l'homme déchu. Cette image n'est, pour elle, qu'un reproche vivant adressé à son ingratitude, et ensuite un prétexte à méditer sur le mystère de la Rédemption. Sans doute, en ces minutes de repentir et d'adoration, elle approfondit ce mystère comme jamais de sa vie elle ne l'avait encore fait : l'homme précipité par sa faute dans la mort des sens et de la matière, la chute sans fin et sans issue; pour contrebalancer le poids d'un monde qui se précipite de lui-même vers les ténèbres d'en bas, il a fallu quelque chose de plus puissant que le monde, une part de Dieu, le Fils même de Dieu. La Rédemption est le contrepoids de la Chute, elle fait pencher le plateau de la balance et ramène vers les hauteurs le monde vaincu. Par amour de l'homme, un Dieu en arrive à se nier lui-même. Il s'offre à la mort. Pour correspondre à un tel amour, l'homme n'aura-t-il pas le courage de se nier à son tour par la pénitence, la mortification, toutes les vertus qui sont la mort du péché?...

Thérèse médite sur ces hautes doctrines. Combien elle se sent encore loin du but, ce but vers lequel elle est en marche

depuis si longtemps! Elle contemple sa vie imparfaite, elle voit les concessions qu'elle fait au monde et combien, en somme, elle lui est encore attachée. Ces liens si forts, n'aura-t-elle pas le courage de les rompre? Hésitera-t-elle toujours à se jeter résolument dans une autre vie? Elle pleure, elle se fond en larmes. Elle demande instamment au Christ d'exaucer le vœu de toute son âme; elle demande à tous les saints, qui sont ses habituels intercesseurs, de venir à son aide et, en particulier, à sainte Madeleine, à qui elle a l'humilité de se comparer...

C'est au milieu de ces agitations de sentiment et dans ce grand trouble d'esprit qu'elle lut les *Confessions* de saint Augustin. Le livre, nous dit-elle, lui fut mis par hasard entre les mains. Elle ne l'avait pas cherché. Et elle insiste sur ce fait pour bien nous montrer que c'est Dieu qui a tout conduit... Un jour, elle tombe sur la fameuse scène du jardin, ce jardin de Milan, où Augustin, terrassé par la grâce, sentit se briser en lui les suprêmes résistances de ses passions et toute sa volonté redevenue souveraine bondir à l'appel d'une voix mystérieuse... Mais cela, c'était la propre histoire de Thérèse en ces jours de trouble. Elle se reconnaissait dans le fils de Monique, dans cette âme pénitente et encore toute chaude du péché. Quel retentissement avaient dans son cœur les phrases enflammées du rhéteur de Carthage : « Jusques à quand? Jusques à quand?... Demain! Demain? Pourquoi pas tout de suite! Tout de suite! Sans plus tarder!... » Comme ce langage était le sien! Comme c'était bien ce qu'elle pensait, ce qu'elle désirait du plus profond de son être! Mais qu'il est cruel d'avoir à se vaincre soi-même : « Oh! dit-elle, que souffre une âme de perdre la liberté qu'elle avait d'être reine et quels tourments n'endure-t-elle pas pour la reconquérir!... »

Combien de temps dura cette nouvelle « bataille »? Il semble bien qu'elle fut courte autant que décisive. Les effets de la double grâce dont Thérèse venait d'être touchée ne tardèrent point à se faire sentir. A dater de cette époque, elle se mit à faire des oraisons plus longues, à vouloir vivre, en quelque sorte, dans l'intimité du Christ : « Je commençai, dit-elle, à aimer rester plus longtemps avec Lui et à détourner mes yeux des mauvaises occasions. Sitôt que je les quittais, tout de suite je me retournais avec amour vers Sa Majesté... » Mais, ces

« occasions » elle n'arriva pas si vite à les fuir, ni à rompre toute liaison : il lui faudra un certain entraînement. Quoi qu'il en soit, une résolution héroïque vient d'être prise par elle. Coûte que coûte, cette résolution triomphera.

Elle peut paraître un peu tardive. Rappelons-nous encore qu'à cette époque Thérèse a quarante ans et que voilà dix-huit ou dix-neuf ans qu'elle a osé former pour la première fois le vœu d'être parfaite. Là-dessus on peut gloser indéfiniment. Les gens qui se piquent de tout expliquer, en psychologie, par de bonnes raisons « scientifiques », ne sont point à court d'arguments. Il serait puéril d'avoir l'air d'esquiver ces raisons, d'autant plus qu'il n'y a vraiment pas lieu de s'en émouvoir... On nous fait remarquer que cet âge de quarante ans, c'est l'âge critique pour la femme. La crise d'âme qu'elle subit ne serait que l'envers d'une crise « sexuelle » : voilà le grand mot lâché, et l'on demande pardon au lecteur d'être forcé de le prononcer en un tel sujet... Le comique de l'affaire, c'est que nombre de psychiatres affirment dogmatiquement que Thérèse était « asexuée », comme Jeanne d'Arc, nous disent-ils, qui était soustraite à la périodicité sexuelle. On se demande sur quel fondement « scientifique » peuvent reposer de telles affirmations et l'on somme ceux qui les soutiennent de produire les témoins qui y ont été voir et qui se portent garants de choses pareilles, c'est-à-dire de secrets tout intimes et à peu près inviolables. Seul, en ces matières, le témoignage de l'intéressée, à condition qu'on ait la preuve de sa véracité absolue, mérite d'être pris en considération. Mais, justement, les saintes ne peuvent être que muettes sur des matières de ce genre.

Et puis, enfin, quelle difficulté y a-t-il là? Admettons qu'il y ait à la racine de ces états d'âme quelque chose de sexuel ou de physiologique : sainte Thérèse elle-même reconnaît que, du moins au début de la vie spirituelle, les mouvements affectifs qui nous portent vers Dieu ne sont pas toujours absolument purs de toute contamination charnelle. Mais, répétons-le une fois pour toutes : l'âme humaine n'est pas double. Elle n'a pas deux façons d'éprouver l'amour, elle n'a pas deux langages pour l'exprimer. Dieu est aimé du même cœur que sa créature. Il est aimé par l'individu tout entier, corps et âme. Ce qui fait la différence entre l'amour humain et l'amour divin, c'est l'objet auquel l'un et l'autre s'adressent, — et cette

fin ou bien change radicalement, ou bien commande la nature des sentiments qu'elle provoque. Une façon infaillible, pour le croyant, non pas même de faire évanouir immédiatement un état mystique, mais d'arrêter la prière sur ses lèvres, c'est d'y mêler une pensée luxurieuse ou sensuelle. Ce sont deux états essentiellement incompatibles. L'un est la négation de l'autre. Et pourtant il est non moins certain que l'un attire l'autre, — que celui-ci est, en quelque sorte, la rançon de celui-là. D'où les combats des saints contre la chair.

Ne faisons pas mystère de le reconnaître : sainte Thérèse a aimé de tout son cœur la « sainte Humanité » du Christ. Mais si, un seul instant, une pensée charnelle s'était glissée dans son amoureuse contemplation, celle-ci eût été détruite sur-le-champ. Écoutons-la plutôt nous dire elle-même ce que fut cet amour : « Pour ce qui est des choses du ciel, ou des sujets élevés, mon entendement, dit-elle, était si grossier, que jamais, au grand jamais, je ne pus me les représenter par images. J'étais si peu capable de me figurer les choses par l'entendement que, si je ne les voyais pas de mes yeux, mon imagination ne me servait à rien, bien différente en cela d'autres personnes qui peuvent se faire des représentations où elles se recueillent. Pour moi, tout ce que je pouvais faire, *c'était de penser au Christ en tant qu'homme. Mais le fait est que je n'ai jamais pu me le représenter* : en vain, je lisais sur sa beauté ou voyais ses images, j'étais comme un aveugle dans l'obscurité, qui a beau parler avec une personne et voir qu'il est avec cette personne, parce qu'il sait certainement qu'elle est là, — oui, je dis qu'il comprend et qu'il croit qu'elle est là, — mais il ne la voit pas. C'est ce qui m'arrivait quand je pensais à Notre-Seigneur... »

Ainsi donc, nulle trace de délectation morose dans cette évocation de la sainte Humanité : *elle ne La voit pas*, ni des yeux du corps, ni des yeux de l'imagination. Ce n'est pour elle qu'une idée qui sert de support à la méditation et qui, bientôt, se transformera dans le sentiment vif d'une Présence spirituelle.

L'absolue pureté d'âme de Thérèse, pendant toute cette crise, ne saurait faire l'ombre d'un doute. Elle nous en a parlé dans des termes d'une telle chasteté que, pas un seul instant, le soupçon n'effleure l'esprit d'un lecteur de bonne foi. Il faut la maladresse de certains traducteurs pour autoriser ces soup-

çons et fournir ainsi des armes à l'adversaire : le texte original dément toutes ces vilaines fantaisies d'interprétation. On a beau tourner et retourner ces phrases brûlantes d'amour et de foi et, tout ensemble, d'une sincérité magnifique, on ne trouve, en fin de compte, que la nature angélique la plus extraordinaire, — vrai miracle de pureté. Thérèse nous révèle, dans tout son éclat fulgurant, la splendeur de la vierge. Mais, pour les esprits grossiers qui ne peuvent pas comprendre qu'elle est une des conditions des hauts états surnaturels, la virginité n'est qu'une forme de l'impuissance. Ils ne voient pas la noblesse et la grandeur, — le signe d'élection, — qu'il y a, dans certains cas presque miraculeux, à être affranchi d'une loi qui courbe vers la terre les hommes avec les bêtes.

L'instinct sexuel! Il s'agit bien de cela avec une sainte Thérèse! Ce qui fait son tourment, dans la crise qui nous occupe, c'est la difficile conquête du Bien unique, du seul Vrai et du seul Aimable. Il n'est pas question, avec cette réaliste, d'idées métaphysiques ou théologiques, de froids concepts intellectuels. Il s'agit de toucher la Vérité, d'entrer en contact avec elle. Quelle chose pâle et morte qu'une idée au regard de l'émotion ou du sentiment qui nous met en possession du réel! Et combien le cœur est plus divinateur que l'intelligence! Pour parvenir à cette possession de la Réalité unique, qui est l'unique Amour, il faut se donner tout entier à cet amour, renoncer absolument à celui des créatures, bien plus : nier ce monde sensible et intelligible, avec « ses infinis qui nous étreignent de toutes parts », — oser faire ce saut dans l'inconnu, abandonner des jouissances immédiates et certaines, quoique toujours incomplètes et toujours mêlées de souffrance, pour un bonheur lointain dont la foi, seule, nous est garant. Mais, même quand on a la certitude entière de ne pas se tromper, quel héroïsme suppose un tel arrachement et un tel retournement, — l'audace d'une telle négation! C'est proprement la sainteté.

Cette audace, Thérèse commence à la sentir en elle. Elle se sent forte et pleine de confiance, parce qu'elle a déjà le pressentiment de la gloire à laquelle elle est appelée. Il faut être soulevée par ce pressentiment pour concevoir une pareille audace. Elle en a nettement conscience : « Avec une nature comme la nôtre, écrit-elle, *il nous est impossible, selon moi,*

d'avoir le courage des grandes choses, si nous ne comprenons pas que nous sommes favorisés de Dieu. Car nous sommes si misérables, si inclinés vers les choses de la terre que nous ne pourrions pas détester réellement tout le terrestre et nous en détacher, si nous ne comprenions que nous avons quelque prise des choses de là-Haut... » Mais cette ambition n'est-elle pas entachée d'orgueil? Non, dit Thérèse, car l'humilité en est le fondement : « La bannière de l'humilité doit toujours marcher au-devant de nous, afin de nous faire comprendre que les forces ne viendront pas de notre fond. Toutefois, nous devons avoir une idée juste de cette humilité... » Et plus loin : « Dieu demande et aime des âmes courageuses, pourvu qu'elles soient humbles et ne se confient nullement en elles-mêmes. »

Dans ces dispositions, — avec le courage des grandes choses, — elle va reprendre plus ardemment que jamais sa chasse au bonheur, elle va tenter d'*expérimenter Dieu.*

Quelle folie, semble-t-il! Est-ce que cela n'est pas hors de toute proportion avec la faiblesse humaine?... Thérèse a si bien le sentiment de ces objections, qu'elle commence par marquer de la façon la plus précise ce qui est au pouvoir de l'homme livré à ses seules forces. Et, d'abord, la prière, — la prière vocale. Puis l'oraison mentale, qui repose sur la méditation. Thérèse, — elle nous en a avertis, — a beaucoup de peine à méditer. Néanmoins, elle s'y applique. Pour fixer son attention, trop souvent volage, elle prend un livre. Elle se recueille dans sa lecture et elle essaie de méditer sur ce qu'elle vient de lire : « Ce qui me servait aussi, dit-elle, et me profitait également, c'était de voir la campagne, ou bien des eaux, des fleurs. En ces choses, je retrouvais le souvenir du Créateur : je veux dire qu'elles m'éveillaient, m'absorbaient, me servaient de livre, et cela au milieu de mes ingratitudes et de mes péchés... » Mais son grand sujet de méditation, c'est la vie et la passion du Christ : « Disons, par exemple, la station de Notre Seigneur attaché à la colonne. L'entendement s'en va chercher les causes qui sont à entendre ici, et les grandes douleurs et peines que Sa Majesté éprouvait en cet abandon, et beaucoup d'autres choses que l'entendement, s'il est actif, ou s'il a des lettres, pourra déduire de là. Voilà le mode d'oraison pour tous, pour commencer, continuer et finir, chemin excellent et sûr,

jusqu'à ce que le Seigneur les conduise à d'autres choses surnaturelles. Je dis tous, parce qu'il y a beaucoup d'âmes qui profitent plus dans d'autres méditations que dans celle de la Sacrée Passion. De même qu'il y a plus d'une demeure dans le ciel, il y a aussi plus d'un chemin. Quelques personnes trouvent leur profit à se considérer en enfer, d'autres, au ciel. Il y en a qui s'affligent de penser à l'enfer et d'autres à la mort. Quelques-unes, *si elles ont le cœur tendre*, se fatiguent beaucoup de penser toujours à la Passion : elles se plaisent et profitent grandement à considérer la puissance et la grandeur de Dieu dans les créatures, l'amour qu'il a eu pour nous et qui est sensible en toutes choses. Enfin, c'est une manière admirable de procéder que de ne jamais abandonner pour longtemps la Passion et la vie du Christ, d'où nous vient et d'où nous est venu tout notre bien... »

Voilà donc la méthode de Thérèse dans cet exercice de l'oraison. Bien qu'elle vise à donner une règle générale pour toutes les âmes, son caractère personnel et ses préférences y sont facilement discernables. On y devine son peu de goût pour les considérations et les dissertations abstraites. Elle ne raisonne pas, elle voit, elle contemple. Elle se réjouit du spectacle de la création, où elle retrouve le Créateur. Elle admire les beaux paysages, les eaux courantes, les fleurs. Elle s'afflige de méditer sur l'enfer ou sur la mort. En général, elle préfère les sujets et les mystères joyeux. Et, comme elle a aussi « le cœur tendre », elle aime mieux considérer Notre Seigneur en gloire que dans les affres de sa passion... Tous ces exercices sont à la portée de chacun. Voilà ce que chacun peut faire pour se mettre en état de mériter les grâces d'oraison. Mais Dieu seul peut nous les donner. Toute notre volonté, tous nos efforts les plus persévérants, continués pendant des années entières, pendant toute une vie, ne servent à rien. Il y a, dit la sainte, des âmes qui ne peuvent dépasser ce premier degré de l'oraison. C'est quelquefois la maladie, une certaine débilité physique ou, enfin, la fatigue qui en sont la cause. Dans ce cas, il ne faut pas s'obstiner : plus on veut forcer sa nature, plus le mal s'aggrave et se prolonge. D'ailleurs, on peut faire son salut autrement que par l'oraison : « Il est des œuvres de charité et des lectures à quoi l'on peut s'occuper. Si même on n'est pas capable de cela, qu'on serve son corps pour l'amour de Dieu, afin que le corps, à son tour, puisse

servir l'âme. Qu'on se récrée par de saintes conversations, ou qu'on s'en aille à la campagne, selon les conseils du confesseur... *En quelque état que l'on soit, on peut servir Dieu.* »

Thérèse sait très bien que ces conseils, désormais, ne la concernent plus. Elle sait qu'elle peut et qu'elle doit, avec l'aide de Dieu, aller beaucoup plus loin. Elle s'y achemine intrépidement, et les grâces espérées ne se font pas trop longtemps attendre. Certes, ce grand changement ne se produit pas tout d'un coup. La transition est si douce qu'elle est presque insensible et que, tout d'abord, Thérèse n'en a pas conscience. Elle-même nous a avoué qu'au début de sa vie monastique, pendant son second séjour à Castellanos de la Cañada, Dieu l'avait favorisée de l'oraison de quiétude et même de celle d'union, — il est vrai pendant un temps très court, l'espace d'un *Ave Maria*. Mais, dit-elle, « je ne comprenais ni la nature, ni le prix de telles faveurs ». Et, plus loin, elle remarque fort justement, que le tout n'est pas d'obtenir des grâces : « Connaître la nature du don reçu en est une seconde. Enfin, c'en est une troisième que de pouvoir l'expliquer et en donner l'intelligence. » A présent, elle a ce don de l'intelligence. Elle analyse avec une grande finesse ce qui se passe en elle ; elle indique de la façon la plus délicate et la plus subtile les intermédiaires, souvent un peu voilés, qui séparent les ordinaires états d'oraison des états surnaturels.

D'abord, un certain sentiment de présence : « Quelquefois, au milieu d'une lecture, il me venait, à l'improviste, un sentiment de la présence de Dieu, de telle façon que je ne pouvais absolument pas douter qu'Il était en moi, et moi tout entière abîmée en Lui... » C'est quelque chose de plus que l'ordinaire sentiment de la présence de Dieu que n'importe quelle âme pieuse peut avoir, en se recueillant. Thérèse précise ce degré supérieur : « Ce n'était point, dit-elle, une manière de vision. C'est, je crois, ce qu'on appelle théologie mystique. Elle suspend l'âme de telle sorte qu'elle semble être tout entière hors d'elle-même. La volonté aime, la mémoire me paraît perdue, l'entendement n'agit point. Néanmoins, il ne se perd pas. Je le répète, il n'agit point, mais il est comme épouvanté de l'énormité de ce qu'il perçoit, parce que Dieu veut lui faire entendre qu'il n'entend rien de ce que Sa Majesté lui représente... »

Cette vision, d'un caractère plus particulièrement intellectuel, avait été précédée d'un état plus particulièrement

affectif : une certaine tendresse, qui, « en partie, ajoute la sainte, peut se procurer par nos seuls efforts. On médite sur les souffrances du Christ ou les magnificences de la création... Si, à ces considérations, se joint, dit-elle, un peu d'amour, l'âme s'épanouit, le cœur s'attendrit et les larmes viennent. » Mais ce ne sont là que les prémices de faveurs beaucoup plus hautes.

Après ce long acheminement, il se produit un saut brusque de l'âme dans le surnaturel. Un jour, Thérèse, dans une exaltation de tout son être, en eut la claire révélation et la pleine intelligence. D'abord, elle sent qu'elle « touche quelque chose de surnaturel, parce que, quelque diligence qu'elle fasse, elle ne pourrait en aucune manière y arriver par elle-même ». C'est un sentiment de joie dans un sentiment de quiétude inexprimable : « l'âme voit clairement qu'*un seul instant de cette joie ne peut venir d'ici-bas*, et que ni richesses, ni puissance, ni honneurs, ni plaisirs ne sauraient lui donner, l'espace d'un clin d'œil, un contentement comme celui-là, parce que celui-là est vrai, parce que c'est un contentement qui, de toute évidence, nous contente... » Celui-là est pur. Ceux d'ici-bas ne sont jamais sans mélange. Tandis que l'âme goûte les délices de cette joie inconnue et surnaturelle, « ses puissances se recueillent en elle-même pour jouir de cette joie avec plus de plaisir. *Mais elles ne s'anéantissent pas, elles ne s'endorment pas*. La volonté seule est occupée, de telle manière que, sans savoir comment elle devient captive, elle se borne à donner son consentement pour que Dieu l'emprisonne, comme quelqu'un qui sait bien qu'elle n'est prisonnière que de Celui qui l'aime... Les autres puissances aident la volonté à se rendre capable de jouir d'un si grand bien. » Quelquefois, cependant, elles sont rebelles : l'entendement et la mémoire peuvent s'agiter et se laisser distraire. Alors, que la volonté ne s'efforce pas de les ramener, qu'elle reste unie à Dieu : « qu'elle continue à jouir de ses délices intérieures ! Qu'elle se tienne recueillie comme une sage abeille ! Car si, au lieu d'entrer dans la ruche, les abeilles s'en allaient toutes à la chasse les unes des autres, comment le miel se ferait-il ?... » Néanmoins, la volonté, même en proie aux délices surnaturelles, ne reste pas inactive : « tout en demeurant unie à Dieu, sans rien perdre de son repos ni de son apaisement, elle arrive peu à peu à amener au recueillement l'entendement et la mémoire. »

Tel est ce premier degré de la vie mystique, que sainte Thérèse, avec ses devanciers, appelle l'oraison de quiétude.

Par des transitions plus ou moins conscientes, elle va s'acheminer vers l'état le plus haut, qui est celui d'union. Avant ce dernier, il en est un qui semble l'avoir particulièrement retenue et dont la jouissance lui a laissé une véritable ivresse : c'est ce qu'elle appelle *le sommeil des puissances*. « Sans se perdre complètement, dit la sainte, elles n'entendent pas comment elles agissent. Le goût, la suavité et la délectation sont supérieurs à ce qu'on a éprouvé jusque-là. Le gosier rafraîchi par l'eau de la grâce, l'âme, qui ne sait comment avancer ou reculer, voudrait jouir de cet excès de gloire. Elle est comme un mourant, qui tient déjà le cierge dans sa main et qui est sur le point d'entrer dans la mort où il aspire. Elle jouit de cette agonie avec des délices qui ne se peuvent exprimer : pour moi, ce n'est pas autre chose qu'une mort à tout ce qui est du monde et la jouissance de Dieu. Je ne trouve pas d'autres paroles pour le dire, je ne sais comment l'expliquer. L'âme, alors, ne sait que faire, parce qu'elle ne sait si elle parle ou si elle se tait, si elle pleure ou si elle rit. C'est un glorieux délire, une céleste folie, où l'on apprend la vraie sagesse, et c'est, pour l'âme, la plus délectable de toutes les jouissances. »

Cette jouissance met l'âme dans un état d'exaltation extraordinaire. Sainte Thérèse, faisant allusion à elle-même, ajoute : « Je connais une personne qui, sans être poète, improvisait des couplets pleins de sentiment, pour bien exprimer sa peine. Son esprit n'y avait aucune part, mais, pour mieux jouir de la gloire que lui donnait une peine si savoureuse, elle s'en plaignait à son Dieu. Tout son corps et toute son âme, elle aurait voulu les voir éclater en morceaux, pour manifester la jouissance que cette peine lui faisait éprouver. »

C'est dans un moment d'exaltation semblable qu'elle composa son immortel cantique :

Je vis, sans vivre en moi,
Et j'attends une vie si haute
Que je meurs de ne pas mourir !...

Cette divine union
De l'amour avec lequel je vis
Fait Dieu mon esclave

Et libre mon cœur.
Mais cela cause en moi une telle douleur
De voir Dieu mon prisonnier,
Que je meurs de ne pas mourir...

Rien de comparable ici à ce que l'on nous a décrit sous le nom d'états d'hypnose. S'il y a une certaine passivité de l'âme, chez l'orante, cette passivité s'accompagne d'abord d'une conscience hyperaiguë de la jouissance et ensuite d'un certain mode d'activité, qui ne trouve sa forme et son expression que dans des poèmes d'un caractère étrange et tout éblouissants de fulgurations mystiques. L'aboutissement suprême, c'est un désir incoercible de prosélytisme et d'apostolat. L'oraison de quiétude conduit à une activité héroïque, qui ne recule même pas devant le martyre. Dans ces moments-là, dit sainte Thérèse, « devant quels tourments pourrait-on mettre une âme que celle-ci ne trouve délicieux de les souffrir pour son Seigneur ? »

Et c'est ainsi que, peu à peu, cette âme arrive à l'union tant désirée. Cette grâce suprême n'est pas un coup d'État, une sorte de révélation qui bouleverse toute l'âme. Le don, qui dépend de Dieu seul, en est imprévisible, mais cependant certain pour l'âme prédestinée. Elle reçoit comme une largesse magnifique, mais depuis longtemps promise et qu'elle attend tous les jours. Elle parle de cette chose accablante pour la pensée de l'homme, — l'union immédiate avec Dieu, — sur un ton si paisible qu'on croirait vraiment qu'il s'agit de ce qu'il y a de plus simple et plus naturel au monde : « L'union, comme on le sait, dit cette humble servante du Seigneur, c'est l'état de deux choses qui, auparavant séparées, n'en font plus qu'une. » Mais tout de suite, le sentiment de l'énormité d'un pareil fait s'impose à son esprit et l'écrase. Alors elle ne sait plus, dans son trouble, que se répandre en protestations d'humilité et en actions de grâces sans fin... Et puis, bientôt, la raison raisonnante revient à la rescousse dans cet esprit si ferme et si lucide, et elle s'analyse avec une clairvoyance et une précision merveilleuses : « L'âme, dit-elle, se sent avec un très vif et très suave plaisir, défaillir presque complètement. C'est une espèce d'évanouissement qui lui enlève la respiration et toutes les forces corporelles : de sorte qu'elle ne peut remuer les mains qu'avec

beaucoup de peine. Ses yeux se ferment sans qu'elle le veuille, ou, si elle les ouvre, elle ne voit pour ainsi dire rien. Si elle lit, elle ne parvient pas à prononcer une lettre, ni même à la déchiffrer. Elle voit bien que c'est une lettre, mais, comme l'entendement ne l'aide pas, elle est incapable de la lire, malgré ses efforts. Elle perçoit, mais elle ne comprend pas les paroles. Ainsi, elle ne reçoit aucun service de ses sens : elle trouve plutôt en eux un obstacle qui l'empêche de jouir pleinement de son bonheur... Toutes les forces extérieures l'abandonnent : sentant par là croître les siennes, elle peut mieux jouir de sa gloire. Quant au plaisir qu'elle éprouve au dehors, il est grand et bien connu... »

Tandis que le corps et les sens sont ainsi anéantis, que se passe-t-il au dedans de l'âme ?... Ses puissances sont suspendues, mais pas complètement, ni pendant toute l'oraison. Elles passent par des alternatives de réveil et d'assoupissement. Cela veut dire que ni la mémoire, ni l'entendement, ni la volonté ne fonctionnent comme d'habitude. Ces facultés ont un nouveau mode d'activité incompréhensible pour la raison : « elles se suspendent de telle manière que l'on ne peut absolument pas comprendre leur action (*lo que obran*). » Il est donc tout à fait inexact de soutenir, comme le font certains psychiatres, que, parvenu à ces états extrêmes, le sujet sombre dans l'inconscience. Les sens eux-mêmes fonctionnent, mais d'une façon anormale, — puisqu'ils perçoivent des formes et des sons, qu'ils ne comprennent plus. La conscience, bien loin d'être abolie, reçoit une illumination ineffable. L'âme *sent*... Que sent-elle ? Sainte Thérèse nous dit que, plus tard, elle obtint du Christ cette révélation sur l'état de l'âme en ces moments : « Elle se défait toute, ma fille, pour s'enfoncer davantage en moi. Ce n'est plus elle qui vit, c'est Moi. Comme elle ne peut comprendre ce qu'elle entend, c'est ne pas entendre, *tout en entendant.* » Ainsi l'âme entend, elle perçoit. Elle perçoit la présence de Dieu en elle, son union avec Lui : « ceux, ajoute la sainte, que Dieu a élevés à cet état auront seuls quelque intelligence de ce langage. »

Le Seigneur lui dit que « l'âme, tout en entendant, n'entend pas ». C'est-à-dire qu'elle ne comprend pas. Et Thérèse, par excès de sincérité, déclare : « Pour moi, elle n'entend pas : *il me le semble du moins, parce qu'elle ne s'entend pas.* » Mais

elle sent bien que c'est le Seigneur qui a raison : l'âme entend qu'elle est unie à Dieu : « il en reste, dit-elle, une certitude telle que, d'aucune manière, on ne peut cesser d'y croire. »

Ainsi, elle nous conduit jusqu'au seuil de l'ineffable. Comment s'étonner qu'elle balbutie à vouloir seulement nous en suggérer le sentiment?... « Il est impossible, dit son plus filial disciple, saint Jean de la Croix, il est impossible d'exprimer par des paroles les délices inouïes que l'on ressent dans cet attouchement divin... Il n'y a pas de mot, qui puisse expliquer ou désigner clairement des choses divines aussi sublimes que celles dont ces âmes saintes font l'expérience. Et le seul langage qui leur convienne, quand on a le bonheur de les recevoir, c'est de les comprendre pour soi-même, de les sentir, de les savourer et de se taire. »

Mais cet ineffable ne déguise-t-il pas un pur rien?... A quoi l'ascète s'empresse de répondre : « Gardez-vous d'agir comme une foule d'ignorants, dont les pensées, quand ils s'occupent de Dieu, sont si indignes de Lui et si loin du vrai. Ils s'imaginent qu'Il est d'autant plus éloigné et plus caché qu'ils peuvent moins Le sentir, Le comprendre, ou Le goûter, tandis que c'est en sens inverse que se trouve la vérité, *puisque moins on Le comprend, plus on s'approche de Lui.* Le roi prophète ne dit-il pas : « Il a placé sa retraite dans les ténèbres »? S'il en est ainsi, nous devons nécessairement, en approchant de Lui, ressentir l'impression que les ténèbres causent à la faiblesse de nos yeux. » Cependant ces ténèbres ne sont qu'une métaphore pour exprimer l'impuissance de notre raison éblouie de clarté. Sainte Thérèse ne cesse d'insister sur les lumières surnaturelles qu'elle puise dans l'oraison et, en particulier, dans l'oraison unitive, sur l'accroissement d'intelligence, comme d'activité, qui en résulte pour elle.

Dans ce lent travail de purification et d'illumination progressives, qui aboutit à l'union, — quoique, néanmoins, Dieu se plaise quelquefois à en accorder la grâce de la façon la plus soudaine et la plus rapide, — non seulement une sensibilité et une intelligence spéciales sont nécessaires pour éprouver et pour comprendre des états singuliers et extraordinaires, mais aussi un esprit critique toujours en éveil pour démêler l'illusion de la réalité et pour distinguer des réalités et des nuances d'une subtilité et d'une délicatesse désespérantes. Ce n'est pas

une fois, c'est cent fois que le mystique doit s'y reprendre pour oser affirmer un fait. Aussi, dans les pages de son autobiographie, quand sainte Thérèse est arrivée aux grâces d'oraison qu'elle a obtenues, elle abandonne la marche historique de son récit. Ce n'est pas tel fait étrange et nouveau qu'elle nous raconte, — c'est toute une série d'expérimentations, c'est vingt ans d'expérience mystique qu'elle condense en quelques chapitres. Mais elle a eu beau comparer une expérience à une autre, se défier de telles manifestations, n'affirmer celles-ci que sous toutes réserves, entourer celles-là de toute espèce de restrictions, — il est un point sur lequel elle n'a jamais varié : le caractère surnaturel de ces grâces. Aussi croit-elle pouvoir écrire, en commençant le récit de sa vie nouvelle : « Celle qui s'ouvre par ces états d'oraison que je viens d'exposer, est, je puis le dire, la vie de Dieu en moi. »

LA LUTTE SUPRÊME

Des lecteurs frivoles pourraient intituler ce chapitre : « De l'incommodité d'être une sainte. » A en juger superficiellement, il est certain que les faveurs nouvelles dont Thérèse était l'objet furent tout de suite contrebalancées par une foule de désagréments. Comme on dit, elle dut les payer cher. Son grand désir de perfection excitait les moqueries de son entourage : elle voulait, prétendaient les autres religieuses, passer pour une sainte, elle qui paraissait encore si éloignée de la perfection telle qu'on la conçoit dans les couvents. Elle avait très probablement, dès cette époque, des commencements d'extases. En tout cas, la pratique de l'oraison déterminait en elle des troubles physiques qui n'échappaient pas à ses compagnes et dont elle-même nous avoue qu'elle était honteuse. Ces défaillances étaient traitées de vaines simagrées, peut-être de comédies sacrilèges. D'autre part, ses confesseurs, à qui elle ne célait rien de ce qu'elle éprouvait, s'épouvantaient de son exaltation et surtout de la disproportion qu'il y avait, prétendaient-ils, entre les faveurs reçues et la médiocre vertu de leur pénitente. Si ces faveurs étaient vraies, celle qui les recevait devait être parfaite. Or Thérèse ne l'était point, et alors il y avait tout lieu de craindre que ces faveurs ne fussent purement imaginaires, ou, ce qui était pire, un artifice du démon. Ainsi,

de tous côtés, on sommait Thérèse d'être parfaite, si elle voulait faire prendre au sérieux les grâces qu'elle osait avouer.

On comprend dès lors que cela finit par devenir pour elle un véritable tourment. La sainteté n'était plus seulement une incommodité, mais un supplice de tous les instants. On suspectait sa sincérité, et cette idée seule était une torture pour l'âme de Thérèse. Et qu'on ne croie pas que je force ici les termes. Elle nous le dit expressément : « *L'âme que Dieu expose ainsi aux regards doit se préparer à être martyre du monde*. Et si, de son propre choix, elle ne meurt à tout ce qui est de lui, le monde saura bien la faire mourir. A mes yeux, l'unique mérite du monde, c'est de ne pouvoir souffrir les moindres imperfections dans les gens de bien et de les contraindre par leurs murmures à devenir meilleurs. Je dis qu'il faut plus de courage, quand on n'est pas parfait, pour s'engager dans le chemin de la perfection, que pour subir un martyre immédiat... A entendre les gens du monde, l'aspirant à la perfection ne devrait plus manger, ni dormir, ni même respirer comme les autres. Plus ils estiment ces âmes, plus ils oublient qu'elles sont toujours unies à un corps et forcément assujetties à ses misères, tant qu'elles vivent sur cette terre, *que, d'ailleurs, elles dominent de si haut*. Il faut donc à celles-ci, comme je le disais, un grand courage... »

Mais il y a pis que d'exciter la méfiance ou le blâme du monde : c'est d'en arriver à se défier de soi-même. Et c'est la grande épreuve que la Sainte eut à subir dès qu'elle obtint les grâces d'oraison. Les soupçons de ses confesseurs joints aux scrupules de sa propre conscience finirent par la jeter dans un trouble affreux : « Comme, en ce temps-là, dit-elle, des femmes avaient été victimes de grandes illusions et de tromperies ourdies par le démon, je commençai à craindre, d'autant plus grandes étaient les délices et la suavité que j'éprouvais, et, très souvent, sans pouvoir m'y soustraire. D'autre part, je constatais en moi la plus grande certitude que c'était Dieu, spécialement quand j'étais en oraison, et je voyais que je sortais de là meilleure et plus forte. Mais m'arrivait-il de détourner un peu mon esprit, je retombais dans les craintes... » Elle savait, en effet, par expérience, que l'action satanique revêt les formes les plus spécieuses, — qu'elle excelle à imiter et à déformer l'œuvre de Dieu. Il ne se produit pas une idée élevée et salu-

taire, un type éminent de sainteté qui ne provoque immédiatement sa caricature, de sorte que les esprits superficiels ou grossiers confondent perpétuellement l'original et la contrefaçon grotesque et maléfique. Il n'est pas une bonne pensée, pas un bon mouvement qui ne tende à se dépraver par l'exagération ou par une déviation insensible et perfide. Ce qui paraît surtout avoir tourmenté Thérèse, en ce moment, c'est qu'elle goûtait une grande joie dans l'oraison de quiétude, laquelle entraîne la suspension momentanée de l'entendement : cela l'amenait peu à peu à négliger la méditation, puisqu'elle éprouvait de telles délices à ne pas exercer son esprit. Mais alors, n'était-ce point un piège du démon pour l'empêcher de méditer sur la Rédemption et par conséquent sur la Passion du Christ ?... »

En proie à ces inquiétudes, elle résolut de changer de confesseur. Elle voyait bien que ses confesseurs habituels ne comprenaient rien à son trouble. Il faut avouer, d'ailleurs, qu'elle ne devait pas être une pénitente très commode. Non seulement elle effrayait et scandalisait ses malheureux directeurs spirituels par l'étrangeté de ses révélations, mais elle les soumettait à une gymnastique harassante pour essayer seulement de la suivre dans ses subtilités ou ses sublimités de pensée et de sentiment. Elle les obligeait à repasser leurs cours ou leurs auteurs, à consulter des traités spéciaux pour s'éclairer sur les cas extraordidaires qu'elle leur soumettait. Ribera nous raconte qu'un jour, à Salamanque, le Père Balthasar Alvarez, le confesseur préféré de la Sainte, lui montrant une pile de livres spirituels, lui aurait dit : « Tous ces livres-là, j'ai dû les lire pour pouvoir comprendre la mère Thérèse de Jésus ! »

Ayant donc usé sans grand profit, du moins immédiat, un nombre considérable de directeurs de conscience, elle conçut le projet de s'adresser aux religieux de la Compagnie de Jésus, qui était alors dans tout son prestige de nouveauté. Ces Pères venaient justement de fonder, à Avila, une maison d'éducation, qui prit le nom de Collège de Saint-Gil et qui était dirigé par le Père Jean de Padranos et par le Père Ferdinand Alvarez del Aguila : « Sans connaître aucun de ces religieux, dit Thérèse, je leur étais très affectionnée, par cela seul que je savais leur genre de vie et d'oraison. Mais je ne me trouvais pas digne de leur parler, ni assez forte pour leur obéir : ce qui me faisait

craindre davantage. Car traiter avec eux et être ce que j'étais me semblait quelque chose de bien ardu... » Pure coquetterie d'humilité, si l'on ose dire! Car, au fond, Thérèse sentait en elle le même esprit qui animait la Compagnie à ses débuts. Elle devinait dans les fils spirituels d'Ignace de Loyola, non pas précisément ses vrais directeurs de conscience, mais ceux qui achèveraient l'œuvre de sa réforme intérieure, qui la feraient naître véritablement à sa vie nouvelle. C'est pourquoi, lorsqu'elle se rappelle ses premières relations avec eux, elle s'écrie, pleine de reconnaissance : « C'est la Compagnie qui m'a élevée et qui m'a donné l'être. »

Pour l'instant, elle se tient à l'écart. Peut-être, ayant déjà une petite célébrité locale, au moins dans le monde dévot d'Avila, attend-elle que les Pères fassent le premier pas. La grande raison qu'elle avoue et qui semble bien avoir été déterminante, c'est la conviction de son indignité. Dès cette époque elle commence à passer pour une sainte, — et elle va être obligée de révéler à un confesseur jésuite, — un de ces jeunes religieux si austères et si savants, — les imperfections de sa conduite : car, dit-elle, « j'avais toujours certaines affections pour des choses qui, bien que n'étant pas mauvaises en soi, suffisaient pour tout détruire ».

Cette perspective l'épouvante. Alors, afin d'en finir avec ses hésitations, elle prend un moyen terme. Elle se décide à s'adresser à un prêtre qui avait, dans Avila, une grande réputation de piété et de vertu : c'était maître Gaspar Daza, qui exerçait, en effet, une réelle influence par ses œuvres de charité et d'évangélisation. Cet homme rigide et, semble-t-il, quelque peu méfiant et soupçonneux, commença par traiter fort rudement cette carmélite mécontente de ses confesseurs. Il trouvait sans doute qu'elle faisait un peu trop parler d'elle. Arriva-t-il jamais à la bien comprendre? Ce qu'il y a de sûr, c'est que, après l'avoir rudoyée, après l'avoir fait souffrir fort cruellement, il devint par la suite un de ses plus chauds partisans et même un de ses disciples les plus fidèles.

Thérèse s'adressa donc à lui par l'intermédiaire d'un ami commun, qui était aussi un allié de sa famille, un gentilhomme avilais, qu'elle appelle « ce saint cavalier », — François de Salcedo, personnage d'une éminente vertu et d'une vie exemplaire. Gaspar Daza, sollicité par lui d'être le directeur de

Thérèse, refusa nettement, alléguant ses nombreuses occupations. En réalité, il redoutait beaucoup une telle pénitente. Mais il ne put se dérober à un entretien qu'elle lui fit demander par François de Salcedo. Maître Daza, l'ayant écoutée, tomba dans la même méprise que les confesseurs de la Sainte. Étonné des grâces qu'elle recevait dans l'oraison, il lui supposa une vertu très supérieure à celle qu'elle possédait alors. Et, là-dessus, il la somma tout d'un coup de mener une vie parfaite, d'éviter les plus légères offenses à Dieu. Mais, dit Thérèse, « si j'étais en avance par les grâces divines, j'étais tout à fait au début par les vertus et la mortification... » C'était lui demander beaucoup plus qu'elle ne pouvait donner et surtout vouloir accomplir immédiatement une réforme qui exigeait beaucoup de temps et d'efforts. Cette méthode expéditive et quelque peu brutale désespéra Thérèse.

Dans son désarroi et son abandon, elle se retourna, avec une vague confiance, vers François de Salcedo, ce « saint cavalier », ce hidalgo si homme de bien. Celui-ci consentit à s'occuper d'elle, à lui enseigner petit à petit ces vertus de mortification auxquelles un Gaspar Daza, en rude manieur de consciences, voulait la plier sur-le-champ. Ils eurent, au parloir du couvent, un certain nombre d'entretiens, auxquels Thérèse prit grand plaisir, à tel point que, les jours où elle ne recevait pas sa visite, elle en était peinée. Dans son avidité de trouver quelque secours spirituel, elle se raccrochait à toutes les branches de salut qui s'offraient. Elle désirait aussi avoir auprès d'elle des amis : ç'a été la grande préoccupation de sa vie. On comprendra bientôt comment et pourquoi. Quoi qu'il en soit, elle s'affectionnait déjà à François de Salcedo : « Je commençai, dit-elle, à avoir pour lui si grand amour qu'il n'y avait pas pour moi de plus grand délassement que les jours où je le voyais, *encore qu'ils fussent rares.* »

Comme tous ceux à qui Thérèse ouvrait son âme, François de Salcedo fut d'avis que les grâces qu'elle recevait s'accordaient mal avec une vie sinon frivole, du moins pleine de légers manquements. N'y avait-il pas là quelque artifice du démon?... Et, pour s'en éclaircir, il l'interrogea minutieusement sur ce qu'elle éprouvait dans l'oraison. Thérèse fut incapable de le lui définir avec précision. Alors, dit-elle, « je lus des livres, dans l'espoir qu'ils m'aideraient à m'expliquer sur mon

oraison ». C'est ainsi qu'ayant mis la main sur un ouvrage mystique, *le Chemin de la montagne*, par un franciscain, François de Laredo, elle crut y découvrir la description exacte de ses propres états. Elle chargea le pieux Salcedo de faire tenir cet écrit au redoutable Gaspar Daza, en déclarant qu'elle était prête à abandonner l'oraison si tous deux le jugeaient nécessaire.

A ce propos, elle ne peut se tenir de déplorer les errements des confesseurs qui jettent inconsidérément le trouble dans les âmes de leurs pénitents, qui paralysent tous leurs élans en leur montrant partout l'action démoniaque : procédés inhumains surtout avec les femmes, qui sont des êtres de faiblesse, plus accessibles que quiconque aux pires suggestions. Une autre chose déplorable, c'est l'indiscrétion, sans doute non volontaire, mais fâcheuse en ses résultats, de ces directeurs de conscience. Ils ne prennent pas assez de précautions, lorsqu'ils discutent entre eux les états singuliers qu'on leur confie. Et ainsi ces états finissent par se divulguer. Sainte Thérèse déclare qu'elle a eu beaucoup à souffrir de ces indiscrétions, comme du manque de tact et de l'esprit timoré de ses confesseurs : « Si Dieu, dit-elle, ne m'avait pas aidée, cela m'aurait fait beaucoup de mal, à moi si craintive et si timide. Avec les maux de cœur dont je souffrais, je m'étonne que cela ne m'ait pas rendue très malade... »

Mais, pas un seul instant, elle ne soupçonne la pureté des intentions de ces directeurs maladroits. C'est ainsi qu'elle avait pleine confiance en François de Salcedo et en son ami Gaspar Daza. Ces deux hommes de bien lui conseillèrent de mettre par écrit une confession générale de toute sa vie et de la leur envoyer, en même temps que les passages du livre où elle reconnaissait une description véridique de ce qu'elle ressentait dans ses états d'oraison. Ils se réunirent, examinèrent avec soin ces documents, et, après mûre délibération, prononcèrent que les prétendues grâces dont Thérèse se disait favorisée étaient d'origine démoniaque. Là-dessus, ils lui conseillèrent de recourir à un religieux de la Compagnie de Jésus, — homme expérimenté dans les voies spirituelles, — et de lui soumettre, à lui aussi, une confession générale de toute sa vie. D'après eux, elle était en grand danger.

On juge de l'épouvante et des angoises de la malheureuse

Sainte, après une telle consultation suivie d'une telle réponse. Elle ne faisait plus que trembler et se lamenter, passant ses journées dans les larmes. Enfin, comme elle s'était réfugiée dans son oratoire, elle tombe sur ce verset de saint Paul : *Dieu est très fidèle : jamais il ne permet que ceux qui l'aiment soient trompés par le démon.* Grande consolation pour celle qui se croyait en butte à de perpétuelles obsessions sataniques : elle se mit, avec plus de cœur, à préparer encore une fois sa confession générale.

Il fut décidé, sans doute de concert avec François de Salcedo et maître Gaspar Daza, qu'elle se confesserait à un Père Jésuite, du Collège de Saint-Gil, le Père Jean de Padranos, « religieux d'un âge peu avancé, dit Ribera, mais d'une vie exemplaire et d'une rare prudence ».

Ce changement de confesseur fut toute une affaire pour Thérèse. On en jasait, à l'Incarnation. Les autres religieuses se demandaient pourquoi ce changement. Si elle changeait de confesseur, c'était donc qu'elle voulait changer de vie? Elle se préparait décidément à devenir une sainte?... Les commérages et les critiques allaient leur train. Aussi la pauvre pénitente fit-elle tout ce qu'elle put pour cacher ses relations nouvelles avec le Père de Padranos, — un Jésuite, un religieux appartenant à un ordre qui avait une si grande réputation de science et de sainteté! Elle le convoqua secrètement au parloir, en essayant d'obtenir le silence de la portière et de la sacristine. Vaine précaution! Juste au moment où le Père se présentait à la porte, une religieuse, comme par hasard, se trouva là, qui s'empressa d'en clabauder dans tout le couvent. Ce fut une risée générale contre celle qui ne voulait pas faire comme les autres, qui se choisissait des directeurs à sa guise...

Néanmoins, la rencontre eut lieu, et le Père de Padranos devint pendant quelque temps le confesseur attitré de Thérèse. Après avoir entendu sa confession générale et l'avoir interrogée sur les faveurs surnaturelles dont elle se disait l'objet, le jeune Jésuite vit clair là où les deux hommes d'âge s'étaient fourvoyés. Il comprit que les « crimes » dont s'accusait sa pénitente n'étaient que l'expression d'une conscience trop scrupuleuse et d'une très sincère, quoique excessive humilité. Par conséquent, il n'y avait pas entre les grâces reçues et l'état de son âme la contradiction qui épouvantait les deux censeurs. Ces grâces lui

paraissant réelles, il rassura Thérèse, lui affirma qu'elles venaient de Dieu, mais il ajouta que sa piété manquait d'une base solide qui était la mortification (sans doute dans les plus petites choses, où Thérèse éprouvait quelque répugnance à se surveiller). Qu'elle se gardât bien surtout d'abandonner l'oraison, comme elle avait été sur le point de s'y résoudre après ses conférences avec Gaspar Daza. Toutefois, c'était l'oraison mentale qu'il lui prescrivait, — selon la méthode des *Exercitia* de saint Ignace : chaque jour, elle prendrait pour sujet de méditation un des épisodes de la Passion, ou un des mystères de la vie du Christ. En un mot, qu'elle ne pensât qu'à « la très sainte Humanité de Notre Seigneur », qu'elle s'y tînt comme à l'ancre de salut. Enfin qu'elle résistât de toutes ses forces, — du moins jusqu'à nouvel avis, — « aux recueillements et aux douceurs spirituelles ».

Thérèse, en écoutant ces avis, était dans le ravissement. Il lui semblait, dit-elle, que le Saint-Esprit parlait par la bouche de ce jeune religieux : « Quelle grande chose que de comprendre une âme ! » Et, en effet, c'est tout ce qu"il y a de plus difficile au monde : pénétrer dans l'âme d'autrui suppose à la fois une telle abnégation, un tel oubli de soi et une telle intelligence ! Un véritable directeur de conscience est un être supérieur, une âme d'une qualité si rare qu'on s'explique l'enthousiasme de sainte Thérèse lorsqu'il lui arriva de rencontrer une de ces créatures privilégiées et la vénération qu'elle leur témoigne. Le grand point, pour elle, en cette affaire, c'est que le Père de Padranos avait reconnu la marque divine dans ses états mystiques. Ainsi elle pouvait avoir confiance ! Elle n'était pas trompée par les prestiges du Malin !... « Il me laissa, dit-elle, *consolée et pleine de courage.* »

Désormais, elle se sentait prête à accepter toutes les mortifications. Il lui semblait qu'il n'y avait plus rien qu'elle n'eût la force d'accomplir.

Elle passa ainsi près de deux mois, s'efforçant de suivre les prescriptions de son confesseur et résistant de tout son pouvoir aux grâces que Dieu lui faisait. Sa conduite en devint forcément plus austère et aussi plus étrange, à l'extérieur : ce qui excitait davantage le blâme et les moqueries de ses compagnes. Elle s'y résignait comme à un autre genre de mortification. Mais, plus elle résistait « aux grâces de recueillement et aux

douceurs spirituelles », plus Dieu l'en comblait, comme pour lui prouver qu'elle ne s'appartenait plus et qu'elle était « toute en sa main ». Malgré elle, elle entrait dans cet état de quiétude où elle éprouvait une volupté plus qu'humaine, des délices inouïes, qu'elle ne pouvait comparer à rien d'ici-bas, attouchement ineffable qui lui faisait deviner une présence toute proche : c'est ce qu'elle appelle des « goûts », — des goûts de Dieu, — véritable prélibation des hauts états mystiques où elle ne va pas tarder à parvenir. Il importe extrêmement d'insister sur ce point. Les premiers phénomènes mystiques expérimentés par sainte Thérèse sont involontaires : elle a beau y résister de toutes ses forces, ils se produisent malgré elle. Ce n'est pas le résultat de la suggestion ou de l'entraînement. Tout ce qu'elle a pu faire par ces moyens dépendants de sa volonté, nous le savons : vingt ans d'exercices stériles qui l'ont laissée malade et désespérée. Le Visiteur tient à montrer qu'il ne vient que lorsqu'il le veut bien, — et qu'après qu'on s'est donné *entièrement* à lui. Thérèse va toucher bientôt à cette perfection du sacrifice. Quoi qu'il en soit, il ressort de tout cela que ni des efforts persévérants, ni des états morbides bien caractérisés ne peuvent produire les états dont il est question ici : il y faut, avec une très exceptionnelle disposition d'âme, un impondérable et un imprévisible qui échappent à nos modes ordinaires d'investigation.

Sur ces entrefaites, un illustre et saint personnage fit un court séjour à Avila : François Borgia, duc de Gandie, entré, après une conversion retentissante, dans la Compagnie de Jésus et nommé par saint Ignace commissaire général pour l'Europe et pour les Indes. Il arrivait de Yuste, où il venait de passer trois jours en tête-à-tête avec Charles-Quint, retiré depuis peu au monastère des Hiéronymites, pour s'y préparer à la mort. A la demande de François de Salcedo et du Père de Padranos, le confesseur de Thérèse, celui qui était déjà saint François Borgia consentit à accorder une audience à cette religieuse qui commençait à causer tant de scandale dans la ville, — et qui, elle aussi, allait être bientôt une Sainte. Il y a, dans cette rencontre fortuite de deux personnages encore inégalement illustres, quelque chose qui réclame l'attention. Qu'au sortir de cet auguste entretien avec le tout-puissant Empereur qui, du fond de son couvent, faisait toujours trembler la chré-

tienté, le noble Jésuite se soit arrêté pour écouter une petite religieuse calomniée, ce n'est pas là, sans doute, un événement négligeable. La confession de ce potentat, qui allait mourir, après avoir mis l'Europe à feu et à sang, n'avait donc pas plus d'importance, aux yeux de l'homme de Dieu, que celle d'une pauvre carmélite obstinée à son labeur obscur de perfection intime, — ce qu'elle appelle elle-même son travail de fourmi! Ce saint religieux eut peut-être alors le pressentiment prophétique de la destinée de Thérèse. Destin plus qu'impérial : cette femmelette allait accomplir une œuvre de rénovation capable de contrebalancer l'œuvre de salut politique initiée par le grand Empereur. Que dis-je? Elle allait se substituer à lui. En effet, bien plus que par les armées de Charles-Quint et de Philippe II, le catholicisme fut, en partie, sauvé et régénéré par l'action silencieuse et providentielle de Thérèse d'Avila...

Le commissaire général de la Compagnie de Jésus consentit donc à s'entretenir avec elle. Comme elle avait fait avec le Père de Padranos, elle lui découvrit l'état de son âme. Le Saint n'eut pas de peine à deviner cette âme. Il la rassura, lui dit, comme son confesseur, que ce qu'elle éprouvait « venait de Dieu ». Enfin il l'engagea à ne pas résister davantage aux grâces d'oraison. C'était, littéralement, le paradis rouvert pour Thérèse. De nouveau, elle allait pouvoir goûter, en toute sûreté de conscience, ces délices spirituelles, où d'autres avaient voulu lui faire voir un piège diabolique. Et c'était un Saint, un homme de haute science et de haute vertu, qui la poussait dans cette voie, qui l'assurait que ces états d'oraison dont elle parlait étaient très possibles et que lui-même y était souvent élevé! On comprend la joie profonde et le réconfort qu'elle en ressentit.

Mais bientôt après le passage de celui qu'elle appelle « le Père François », son confesseur, le Père Jean de Padranos dut quitter la ville. Le religieux qui remplaça ce dernier ne semble pas avoir donné toute satisfaction à sa pénitente : on sait combien Thérèse était difficile pour ses directeurs. C'est alors qu'en désespoir de cause, elle prêta l'oreille aux conseils d'une de ses amies, doña Guiomar d'Ulloa, « veuve de grande naissance » et personne d'oraison, qui l'exhorta à recourir à son propre directeur, le Père Baltasar Alvarez, père-ministre du Collège de Saint-Gil.

Celui-ci, tout en la conduisant avec douceur et fermeté, lui

prescrivit de plus en plus la mortification, et par exemple, de renoncer à certaines amitiés, très innocentes en soi, mais auxquelles elle était excessivement attachée : c'était, si l'on peut dire, son véniel péché d'habitude. La lutte, nous l'avons vu, durait depuis très longtemps. Malgré tous ses efforts, Thérèse n'arrivait pas à s'imposer ce suprême sacrifice. D'abord, sa conscience, après ses directeurs, lui certifiait que ces attachements n'avaient rien de coupable. Et, comme toujours, elle avait peur de faire de la peine, de se donner les apparences de l'ingratitude, de la légèreté capricieuse, en rompant, sans raison sérieuse, avec des amis qui l'aimaient beaucoup. C'est alors que, pour en finir avec ces tergiversations, le père Balthasar Alvarez lui ordonna de recommander la chose à Dieu, durant quelques jours, et de réciter le *Veni Creator*, afin qu'il l'éclairât sur ce qu'elle devait faire Mais laissons-la parler elle-même en cette grave question!...

« Un jour, dit-elle, comme j'étais restée longtemps en oraison, suppliant le Seigneur de m'aider à le contenter en tout, je commençai l'hymne et, pendant que je la disais, il me vint un ravissement si subit qu'il me tira, pour ainsi dire, hors de moi-même : fait dont je ne pus absolument pas douter, car il fut très connu. C'était la première fois que le Seigneur me fit cette grâce des ravissements. J'entendis ces paroles : *Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges!* Pour moi, cela m'épouvanta extrêmement, parce que le mouvement de mon âme fut très violent et que c'est au plus profond de mon esprit que ces paroles me furent dites. Ainsi, j'en ressentis une grande crainte et, d'autre part, une grande consolation. Finalement, quand la crainte, causée, selon moi, par la nouveauté du fait, se fut dissipée, la consolation me resta. Et cela s'est parfaitement accompli : jamais plus je n'ai pu me fixer en amitié, ni avoir consolation ni amour particulier, si ce n'est avec des personnes qui, de toute certitude pour moi, ont elles-mêmes l'amour de Dieu et sont zélées pour le servir... »

Instantanément, elle se sentit la force de rompre ces liaisons trop chères; et il paraît que les froissements, dont Thérèse s'effrayait d'avance, furent épargnés à la personne amie : au contraire, « ce fut, dit-elle, un réel profit pour cette personne que de voir en moi une pareille détermination ».

Cette histoire de rupture peut paraître, à première vue, un

bien mince événement. Mais ce serait mal connaître l'âme de Thérèse et, en général, les âmes de solitaires, que d'en juger ainsi. Elle nous répète avec insistance qu'elle eut la plus grande peine à se détacher de ses amis, surtout de la liaison dont il s'agit ici. Son confesseur n'espérait plus qu'en l'aide de Dieu, et elle-même, après des luttes sans fin, avait fini par renoncer à toute espérance. Et pourtant cela se fit en un instant : « Le Seigneur, dit-elle, me donna la liberté et la force pour en venir à bout. » Pour bien comprendre ce douloureux combat où la malheureuse se débattit si longtemps, il faut se représenter l'effrayante solitude d'âme où elle vivait dans ce couvent de l'Incarnation, pourtant si peuplé, — et aussi sa longue détresse qui alternait avec de brèves consolations. Pendant ces vingt ans qu'elle vient de vivre, au milieu de compagnes qu'elle sent indifférentes ou même hostiles, de confesseurs qui ne savent pas la conduire, ces consolations étaient rares. Quel désert de stérilité, de monotonie, et, osons le dire, d'ennui ! Car elle nous a avoué la peine qu'elle éprouvait, au début, à se recueillir dans l'oraison, son impatience d'en finir avec un exercice qui, en apparence, ne la menait à rien, et, pour reprendre ses propres paroles, d'entendre l'horloge sonner sa délivrance. On conçoit qu'alors les plus humbles amitiés lui aient été un réconfort, surtout les amitiés spirituelles, où, de concert, on s'entraîne et on s'exalte vers Dieu. Thérèse n'en a guère connu d'autres. Mais, insuffisamment détachée des affections sensibles, elle y mêlait encore trop de son cœur, — ce cœur qui, pourtant, voulait être tout à Dieu : d'où la lutte finale.

Elle vient de triompher : cela est certain, cela est définitif. Et pourtant elle aura toujours des amis. Cette âme enthousiaste et débordante de charité ne peut pas s'en passer. Seulement, ce seront moins des amis que des compagnons d'exaltation ou des ministres de son œuvre, des collaborateurs de son apostolat. Elle aurait pu écrire tout un traité sur l'amitié telle qu'elle la conçoit. Car, il faut le répéter, elle n'y renonça jamais. Le fondement de cette amitié spirituelle, c'est l'amour de Dieu. Un ami, pour elle, c'est une âme qui l'entraîne vers un plus grand amour de Dieu. Dans quels termes brûlants elle a célébré cette charité qui s'excite d'une âme à l'autre !.. « O mon Jésus, que ne peut faire une âme embrasée de votre amour ! Quelle estime ne devons-nous pas avoir pour elle et quelles supplications

adresser au Seigneur pour qu'il nous la laisse en cette vie! Quand on a le même amour, c'est derrière des âmes comme celles-là qu'on devrait marcher, s'il était possible. C'est une grande chose pour un malade que d'en trouver un autre blessé du même mal. Quelle consolation de voir qu'il n'est pas seul! Ils s'aident beaucoup à souffrir et à mériter. Ils s'appuient mutuellement, comme gens déterminés à risquer mille vies pour Dieu et ils souhaitent que s'offre l'occasion de la perdre. Ils sont comme des soldats qui, pour gagner du butin et s'enrichir, désirent qu'il y ait la guerre, car ils comprennent qu'ils ne le peuvent que par elle. Souffrir, c'est leur métier! » Souffrir et aimer ensemble, voilà donc le fond de cette amitié mystique.

Au prix des plus pénibles efforts, Thérèse est arrivée à épurer cette amitié de tout élément humain. Y arrive-t-on jamais complètement? Sans cesse elle aura la crainte de se tromper sur les élans de son cœur, de mêler encore à ses affections quelque chose de sensible. Il faudra que son divin Maître la rassure : « Ma fille, si un malade en danger de mort se voyait guéri par un médecin, ce ne serait pas en lui une vertu de ne point témoigner de la reconnaissance à son bienfaiteur et de ne point l'aimer. Qu'aurais-tu fait sans le secours de ces personnes? *La conversation des bons ne nuit point.* Aie soin seulement que tes paroles soient pesées et saintes. Avec cette précaution, continue de traiter avec eux. Loin de t'apporter aucun dommage, leurs entretiens seront très utiles à ton âme! »

Ainsi donc, nulle amitié désormais, sinon pour le plus grand amour et le plus grand service de Dieu? Plus d'inclinations particulières et toujours un peu troubles et dangereuses! Il faut faire table rase de tout cela, arracher de son cœur tous ces vains sentiments qui n'ont pas immédiatement Dieu pour objet. Ce don total d'elle-même, condition des grâces qui vont lui être prodiguées, elle a fini par y consentir après une véritable agonie. Ç'a été le grand combat. Mais elle n'est pas encore, tant s'en faut, au terme de ses peines...

THÉRÈSE DE AHUMADA DEVIENT THÉRÈSE DE JÉSUS

L'autorité du père Balthasar Alvarez, qui devait être grande dans Avila, ne pouvait faire cesser tout d'un coup les plaintes et les calomnies dont Thérèse était l'objet. Au couvent de

l'Incarnation, le scandale continuait. Les religieuses glosaient sur le cas singulier de leur compagne, qu'elles accusaient d'extravagance et de folie. Elles épiaient avec malveillance les manifestations physiques de ses extases, surveillaient ses agissements et ses moindres démarches. Des personnes zélées, dévots et dévotes, laïques et gens d'église, confesseurs et théologiens l'attaquaient publiquement et la dénonçaient. Cela devenait une affaire très grave.

Non seulement Thérèse parlait d'états mystiques, dont ses directeurs n'avaient aucune idée, elle prétendait aussi entendre des voix surnaturelles, — sans toutefois les ouïr proprement de ses oreilles, mais d'une façon mystérieuse que ses explications rendaient plus mystérieuse encore. Sans nul doute elle avait confié au Père Balthasar Alvarez les paroles qu'elle avait perçues, en plein ravissement, lorsqu'elle récitait les premières strophes du *Veni Creator* : « Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges ! » Le confesseur, frappé d'un tel prodige et néanmoins hésitant à l'admettre, en avait conféré avec des hommes doctes, qui, à leur tour, avaient ébruité le fait.

De là, un rebondissement du scandale. Les ennemis de Thérèse en prenaient prétexte pour espionner de plus près sa conduite et interpréter dans le sens le plus fâcheux ses gestes et ses propos. Continuellement les dénonciateurs faisaient la navette entre l'Incarnation et le collège des Jésuites. On essayait surtout d'exciter le Père Alvarez contre sa pénitente et de le détacher d'elle.

Ce religieux, qui la connaissait, la défendait loyalement, et, en somme, avec fermeté, quelles que fussent ses concessions à l'opinion publique. Sans doute il croyait habile de ménager les contradicteurs et les détracteurs de Thérèse, personnages considérés dans la ville et dans la région. Mais il faut bien avouer qu'il n'était pas complètement rassuré sur un cas aussi singulier. Il reconnaissait bien que les intentions de Thérèse étaient pures et son orthodoxie parfaite ; il croyait que les grâces reçues par elle venaient de Dieu. Et toutefois, elle pouvait être trompée ou bien par le démon, ou bien par son propre désir de l'union mystique. Il se défiait surtout de son extraordinaire ferveur d'âme, de cette espèce d'exaltation lyrique continuelle où elle vivait et qui, plus tard, lui dictera de véritables poèmes, de tant

d'audace jointe à une si réelle humilité, enfin de son appétit des grandes choses, comme elle disait. C'est pourquoi il essayait de la calmer, en lui imposant toute espèce de disciplines gênantes. Il contrariait ses élans ou les tenait en bride, lui infligeait de dures mortifications, l'empêchait même de communier, parce que c'était surtout après la communion que Thérèse était prise d'extase ou de ravissement. Il lui défendait de se recueillir dans la solitude, lui répétant sans cesse qu'elle devait se défier d'elle-même, qu'elle devait « se faire mourir à elle-même ». Il poussait si loin cette sévérité que, plus d'une fois, elle fut sur le point de le quitter. Mais, nous raconte Ribera, « comme elle voyait clairement que c'était le zèle le plus pur qui le faisait agir de la sorte, elle s'affectionna beaucoup à lui. Plus tard, elle me disait à moi-même, en riant : « Ce père de mon âme, quelque malgracieux qu'il soit pour moi, je l'aime cependant beaucoup. »

Le fait est que ces « voix » étaient quelque chose de bien extraordinaire. A Thérèse elle-même elles paraissaient un prodige tellement inouï que, d'abord, elle en fut épouvantée. Mais le premier émoi passé et dans sa peur d'être dupe, elle s'analysa avec son habituelle finesse, avec tout son ferme bon sens et toute sa rigueur critique. Le phénomène s'étant reproduit maintes fois, étant devenu, en quelque sorte, normal pour elle, elle nous en donne finalement un véritable exposé théorique : « *J'ai sur ce sujet, dit-elle, une grande expérience*. Car, avec la crainte extrême que j'avais, j'ai résisté pendant près de deux ans. Et, maintenant encore, j'essaye quelquefois, mais sans grand succès. »

Ces paroles surnaturelles « sont parfaitement distinctes, mais elles ne s'ouïssent point par les oreilles du corps. Et toutefois elles s'entendent bien plus clairement que si elles étaient ouïes. S'efforcer de ne pas les entendre, en dépit de toutes les résistances, ne sert de rien. Ici-bas, quand nous ne voulons pas ouïr, nous pouvons nous boucher les oreilles, ou détourner notre pensée ailleurs, de telle sorte qu'on a beau entendre, on ne comprend pas. Au contraire, dans cette conversation que Dieu fait avec l'âme, il n'y a pas moyen d'échapper : malgré moi, ces paroles m'obligent à les écouter et l'entendement est si entier pour entendre ce que Dieu veut que nous entendions, qu'il est inutile de vouloir ou de ne pas vouloir ».

Mais n'est-ce pas là une illusion ? Ces paroles qui s'imposent à notre attention et qui nous paraissent étrangères, ne sont-elles pas, en réalité, la voix de notre conscience, un pur produit de notre esprit ?... Non ! dit Thérèse : il suffit, d'ailleurs, de nous interroger sincèrement à ce sujet. Nous savons parfaitement quand c'est nous qui nous parlons à nous-même. Nous reconnaissons notre propre voix et l'œuvre de notre propre esprit : « quand c'est l'entendement qui forme ces paroles, quelque subtilité qu'il y mette, il voit clairement que c'est lui qui les ordonne et qui les profère. » Dans ce cas encore, nous pouvons nous taire, s'il nous plaît, comme une personne qui parle peut se taire. Lorsque c'est Dieu qui parle, il nous est impossible de nous dérober à sa parole et de ne pas l'entendre : « Il y a donc, à mon avis, entre les paroles venant de nous et celles venant de Dieu, la différence qui se trouve entre parler et écouter, ni plus ni moins... » Ainsi, ces paroles intérieures et surnaturelles se distinguent d'abord à ce signe qu'elles sont subies, involontaires et qu'elles nous paraissent nettement étrangères à nous.

D'autre part, elles sont prononcées pendant l'extase, c'est-à-dire lorsque toutes les puissances de l'âme sont suspendues, mémoire, imagination, entendement et volonté, — par conséquent lorsque ces puissances ne peuvent produire en nous aucun mouvement, aucune idée. Toutefois, ce n'est pas au point culminant de l'extase que ces paroles sont prononcées, c'est dans la seconde période, lorsque les puissances commencent à revenir à elles-mêmes, sans néanmoins être en état d'agir ou de raisonner : elles peuvent percevoir une parole étrangère, voilà tout. Mais il faut, du moins, qu'elles soient capables de ce moindre effort.

Cependant, comme si sainte Thérèse pressentait les arguments des modernes théoriciens du subconscient, elle ne se borne pas à affirmer que ces paroles ne sont pas l'œuvre de la pensée ou de la volonté conscientes. Elles pourraient, en effet, nous dit-on, dans ce sommeil de toutes les puissances de l'âme, émerger, à notre insu, des profondeurs de l'inconscient. Mais, au lieu d'être des larves d'idées, de vagues fantômes, sans cohésion ni consistance, ainsi qu'il arrive dans les rêves, ces révélations intérieures ont une clarté, une netteté, qui s'imposent à l'esprit. Bien plus, « elles ont l'air de sortir de la bouche d'une

personne très sainte, très savante, de grande autorité, que nous savons être incapable de mentir, — ce qui est même une comparaison trop basse. *Ces paroles, en effet, traînent quelquefois une telle majesté avec elles* que, sans même considérer celui qui les dit, elles nous font trembler si elles sont de réprimande, et si elles sont d'amour, elles font que nous nous fondons d'amour Et, comme je l'ai dit, ce sont des choses qui étaient très loin de notre mémoire, et ce sont, formulées en un instant, des pensées si grandes qu'il aurait fallu beaucoup de temps pour les mettre en ordre. Enfin il me paraît absolument impossible d'ignorer alors que *ce ne sont pas là des choses fabriquées par nous et tirées de notre fonds.* » En définitive, la marque de ces révélations, outre leur caractère essentiel d'extériorité, c'est leur originalité transcendante. Elles ne peuvent se comparer aux inspirations du génie, puisque celui qui les reçoit *les sait extérieures à lui.* Et, d'autre part, ce ne sont pas de vagues réminiscences, des échos affaiblis de notre propre pensée : c'est quelque chose de neuf, de jeune, quelque chose qui vient de naître, qui jaillit des hauteurs ou des profondeurs, — et qui est éblouissant, qui porte un caractère de majesté, de science, d'autorité et, avec cela, un caractère d'amour à quoi l'on ne résiste point.

Autres différences entre ces paroles surnaturelles et celles qui viennent de notre esprit, c'est que ces dernières s'effacent rapidement, sans laisser de traces, tandis que les autres se gravent si profondément dans la mémoire qu'elles sont à jamais inoubliables et qu'enfin elles produisent dans l'âme des effets durables : un véritable renouvellement intérieur, ou un zèle d'apostolat, une ardeur de charité encore inconnus de celui qui les éprouve...

Sans doute, ces réflexions ne vinrent que beaucoup plus tard à sainte Thérèse. Il lui fallut des expériences et des comparaisons répétées pour formuler ces règles de crédibilité. Sur le moment, dans tout l'émoi et l'épouvante du prodige, elle ne put qu'en faire l'aveu à son confesseur, le père Balthasar Alvarez. Pour lui, il croyait intimement que ces faveurs insignes étaient réelles et qu'elles venaient de Dieu. Cependant, comme il se défiait de son jugement et peut-être d'une partialité secrète à l'égard de sa pénitente, il engageait celle-ci à soumettre son cas aux docteurs de la ville : « Sur son ordre, dit Thérèse, je communiquais aussi de temps en temps avec quelques grands

serviteurs de Dieu, auxquels, à juste titre, j'accordais pleine confiance. Comme ils avaient pour moi beaucoup de dévouement, leur crainte que je ne fusse trompée par le démon n'en devenait que plus vive. Je le craignais extrêmement aussi, quand j'étais hors de l'oraison : car, lorsque je m'y trouvais et que le Seigneur me faisait quelque grâce, tout de suite j'étais rassurée. Ils s'assemblèrent donc, un jour, au nombre de cinq ou six, je crois, pour délibérer sur ce sujet. Et mon confesseur me dit que tous avaient décidé que c'était le démon, — que je devais m'abstenir de communier souvent, prendre soin de me divertir et éviter la solitude. Moi qui étais extrêmement craintive, comme je l'ai dit, qui, de plus, souffrais de maux de cœur, il m'arrivait souvent de ne pas oser rester seule dans une chambre, en plein jour. Et comme je voyais tant de personnes affirmer une chose que, pourtant, je ne pouvais croire, cela me donna les plus grands scrupules et j'y vis un manque d'humilité ; car tous, sans comparaison, étaient de meilleure vie que moi et lettrés : alors, quelle raison de ne pas les croire? Je m'efforçais, tant que je pouvais, de m'en convaincre, je pensais à ma vie misérable et que, par conséquent, ils devaient dire la vérité... »

Ce qu'il y avait de pire pour Thérèse, c'est qu'on lui opposait une autre pieuse personne, la Mère Marie Diaz qui, pour lors, jouissait, dans Avila, d'une grande réputation de sainteté. Cependant cette religieuse exemplaire était parvenue à la perfection par les voies ordinaires. Elle ignorait les états mystiques et les révélations particulières dont Thérèse se prévalait. De là à accuser celle-ci d'extravagance et même d'imposture, il n'y avait qu'un pas. Il y a tout lieu de croire que les pires calomnies assaillaient la pauvre carmélite, qui se voyait abandonnée même de son directeur de conscience. On juge, d'après cela, des souffrances qu'elle dut endurer alors : elle se sentait sombrer dans le désespoir et la terreur de la damnation...

« Un jour, dit-elle, je sortis de l'église en cette extrémité d'affliction et j'entrai dans un oratoire, après avoir passé de longs jours sans communier, après avoir renoncé à la solitude qui était toute ma consolation, sans personne à qui parler, *car tous étaient contre moi*... Quant à moi, je ne pouvais me consoler à la pensée que, tant de fois, le démon allait me parler, — qu'une telle chose était possible. Car j'avais beau ne me plus

réserver d'heures de solitude pour l'oraison, le Seigneur me faisait entrer en recueillement au milieu même des conversations, et, sans que je pusse m'y soustraire. Il me disait ce qu'Il jugeait à propos, et, malgré moi, il me fallait bien L'ouir... Étant donc seule dans cet oratoire, sans personne sur qui pouvoir me décharger de ma peine, incapable de prier, ou de lire, brisée par la tribulation, mourante de peur d'être trompée par le démon, toute bouleversée et rompue de fatigue, je ne savais plus que devenir. Non jamais, ce me semble, cette affliction où je m'étais vue maintes fois, n'était arrivée à une pareille acuité. Je restai ainsi quatre ou cinq heures, ne recevant aucune consolation ni du ciel ni de la terre, sinon que le Seigneur me laissait souffrir, dans l'épouvante de mille dangers... Or, comme j'étais dans ce grand accablement, — et quoique, à cette époque-là, je n'eusse pas encore commencé à avoir des visions, — ces seules paroles suffirent pour me réconforter et pour m'apaiser jusqu'au fond de l'âme... « *N'aie pas peur, ma fille! C'est moi! Je ne t'abandonnerai pas, ne crains rien!*... Et voilà qu'à ces seules paroles, je sentis renaître la sérénité et qu'au triste état de mon âme, succéda soudain la force, le courage, l'assurance, la paix, la lumière : en un instant, j'avais été si complètement changée, que j'aurais hardiment soutenu contre le monde entier que ces paroles venaient de Dieu... »

Et ce fut fini! Subitement, cette tempête qui durait depuis tant de jours fut apaisée. Et, tout de suite, sans la moindre hésitation, Thérèse eut la certitude que le Seigneur était là, que c'était Lui qui parlait, — et qu'ainsi jamais elle n'avait été trompée. Alors, toute son âme se releva dans un élan de joie et de confiance. Ses épreuves et ses souffrances furent oubliées, ses craintes foulées aux pieds : « O mon Dieu, dit-elle, que tous les savants s'élèvent contre moi, que toutes les créatures me persécutent, que tous les démons me tourmentent : si vous êtes avec moi, moi je ne vous ferai pas défaut!... Ah! je ne comprends plus ces craintes qui nous font dire : « Le démon! le démon! » quand nous pouvons dire : « Dieu, Dieu! » et faire ainsi trembler notre ennemi. Que signifient donc toutes ces terreurs?... »

Qu'on ne passe point légèrement sur cet épisode! Qu'on veuille bien l'examiner dans tous ses détails. La merveille, c'est

ce redressement soudain dans une telle prostration et qui semblait ne devoir jamais finir. La merveille plus grande, c'est la certitude, l'adhésion immédiate de Thérèse, c'est le fait lui-même, la Parole sublime, qu'elle ne peut prononcer, sans que son cœur se fonde de tendresse et ne s'anéantisse d'adoration : « *Ma fille, c'est Moi!* » Qu'on y songe une minute! Qu'on songe à la ferme raison, à l'humilité volontaire de cette pauvre carmélite, à sa crainte d'être dupe et de se damner, crainte qui, en ce moment même, était à l'état aigu! Et pourtant, elle n'hésite pas! Elle croit la Voix mystérieuse qui lui dit : « Je ne t'abandonnerai pas, ne crains rien!... » Quel être que *celle qui est sûre d'avoir entendu cela!* Comme on conçoit son enthousiasme et l'hymne jubilatoire qui s'échappe de ses lèvres! A présent, que lui importent les doctes, les confesseurs, les maîtres de la terre, le monde entier! Tout cela est sous ses pieds : « Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante et Celui qui est puissant a fait en elle de grandes choses... » Il en fera de plus grandes encore. Dans un tressaillement de tout son être, la triste affligée en a, dès cette minute, le pressentiment : elle n'est plus Thérèse de Ahumada, elle est désormais Thérèse de Jésus.

Louis Bertrand.

(A suivre.)

NOS GRANDES ÉCOLES

VIII[1]

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

On reproche généralement à l'architecture militaire son manque d'élégance et, non sans sourire, on convient qu'elle reproduit assez fidèlement les tendances béotiennes du goût professionnel. Quelle revanche nous réserve l'avenir, un avenir assez éloigné, lorsque les archéologues du troisième millénaire chrétien révéleront que l'admirable monument en bordure du Champ de Mars abritait l'École supérieure de guerre! A cette époque, diront-ils, la nation française, amenée par sa victoire et par l'état de ses finances à restreindre son armée, en avait concentré les forces vives dans les laboratoires où elle entretenait soigneusement le feu sacré ; le laboratoire de l'art militaire se trouvait dans un palais construit par le célèbre architecte Gabriel, sous l'inspiration d'une femme plus connue par son intelligence et ses charmes que par ses scrupules et qui s'appelait la marquise de Pompadour.

Certes, l'École militaire était tout indiquée pour abriter le laboratoire de l'art militaire. Construite pour recevoir les fils des officiers tués au service du roi, elle avait continué sous la Révolution son office d'École militaire et, à ce titre, abrité le sous-lieutenant Bonaparte ; elle avait ensuite prêté ses salons de réception aux maréchaux de la Restauration et enfin au com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1926.

mandant de la Garde impériale. En 1875, elle reçut une École de nouvelle création : l'École supérieure de guerre.

L'École de guerre vient de célébrer son cinquantenaire, une cérémonie aussi sobre qu'émouvante. Dans le cadre admirable de la cour intérieure, autour du Président de la République et du ministre de la Guerre, étaient réunis plus de trois cents officiers anciens élèves de l'École : maréchaux, commandants d'armée, de corps d'armée, de divisions, de régiments de la grande guerre ; derrière eux, les 160 officiers élèves actuels, et enfin les 60 officiers des armées étrangères qui ont sollicité de suivre les cours de l'École. Deux discours seulement, un du ministre de la Guerre et un du général commandant l'École ; dans un langage sobre et élevé, celui-ci traça un historique sommaire de l'œuvre accomplie en ce demi-siècle et qualifia l'enseignement donné par l'École en rappelant que le corps des professeurs avait fourni au pays au cours de la grande guerre 12 commandants d'armée ou de groupe d'armées, un commandant en chef des armées françaises et le commandant en chef des armées alliées.

Certes, l'évocation était émouvante, mais cette émotion n'était point seulement amplifiée par la beauté du cadre et la rare qualité de l'assistance ; elle l'était surtout par la vue des noms inscrits au fronton des cours et des amphithéâtres, tous noms de professeurs qui avaient témoigné par leur mort en face de l'ennemi la sincérité de leur enseignement et par les longues listes affichées à la place d'honneur, listes d'appel des 21 généraux, des 108 colonels ou lieutenants-colonels, des 115 commandants sortis de l'École morts pour la France.

Œuvre de commandement, œuvre de sacrifice, ce superbe effort, quelle qu'en fût l'ampleur, prenait sa place dans un ensemble où avaient collaboré tous les officiers de l'armée française, qu'ils fussent brevetés ou non ; l'École de guerre était loin d'en revendiquer le privilège et se bornait comme de juste à y indiquer sa quote-part, affirmant ainsi que sa préoccupation première était de préparer les jeunes officiers à remplir au mieux les commandements de tous grades là où la loi commune les appellerait à servir.

Mais il était bon de rappeler aussi que l'École assure un autre recrutement, proprement spécifique celui-là, et qui est le recrutement des états-majors. Que dire des résultats obtenus

pendant la grande guerre à ce dernier point de vue, sinon de citer quelques chiffres dont l'éloquence dispense, semble-t-il, de tout commentaire? Pour concentrer, faire vivre, approvisionner en munitions et amener au combat quelque deux millions d'hommes, pour ensuite mouvoir ces masses et les entretenir à tous points de vue, le haut-commandement disposait, au début de la campagne, de 6 états-majors d'armée, de 21 états-majors de corps d'armée, de 93 états-majors de division, pour ne compter que les formations essentielles.

Pendant quatre années et plus, l'effort fut non seulement soutenu, mais amplifié; il fallut organiser 4 états-majors de groupes d'armée, 4 nouveaux états-majors d'armée, 12 de corps d'armée et 25 de division. Enfin, sur tous les points du front immense occupé par les armées alliées, Belgique, France, Italie, Macédoine, Russie, la présence fut réclamée d'officiers aptes à des liaisons qui prenaient vite le caractère de collaborations étrangement difficiles avec les diversités de terrain, de races, d'institutions; l'entrée en ligne des masses américaines pour qui la guerre européenne, ses exigences dans l'instruction et l'emploi des troupes comme dans l'exécution des services était une nouveauté pleine de périls, requit impérieusement le concours de plusieurs milliers d'officiers rompus aux réalités de l'heure. Certes, tous les officiers détachés à ces dures et délicates besognes n'étaient pas brevetés; les officiers de réserve notamment furent largement mis à contribution, mais les chefs de groupe, les animateurs, appartenaient généralement à la catégorie des brevetés.

Des multiplications et des improvisations d'états-majors ne sont possibles que si on dispose d'une réserve de personnel très instruit et capable de s'adapter à toutes les situations; aussi, devant une œuvre de cette ampleur, comprend-on qu'un très grand chef, qui ne sortait d'ailleurs pas de l'École de guerre, ait tenu à rendre à ces obscurs auxiliaires du commandement un hommage public qui prend toute sa valeur dans le nom de celui qui l'exprimait et qui est le vainqueur de la Marne, non moins que dans le milieu où les paroles étaient prononcées, qui est l'Académie française :

« Notre Corps d'état-major, qui fut notre force au début de la guerre et qui le demeura, malgré les pertes cruelles qui ont éclairci ses rangs... Je tiens, ajoutait le vainqueur de la Marne,

à rendre un solennel hommage à ses mérites, à sa probité, à son savoir. Au cours des premières semaines de la guerre, nous n'aurions pu faire ce que nous avons fait, si les grands états-majors d'armée n'étaient demeurés comme des rocs dans la tempête, répandant autour d'eux la clarté et le sang-froid. Ils entouraient leurs chefs d'une atmosphère de confiance saine et jeune, qui les soutenait et les aidait. Ils gardaient dans le labeur le plus épuisant, au cours d'une épreuve morale terrible, une lucidité de jugement, une facilité d'adaptation, une habileté d'exécution d'où devait sortir la victoire. »

A ce témoignage du maréchal Joffre, particulièrement rendu aux officiers brevetés employés dans le service d'état-major, il faut ajouter le témoignage solennel adressé aux officiers brevetés employés dans le commandement par le premier magistrat de la République, au lendemain de son élection à la Présidence, dans son message du 25 septembre 1920 au Parlement, M. Millerand :

« L'armée, qui est la nation levée pour sa défense, a trouvé, pour la guider, des chefs illustres formés par la République dans cette École de guerre, dont l'histoire dira qu'elle fut l'école de la victoire. »

En vérité, il y a un élément sérieux de la force française derrière la façade harmonieuse qu'édifia en l'an 1768 l'illustre architecte Ange Gabriel.

* * *

Commandement! État-major! Constater l'œuvre accomplie, c'est définir le but de l'École de guerre et c'est en même temps indiquer le rythme alternatif de son activité ; car les militaires ont les ardeurs passionnées de tous les techniciens, et se laissent par moments aller à opposer avec vivacité des conceptions qui, dans le fond, sont simplement distinctes. L'École de guerre est-elle une école des hautes études militaires destinée à préparer les esprits au commandement ou une École d'état-major destinée à former des officiers pour le service d'état-major? *Hic grammatici certant.*

Certes, lorsqu'en 1876 le général Joseph Castelnau fit ouvrir les premiers cours de la nouvelle institution, lorsqu'ensuite le général Lewal lui imprima un élan décisif, il s'agissait sans conteste de lancer une école des hautes études militaires : par le

recrutement, par le programme, par la méthode, on voulait rompre avec les souvenirs de l'ancienne École d'état-major; mais, plus tard, des craintes s'élevèrent que les études d'un ordre trop exclusif ne tournassent à la spéculation pure et ne répandissent dans l'armée des idées théoriques, des systèmes rigides qui sont le pire danger pour un corps d'officiers, et on invitait l'École à ramener ses études sur les réalités plus tangibles qui sont l'objet du service d'état-major.

A vrai dire, dans ces alternatives, il s'agit de préférence plutôt que d'opposition et jamais l'enseignement de l'École ne marque de périodes réellement contradictoires. Les oscillations du pendule sont assez plaisamment enregistrées par la situation faite au cours d'histoire : suivant les tendances de l'heure, ce cours a été rattaché au cours de stratégie et de tactique générale ou bien relégué dans un splendide isolement pour céder la place privilégiée au cours d'état-major.

Et c'est bien là qu'est le mot de l'énigme. Quand les esprits sont encore pleins de l'image de la guerre, l'enseignement de la tactique générale demande aux souvenirs de chacun les données d'expérience sur lesquelles il asseoit ses conceptions et, assuré que l'accord général est vite réalisé par la force des choses, il n'a garde de s'attarder sur des sujets toujours un peu spéculatifs ; il concentre toute son activité sur l'exécution elle-même, c'est-à-dire sur les procédés pratiques, sur les précisions de métier qui constituent le domaine du service d'état-major. Au fur et à mesure que les périodes de guerre s'éloignent, il faut bien aller chercher quelque part les leçons des faits; c'est alors que l'histoire se rapproche avec son livre grand ouvert, que la tactique générale s'absorbe dans le commentaire des grands capitaines et s'y oublie parfois au détriment des pratiques du métier d'état-major. Il est logique qu'au lendemain de la grande guerre, le cours d'histoire ait été mis tout seul à une place modeste, tandis que le cours de tactique générale absorbait le cours d'état-major et prenait dans une même main, puissante et majestueuse, les questions de commandement et les questions d'état-major, la conception et l'exécution. Les années passeront et, les mêmes causes engendrant les mêmes effets, l'enseignement de l'École de guerre modifiera son articulation; la tactique générale répudiera l'état-major pour annexer de nouveau l'histoire; à chaque stade surgiront les mêmes polé-

miques et les mêmes ardeurs : les partisans d'une école des hautes études militaires s'affronteront une fois de plus avec les partisans d'une École d'état-major, et pourvu qu'il n'y ait pas exagération dans un sens ou dans l'autre, ce sera très bien, car ces discussions prouvent la vie, la vie intense et vibrante de notre corps d'officiers.

En réalité, la question essentielle en la matière, c'est de déterminer le programme général des études imposé aux officiers brevetés, et je dis programme général, parce que l'enseignement de l'École ne comprend pas seulement les cours professés à l'École même, mais, au même titre, le travail des examens d'entrée et des stages pratiques d'assez longue durée. Il faut compter au moins six années pour former un officier breveté, savoir : deux ans pour la préparation aux examens d'entrée, six mois de stage dans les armes auxquelles n'appartient pas l'officier, deux ans pleins à l'école même et un an et demi ou deux ans de stage dans un état-major. On admettra qu'un effort de cette durée est de nature à laisser une empreinte sérieuse sur l'esprit d'un homme mûr qui consent librement cet effort.

Nous arrivons là précisément au principe de la méthode d'enseignement de l'École; on ne se propose aucunement d'accumuler dans l'esprit des officiers un bagage déterminé de connaissances. Il ne s'agit point, en effet, de malaxer des intelligences d'adultes et la rage de scolarité qui sévit chez nous avec une si déprimante vigueur a été résolument écartée du seuil de l'École de guerre? Non sans peine, à vrai dire, l'expérience a fait tomber l'usage déprimant des interrogations en fin de chaque cours, des examens de sortie et des classements, pour toujours, espérons-le. Les officiers qu'on y forme sont des hommes de vingt-huit à trente-huit ans en moyenne, dans la force de l'âge, ayant plusieurs années de commandement derrière eux, pères de famille en grande majorité ; on se garde de remettre ces hommes formés sur les bancs de l'École; on fait défiler devant eux les questions qui se rapportent le plus directement à leur profession ou qui l'encadrent, on leur étale les documents, on les place dans des situations analogues à celles où ils auront à agir, — mais on les laisse réfléchir, juger, choisir une décision.

Sans doute, l'outillage d'enseignement comprend des confé-

rences, mais les conférences sont loin d'être la pièce maîtresse; l'armature proprement dite est constituée par des travaux individuels à domicile ou en salle, des exercices tactiques sur la carte et sur le terrain et surtout des voyages.

Enseignement varié, vivant, particulièrement soigné : les conférences d'instruction générale sont demandées à des personnalités notoires, la plupart professeurs des Facultés de Paris et de l'École des sciences politiques qui accordent le concours de leur haute valeur avec une générosité et, on peut le dire, une ardeur de sympathie qui leur conquièrent d'emblée ce public averti et vibrant; les visites des usines, des grandes organisations métallurgiques, électriques, chimiques sont dirigées par les ingénieurs et, souvent, les directeurs eux-mêmes, qui exposent aussi bien la situation sociale de leur personnel que les procédés techniques et l'organisation générale de l'entreprise; les exercices et travaux tactiques de tout ordre sont confiés à des officiers supérieurs particulièrement choisis et même triés. Enfin et surtout pendant la période des voyages, étude des frontières, visite des champs de bataille, manœuvres sur tous les points les plus différents du pays, c'est la France elle-même qui déroule à leurs yeux ses caractères différents, ses ressources variées, ses aspects changeants dans son unité merveilleuse et cet instructeur-là, devant ces jeunes hommes gais et saturés de plein air, est bien le meilleur des instructeurs, car, sans en parler, il leur montre l'admirable patrimoine qu'ils ont à défendre.

Si l'enseignement est ainsi ordonné et organisé dans le dessein de respecter la liberté d'opinion des officiers, il ne renonce pas pour autant à donner des procédés de réflexion qui permettront à l'esprit de former cette opinion; c'est la méthode. L'enseignement tactique de l'École de guerre a pour objet de fournir aux officiers une méthode de travail, et c'est la méthode dite des « cas concrets ».

L'officier est mis en présence d'une situation tactique définie par les indices et les renseignements qu'on obtient à la guerre, il est en possession des instructions que lui ont remises ses chefs et il connaît les ressources dont il dispose : l'instructeur l'invite alors à prendre une décision et à formuler soit par écrit, soit verbalement, les ordres qui assurent l'exécution de cette décision; d'autres officiers représentent les échelons subordonnés et pren-

nent à leur tour les mesures pratiques qui découlent des ordres de leur chef; ainsi se déroule l'opération dont l'ensemble constitue la solution du cas concret. Une fois le travail achevé, — et il demande plusieurs heures, parfois plusieurs séances sur la carte ou sur le terrain, — l'instructeur en fait la critique ou, mieux, fait ressortir les erreurs en soulevant des incidents vraisemblables. Par ce procédé sont mis à l'épreuve le jugement, puis l'esprit de décision, enfin les connaissances de métier de l'officier. Multipliez ces cas concrets, choisissez-les de manière à parcourir dans l'année une gamme des situations courantes à la guerre; ayez soin, au cours de la première année d'École, de limiter le travail des officiers à l'étude approfondie des procédés particuliers à chaque arme, infanterie, artillerie, aviation, cavalerie, transmissions; puis, au cours de la deuxième année, appesantissez-vous surtout sur la combinaison de toutes ces armes entre elles, et vous aurez imposé une gymnastique intellectuelle éminemment propre à former les qualités, je ne dis pas suffisantes, mais nécessaires à un chef : jugement, décision, sens pratique. Il est bon d'y ajouter un appel à l'imagination qui n'est pas non plus à dédaigner.

On voit donc que la méthode des cas concrets entraîne les officiers à analyser rapidement une situation, à trouver au plus vite une solution pratique et à en poursuivre avec persistance l'exécution. Elle n'est, dans le fond, que l'application plus précise, plus poussée, à l'instruction tactique, — la principale naturellement dans une École de guerre, — de la méthode générale d'enseignement, laquelle se propose, comme on l'a déjà dit, non point d'accumuler dans les cerveaux un certain bagage de connaissances, mais de provoquer dans les esprits la réflexion, le jugement et la faculté d'exécution sous une forme personnelle, ainsi qu'il convient lorsqu'il s'agit d'hommes dans la force de l'âge. On ne cherche pas à dresser les élèves, on se propose de former des officiers.

A première vue, on pourrait trouver quelque contradiction à ce souci de développer la personnalité chez des hommes que leur profession appelle à toujours agir en commun; ne risque-t-on pas d'exacerber cette personnalité jusqu'au particularisme, un des dissolvants les plus dangereux que puisse redouter une armée? C'est ici qu'il importe d'insister sur le soin spécial qui préside au recrutement de l'École de guerre et qui

constitue un des principaux éléments de sa vertu éducatrice.

Les examens d'entrée sont ouverts à tous, sous les seules conditions d'âge et d'un dossier de notes professionnelles sans ombre; les programmes d'entrée permettent d'apprécier une certaine culture générale et une connaissance complète des règlements de toutes les armes, aucune condition de technicité spéciale. Aussi rencontre-t-on à l'École des officiers de toute origine et de toutes armes et obtient-on un milieu dont la composition est un des plus actifs agents d'instruction. Le régime de l'École est l'externat comme dans les Facultés, mais les séances de travail par groupes autour de la carte ou sur le terrain réunissent les officiers aussi souvent que les conférences et les séances de conduite d'autos ou d'équitation, et c'est alors, dans les discussions comme dans les travaux collectifs que le milieu fait sentir son influence : fantassins, artilleurs, cavaliers, sapeurs, aviateurs, coloniaux, s'appliquent à la même question, en font apparaître toutes les faces et s'en révèlent les uns aux autres des aspects insoupçonnés. Comme de juste, les discussions continuent hors séance et les majestueuses arcades de Gabriel enregistrent sur les instructeurs les appréciations virulentes que la jeunesse ne ménage pas, lorsqu'elle est ardente et convaincue : les divinités prisonnières dans ces voûtes aujourd'hui séculaires ont retrouvé accolés aux noms de Foch, de Pétain, de Fayolle et de bien d'autres les anathèmes que ceux-ci avaient, à leur heure, proférés contre Pierron, Maillard et Langlois.

Mais c'est surtout au cours de la longue période des voyages que le milieu réagit; là le contact est permanent, au travail comme au repos, au cantonnement, au déplacement. Et alors, dans un débordement de belle humeur, tous les tempéraments s'épanouissent, se heurtent gaiement, s'influencent et réalisent cette union des armes qui est l'essence de l'art de la guerre; essence plus essentielle, si on peut dire, que jamais, car, à l'heure actuelle, la technique n'est plus l'apanage réservé à quelques armes savantes, elle pénètre toutes les armes et, plus il est nécessaire de recourir à la technique, plus il est indispensable de bannir l'esprit technicien, sous quelque vocable qu'il se dissimule.

Faut-il ajouter que deux années de ce travail en commun créent entre officiers d'armes différentes des camaraderies, des

amitiés qui transportent dans tous les milieux les germes vivaces et salutaires de l'union des armes : nous l'avons vu et senti à n'en pas douter, pendant tout le cours de la guerre.

Une expérience déjà longue semble bien prouver que la composition du milieu de l'École de guerre et la méthode des cas concrets ont des vertus éducatives particulièrement aptes à développer chez les officiers les qualités nécessaires au commandement et en même temps à préparer aux fonctions d'état-major.

*
* *

Il est certain que l'importance primordiale attribuée à la méthode d'enseignement a peu de place dans les idées que le grand public se fait de l'École de guerre. La légende veut qu'il y ait toujours une « doctrine » de l'École de guerre, et cette doctrine fait les frais de toutes les attaques dirigées contre l'institution. On ne conçoit pas une École de guerre sans doctrine, et d'ailleurs il est beaucoup plus commode d'expliquer tous les insuccès en les imputant à la doctrine en question et tous les succès en les attribuant à une bienfaisante négation de la même doctrine.

Tout d'abord, il convient d'affirmer que cette légende implique une méconnaissance complète des responsabilités. La doctrine, — puisque doctrine il y a, — tactique et stratégique d'une armée est formulée par ceux qui auront charge de l'appliquer sur le champ de bataille, c'est-à-dire par le haut-commandement. Le ministre de la Guerre confie aux membres du Conseil supérieur de la guerre le soin de rédiger les règlements d'emploi des troupes et de les présenter ensuite à son approbation; ce sont ces règlements signés du ministre qui constituent la doctrine de guerre de l'armée. Aucune confusion d'attributions ne peut exister à cet égard et l'École de guerre, non plus qu'aucune autre collectivité irresponsable, n'a rien à voir à la question.

Cependant, dira-t-on, ne saurait-on admettre que le bouillonnement des idées remuées avec tant d'ardeur à l'École de guerre ne détermine des courants qui se répandent à l'extérieur, entraînent des adhésions agissantes et ne créent finalement une atmosphère où le haut-commandement puise ses inspirations; cette suggestion facile du haut-commandement ne serait sans doute pas très flatteuse pour son indépendance, mais il est

humain, à un certain âge surtout, de se laisser influencer par l'entourage.

Il est complètement arbitraire de vouloir faire, dans des documents comme les règlements et instructions de tactique générale, la part qui revient à chaque membre du comité de rédaction et, en plus, aux suggestions extérieures ; le nom du général qui a présidé la commission et celui du ministre qui a signé le règlement peuvent seuls être mis en cause avec quelque justice. Mais les légendes ne s'embarrassent pas de si peu, surtout lorsqu'elles ont pour objet de fournir un argument de polémique ; c'est ainsi que la légende attribue obstinément à la doctrine de l'École de guerre certaines erreurs de nos règlements, notamment une sous-estimation des effets du feu, que soulignèrent durement les débuts de la guerre, alors qu'en réalité les réglements visés n'étaient pas sans s'opposer à l'enseignement tactique donné à l'École par certains instructeurs dont la guerre a depuis lors fait connaître les noms.

Et d'ailleurs qu'est-ce en réalité que la Doctrine (avec un D majuscule) ? En quoi peut-elle bien consister ?

A vrai dire, le terme a de l'allure et il dégage un parfum de dogmatisme agréable à certains odorats subtils, mais il s'applique difficilement à l'art de la guerre. Qu'il y ait des principes de la guerre semble indiscutable ; mais ces principes sont si larges, si généraux, qu'on ne saurait mieux en demander la formule qu'à un maréchal célèbre, qui fut d'ailleurs un fort bon soldat, et qui s'appelait M. de La Palice. Concentrer ses moyens, attaquer du fort au faible, atteindre les communications de l'adversaire et conserver les siennes, imposer sa volonté à l'ennemi, voilà, semble-t-il, des principes indiscutables et je ne crois pas qu'un esprit sain n'en soit pénétré : la difficulté ne commence qu'au moment de les appliquer à un jour donné, avec des moyens donnés et contre un ennemi qui à l'ordinaire manque de complaisance. Aussi comprend-on que Napoléon ait écrit sur l'art de la guerre la phrase fameuse : « La guerre est un art simple et tout d'exécution. »

Mais le public n'en juge pas toujours ainsi et, par exemple, on peut fréquemment lire ou entendre des critiques au sujet de l'oubli incroyable où serait tombé le commandement français du grand principe de la Surprise ; cet oubli, imputable naturellement à la doctrine de l'École de guerre, aurait enfin cessé en

1918 et, à partir du moment où la clarté s'est faite dans les esprits, on s'est décidé à recourir à la surprise et la victoire a ouvert ses ailes. Je ne crains aucunement de me compromettre en affirmant que tous les officiers de ma génération ont été élevés dans le culte de la surprise et que leur préoccupation constante pendant tout le cours de la guerre était d'arriver à réaliser la dite surprise. Malheureusement, pendant trois longues années, toute attaque débutait par la destruction d'un épais réseau de fils de fer et l'écrasement de nombreux abris de mitrailleuses, opération qui, avec le matériel du moment, exigeait des bombardements massifs de un ou plusieurs jours; on avouera que ce coup de sonnette quelque peu bruyant et prolongé rendait difficile la surprise et on sait ce qu'il en coûtait de l'écourter. Enfin un jour est arrivé où l'abondance des munitions, les nouveaux engins de tranchée et surtout les chars blindés ont permis de franchir rapidement les fils de fer et d'écraser les mitrailleuses; ce jour-là la surprise est devenue possible et naturellement on en a usé de la plus large façon. Ce qu'on a retrouvé en 1918 ce n'est pas le principe de la surprise, c'est la possibilité, c'est le moyen pratique de l'appliquer, — et les résultats ont prouvé qu'on était prêt à l'appliquer dès que ce serait possible.

Voilà pratiquement à quoi se réduit un principe de la guerre, et, fort judicieusement, l'École de guerre n'a pas reçu mission de formuler les principes et de les codifier en une doctrine; elle se propose de former des esprits aptes à appliquer cet art de la guerre qui est simple et tout d'exécution; elle s'attache donc fermement à une méthode qui entraîne l'officier à juger rapidement une situation de guerre, à prendre une décision et à en poursuivre la réalisation pratique.

Il y a pourtant un domaine où, à l'École de guerre, on invoque les principales : c'est le domaine des forces morales. Sur ce terrain d'ailleurs, à l'heure actuelle, instructeurs et élèves ont la rare fortune de travailler en évoquant des souvenirs communs et combien émouvants. Le temps passe et bientôt des générations arriveront qui n'auront pas vu; celles-là, il faudra leur préciser l'importance des forces morales à la guerre et leur influence sur les décisions du chef, en leur rappelant que toute conception tactique, toute manœuvre si brillante soit-elle, aboutit en dernière analyse à l'effort fourni par le

combattant du rang. L'art du chef consiste à placer cet effort dans les meilleures conditions possibles et à en provoquer l'intensité par la confiance qu'il inspire et l'exemple qu'il donne. Les commentaires seront faciles dans ces amphithéâtres, dans ces cours où sont gravés les noms de leurs prédécesseurs tombés pour la France en affirmant le grand principe moral de l'art de la guerre, le plus douloureux mais le plus certain et le plus noble : le sacrifice. Le 11 novembre 1920, après réouverture de l'École de guerre, j'ai mené les officiers défiler devant le tombeau du Soldat inconnu, et là j'ai prononcé un discours qui ne fut pas long : « Messieurs, vous avez entendu parler d'une doctrine de l'École de guerre : regardez, la doctrine de l'École de guerre, la voilà. »

Je ne crois pas que les fondateurs de l'École de guerre se soient beaucoup préoccupés de l'opportunité d'énumérer des principes et de formuler une doctrine; il semble bien plutôt qu'eux aussi aient cherché avant tout à placer les officiers dans des conditions qui provoquent et favorisent leur travail personnel, assurés que ce travail aboutirait à la longue à pénétrer les principes et à tirer de cette étude les éléments d'une doctrine pratique.

A ce point de vue on est frappé de voir l'importance qu'ont attribuée les fondateurs de l'École de guerre et la plupart de leurs successeurs à deux conditions essentielles et la persistance avec laquelle ils en ont sous des formes diverses poursuivi la réalisation : ces conditions sont de maintenir un contact étroit de l'officier avec la troupe et un contact non moins étroit avec la nation.

Évidemment tous les officiers doivent satisfaire à cette double exigence; l'institution militaire de la nation en armes ne peut vivre que si les chefs s'appliquent à connaître leurs soldats pendant le temps de service actif de ceux-ci et pendant leur temps de services dans les réserves; l'armée mobilisée est la nation même et ceux qui ont le redoutable honneur de conduire cette armée au feu n'auront autorité sur son cœur, que si leur intelligence à eux a la même tournure et que si leur cœur bat le même rythme. L'armée de carrière s'accommode d'une caste d'officiers, l'armée nationale exige des cadres mêlés à la nation.

Il y a donc toujours un danger à extraire des officiers du

cadre de la troupe et à les spécialiser; j'entends bien d'ici tous les truismes pseudo-scientifiques sur les formules de Taylor et le soi-disant principe de la division du travail, mais rien n'est plus dangereux que de procéder par analogie. Ce sont là raisons du temps de paix et nous savons par expérience que l'officier de l'armée active est fait avant tout pour commander un jour, à un degré quelconque, des hommes à la bataille, qu'il ne les commandera vraiment que s'il les connaît et qu'il ne les connaîtra que s'il a vécu au milieu d'eux, au contact de leurs idées, de leurs sentiments, de leurs aspirations. Cette conviction animait les chefs qui ont fait l'École de guerre après avoir vu la guerre de 1870, comme elle anime ceux qui ont vécu la grande guerre, et tous ont proclamé et proclament comme une loi de salut public, une loi d'absolue nécessité, l'obligation stricte d'envoyer l'officier breveté, dans chacun de ses grades successifs, passer au moins deux années dans la troupe pour y exercer le commandement d'une unité. Les intéressés, d'ailleurs, sont les premiers à reconnaître le bienfait du temps de troupe et les plus ardents à réclamer la satisfaction de ce droit; leurs réclamations ont même pris, pendant la guerre, un caractère d'insistance tout à leur honneur, mais qui a obligé bien souvent leurs chefs à faire acte d'autorité pour les maintenir à leur corps défendant dans des fonctions où l'intérêt supérieur du moment exigeait leur maintien. Au lendemain de la guerre, les circonstances ont imposé des dérogations à la règle du temps de troupe, mais, au fur et à mesure que l'armée se remet en ordre, les dérogations disparaissent; d'ici peu elles ne seront plus qu'un souvenir et la règle salutaire sera de nouveau appliquée d'une façon absolue.

Le contact avec la vie de la nation semble au premier abord plus facile à conserver que le contact avec la troupe ; un contact superficiel, sans doute, documenté par quelques articles de journal sommairement parcourus et par quelques remarques ébauchées en passant, mais un contact réel avec le désir de dépasser les apparences exige des efforts judicieusement dirigés; il faut que l'officier prenne l'habitude, comme disait Ollé-Laprune, « d'élargir sa noble profession », et un des bons moyens est d'entrer en relations sérieuses, c'est-à-dire en relation de travail, avec d'autres milieux.

A cette idée répondent les conférences de géographie et de

politique générales dont le but n'est pas seulement de situer aux yeux des officiers les grandes questions à l'ordre du jour, mais surtout de les mettre en rapport avec les personnalités éminentes des milieux universitaires et scientifiques et d'amorcer ainsi une documentation à poursuivre méthodiquement tout le long de leur carrière. Dans le même dessein sont engrenés des rapports étroits avec les officiers de l'École supérieure de la marine, rapports qui s'établissent tant au cours d'études et de voyages en commun que par de très intéressantes invitations à assister aux manœuvres de l'escadre; peut-on, à l'heure actuelle, envisager un conflit indépendamment de l'utilisation des flottes marchandes et militaires et le problème si grave des communications n'aboutit-il pas toujours à l'usage de la mer?

C'est encore dans cet ordre d'idées qu'a été instituée, dans l'École même, une école des officiers d'état-major de réserve. Cette école, très fréquentée, fonctionne sous la direction du général commandant l'École de guerre; ses instructeurs, ses conférenciers sont ceux du cadre de l'École de guerre. Il y a là un contact de la plus haute importance qui doit, par la suite, s'élargir encore, donnant l'exemple aux esprits, pour le moins en retard, qui s'obstinent à ne voir dans l'armée que les troupes du temps de paix et auxquels la guerre elle-même n'a pas appris que l'armée française, c'est la nation sous les armes. Cette école des officiers d'état-major de réserve m'apparaît comme un des rouages de l'École de guerre dont l'avenir doit amener une très large utilisation. A l'heure actuelle encore, notre cadre d'officiers de réserve bénéficie d'un splendide recrutement d'hommes formés par la guerre, — la meilleure des écoles, — mais les anciens combattants disparaissent peu à peu; il faut s'attacher à l'instruction des jeunes et, pour cela, les programmes de l'école d'état-major devront recevoir plus d'extension et être plus étroitement rattachés aux études d'état-major des officiers de l'armée active de l'École de guerre.

Somme toute, multiplier les contacts avec les réalités matérielles et morales de la vie, n'est-ce pas encore fournir à des esprits armés d'une bonne méthode de travail un moyen d'extraire eux-mêmes des faits les éléments d'une doctrine? On ne comprend vraiment, dans le sens profond du terme, que ce qu'on a découvert par son travail personnel; c'est en revenir au

mot de Claude Bernard : « On n'arrivera jamais à des généralisations vraiment profondes et lumineuses sur les phénomènes vitaux qu'autant qu'on aura expérimenté soi-même. » Et qu'est-ce que la guerre sinon le plus complexe et le plus mouvant des phénomènes vitaux ?

***

Dans une École de formation, quelle que soit sa nature, les programmes varient sans doute, mais les modifications ne portent que sur une partie restreinte des matières : il s'agit en effet de former des jeunes gens de dix-huit à vingt-deux ans, et le bagage essentiel qui constituera l'infrastructure de leur capacité technique reste sensiblement le même, comme restent immuables les notions élémentaires d'une science. Mais une École supérieure est une école de développement consacrée à un enseignement élevé, restreint comme de juste à certains sujets ; s'adressant à des hommes déjà formés, son programme a plus de liberté pour donner aux esprits une orientation qui varie avec les nécessités de l'heure et même avec les prévisions de l'avenir ; l'École de guerre doit tenir compte de cette préoccupation d'ordre supérieur.

Quel genre de guerre nous ménage l'avenir? A l'heure actuelle, la question a une allure de blasphème. Il semble criminel de troubler par une pensée qui comporte un doute, la grande œuvre de paix entreprise par la Société des nations; on nous affirme en effet que la foi, une foi aveugle, est la condition même de la réussite. Et pourtant s'il subsiste une chance, si minime soit-elle, que les événements démentent un jour les prévisions pacifistes, la nation dans son brusque réveil ne se tournera-t-elle pas vers ses officiers pour leur demander : « Qu'avez-vous fait pendant mon rêve? » Et même, à s'en tenir au présent, ne pense-t-on pas que les appels au désintéressement et à l'arbitrage ont d'autant plus de poids qu'ils sont libellés par une main reconnue capable de remplacer la plume par l'épée? Nous avons beaucoup entendu parler d'une nation qui vient d'entrer du même coup dans la Société des nations et dans le Conseil directeur de cette Société; le traité de Versailles prévoyait l'entrée dans la Société, mais il était muet sur l'entrée dans le Conseil. Dès lors, quelle autre raison de cette faveur que la puissance de cette nation ? Et pense-t-on que, dans l'éva-

luation de cette puissance, l'industrie apte à la guerre, la flotte apte à la guerre, les laboratoires aptes à la guerre, les associations aptes à la guerre, les cadres militaires officiels ou latents ne comptent pas pour quelque chose? Même à Genève, la puissance confère des privilèges, et la force militaire reste un des éléments de la puissance d'une nation. Pour toutes ces raisons on est en droit de se demander quel genre de guerre peut nous ménager l'avenir, et quand se posera cette question si ce n'est en parlant de l'École supérieure de guerre?

Il ne s'agit pas sans doute de tracer une physionomie de ce qu'on appelle « la guerre de demain » : cette tentative est du domaine des romanciers et je ne dis pas d'ailleurs que leur œuvre soit inutile. Il s'agit de voir les conditions générales que la guerre se trouvera subir du fait de l'évolution où le siècle actuel entraîne les nations et qui semblent bien être surtout l'importance accrue des surprises du début et la nécessité des coalitions.

Toujours, après une longue période de paix, les débuts d'une guerre ont été féconds en surprise, car, seule, la guerre montre la valeur exacte de l'armement et des institutions militaires d'une nation : les expériences du temps de paix ne permettent d'établir que des présomptions. De tout temps, il en fut ainsi, mais, à l'époque actuelle, l'utilisation des inventions scientifiques pour l'armement des troupes a pris un essor si rapide et de telle envergure que toutes les surprises sont à craindre : arriverait-on même à établir le catalogue complet et constamment à jour des procédés physiques, chimiques ou physiologiques susceptibles d'être adaptés à des entreprises de guerre, il restera toujours un inconnu sur la forme qu'emprunteront ces procédés et surtout sur les réactions morales que provoquera leur emploi chez les troupes. Sera-ce sur terre, sur mer ou dans l'air? Seront-ce des explosifs, des gaz, des germes, des ondes, des machines nouvelles? Il faut s'attendre à tout, être capable d'observer vite et de trouver sans délai la parade et surtout la riposte.

Dans cet ordre d'idées, l'enseignement d'une École de guerre est tenu de familiariser l'esprit des officiers avec ce genre de conceptions; il doit leur faire connaître les possibilités techniques du jour et les orienter sur les divers champs d'action où s'exercent partout les recherches scientifiques susceptibles

d'être appliquées à la guerre. Les officiers ne sont aucunement tenus de devenir des inventeurs ni même des savants, mais ils doivent se mettre en situation de comprendre les inventeurs et de causer avec les savants; certains cours de l'École de guerre leur fournissent à ce sujet les notions suffisantes pour les familiariser avec ces questions qu'ils devront suivre avec soin pendant tout le développement de leur carrière. Sur ce point comme sur plusieurs autres, l'École de guerre doit être une initiatrice, une initiatrice très documentée : son rôle est d'amorcer les études ultérieures où les officiers auront à continuer eux-mêmes leur instruction, mais elle se gardera de prétendre leur donner en deux ans cette instruction complète; elle n'en a d'ailleurs pas les moyens.

En même temps que le triste progrès des moyens de destruction, les applications de la science moderne ont créé des moyens de communication d'une envergure telle qu'une interpénétration économique, chaque jour plus puissante, s'est produite entre les nations, au point de les rendre chaque jour plus dépendantes les unes des autres; cette interdépendance affecte un caractère de déterminisme tel qu'un conflit armé prendra presque fatalement l'allure d'une conflagration large, sinon universelle; des groupes de puissances seront entraînés à s'affronter à d'autres groupes de puissances et l'expérience tragique de la grande guerre se renouvellera sous une forme probablement encore plus étendue.

Il est nécessaire d'envisager à l'avance les conditions dans lesquelles ces groupements peuvent se produire et d'étudier les procédés destinés à relier entre elles les opérations des armées de nations différentes, aussi bien sur terre que sur mer et dans l'air, en un mot de se préparer aux guerres de coalition. Nous avons peut-être le droit de l'affirmer, au cours de la grande guerre, les officiers brevetés se sont montrés particulièrement préparés à s'adapter à une situation de coalition ; cette adaptation, pour heureuse qu'elle ait été, ne peut que gagner à une préparation méthodique solidement appuyée sur la grande expérience d'hier.

L'École de guerre est d'ailleurs en possession d'éléments singulièrement favorables à une préparation de ce genre. Au lendemain de la guerre, le prestige de notre armée a attiré aux rayons de sa gloire des officiers des armées étrangères en quête

de méthodes d'instruction et les portes de l'École se sont très volontiers ouvertes à ces hôtes dont beaucoup étaient des compagnons d'armes de la veille ; le geste a été large, infiniment plus large qu'avant la guerre ; il a été jusqu'à imposer certaines charges et certains efforts supplémentaires. Il est juste, il est bon que l'instruction de nos officiers tire bénéfice de ces charges et de ces efforts, et en est-il un plus immédiat et plus évident que ce contact permanent organisé avec des camarades de nationalités différentes auxquelles l'avenir peut un jour nous accoler sur le champ de bataille ?

Dans le même ordre d'idées s'indique l'étude toujours plus poussée des langues étrangères ; leur variété ne permet d'incorporer à l'enseignement de l'École que les plus courantes, mais le précieux concours de l'homme éminent et de l'ardent Français qu'est M. Paul Boyer permet de faire bénéficier un certain nombre d'officiers de l'enseignement de l'École des langues orientales. Enfin, chaque année à la sortie de l'École, plusieurs officiers obtiennent des missions de durée à l'étranger.

Étude des langues étrangères, contact permanent avec des officiers étrangers, missions à l'étranger, ne sont-ce pas les moyens pratiques, d'une efficacité indiscutable, de préparer un certain nombre d'officiers aptes à prendre place dans les grands organes de liaison qu'exige une guerre de coalition ?

A l'heure actuelle, l'École est tenue de refaire les cadres de brevetés très éprouvés par la guerre, de combler les vides, de rénover les méthodes, d'étudier l'application des nouveaux règlements, en un mot de jouer sa partie dans la réorganisation de l'armée. Mais cette phase sera bientôt terminée et on peut penser que, dans l'avenir, l'École de guerre sera amenée à s'orienter davantage dans le sens que nous venons d'indiquer : préparation des esprits aux surprises des sciences appliquées, étude des organes de coalition, contact et entraînement des officiers de réserve. Il ne s'agit aucunement, bien entendu, de négliger l'instruction tactique des officiers qui reste la besogne primordiale, mais de faire une part progressivement plus large à des études dont l'École de guerre a déjà posé très solidement les bases et dont elle n'aura qu'à poursuivre le développement.

A l'occasion du cinquantenaire de l'École de guerre, on a été amené à discuter une fois de plus son rôle proprement spéci-

fique dans les divers tableaux du drame de 1914-1918, mais s'il est juste de chercher dans une manifestation aussi éclatante la somme positive des résultats obtenus par une institution fondée en vue de la guerre, on peut néanmoins affirmer que le jugement est incomplet.

Le travail fourni pendant deux années à l'École même par 80 officiers n'est qu'une partie de l'effort provoqué par l'institution, il faut y ajouter les études des très nombreux officiers qui commencent la préparation aux concours d'entrée et, pour des causes diverses, ne la poursuivent pas jusqu'au succès, les exercices sur la carte, les exercices de cadres, les manœuvres que préparent ou dirigent dans les corps de troupe et les états-majors les officiers brevetés, l'abondante littérature que provoquent dans les journaux et les revues spéciales les questions soulevées par ces études : tout cet appareil d'instruction, mis à la portée de tous les officiers, entretient dans l'armée un mouvement intellectuel qui n'est justiciable d'aucune mesure précise, mais dont l'influence est considérable autant que bienfaisante.

Le pire danger pour une armée, c'est de se confiner dans l'exécution servile des règlements; dans l'habitude facile, elle devient la proie de la routine et prépare de terribles réveils ; aucune institution n'est à l'abri de ce danger, mais, seule, l'armée compromet dans sa défaillance l'existence même de la nation. Aussi nulle part plus que dans l'armée, est-il indispensable d'avoir un organe, toujours en vibration, destiné à propager sans arrêt des ondes d'activité intellectuelle dans le corps des officiers. On a parfois appelé l'École de guerre le cerveau de l'armée : l'expression est juste sous la réserve qu'on n'assigne pas au cerveau un rôle de direction doctrinale, mais qu'on lui demande l'accomplissement d'une fonction physiologique : maintenir en activité les filets nerveux qui se répandent dans tout l'organisme. *Mens agitat molem...* Et n'est-ce pas là, en dernière analyse, le but qu'avaient proposé les cruelles leçons de 1870 aux fondateurs de l'École supérieure de guerre ?

GÉNÉRAL DEBENEY.

LETTRES

A MAURICE DE SAXE

PUBLIÉES PAR LE MARQUIS D'ARGENSON

II [1]

PENDANT L'AFFAIRE DE COURLANDE

A l'autre extrémité de l'Europe, sur un vaste théâtre, se déroulait une longue intrigue. Une partie se jouait dont la gloire, la liberté, les jours du comte de Saxe étaient l'enjeu. Maurice, arrivé à Varsovie le 10 décembre 1725, a vu le Roi son père et le ministre son ennemi : « Le comte de Saxe, écrivait Flemming, m'a paru très rebuté de la France ; il sait bien qu'à la longue il n'y saurait tenir, l'ayant pris sur un ton de dépense qu'il ne saurait rabattre et qui ne saurait aller loin. » Maurice veut, en effet, vendre son régiment. Mais le conseiller du roi préfère le retenir en France, oisif et prodigue. Maurice décrit ainsi, dans ses *Mémoires*, le comte de Flemming : « Brave, très laborieux, d'une ambition démesurée, le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel, aimant peu les honnêtes gens, implacable ennemi... brutal comme un cheval de carrosse, un peu fou, donnant dans la chimère. » Chimère qui poussait le ministre à régner, lui aussi, sur la même province disputée. « Pourquoi, ajoute Saint-René Taillandier, son historien, Maurice veut-il tout quitter ?... C'est que l'heure

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

des grandes aventures vient de sonner pour l'homme qui écrira un jour *Mes rêveries* en tête d'un traité stratégique; c'est qu'il y a une couronne à prendre dans le duché de Courlande, et que Maurice de Saxe, pour la saisir, est décidé à culbuter ses rivaux, dût-il rencontrer parmi eux son éternel adversaire, le maréchal comte de Flemming. »

La vie d'Adrienne Lecouvreur est trop mêlée à celle du comte de Saxe, ses lettres contiennent trop d'allusions aux événements du Nord, pour ne pas rendre utile un abrégé de cette histoire lointaine. Le *Mémoire historique sur les Courlandais*, que le comte a fait composer pour le roi Auguste, mémoire consacré à la défense de ses droits méconnus, expose avec clarté les origines et le développement de ces États, la Courlande et la Livonie, « conquis sur des peuples barbares par les chevaliers de l'Ordre teutonique, et gouvernés par eux jusqu'au temps de la Réformation ». Le grand-maître sécularisé, Gothard de Kettler, « pour mettre une barrière entre lui et les Moscovites qui faisaient de fréquents ravages », s'était, en 1562, soumis à la Pologne par un traité de protection, les *Pacta conventa*, « dans lesquels il était dit que la souveraineté de la Courlande et de la Sémigallie resterait à tous ses descendants mâles à titre de fiefs, moyennant quelques honoraires, comme de recevoir l'investiture des mains du roi de Pologne, de fournir un certain nombre de troupes, en cas de guerre contre les Turcs, de rendre foi et hommage au Roi, et de le regarder à perpétuité comme *Dominus directus*, enfin toutes les choses attachées ordinairement aux fiefs souverains, sans au demeurant avoir à démêler avec la République et n'allant que par appel devant la personne du Roi... » Mais aujourd'hui, « la maison de Kettler étant prête à s'éteindre dans la personne du duc Ferdinand de Courlande, les Polonais ont obligé le Roi à consentir à l'établissement d'une loi par laquelle la Courlande et la Sémigallie seront partagées en palatinats après la mort du duc Ferdinand, qui est d'un âge très avancé et hors d'espérance de laisser une postérité qui puisse relever sa maison. Les Courlandais, justement outragés par cette décision qui renversait tout leur établissement, et qui ne saurait se faire sans leur consentement, ont songé aux moyens de parer ce coup qui détruit entièrement leur État. »

Dès 1711, le roi Auguste avait peut-être songé au comte

Maurice, alors âgé de quinze ans. Mais Voltaire, dans son *Histoire de Charles XII*, nous apprend que le roi de Pologne craignait une ligue de la Suède et de la Russie pour rétablir Stanislas. Il s'engagea donc à laisser élire le margrave de Brandebourg-Schwedt, qu'on eût marié à la duchesse douairière de Courlande, Anne Ivanowna, nièce de Pierre le Grand. On abandonna ce projet après la mort de Charles XII, tué sous les murs de Frederickshall (30 novembre 1718), et le comte de Flemming, « le plus défiant de tous les hommes, dit Voltaire, et celui dont les puissances voisines devaient le plus se défier », voulut la couronne pour lui-même. Il recula cependant devant la nécessité de trahir son maître pour régner avec l'appui du Tsar; il « demeura fidèle à son bienfaiteur ».

Les candidats se présentaient en foule, et l'on verra bientôt paraître le plus redoutable d'entre eux, le prince Mentchikoff, cet aventurier de basse naissance que la faveur impériale avait élevé aux premières places. « La fortune, dit Rulhière, dans son *Histoire de l'anarchie de Pologne*, avait pris dans les derniers rangs, ou, pour mieux dire, hors des rangs de la société la souveraine et les ministres qui succédèrent à toute la puissance de Pierre le Grand. » Le roi de Pologne, sur une démarche de l'impératrice Catherine, qui l'engageait « à choisir un prince de sa maison pour l'établir en Courlande..., en parla au comte de Saxe, et lui ordonna de penser aux moyens qui pourraient le conduire au succès de cette affaire ». Le Roi ne voulait agir que d'accord avec la Russie, et sans doute son fils se flattait d'acquérir, de ce côté, une protection bien décevante. L'envoyé de Saxe en Russie, Lefort, « jette un appel à Maurice, et Maurice, qui attend les aventures, va s'y précipiter à corps perdu ». Cet ambassadeur avait imaginé de marier le comte de Saxe à la duchesse de Courlande, qui disait : « Ou je recevrai un mari des mains du roi Auguste, ou je ne me marierai jamais. » Bientôt Lefort avait substitué à la nièce de Pierre le Grand, la propre fille du Tsar : « La princesse Élisabeth, écrivait-il à Flemming, est une place forte à emporter non impossible, car à l'aide du coffre-fort la place se rendra. La duchesse de Courlande coûtera, mais pas tant. » Malgré l'étrange portrait qu'on faisait d'Élisabeth, l'ambition du comte serait satisfaite; la Tsarine ne voulait pas d'autre gendre que lui, et sa fille l'appelait « avec démangeaison ». Pourtant Maurice ne songeait à aucune

de ces princesses qui régneront toutes deux sur la Russie. C'est à son habileté politique qu'il devrait le trône, ou à son épée.

Déjà, les délégués de la noblesse courlandaise étaient venus à Varsovie. Le Conseil des ministres, malgré la répugnance de Flemming, admettait l'élection de Maurice comme coadjuteur du vieux duc (25 avril 1726). Le comte devait partir pour la Courlande et pour Saint-Pétersbourg, sous prétexte de réclamer la restitution des îles Mœn, domaine de sa mère en Esthonie. Le 21 mai, le Roi se ravise ; mais il apprend que son fils, refusant de se soumettre, est parti en disant : « Ce sera un bon coureur, celui qui me rattrapera. » — « Il est parti au galop, dit-on au ministre, avec sa bande de flibustiers » (une escorte de gentilshommes que lui avait envoyée le comte Pociey, grand-général de Lithuanie). C'est que, devant l'opposition des Polonais, le ministère saxon pensait « qu'il était dangereux de se mettre au risque de se brouiller avec la République ». Le 28 mai, le prince royal écrit à Maurice une lettre émouvante : « On m'a dit que votre intention était de vous mettre à la tête d'une partie de la noblesse pour engager le reste à prendre les armes; c'est à quoi je n'ajoute pas foi, et je ne balance pas un moment à vous assurer d'avance que le Roi ne vous saurait approuver dans ce cas. Moi, je suis toujours du sentiment conforme au vôtre, qu'une belle mort serait préférable à une honteuse vie. Je vous laisse à penser si vous sauriez rencontrer une belle mort par une pareille entreprise. » Il était trop tard, et Maurice répondait : « Le sacrifice est prêt en Courlande, et l'on n'attend que la victime. Je ne manquerai pas de l'être si le Roi me condamne, mais je ne puis trahir des gens à qui ma parole me lie, et me déshonorer chez une nation entière qui a mis sa confiance en moi... S'il ne faut que combattre les Polonais, vous me verrez bientôt une armée à leur opposer... J'ai mis sur le papier ci-joint les droits des Courlandais à l'élection d'un duc, et je vous prie de le lire avec attention. Quand il s'agira de faire la guerre sur le papier, je vous en ferai voir d'autres, et je vous assure, monseigneur, que je ne crains la République ni de l'une ni de l'autre façon. »

On ne saurait entrer ici dans le détail de la négociation électorale. D'après le *Mémoire*, « le comte s'étant aperçu de quelques incertitudes de la part de la cour de Russie, et craignant qu'elle ne désirât une assemblée des États de Courlande

que pour y faire élire quelqu'un qui lui fût plus agréable, il fut contraint de précipiter les choses... » Et Maurice écrit lui-même, dans son *Journal de ce qui s'est passé à Mittau depuis la convocation de la Diète* : « Le 28, je fus élu unanimement duc successeur de Courlande. » Quand le prince Dolgorouki parut à Mittau, « avec ordre de travailler contre l'élection du comte de Saxe, la chose était conclue, et l'affaire de la succession établie par le *Diplôme*... Le comte eut encore un assaut à soutenir par l'arrivée du prince Mentchikoff, qui était venu avec une diligence extrême de Pétersbourg à Mittau. Il pria, menaça, offrit de grosses sommes, et fit marcher des troupes vers les frontières de Courlande. Mais tout fut inutile. Tout ceci se passa dans l'espace de dix jours depuis l'arrivée du comte à Mittau. »

Chez les Courlandais, l'enthousiasme se propageait d'heure en heure : « Ils sont inébranlables, écrit Maurice à sa mère, ils ont juré de renouveler à mes côtés l'héroïsme de leurs ancêtres, les chevaliers de l'Ordre teutonique. Ah! soyez assurée qu'il y a ici des braves qui m'aiment de toute leur âme. » Les femmes n'étaient pas moins ardentes. « On voit paraître ici, dit Saint-René Taillandier, toute une légion de femmes qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, s'intéressent avec passion au succès du héros... Tous les rangs sont confondus, et non seulement tous les rangs, mais tous les genres d'affection : une mère, une comédienne, une fille d'empereur, de grandes dames de Dresde, de Varsovie, de Mittau, de Riga. » Ce sont, avec les deux princesses de Russie, ces fiancées toutes prêtes, les sœurs de Maurice, la comtesse Ruthowska, la comtesse de Cosel, devenue comtesse de Frise, la comtesse Orzelska, mariée en 1731 au prince de Holstein. « Soyez persuadé, mon cher frère, lui écrivait celle-ci, que je ferai tout au monde pour vous rendre content. J'ai sondé le Roi à votre sujet, et j'ose dire que vous êtes bien dans son esprit, et qu'il n'est pas fâché contre vous. Pour le diable [Flemming], je n'en ai rien entendu; il n'oserait parler trop haut, vous avez trop d'amis pour qu'il dise du mal de vous... » Ce sont la maréchale Bielinska, la comtesse Pociey, ces femmes des grands dignitaires polonais, tous ces personnages de la *Saxe galante*, qui volent au secours de leur cher Maurice.

Dès le lendemain de l'élection, Mentchikoff s'avançait contre le nouveau souverain avec un corps de douze mille

Russes; Maurice était assiégé dans sa maison : « Je me prépare à être alerté la nuit », écrivait-il au comte de Frise, le 20 juillet 1726. Mais, au lever du jour, Mentchikoff avait décampé. Et, le 27, le comte ajoutait gaîment : « Vous verrez que ma situation devient de jour en jour plus gaillarde, mais je vais toujours mon train. » Cependant les Polonais ne désarmaient pas. Leur intérêt était de voir la Courlande faire retour à la République, de la diviser en palatinats, comme une proie offerte aux seigneurs. Plusieurs cours de l'Europe, surprises par le succès du comte, allaient « envoyer des ambassadeurs à la Diète de Grodno, dans l'intention de miner ses affaires ». Le Roi son père, lui-même, poursuit Maurice dans le *Mémoire*, « voyant que tout concourait à détruire l'élection de Courlande, se déclara contre le comte de Saxe, et se joignit à la République... Le 15 d'octobre, il lui écrivit une lettre où était jointe une *Déclaration*... Cette lettre fut lue en plein Sénat, et le comte fut proscrit, déclaré ennemi de la République, et sa tête mise à prix. L'on donna une commission soutenue de troupes pour réduire les Courlandais, les faire renoncer à cette élection, et leur faire accepter l'incorporation à la Pologne, suivant la Constitution à laquelle le Roi fut obligé de se prêter. »

Voici la *Réponse du comte de Saxe à la lettre que le roi Auguste lui avait écrite le 15 d'octobre* : « Sire, je suis dans la plus vive douleur de me voir obligé de désobéir à Votre Majesté, mais je ne suis plus à moi-même, et je ne puis rien faire sans le consentement des États de Courlande. J'appelle de cette situation au cœur de Votre Majesté. S'il ne me condamne pas, je m'en remettrai avec plaisir à la fortune du sort qu'elle me destine. » Et le 15 novembre, il écrit au comte de Frise : « Eh bien! mon cher comte, me voilà proscrit, ma tête mise à prix! Dieu me fasse miséricorde si je suis pris! Je crois que l'on ne me fera non plus de quartier qu'à un loup... Ah! messieurs du Sénat et de la République, vous me payerez la sottise que le Flemming vous a fait faire, et vous allez voir un beau train! On veut donc que je prenne les armes? Soit! Je les prends; mais, tant que je pourrai tenir mon épée dans mes mains, je m'en servirai pour vous détruire. C'est ici, mon cher comte, où il faut vaincre ou mourir. Je commencerai, n'eussé-je que cent hommes, et, quand ils seront tués, j'en chercherai d'autres, et cela tant que je respirerai...

Au fond de son abbaye de Quedlinbourg, la mère de Maurice suivait le drame. Elle aussi se mourait d'inquiétude. Fière de son fils, quand celui-ci lui écrivait : « Laissez-moi la main libre, madame, vous verrez revivre sous vos yeux le vieux Kœnigsmark, celui qui tenait en échec les armées de l'Allemagne ! » elle avait vendu, pour la cause, ses plus chers souvenirs, les restes de son opulence. La chute du comte fut pour elle un coup terrible; elle craignait les projets insensés de son désespoir : « Qui sait si le monde ne reverra pas en moi un nouveau Coriolan? » Mais que pouvait alors la comtesse de Kœnigsmark, celle que Voltaire, dans son *Histoire de Charles XII*, appelle « cette femme célèbre dans le monde par son esprit et sa beauté, plus capable qu'aucun ministre de faire réussir une négociation » ? Si elle n'avait, dans tout l'éclat de sa jeunesse, quand elle s'efforçait de sauver le trône d'Auguste, rien obtenu de l'insensible conquérant, elle s'agitait maintenant, sans pouvoir, au milieu de cette intrigue obscure. Jamais peut-être ne vit-on agir plus d'intérêts contraires et de ressorts secrets. Le mot le plus juste a été dit à un Français qui demandait « quelle idée on doit se former de l'entreprise du comte de Saxe ». Le diplomate russe interrogé répondait : « On s'y perd. »

Une seule chose était certaine, l'argent manquait. C'est aux amis de France que Maurice avait fait appel : Adrienne fut la première à répondre; elle aussi vendit ou mit en gage ses diamants, sa vaisselle et ses voitures, et put offrir une somme de quarante mille livres. Sa pensée ne quittait pas, disait-elle, celui qui « courait de furieux dangers par des accidents imprévus ». Il faudrait citer tout entière la lettre découverte dans les papiers de Suard par Charles Nisard, et publiée par lui : « J'ai été très longtemps sans recevoir des nouvelles, écrivait Mlle Lecouvreur, le 31 décembre 1726, et puis j'ai reçu neuf paquets en deux jours. Le charme est cessé, et depuis j'en reçois deux fois la semaine régulièrement. Il est impossible, quand on voit tous les détails de cette affaire, de n'être pas de la dernière des impatiences contre le père; la conduite de l'un est aussi blâmable et inconcevable que celle de l'autre est intéressante et digne, et habile au milieu de tous les revers. Mais que faire contre la force et la faiblesse honteuse d'un roi qui se laisse gouverner par le plus cruel ennemi de sa gloire, et par l'homme du monde le plus déchaîné contre ce fils dont il n'est pas digne ?

Assurément, ils ont autorisé tout ce qui lui était contraire par haine, par envie ou par intérêt, et découragé tous ceux qui voulaient contribuer à une si belle entreprise. Les anciens rivaux, qu'un seul mot pouvait confondre, recommencent de plus belle, depuis la proscription prononcée par la Diète et signée par le Roi. Concevez-vous que l'on ait pu signer un acte qui mette cette tête à prix ? — Un père, pour un projet si noble, qu'il a approuvé d'abord, et qui lui serait très utile à l'avenir ! L'ascendant du Fl[emming] est insurmontable, ou plutôt il n'y a plus ni humanité, ni raison dans cette âme. Tout cela est avec des circonstances qu'il m'est impossible de vous écrire, mais qui vous feraient redoubler d'estime et d'attachement pour le proscrit, de même que d'impatience, pour ne rien dire de plus, contre celui qui a tant de faiblesse ; car il ne tenait qu'à lui, de l'aveu même de ses plus grands ennemis.

« Les sujets menacés tiennent encore bon ; mais que feront-ils contre deux puissants royaumes et un aussi grand empire? Car les Prussiens sont unis aux Russes; tous deux dissimulent encore; mais il ne faut pas se flatter, je crois cette affaire très manquée. L'Angleterre avait promis un secours qu'elle ne veut plus donner, et prend pour prétexte qu'on ne veut pas manquer au roi père qui s'est déclaré si authentiquement opposé à la confirmation de cette élection. On se barricade dans la capitale, et on ne peut pas abandonner des gens qui veulent périr pour défendre leurs droits et leur choix. Mais ils se feront tous écharper, s'ils persistent; ils seront attaqués de tous côtés, dès que les premiers auront commencé. Voilà la perspective où je suis dans un temps où on me témoigne plus d'affection et de confiance que jamais. Toute cette affaire ressemble parfaitement à un roman, et je meurs de crainte d'approcher de la catastrophe. En vérité, cela serait affreux, et je ne peux vous dire à quel point je suis tourmentée. »

Pendant ce temps, le souverain sans palais et sans revenus, « gardé par cent hommes, dont quarante racolés avec peine », essaie de tromper l'ennui dans cette triste capitale de Mittau. « Le prince, écrivait un gentilhomme suédois à la comtesse de Kœnigsmark, est réduit à passer au lit la plus grande partie de la journée, et à se faire lire *Don Quichotte*. » Mais son imagination ne se reposait pas. Il affirmait à sa mère qu'il était sûr de l'appui des Russes, refusait à son père d'aller servir

la cause de la France dans une guerre éventuelle contre l'Autriche : « Je demande, répondait-il, si, quand on a une fois livré sa parole, on est le maître de la retirer sans le consentement de ceux à qui on l'a livrée, et si le Roi peut ordonner à quelqu'un de la violer... Je déteste toute fortune qui me viendra par trahison. » Mais il songeait à offrir un port aux Anglais sur les côtes de Courlande, et cédait aussitôt devant les menaces de toutes les puissances. « Ses propositions, écrivait M. de Manteuffel, sont des plus vastes, des plus scabreuses, et des plus mal digérées. » Enfin, il faut « venir à bout de la Diète », qu'il appelle, dans une lettre au comte de Frise du 4 mars 1727, « ce monstre qui a tant de têtes, plus de bouches, peu d'oreilles et point de bras ». Il faut, avec les derniers fidèles, organiser la dernière défense : « Je crois que l'on sera dans une belle fureur contre moi à Varsovie, et que le ministère saxon sautera aux nues... Priez Dieu pour moi! Je vais entreprendre l'aventure la plus périlleuse. »

C'est alors surtout qu'Adrienne songeait au départ, au mariage peut-être. Le fragment suivant apporte les conseils d'une tendresse alarmée. La cause est perdue, il s'agit d'obtenir le pardon du Roi, de regagner sa faveur; et, elle ose presque le dire maintenant, de renoncer à une couronne odieuse, qui n'est plus qu'un obstacle au bonheur.

1726.

O mon cher comte, que n'êtes-vous ici? Quoi qu'il pût m'arriver, la part que vous voudriez bien y prendre me dédommagerait pleinement, et votre vue préviendrait et empêcherait tous les malheurs dont on me menace. Je ne mourrais point devant vous, et je vivrais heureuse, si vous m'aimiez comme je vous ai vu m'aimer, vous souvient-il? L'absence et mille objets nouveaux n'ont-ils point effacé de votre âme ces sentiments qui font ma joie et ma douleur, mon espérance et mes craintes? Que ne pouvez-vous lire dans mon âme d'où vous êtes, ou plutôt que n'êtes-vous ici? Parlez-moi de votre retour quelque éloigné qu'il puisse être : si vous pouviez le rapprocher, si vous pouviez le désirer seulement un instant comme moi! C'est mon cœur qui vous parle : il ne fut jamais tant à vous, et ne sera jamais à d'autres. Si vous m'aimez, si vous avez quelque désir que ma santé se rétablisse et que vous ne puissiez revenir plus

tôt, au moins écrivez-moi souvent, et de longues lettres. Songez que vous pourrez peut-être encore désirer quelque chose de moi avec vivacité, et qu'il n'y a rien au monde que je ne vous promette et que je ne tienne en récompense de ce que je vous demande aujourd'hui.

Sacrifice, voyage, tout enfin ce que vous pourrez souhaiter, je ne balancerai jamais; mais écrivez-moi longuement, parlez-moi de vos affaires, de vos plaisirs, de votre santé, de celle du Roi, et de tout ce qui a rapport à vous. Je serai sûre au moins que pendant ce temps vous aurez pensé à moi. Ce seront des gages de votre tendresse qui me seront précieux et qui me feront vivre. Écrivez à la chère cousine (1), dites-lui de m'aimer, mais ne négligez point vos affaires où vous êtes. Profitez du temps, ménagez vos ennemis, animez ceux qui vous sont attachés et ne vous livrez point à d'inutiles ressentiments. Songez que la dissimulation est permise et même nécessaire aux personnes de votre naissance et que vous ne pouvez mieux vous venger qu'en acquérant de la considération, et j'ose dire que la fortune en est la base. C'est à la honte du genre humain, mais cela ne laisse pas d'être. D'ailleurs, celle à laquelle je vous conseille de travailler, ne vous peut faire aucun tort près des âmes les mieux nées, et elle est nécessaire à la gloire du Roi. Je vous parle contre moi en vous excitant à l'engager, à vous rendre justice; il vous faudra plus de temps pour le déterminer, et vous en tiendrez plus à lui et moins à moi. Vous en serez moins selon mon goût, car je vous aimerais mille fois mieux simple habitant de Dammartin qu'avec toutes les couronnes du monde, et cependant je risquerais mille fois ma vie pour vous procurer un établissement digne de vous. C'est pour vous que je vous aime, et jamais vous ne serez aimé plus parfaitement.

Que ne puis-je parler à votre Roi? Il ne tiendrait point à mes prières ni à ce que m'inspireraient votre intérêt et sa gloire. Mais s'il voyait par moi tout ce que vous valez, il ne vous laisserait jamais revenir ici, et la petite maison de Dammartin me paraît bien plus belle que toutes les Cours du monde. Nous y sommes seuls, libres et heureux; là nulle brigue ne nous occupe, vos chiens sont vos seuls courtisans, et l'amour notre unique

(1) Mlle de Kœnigsmark, cousine du comte de Saxe, qui passa plusieurs années à Paris depuis 1723.

affaire. Est-il rien de plus doux dans la vie, et n'est-elle pas trop courte pour négliger le plus grand bien du monde? Demandez-le à tous les rois, mais vous le devez savoir mieux qu'eux tous, puisque jamais ils ne furent aimés comme vous.

Adieu, mon cher comte et mon cher seigneur, si je m'en croyais je ne cesserais point de vous écrire, je voudrais baiser les mains et embrasser les genoux de Mme la comtesse de Kœnigsmark (1). Je n'avais point d'autre papier, et je vous aurais plutôt écrit sur des feuilles de chêne que de me priver de ce plaisir.

ADRIENNE.

Cependant, d'après le *Mémoire historique*, « comme la commission des troupes polonaises ne devait arriver qu'au mois d'août en Courlande, et qu'on était alors au mois de février », le comte de Saxe, qui avait vu secrètement son père à Biélostok, « se rendit en Allemagne et en France pour veiller de plus près aux levées qui se faisaient en différents pays pour lui... » C'est ainsi que Mlle Lecouvreur retrouve sa vraie vie, parfois pour quelques semaines ou quelques jours. L'illusion jointe aux souvenirs rappelle un instant ces joies et ces querelles légères que les angoisses de l'absence avaient fait oublier. A la fin d'avril 1727, le comte était à Paris pour intéresser le cardinal de Fleury à son sort. Il devait repartir sans avoir obtenu aucun secours. A travers les lignes d'Adrienne reparaissent les riens charmants : « J'ai pensé à vous dans tout le chemin; on me parla de vous hier pendant toute la soirée; ensuite on joua à des petits jeux, et l'on disait à tout moment que tout ce que je désirais partait et était relatif à vous. On m'a entreprise sur ce que vous n'êtes pas assez à la Cour, et il faut bien que vous y demeuriez de suite pour m'éviter ces querelles et pour me faire beaucoup de plaisir... Il serait bien galant que vous arrivassiez mardi de bonne heure : en attendant, pensez à moi, mais je crains bien que votre chasse n'affaiblisse cet attendrissement si flatteur... Mais je ne saurais parler ce soir contre personne, j'ai du baume dans le sang, vous m'aimez et je me porte bien, voilà deux grands points. Je vous aime, et je triomphe de mes ennemis sans peine et sans avoir le malheur de les haïr, car c'est un grand tourment selon moi. »

(1) Marie-Aurore, comtesse de Kœnigsmark, mère du comte de Saxe, née en 1670, morte le 16 février 1728.

Puis, le découragement reprend, et, à chaque départ, Adrienne, que le métier arrache à sa douleur, pourra redire : « C'est une chose horrible que les voyages forcés de Versailles, les nouveautés qui tombent après avoir donné de la peine... la dissipation forcée et triste où je suis. »

***

C'est que la Courlande agitée réclamait encore une fois le comte de Saxe, et que les derniers combats vont s'engager. Le 21 juin, le « duc successeur » était auprès de son père à Pillnitz; aussitôt, « il entama une négociation avec les ministres polonais qui étaient auprès du Roi pour tâcher de faire révoquer l'envoi de la commission en Courlande, mais, s'étant aperçu qu'on ne cherchait qu'à l'amuser, elle se rompit ». — « Je suis au mieux avec le Roi, écrivait-il à sa mère, et nous nous voyons comme s'il n'y avait jamais rien eu entre nous. Il n'est pas plus question de la Courlande que si elle n'existait point. On ne m'en a rien dit; je poursuis donc ma route. La mort de la Tsarine est pour moi une terrible catastrophe... Je m'attends aux complications les plus étranges. » L'impératrice Catherine avait succombé, en effet, le 17 mai 1727, et le règne du jeune tsar Pierre II n'était signalé que par l'affreuse tyrannie de Mentchikoff. La Diète de Pologne, de son côté, avait déclaré les Courlandais rebelles. Voici la *Lettre de protestation* que le comte adressait au Roi, de Kœnigsberg, le 14 juillet: « Sire, je suis contraint par une nécessité fatale de désobéir aux ordres si souvent réitérés par V. M... Je ne puis que me jeter à ses pieds par cette dernière instance pour la supplier avec toute la soumission possible de suspendre pour un moment les considérations relatives au décret de la Diète de Grodno, pour envisager mes engagements du côté de l'honneur... Je dois tout à Votre Majesté, et ma vie est le moindre des sacrifices que je puisse lui faire; mais, Sire... je ne suis plus à moi-même, je ne puis plus abandonner un parti honorable ni me dédire et manquer à ma parole... J'occupe un emploi distingué dans les armées du Roi très chrétien, où la lâcheté et la trahison ne souffrent ni interprétation ni déguisement, et je dois m'appliquer à en mériter encore de plus éminentes. Mais, Sire, quand je voudrais passer sur toutes ces considérations essentielles, pourrais-je éviter le reproche continuel de ma propre conscience,

et me résoudre à finir mes jours dans un mépris manifeste ?... Daignez, Sire, faire quelque attention aux vérités que j'ose vous exposer, et qui doivent me rendre plus digne de votre pitié que de votre colère. »

Menacé de l'invasion russe, proscrit par les Polonais, le comte trouvait dans les lettres d'Adrienne un précieux réconfort. La tendresse de l'amie absente, écrivait-il, venait égayer ses jours moroses. Au fond de ses brumes, il l'enviait de parcourir des « lieux charmants », et, dans le tumulte du camp, donnait un souvenir joyeux aux amis de France, d'Argental et Rochemore. Il osait même craindre la santé améliorée de sa maîtresse, y découvrir un risque d'infidélité ! Il comparait ses bois sauvages à la forêt de Fontainebleau. Et, de même que la comédienne rêvait à la maison des champs parisiens, le capitaine « sarmate », en armant de quelques canons le fort *Maurice* et le fort *Adrien*, imaginait, dans son île perdue, « l'habitation charmante » où la fée lointaine viendrait apporter sa grâce.

Traqué maintenant par deux armées, celle des Moscovites et celle de son père, le souverain d'hier s'était enfermé dans l'*Ile des proscrits*, où va se jouer le dernier acte. Abandonné par les Courlandais, Maurice est « seul avec ses gardes et quelques recrues venues des Pays-Bas ». Voici sa petite troupe : douze officiers, avec le général Belling et un capitaine français ; 104 hommes d'infanterie, 98 dragons et 33 domestiques. « Tout d'un coup, on lui apprit que les troupes moscovites, ayant passé la Duna, étaient entrées en Courlande. On était au 12 d'août... Le général Lascy se fit annoncer au comte de la part du jeune tsar de Russie... Il les reçut dans l'île d'Asmeyden. M. de Lascy lui déclara au nom de son maître qu'il avait ordre de l'attaquer. Le lendemain, les troupes moscovites parurent sur les bords du lac d'Asmeyden, et comme on aurait pu le taxer de vouloir résister à l'empire de Russie et aux Polonais tout ensemble, il ordonna au général Belling de faire une composition avec les Moscovites telle qu'il la jugerait à propos. Pour lui, ne voulant pas tomber entre les mains des Moscovites, il se retira à Memel, port du roi de Prusse, accompagné de quelques officiers seulement. » Un récit plus curieux et qui donne mieux l'impression des faits est celui que Maurice envoyait de Memel, le 31 août 1727, et où il s'exprime librement sur les « perfides

Russes ». « Je fus attaqué très chaudement, écrit-il, par des gens que je tiens être Cosaques des Moscovites. J'avais dix personnes avec moi. La première échauffourée a duré douze heures, tout y a péri... Ainsi, il ne s'est sauvé de l'équipée de Courlande que trois personnes, si les nouvelles sont justes. » Les bagages du fugitif étaient pris. La Diète (15 septembre 1727) déclarait illégal le vote unanime du 26 juin 1726. Maurice, dans une lettre à sa mère, se comparait à Nicomède vaincu. « Et le comte de Saxe, lit-on aux dernières lignes du *Mémoire*, se retira en France, parce que le temps de tirer l'épée était passé. »

*
* *

Adrienne restait fidèle, non moins qu'à l'amour, au courage malheureux. Mais, si elle avait espéré, au lendemain de la défaite, un retour définitif, et l'union de leurs deux vies, elle était détrompée. L'ambitieux avait de nouveaux desseins, plus hardis et plus cachés. La conquête d'une couronne perdue va l'entraîner, l'année suivante, sur la route de Russie, et jamais l'amie négligée ne sera plus près de l'abandon.

A Paris, ce 5 décembre 1727.

J'ai enfin reçu une lettre datée de Francfort, qui est restée bien plus longtemps en chemin que les autres. Je vous plains de tout mon cœur des fatigues affreuses que vous essuyez, mais il faut bien qu'elles vous coûtent moins que je ne crois, puisque vous ne vous en lassez pas. Les projets nouveaux que vous faites pour l'année prochaine me paraissent d'un grand courage; mais ils anéantissent absolument les miens : il n'est pas en mon pouvoir de vous le cacher. Vous me mandez comme une nouvelle qui doit m'enchanter que vous resterez trois mois ici. Quelle félicité, dites-vous! Je croyais que vous y reveniez pour toujours. Je vois bien que vous voulez passer votre vie dans les horreurs que traîne après soi l'ambition ; je l'avais bien prévu dès que vous avez commencé, je vous l'ai écrit, mais je me suis étourdie et flattée pour vous plaire. Aujourd'hui, je vois clairement les malheurs que j'ai redoutés, je ne dois plus espérer d'être jamais heureuse, quoi qu'il puisse arriver.

Il ne me convient point de rien exiger de vous, je suis

incapable même de souhaiter aucun sacrifice, mais je ne puis supporter l'idée de vivre éternellement comme je vis, toujours en alarme pour le présent et jamais certaine de l'avenir. On souffre deux ans, et, vous le voyez, jamais tendresse ne fut plus vive ni fidélité plus exacte et plus scrupuleuse. Si vos projets avaient une fin bonne ou mauvaise, je prendrais mon parti et j'attendrais avec courage; mais l'incertitude me désespère et me fait désirer de ne vous plus aimer, parce que je mène une vie détestable et insoutenable assurément pour toute autre. Je vis d'amertume et de frayeurs depuis deux ans; je m'en faisais un mérite et un plaisir quand j'ai cru que vous reveniez ici pour toujours. Mais cela me paraît un supplice depuis que vous voulez retourner, et que je n'envisage plus de fin à tout ceci.

Il serait plus beau de soutenir ce que j'ai commencé, mais je n'ai jamais rien fait que par le mouvement naturel de mon cœur : il ne m'inspire plus tant de patience ni de courage, et je vous dis ce que je sens. Je suis dégoûtée à mourir du projet de retourner, tout cela me paraît sous une autre image. Vous n'êtes point soutenu, vous n'avez à faire qu'à des traîtres et vous agissez pour des gens faibles et incertains qui vous ont manqué. Car je ne leur pardonne point de ne vous avoir pas aimé de quelque manière que ce pût être. On vous trompe, on vous flatte, et vous y périrez malgré votre courage. Je n'en ai plus, et je suis désolée; j'aimerais presque autant ne vous plus revoir que de vous revoir pour vous perdre. Je suis dans une situation affreuse, car je me reproche ce que je vous écris. Je crois que vous m'aimez encore, et quoique je pense que ce soit bien moins que ce qui vous paraît de la gloire, je ne me pardonnerais pas d'avoir détruit en vous ce sentiment, parce que ce serait mal, parce que vous m'en aimeriez moins, et que vous me soupçonneriez d'avoir nui à votre bonheur. Vous retrouverez cent maîtresses, et vous ne retrouverez peut-être pas l'occasion de vous exposer à tant de malheurs et de gloire. Mais moi qui passe ma vie à gémir et à craindre, moi que vous faites vieillir dans l'ennui, que me restera-t-il à la fin de toutes vos courses? Un cœur fatigué de la reconnaissance qu'il croira me devoir et des infirmités que le temps m'aura procurées, ou le désespoir de vous voir périr par quelque trahison ou par quelque coup d'éclat. Voilà mon état, mes espérances, et le fruit des sentiments que j'ai pour vous.

Ici les uns disent : « Elle est folle »; ou les autres : « Elle nous trompe et n'est pas fidèle ». Que sais-je même si vous le croirez toujours? Car cette opinion pourrait seule me tenir lieu de tout. Mais vous êtes plus soupçonneux que personne, et si une fois vous avez quelque intérêt d'en douter, vous ne balancerez pas, et je perdrai tout de suite et votre cœur et le prix de ma constance. Voilà les hommes, tout cela est dans l'humanité. Que je me sais mauvais gré d'être née si différente de tant de personnes que je vois ! Je ne crois pas être la seule capable de penser ainsi, mais je tiens que c'est un malheur, et surtout lorsque l'on s'attache à quelqu'un qui se livre à l'ambition. Je vous aime pourtant mieux ce défaut que bien d'autres, car, vous le savez trop bien, j'ai un secret et vif penchant pour la vraie valeur et pour l'amour de la gloire bien entendu, mais je n'aime pas qu'on le pousse trop loin ni que cela fasse mon malheur. Vous avez toujours l'exemple de Gustave (1), à qui je vous ai comparé avec justice; mais, quoi qu'il ait fait, il avait bien une autre carrière que vous. Cristiern était un abominable tyran, et la Suède un grand royaume : les Polonais ne sont ni si cruels que Cristiern, ni les Courlandais si puissants que la Suède. Accoutumés à dépendre, ils n'entreprendront plus rien par eux-mêmes ; ils en ont manqué le moment. Quand il faut se conduire par les intérêts et les volontés de ses voisins, il arrive, comme vous voyez, bien des incidents. Ils ne voient de tous côtés que des maîtres, et vous n'avez pas de quoi tenir tête à pas un ou deux. Ils ont, selon moi, manqué le moment. S'ils vous avaient aidé avant l'incursion des Russes, vous n'en seriez pas où vous en êtes. Les Polonais ont profité du temps, et les Courlandais sont dans leur tort, puisqu'ils ont plié si vite : je les tiens subjugués, et je ne les aime plus.

Tout ce que je puis pour eux, c'est de les plaindre : c'est assez pour des gens qui vous ont manqué quand vous vous êtes sacrifié pour eux. Mais je ne puis moins pour des gens qui vous ont choisi et désiré, quoique ce choix m'ait fait souffrir. Enfin je ne saurais plus espérer rien qui me dédommage ni qui puisse me faire soutenir ce que vous m'annoncez. Adieu, je ne sais plus que vous dire et je ne sais comment j'ai pu vous tant écrire dans l'humeur et la tristesse où je suis.

(1) Dans l'*Histoire des Révolutions de Suède*, par l'abbé de Vertot (1695-1696). Allusion à la lutte de Gustave Wasa, contre Christian II, roi de Danemark.

A Paris, ce 8 décembre 1727.

Non, mon cher comte, plus j'y songe, et moins je m'accoutume à ma situation. Non, je ne puis souffrir l'idée de vous revoir et de vous reperdre : que gagnerez-vous avec vos barbares ? Ils vous tromperont sûrement, parce qu'ils n'ont point d'intérêt de vous servir réellement. Vous vous perdrez et moi aussi ; c'est malgré moi que je vous éloigne de ce chemin que vous êtes si obstiné de suivre. Mais c'est autant pour vous que pour moi, car ne croyez pas que je ne me sacrifiasse encore bien volontiers à vos volontés si cela pouvait vous rendre heureux. Je ne suis pas une maîtresse ni une amie comme une autre, mais je ne vois plus qu'un abîme de maux. Vous ne réussirez point, et le public qui ne juge communément que par le succès donnera aux vrais sentiments d'honneur qui vous déterminent le nom d'obstination et d'entêtement.

Vous ne me parlez plus du Roi votre père : ne songez-vous point à le ramener ? est-il écrit qu'il ne fera jamais plus rien pour vous? Si vous renonciez à vos projets, ne sentirait-il pas la nécessité de vous faire un établissement au moins digne de lui ? Ne voyez-vous pas que vos ennemis triomphent de vos revers et de votre absence, et que, tant que l'on vous croira sans son appui, on ne traitera avec vous que pour vous tromper ? Je ne sais si mon sentiment m'aveugle en ceci, je suis très ignorante en politique, et je ne parle que d'après moi-même, mais il me semble cependant que je ne me trompe point et que ma tendresse m'éclaire. Réfléchissez-y sérieusement, et mandez-moi ce que vous aurez senti ensuite. L'humeur m'a d'abord saisie, je me la suis reprochée, mais je trouve qu'elle n'était pas sans fondement, et je me confirme dans mes craintes. Au nom de Dieu, allez à Dresde, vous n'aurez pas toujours cette ressource. Profitez du temps, et ne dédaignez pas de m'en croire, personne assurément ne vous parlera par des motifs plus tendres et moins suspects.

Le froid commence à nous gagner, la cour est à Versailles et les voyages y sont fréquents et bien ennuyeux. Je suis trop occupée de vos affaires pour vous parler des miennes qui ne sont pas agréables. Le Roi ira à Marly le 2 de janvier, la Reine a des soupçons de treize jours. Monsieur le Duc (1) est revenu de

(1) Louis-Henri, duc de Bourbon, premier ministre de 1723 à 1726, mort en 1740.

Chantilly et n'est plus exilé ; il a vu le Roi pendant un demi-quart d'heure. Il est revenu à Paris où il a reçu beaucoup de monde; il a été à l'Opéra voir deux actes de Roland et de là il est retourné à Chantilly d'où il reviendra quand il lui plaira : la mort de Mme de Prie (1), la conduite de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans (2) et la crainte des projets des princes légitimés qui avaient des vues contraires à celles de M. le Cardinal (3) ont, dit-on, contribué à ce retour. On croit qu'il épousera enfin une parente de la princesse de Piémont, je crois que c'est une sœur. Adieu, mon cher comte, revenez, mais revenez pour toujours s'il est possible.

A Paris, ce 12 décembre 1727.

Vous me louez sur mon courage, lorsque je me sens bien abattue, mon cher comte. Je ne puis vous dire tout ce que je souffre depuis deux mois : cela va toujours en augmentant, et si vous ne revenez bientôt, je ne sais plus ce que je me dirai à moi-même. Votre projet de retourner m'a assommée, je n'ai plus ni âme, ni générosité, ni sentiment, ni raison. Je ne suis plus la même, et vous avez bien mal fait de m'annoncer cette mauvaise nouvelle. Il y a des moments où je me sens de si mauvaise humeur qu'il me semble que je n'ai plus d'autre parti à prendre que de travailler à vous oublier, mais j'en suis encore bien éloignée. Cependant, ne me laissez pas dans ce dessein, ou réduisez-m'y tout à fait, car il n'y a rien de plus affreux que l'incertitude. Voulez-vous que je vous avoue la plus forte des raisons qui pourrait me déterminer à essayer de détruire ma tendresse ? C'est l'opinion que j'ai que la vôtre ne peut durer toujours, et la connaissance de mes défauts et du cœur humain. Un homme de votre âge est bien jeune : une femme délicate et faible avec le même nombre d'années est bien éloignée de l'être. Ma constance vous sera à charge quand je ne vous plairai plus, et je vieillirai bien vite quand vous me laisserez toujours seule et abandonnée à mille craintes et mille frayeurs.

D'ailleurs on veut toujours voir une fin dans toutes les actions

(1) Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, était morte le 7 octobre 1727.

(2) Mlle de Blois, veuve du Régent, morte en 1749.

(3) Le cardinal de Fleury, ministre d'Etat, de 1726 à 1743.

de la vie, et je n'en vois plus dans vos projets. Vous me demanderez ce que je ferais quand je serais bien guérie de ma tendresse pour vous, et véritablement je serais fort embarrassée de vous répondre, car il est certain que je n'en sais rien et que je ne sens dans mon cœur nulle volonté de prendre un autre engagement. Je m'imagine qu'il s'y trouverait d'autres inconvénients bien plus insupportables, et je ne vois pas ce que je ferais de mon cœur. Mais je trouve aussi que ceux qui disent que mon amour pour vous est pis que celui qu'on a pour Dieu, n'ont pas grand tort. J'aimerais cent fois mieux être dévote, et plût à Dieu que je pusse le devenir ! Je le désire de toute mon âme, et je porte envie à toutes celles qui se trouvent saisies de ce sentiment. J'en vois des exemples qui me font espérer, et peut-être ne m'en faudrait-il plus qu'un pour m'entraîner si vous ne deviez plus revenir. Mais votre retour m'embarrasse. Hélas ! si c'était pour toujours, je sens qu'il me charmerait. Que faire de trois mois ? Comment s'y refuser ou s'en contenter ? Tout cela me trouble la tête. L'inconstance et la fausseté de l'abbé (1) m'afflige. Il est d'autres choses qui me tourmentent, et ma pauvre vie n'est remplie que d'amertume et de douleur. A ma place, il y a bien des femmes qui en tireraient parti, mais elles penseraient différemment.

Il se trouve encore des gens qui paraissent désirer de me plaire, et quelque médiocre que soit ma figure, si l'on me savait détachée de vous, il s'en trouverait peut-être davantage : la fidélité et le désintéressement ne laissent pas de passer pour mérite, malgré le dérèglement du siècle, et ce sont des qualités rares qui ne laissent pas de trouver leurs partisans. Mais qui trouverais-je qui vous valût ? Je crois que vous m'aimez, mes défauts ne vous blessent point, je ne vous en trouve que dans votre éloignement. Encore n'est-ce que depuis que les causes m'en paraissent moins raisonnables et la fin tout à fait incertaine et éloignée ; car vous me devez cette justice que je n'ai point agi en femme ni en maîtresse ordinaire depuis deux ans. Loin de me plaindre, je vous ai encouragé, loué, excité ; mais enfin je reviens dans des sentiments plus naturels à mon sexe et pourtant point offensants pour vous. Je ne suis pas faite pour avoir la même portion de courage et de persévérance que vous

(1) L'abbé d'Anfreville, voisin d'Adrienne Lecouvreur, et familier du duc de Bouillon.

pour des choses que je ne vois que de loin et qui sont formellement opposées à mon bonheur, qui même altèrent le vôtre. Car quelle vie menez-vous, et que vous reviendra-t-il de continuer une entreprise moralement impossible à faire réussir à l'avenir? J'aime encore votre gloire plus que mes plaisirs, et si j'y voyais une heureuse fin malgré mes ennuis et mes craintes, je vous parlerais autrement. Mais je ne vois plus que malheurs, et je ne me sens plus de courage.

J'attends de vos nouvelles avec la dernière impatience. Je crois que les gens que vous attendez sont des fourbes et qu'ils vous tromperont toujours, je crois que l'autre génie ne vous sera jamais favorable, et je vous plains de tout mon cœur. Malgré tout ce que je vous écris, si vous aviez des raisons bien fortes d'espérer, n'allez pas me rien sacrifier, ni rien négliger. Ne m'écrivez rien qui vous *commette* en cas d'accident sur les lettres. Contentez-vous de n'avoir point tort si vous m'aimez, et croyez que votre justification sera bientôt faite avec moi ; quand vous n'auriez travaillé qu'à vos intérêts, j'aimerais mieux vous quitter que vous nuire. Mais vous n'avez encore rien à craindre, je vous en assure, et que je ne vous tromperai jamais. Adieu, mon cher comte, quand serons-nous plus heureux, ou plutôt quand le serons-nous? Car nous sommes bien éloignés du bonheur. Si vous reveniez... mais ne risquez rien, aimez moi, et tout ira bien.

A Paris, ce 15 décembre 1727.

Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis huit jours, et je ne comprends pas qu'étant rapproché de cent lieues, les lettres tardent plus à venir, car je n'ose encore croire que vous écriviez moins qu'à l'ordinaire. Je suis cependant dans une grande inquiétude de ce que nous allons devenir, car, Dieu merci, je n'y vois encore rien. On me dit hier que l'on vous avait pris une nouvelle cassette ; je m'imaginai que ce n'était que la première, et malgré cela je m'en affligeai comme si c'eût été un nouvel accident ou la première nouvelle du premier. Les cœurs empoisonnés de tristesse se tourmentent de tout. On m'ajouta que toutes mes lettres y étaient, et qu'elles seraient lues devant la Commission. Je répondis qu'elles vous feraient honneur et qu'elles ne me feraient point de tort, et je répondis sur ce ton parce qu'il y entrait un peu de plaisanterie de la part de celui

qui parlait. Cet homme venait de causer deux heures avec le cardinal; il m'ajouta que vous ne reviendriez plus ; je lui dis que ce ne serait qu'à la fin du mois; il parut surpris et me dit qu'il avait envie de solliciter le roi d'Angleterre ou quelque autre puissance de vous faire une grosse pension pour continuer vos projets de vous retenir où vous êtes, et plusieurs autres propos de cette espèce que j'abrégeai.

Cependant cette cassette me tourmente, et je me fais mille frayeurs de tout ce qui pourra s'en suivre; je ne me sens plus d'espérance agréable et mon cœur est déchiré de douleur et d'amertume. Mon père et ma sœur me persécutent; votre absence, la perte de l'abbé, tout cela m'a si fort agitée que j'ai pensé me mettre dans un couvent ces jours-ci. Sans ce que vous m'avez mandé que vous pourrez venir à la fin du mois, mon parti était pris, et il est certain que je ne puis rester dans la situation où je suis. D'Argental (1), à qui j'en ai laissé entrevoir quelque chose, s'est fort opposé à ce projet qu'il n'a pas cru aussi sérieux qu'il l'était. Je conviens que je m'en repentirais peut-être, d'autant que l'humeur et le chagrin en seraient les principales causes; mais si j'avais fait cette démarche, je la soutiendrais, quoi qu'il pût arriver. Cela eût fait une scène si vous étiez arrivé trois semaines après, et me revoilà disposée à vous attendre. Vous me faites une pitié affreuse, mais je ne suis pas moins à plaindre que vous. Je n'ai nul plaisir et j'ai beaucoup de peines et de chagrin ; quand tout cela finira-t-il?...

On dit que je suis un prodige, et que je suis attachée à une chimère. Ceux qui me haïssent disent qu'il n'est pas possible que je sois fidèle, et ceux qui m'aiment disent que cet état ne peut durer.

Le pauvre Fontenay (2), qui est revenu, est en bonne santé; il dit qu'il serait affreux que je vous manquasse et qu'il a trop bonne opinion de moi pour le craindre; moi, je dis que je voudrais bien que vous revinssiez, et que c'est l'incertitude qui me coûte, et non le reste. Encore si vous étiez heureux ! Je n'aurais pas le courage de me plaindre, mais c'est trop que de tant souffrir pour vous, et pour moi. Que la tête ne vous tourne

(1) Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, l'ami de Voltaire, né le 20 décembre 1700, mort le 5 janvier 1788.

(2) M. de Fontenay, un des compagnons du comte de Saxe pendant l'expédition de Courlande, lui servait de chargé d'affaires en Russie (1726-1728).

pourtant point, mon très cher comte ; songez à vous, quoi que je vous dise. Il est permis à quelqu'un qui souffre de parler de ce qu'elle sent, mais, pour Dieu, ne négligez point vos affaires. Je suis fâchée d'avoir moins de courage que par le passé ; mais je ne suis point injuste, et tant que que vous aurez raison vous n'aurez point tort avec moi. Mon plus grand mérite est de vous aimer pour vous-même et d'être attachée à vos véritables intérêts plus qu'aux miens. Je ne m'en veux point départir ; c'est une obligation que vous m'avez jusqu'à présent que je veux que vous m'ayez toute ma vie.

Ainsi songez à vous, et songez que ce sera me plaire ; je gémirai, pleurerai, mais je me consolerai si je vous trouve fidèle et moins malheureux. Tout ce que je vous demande, c'est de ne point entretenir d'idée dangereuse et chimérique. Comptez avec vous-même, parlez-vous sans fard, consultez ceux qui sont à portée de vous parler de même, ne sacrifiez rien de réel, mais faites-moi grâce sur l'impossible, et ne me trompez point sur vos sentiments pour moi. Tant qu'ils seront tendres et sincères, les miens iront quoi que l'on dise et que je dise moi-même ; ou s'ils s'effaçaient je ne vous tromperais pas, vous le verriez bien et j'en conviendrais.

Mais n'abusez point de ma franchise ni de ma patience, songez que le temps est bien précieux, et pour moi cent fois plus que pour vous, parce que vraisemblablement vous avez plus à vivre, et que votre jeunesse ira bien plus loin. Je touche insensiblement au terme qu'une créature raisonnable doit donner à ses faiblesses, quand elle ne veut pas être ridicule, et vous verrez bien que la reconnaissance est un poids trop lourd quand je ne vous plairai plus. Mais je tâcherai que vous soyez content, et je me ferai justice ; mais aussi ne consumons pas le peu qu'il me reste de beaux jours dans les ennuis et les horreurs. Revenez s'il est possible, et surtout que votre fortune n'en souffre point, car je ne pourrais me le pardonner, je vous le dis en vérité de tout mon cœur.

Adieu. Je voudrais bien être aussi aimable que raisonnable, mais on ne se fait point.

A Paris, ce 18 décembre 1727.

VOTRE lettre du 27 de novembre m'a infiniment consolée, mon cher comte ; vous m'y paraissez aussi ferme et moins triste,

et ce que vous me dites me rassure sur la plus vive de mes craintes. On m'avait dit la veille des choses qui m'avaient percé l'âme, et elles paraissaient vraisemblables. Elles venaient du neveu d'un abbé qui avait écrit ici à son père : quoiqu'il soit jeune et apparemment sans expérience pour les affaires, je ne laissais pas d'être effrayée par ce que les choses fâcheuses persuadent toujours. Le comte de S... (1) que j'avais fait chercher me les avait dites, et nous avions déploré ensemble et votre sort et votre malheur. Vous me mandez peu de choses, et cependant je suis tout autre. Au nom de Dieu, ne risquez rien dans vos lettres à l'avenir. J'ai tant de dispositions à vous entendre et à vous croire qu'un seul mot peut me rassurer, et j'aimerais encore mieux m'en priver que de vous exposer le moins du monde. Allons, mon cher comte, reprenons donc encore patience : à qui ne donneriez-vous pas du courage? J'ai grand regret à mes dernières où il me semble que j'en ai tant manqué ; mais je suis femme, mon cher comte, et je suis en vérité persécutée de trop d'ennuis et de chagrins. J'en ai d'une nature si singulière qu'il n'est pas étonnant que je me laisse accabler quelquefois.

Me revoilà sur vous dans une assiette plus tranquille, le reste n'est pas fait pour m'abattre quand votre tendresse me soutiendra. Je vous aime, vous m'aimez, vous me rendez justice, n'est-ce pas assez? Vous êtes absent, mais nos sentiments nous rapprochent et cela finira. Je vieillis, mais c'est pour vous. Puis-je avoir une plus heureuse excuse? C'est en vous attendant. On dit que vous pourrez ne plus m'aimer; mais vous m'estimerez du moins, et qu'obtiendrais-je de plus d'un autre? D'ailleurs cela peut être encore douteux, et que puis-je espérer de mieux que l'estime et la reconnaissance d'un aussi brave et grand homme?

Oui, je vous aimerai, fussiez-vous dix ans dans votre entreprise, et dussiez-vous y épuiser toute tendresse. La mienne est composée de trop de sentiments durables pour s'éteindre. Faites, mon cher Maurice, tout ce qu'il vous plaira et conviendra, je ne puis vous manquer ni me plaindre. Je désavoue et déteste tout ce que j'ai pu vous mander de différent. Il me semble cependant qu'il ne m'est rien échappé de dangereux

(1) Probablement le comte de Sabran, chambellan du duc d'Orléans, mort en 1750.

pour vous ni de trop blâmable pour moi. Premièrement, mes faiblesses ne pouvaient rien sur votre courage, et d'ailleurs toute ma mauvaise humeur n'a jamais pris sur vos véritables intérêts. Si j'ai faibli, je suis à vos pieds pour attendre mon excuse, et je suis sûre de l'obtenir parce que je la désire et que nous nous aimons véritablement. Je ne vous fais point de question, parce que je crains le danger que pourraient courir vos réponses. Je m'en rapporte à vous sur votre conduite, tout ce que vous ferez sera bien : si vous revenez, vous jugerez par vous-même si je vous suis et vous ai été fidèle, et je désire vos recherches et votre jugement là-dessus. Si vous restez plus longtemps que je n'espère, il faudra bien le vouloir. Ma résignation est parfaite, et mes sentiments n'en sont pas moins vifs.

Je vous aime, oui, je vous aime, mon cher comte, et plus que jamais, *j'aime vous aimer*, et je suis heureuse quand cette tendresse est pleine et entière comme en ce moment. Je ne sais pas trop ce que je dis, mais c'est de l'amour et du véritable, et vous en seriez convaincu si vous me voyiez en ce moment. Il faut bien même que vous le soyez de plus loin. Baisez cette lettre, mon cher comte, ces petites choses sont entre nous, et il faut bien s'aider un peu. Que vos barbares ne la prennent point, je vous supplie ; qu'elle vous soit un gage du plus tendre amour et du plus véritable hommage que vos vertus vous puissent attirer ; car je vous aime comme un amant, et quel amant ! et comme j'aimerais un héros. Ceci vous soit dit à l'oreille, car les louanges en face ont mauvaise grâce, et sont souvent fades pour ceux qui les reçoivent comme pour ceux qui les donnent. C'est malgré moi que ceci m'échappe, car je céderai qu'il est mieux de le penser que de le dire, et vous devez savoir aussi, vous qui connaissez mon âme, que les revers ni les malheurs n'y font rien quand l'opinion est bien fondée.

Augmentation de bien, mon très cher comte : je reçois de vous une autre lettre, mes malheurs vont-ils finir ? Je suis enchantée. Quelle joie vive, et, ce me semble, pure ! Vous me faites sentir ce que d'autres ne sentiront jamais. Je voudrais bien que vous reçussiez cette réponse ; mais qu'il en arrive ce qui pourra ! Je l'écris de tout mon cœur et je vous aime de même. Adieu, je vais relire vos deux dernières et vous aimer. Adieu, adieu : quand vous dirai-je bonjour ?

En vérité, Maurice est bien aimable et bien aimé, et tout ce qui m'arrive est bien singulier. Je périssais de tristesse, et deux petits morceaux de papier que vous m'envoyez me pénètrent de joie : ô amour!

ADRIENNE.

On dirait que le prince errant, infidèle aux pays qu'il traverse comme aux amours qu'il rencontre, ne saurait se fixer nulle part. Il poursuit son rêve à travers une Europe indifférente ou hostile. Il passe dans la vie d'Adrienne; il la perd et la retrouve, s'arrête un jour et s'enfuit plus loin. Et partout, cette âme épuisée le cherchait encore. Elle donne à la même douleur mille expressions touchantes; elle reprend, sans se lasser, le thème éternel : « Il semble que tout conspire à me désoler, je n'entends parler de vous que pour apprendre que vous ne pensez point à moi, et que vous m'avez caché votre marche. Dieu sait quand vous m'écrirez et quand vous reviendrez! Pour moi, je ne vous écrirai plus que je n'aie de vos nouvelles; je sais combien les plaintes sont importunes, même quand on les mérite, et je suis trop mécontente pour vous les cacher. Devrait-on plaire quand on aime si mal? » Et elle termine en lui souhaitant ce qu'elle n'a plus, « beaucoup de santé et de plaisirs ».

ARGENSON.

(*A suivre.*)

L'APPORT INTELLECTUEL DES COLONIES A LA FRANCE

L'apport intellectuel des colonies à la France : sujet extrêmement vaste et varié, et dont il ne peut être question que d'indiquer, dans une esquisse rapide, les grandes lignes, même si l'on s'en tient uniquement au point de vue littéraire. De combien ont pesé les pays de l'*Ultramar*, l'Extrême-Orient, l'Amérique, l'Afrique dans la civilisation contemporaine, telle est la question qui se pose à l'esprit comme l'une des principales conséquences de l'expansion maritime et coloniale, et c'est cette question que je voudrais examiner rapidement.

A peine les nouvelles parties du monde furent-elles abordées que la littérature se saisit du spectacle de ces ciels nouveaux, de ces terres et de ces races nouvelles. Ces grandes découvertes produisirent une telle secousse sur l'imagination des contemporains de ces événements, qu'ils y virent une sorte de miracle, de sortilège. Une philosophie, une poésie élargie, en quelque sorte, se levèrent sur leur horizon en même temps que ces terres inconnues.

Les détails apportés peu à peu par les navigateurs rencontrèrent à la fois, dans les esprits, le scepticisme et la crédulité ; on acceptait tout, et on doutait de tout. Le vieux monde, enfermé, jusque-là, dans son étroite prison, brise ses chaînes. On s'élance à la poursuite de cette Toison d'or, d'où l'on ne sait si on doit attendre de grandes joies ou de grandes tristesses, de grandes prospérités ou de grandes misères. Les bons « rhétoriqueurs » de la cour de Bourgogne, G. Chastellain et Jean

Mollinet, font, déjà, ce que j'appellerai de la « littérature coloniale », quand ils s'écrient, à propos de la découverte des premières îles surgissant sur l'Océan, les Açores :

J'ai vu deux ou trois îles
Trouvées en mon temps,
En chicanes fertiles
Et dont les habitants
Sont, d'étranges manières,
Sauvages et velus...
D'or et argent minières
Voit-on en ces palus.

Voilà donc, d'abord, ce grand rêve de l'enrichissement subit qui se saisit de nos hommes : « D'or et d'argent minières », c'est la première pensée. Mais ils prévoient, en même temps, que « la politique coloniale » n'ira pas sans de grands dissentiments et conflits, au sein de la vieille Europe : « En chicanes fertiles »... Faut-il rire ? Faut-il pleurer ?

Il faut rire, répond Rabelais, « parce que le rire est le propre de l'homme». Et le contemporain de ce roi François Ier, qui fondait le Havre de Grâce pour servir de port d'attache aux grandes entreprises coloniales, le curé de Meudon lance Pantagruel à la recherche de Balbuc et de la « dive bouteille ». Rabelais est notre premier grand écrivain de l'*Ultramar*, M. Abel Lefranc l'a démontré. Son « odyssée » remue profondément les esprits. Elle n'est pas ignorée du pays navigateur par excellence, l'Angleterre, puisque Shakspeare emprunte à Rabelais la description de la Tempête. La littérature coloniale entre ainsi en Europe, toutes voiles dehors.

Les navigateurs et les découvreurs ont beau jeu à raconter ce qu'ils ont vu. Narrateurs de l'inédit et de l'inouï, ils sont, à leur façon, des *écrivains*. Combien en est-il d'excellents parmi eux ! Les pères des missions sont des Hérodotes. Champlain est un Thucydide. Son livre *Sur les devoirs du bon marinier* est un des plus beaux morceaux de haute littérature d'action qui nous aient été laissés. Écoutez, plutôt, cet admirable portrait du bon « capitaine de la mer » : « Doit estre robuste, dispos, avoir le pied marin, infatigable aux peines et travaux, afin que, quelque accident qu'il arrive, il puisse se présenter sur le tillac et, d'une forte voix, commander à chacun ce qu'il doit faire... Il

doit estre doux et affable en sa conversation, absolu en ses commandements, ne se communiquer trop facilement avec ses compagnons... châtier sévèrement les meschants et faire estat des bons, les aymant et les gratifiant, de fois à autres, de quelque caresse... »

Ces hommes hardis et tenaces, qui restaient des mois et des mois sur la mer, à la merci des flots et des vents, qui n'abordaient les terres nouvelles que pour y souffrir des maux indicibles, savaient parfaitement ce qu'ils faisaient : ils servaient Dieu et la France, et leur âme, toute gonflée de foi et d'idéal, soutenait leur corps vigoureux et inlassable, dans cette vie étrange qu'ils vivaient parmi les aventures et les périls journaliers. Non, ce n'était pas l'appétit des « minières » qui les poussait ; c'était une ambition plus noble. J'en prends à témoin ce sage Lescarbot qui n'est que l'écho des propres paroles de Champlain à Henri IV, à propos du Canada : « Les demandes ordinaires que l'on nous fait sont : « Y a-t-il des trésors ? Y a-t-il des mines d'or et d'argent ?... » Les plus belles mines que je sache, c'est du blé ou du vin avec la nourriture du bétail. Qui a de ceci, il a de l'argent. On y trouvera seigle, orge et avoine, la chose la plus précieuse que l'on puisse récolter en quelque temps que ce soit. »

Et croyez-vous qu'il existe un hymne à la France colonisatrice plus beau que celui qui s'échappe du cœur de ce même Lescarbot ?... « France, bel œil de l'Univers, ancienne nourrice des lettres et des armes, secours des affligés, ferme appui de la religion chrétienne, très chère mère ! Nos pères et majeurs ont jadis, par plusieurs siècles, été les maîtres de la mer ;... ils ont avec grande puissance occupé l'Asie ;... ils ont porté les armes et le nom français en Orient et au Midi. Toutes ces choses sont marquées de votre grandeur. Il faut, chère France, reprendre ces vieux errements, faire une alliance du Levant et du Ponent, de la France orientale et de la France occidentale ; de telle sorte que continuellement votre civilité, votre justice, votre piété, bref votre lumière se transportent là même par vos enfants. »

Quel admirable développement du génie national résultant du simple fait que cet homme a parcouru les mers et les terres lointaines et vu les choses dans l'espace et dans le temps ! Quel chant sublime, mais, aussi, quel beau programme colonial ! Non,

il ne s'agit pas de conquérir de l'or, il s'agit de conquérir des âmes.

Notre sceptique Montaigne va donner soudain un autre son de cloche. C'est lui qui, sans y prendre garde, introduit, dans la littérature française, le thème, bientôt développé à l'infini, de la pureté et de la moralité de « l'homme sauvage », opposées à la corruption et à la décadence de l'homme civilisé. La comparaison des mœurs s'impose aux esprits réfléchis et qui jugent. Et voici, tout à coup, que la vieille idée d'une étroite Europe, embourbée au sillon de l'antiquité, apparaît comme désuète, mesquine, et qu'un sillon nouveau s'enfonce vers des horizons infinis. La morale et la philosophie s'annexent ces agrandissements ; elles les relèvent, les comparent, les exploitent, idéalisés par l'imagination, par la critique, par l'ironie même.

Et c'est Montaigne qui commence : il raconte le plaisir qu'il a eu à se faire instruire, par quelque homme « simple et grossier », sur ces peuples inconnus, ces barbares : « Or, je trouve, dit-il, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, sinon qu'on appelle *barbarie* ce qui n'est pas à son usage » ; et, s'élèvant à son tour, mi-éloquence, mi-plaisanterie, mi-bon sens, mi-paradoxe, à sa manière ordinaire, il s'en prend au philosophe Platon : « C'est une nation, dirais-je à Platon, en laquelle il n'y a aucune espèce de trafique, nulle connaissance de lettres, nulle science des nombres, nul nom de magistrat et de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté, nuls contrats, nulle succession, nuls partages, nulles occupations qu'oysives, nul respect de parenté que commun, nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal, nul usage de vin ou de bled ; les paroles même qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détractation, le pardon, inouyes... Combien trouverait-il que l'île qu'il a imaginée est éloignée de cette perfection!... »

Or, cette phrase, c'est toute l'inspiration de l'œuvre de Jean-Jacques : « L'homme est bon sortant des mains du Créateur... »

Je ne m'attarderai pas aux sophismes du Genevois qui n'accomplit jamais plus ample navigation, il me semble, que celle du lac Léman : le *Contrat social*, le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes* pèsent encore sur la société présente et l'on peut se demander si elles n'achèvent pas leur orbe funeste sur

le triste champ moscovite. Quoi qu'il en soit, il faut y reconnaître, à l'origine, la surprise d'une importation, d'une épice coloniale. Souvenez-vous que, dans l'œuvre de Montaigne, — le bon bourgeois de Bordeaux, avide de nouveautés, — nous avons entendu comme une première révélation du « communisme de la nature ». « Nul respect de parenté que commun, nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal! » Bonté de l'homme sauvage, que de crimes seront commis en ton nom! Peut-être, à prendre les thèses de Jean-Jacques en cette origine, donnerait-on une singulière atteinte à leur extraordinaire fortune.

Voltaire, du moins, y met de la bonne humeur et de la gaieté : « Un jour, saint Dunstan, Irlandais de nation et saint de profession, partit de l'Irlande sur une petite montagne et arriva par cette voiture à la baie de Saint-Malo. Quand il fut à bord, il donna la bénédiction à la montagne qui lui fit de profondes révérences et s'en retourna en Irlande par le même chemin qu'elle était venue. Dunstan fonda un petit prieuré dans ces quartiers-là et lui donna le nom de Prieuré de la Montagne, qu'il porte encore, comme chacun sait...

« En l'année 1689, le 15 juillet au soir, l'abbé de Kerkabon, prieur de Notre-Dame de la Montagne, se promenait sur le bord de la mer avec Mlle de Kerkabon sa sœur, pour prendre le frais... Ils virent entrer dans la baie de Rance un petit bâtiment qui arrivait avec la marée. C'était des Anglais qui sautèrent à terre sans regarder M. le Prieur ni Mademoiselle sa sœur qui fut très choquée du peu d'attention qu'on avait pour elle. Il n'en fut pas de même d'un jeune homme très bien fait qui s'élança d'un saut par-dessus la tête de ses compagnons et se trouva vis-à-vis de Mlle de Kerkabon... »

Et c'est ainsi que nous est présenté le *Huron* ou l'*Ingénu*, chargé, par Voltaire lui-même, de passer au crible toute notre civilisation. Et vous saurez, ainsi, ce que l'*Ingénu* pense du Pape, de la religion catholique, des pièces de théâtre jouées à Paris et de mille autres choses encore. Le Huron, l'Ingénu, « l'homme colonial », en un mot, s'asseoit au parterre et son naïf jugement compte, désormais, dans l'appréciation des choses européennes.

* * *

Le XVIIIe siècle a été l'heure d'une admirable prospérité coloniale : on ne l'a pas assez dit. Pour nous en tenir à la France, la splendeur de nos grandes villes, Bordeaux, Marseille, Lyon même, La Rochelle, Rouen, vient de là. Par la *pacotille*, la population entière, même celle qui ne naviguait pas, participait au risque et au gain du prêt à la grosse aventure. A la veille de la Révolution, Paris a rayonné d'un éclat extraordinaire dû, en grande partie, à l'enrichissement colonial. L'expression la plus brillante de cette « réussite », c'est la créole qui règna sur la France, Joséphine.

C'est aussi l'heure de l'épanouissement intellectuel inspiré de l'*Ultramar*. Les deux plus grandes œuvres d'imagination du XVIIIe siècle sont des romans coloniaux. *Manon Lescaut* trouve son douloureux dénouement à la Louisiane. La sentimentalité de tout un siècle s'idéalise dans *Paul et Virginie*. «... Déjà leurs mères parlaient de leur mariage sur leurs berceaux; et cette perspective de félicité conjugale, dont elles charmaient leurs propres peines, finissait par les faire pleurer : l'une se rappelant que ses maux venaient d'avoir négligé l'hymen et l'autre d'en avoir subi les lois; l'une de s'être élevée au-dessus de sa condition, l'autre d'en être descendue ; mais elles se consolaient en pensant, qu'un jour, leurs enfants, plus heureux, jouiraient à la fois, loin des cruels préjugés de l'Europe, des plaisirs de l'amour, et du bonheur de l'égalité. »

Paul et Virginie, c'est le Télémaque colonial, avec des passions plus ardentes, des effluves plus chauds, des horizons plus vastes. « Loin des préjugés de l'Europe... » ne trouve-t-on pas aussi, en cette courte incidence, un je ne sais quoi venu de Jean-Jacques, qui mêle au raffinement d'une civilisation épuisée cette lassitude sociale et ce goût de la nature qui annoncent le romantisme. Il fallait, de toute évidence, le reflux des expansions lointaines sur la métropole pour que les âmes vibrassent ainsi. Mais quels beaux sujets de pendules préparent, bientôt, d'après ces types, des mains maladroites! Les Ingénues coloniales sont parfois un peu gauches : toutes les Atala ne trouveront pas un Chateaubriand. Toutes les Éléonore ne trouveront pas un Parny. Toutes les Joséphine ne mettront pas la main sur un Napoléon.

Robinson Crusoé, les contes de Fenimore Cooper ont, en Angleterre, la même origine et le même destin. Ils apprennent à lire à la jeune humanité. Un large courant d'aventure et de risque, un goût d'errance et de solitude mettent en mouvement des générations entières. Le nomadisme franchit le « grand espace des mers ». La planète est investie; elle se peuple. Voici que s'élève la plus grande voix de l'épopée coloniale, — Chateaubriand.

Les admirables poèmes en prose que sont les descriptions du Meschacebé, telle page de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, *Atala*, *les Natchez* prolongent leur écho dans toutes les mémoires. Quelle part l'aventure géographique, le mirage de l'exotisme, la leçon des *Ruines* prennent soudain dans la vie moderne! Volney, qu'on ne lit plus, est plein de grandeur et de poésie. Nos missionnaires d'abord, puis Volney, Chateaubriand, Lamartine, les premières pages de Renan, l'œuvre du marquis de Vogüé, et tant d'autres, préparent cette union de la Syrie et de la France qui est une des réalisations coloniales les plus lentement mûries et les plus justement méritées de notre histoire. Par cette longue incubation, les Croisades reprennent une étonnante actualité.

Et, soudain, tout change encore. Les brumes se dissipent; lumière éblouissante! La poésie des îles envahit le romantisme et l'inonde de soleil. De cette Ile de France, douce mère des poètes, le chevalier de Parny apporte, le premier, une sensualité toute créole, — délicate et voluptueuse. Ce n'est déjà plus Delille, si ce n'est pas encore Lamartine. A sa suite, les grands poètes insulaires se présentent tout vêtus de rayons et de splendeur. C'est Leconte de Lisle :

Midi roi des étés...

C'est Heredia :

... Ou penchés à l'avant des blanches caravelles,
Ils regardaient monter en un ciel ignoré
Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.

Et c'est Baudelaire lui-même :

... Une île paresseuse, où la nature donne
Des arbres singuliers et des fruits savoureux :
Des hommes dont le corps est mince et vigoureux,
Et des femmes dont l'œil par sa franchise étonne.

Guidé par ton odeur vers de charmants climats
Je vois un port rempli de voiles et de mâts
Encor tout fatigués par la vague marine,

Pendant que le parfum des verts tamariniers
Qui circule dans l'air et m'enfle la narine,
Se mêle dans mon âme au chant des mariniers.

Il est impossible, je ne dis pas de tout dire, mais de tout évoquer. Comment, cependant, passer tout à fait sous silence la prose nombreuse, ardente et forte de ces grands coureurs de l'aventure? Que l'on parcoure seulement les *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, de Moreau de Jonnès. Voici, au hasard, parmi ces morceaux si pleins de vie *vécue*, une description de l'ouragan des Antilles : « Cependant, on ne sentait aucun souffle de vent, mais toute la nature prenait, par degrés, un aspect qui inspirait l'effroi. La mer se soulevait et bouillonnait comme l'eau d'une chaudière en ébullition. Elle avait changé sa température et son niveau ; au lieu d'être moins chaude que l'air, elle l'était beaucoup plus; elle devenait thermale. La surface s'exhaussait sous une pression inconnue et ses eaux, franchissant leurs limites, débordaient dans le port et s'avançaient dans le lit des rivières dont elles refoulaient le courant... C'était surtout l'atmosphère qui était le théâtre des phénomènes précurseurs de l'ouragan. A son lever, le soleil avait paru resplendissant et radieux dans un ciel pur, lumineux et profond; mais, à midi, il s'était voilé de vapeurs qui changeaient entièrement son aspect. Il était tout à fait privé de ses rayons et ressemblait à la lune. Son disque avait la couleur rouge-obscur d'une fournaise qui s'éteint... » Le morceau est, tout entier, d'une somptuosité magnifique. Ce flibustier est, par quelque côté, un frère de Chateaubriand.

Nous voici revenus en Amérique. J'aurais voulu donner une idée, si insuffisante soit-elle, de la sève vigoureuse qui est celle du rejeton que la poésie française a laissé en terre du Canada. Ce n'est plus seulement Crémazie et Fréchette avec leur plainte patriotique, si douce au cœur de la France :

Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?...

C'est toute une pléiade que MM. Monpetit et Jean Charbon-

neau, celui-ci lui-même un grand poète, viennent d'évoquer et d'offrir en bouquet à la France. Nos écoles devraient les connaître et apprendre par cœur les beaux vers de G. Desaulniers, de Charles Gill, d'Émile Nelligan, d'Albert Ferland, de Paùl Morin, de René Chopin, d'Albert Lozeau, d'Alphonse Beauregard, de L.-J. Doucet, où l'expression assouplie, purifiée, cadencée, évoque des visions et des émotions que notre âme « vieux continent » ignore.

Prenons, au hasard, quelques-uns de ces vers canadiens; ceux-ci, par exemple, d'Albert Ferland :

Lorsque le blanc hiver, aux jours tièdes mêlé,
Recule vers le nord de montagne en montagne,
La gaieté du semeur envahit la campagne,
Et du sein du grenier renait l'âme du blé.

Ennui de Mars, espoir d'Août, attente et rêve !
C'est, avant les bourgeons et les proches labours,
L'inquiétude en quête et sourde des amours ;
C'est, dans l'arbre vivant, la marche de la sève.

C'est ton œuvre, Soleil, créateur des matins.

En voici d'autres, tout glacés d'un froid pénétrant ; ils sont de René Chopin :

Le soir est déchiré de dentelles de givre,
Mais, tandis que le gel étreint les troncs tordus,
Où le verglas met un miroitement de cuivre,
Voici mes souvenirs, mes songes assidus,
Voyageurs attardés en des palais de givre
Et qui semblent perdus.

Tout ce qui est resté de poésie française *au cœur de l'Amérique*, c'est aux Américains, eux-mêmes, qu'il faut le demander. Il faut relire le beau livre que M. J. Finley a écrit sous ce titre pour apprendre quelle tranchée, quel silo de gloire et de génie repose, à jamais tout plein de richesses, au sein de la terre qui fut celle de ces grands découvreurs et dans cette colonie incomparable qui s'étendait des Lacs à la Louisiane, formant l'ossature de ce qui est maintenant la République des États-Unis. A cet Américain, M. Finley lui-même, empruntons l'évocation de cette ineffaçable survivance :

« Grâce à sa bravoure et à la foi de ses enfants, la France a conquis la vallée du Mississipi sur un passé d'un millier de siècles ; grâce à des héroïsmes ignorés, elle l'a faite sienne et l'a gardée pendant un siècle sous sa domination et, bien que, nominalement, elle n'ait plus aucun droit de propriété sur son territoire, elle conserve, du moins, le droit de toucher encore une sorte d'arriéré de fermage, de partager les fruits des vertus humaines qu'elle y a semées jadis. Ce droit-là, jamais le temps ne pourra le lui enlever ni le prescrire : il ne saurait qu'augmenter. »

M. Finley a dit, aussi, ce qui reste, sur cette terre démocratique, de grâce et de gentilhommerie françaises.



Quittons ces terres de glorieux passé, sans cesse reverdissant. Revenons vers la mère-patrie. Le réalisme a balayé le romantisme. Flaubert clame de sa voix forte sa prose cadencée ; mais l'aventure conjugale de Mme Bovary ne suffit pas à son génie fougueux. Il lui faut d'autres sonorités et d'autres lumières : il écrit cette *Salammbô*, toute brûlante du soleil de l'Afrique du Nord et où s'annonce, par l'héritage de saint Louis, la future Tunisie française. C'est un droit de préemption que le génie français affirme sur ces terres antiques, de même que Chateaubriand et Lamartine l'ont fait pour l'Orient syrien. Fromentin vibre des résonnances du désert et emporte, dans son âme, je ne sais quelle lucide émotion qui illuminera *Dominique*.

Et voici que l'âge moderne devient planétaire. Les grands noms se pressent : c'est Loti, cet Hamlet du soleil, qui cherche, aux pays de la lumière, la joie qui le fuira toujours. C'est Claude Farrère, qui projettera sur l'écran un de ces poèmes devenus, soudain, universels. C'est Louis Bertrand qui, du cœur de cette vieille Afrique latine, fait couler à flots le *Sang des races*. C'est Charles Géniaux, qui reconquiert notre Tunisie. Ce sont les frères Tharaud, qui étendent le protectorat des lettres sur le Maroc et qui accrochent les vieilles légendes orientales à l'émotion moderne : A Pâques, *l'An prochain, à Jérusalem*. C'est Maurice Barrès, c'est Pierre Benoit, c'est Henry Bordeaux qui reprennent en chœur la vieille *Chanson d'Antioche*. Ce sont les frères Leblond, qui signalent à nouveau l'île conservée

comme un joyau, par un dessein providentiel, pour qu'elle serve d'agrafe à la grande île africaine. C'est Paul Claudel, qui soulève les voiles de la *Connaissance de l'Est*. C'est Abel Bonnard, qui, dans les déliquescences de la vieille Chine putréfiée, montre les germes d'une vie nouvelle...

Je ne veux pas finir sur une agonie... Revenons vers la jeunesse. Et c'est encore notre Canada qui nous reprend. Ne lui devons-nous pas le dernier grand chef-d'œuvre, *Maria Chapdelaine*, ce *Paul et Virginie* des neiges?

Toutes les saveurs de la terre forte et arable, toutes les puissances des sols tels que les a laissés la main du Créateur, toute la verdeur de la forêt qui, sous le tranchant de la hache, succombe pour faire place à la plaine nourricière, toute la fécondité du grain jeté à la volée, tout ce poème des *Travaux et des Jours*, tel que le chanta le plus vieux des poètes, Hésiode, le voilà renouvelé par le poète d'aujourd'hui qui regarde, écoute, sent, s'émeut. Ce poème de la terre, il nous le dévoile dans sa rudesse et dans sa douceur, avec ses amours lentes, ses douleurs profondes, ses aspirations muettes, sa mélancolie et son apaisement résigné. C'est une berceuse, une cantilène, une chanson de Bretagne : « Vous n'irez plus au bal, madame la mariée » ; c'est un écho de la patrie des ancêtres qui se prolonge indéfiniment au cœur de cette magnifique enfant qu'elle a laissée là-bas, si loin d'elle. Pages admirables où la vieille mère et la fille grandie se retrouvent et se serrent les mains comme Anne et Marie, en une ineffable Visitation !

Telle est la dernière moisson que le génie français a su cueillir sur les terres de l'expansion coloniale.

A en juger d'après le panorama rapide qui vient de se dérouler devant nous, quels sont les apports intellectuels que notre avenir colonial, si largement agrandi et développé, ne réserve pas à la France ?

Et je n'ai parlé ni des sciences, ni des arts plastiques, ni de la musique. Je n'ai pas parlé des puissants effluves politiques et de ce que fut, pour la France de 1789, la création de la République des États-Unis.

Je n'ai rien dit de l'éloquence, de l'histoire, des conquêtes géographiques, préhistoriques, astronomiques, ethnographiques. Surtout, j'ai à peine effleuré, d'un mot, cet admirable sujet,

l'apport moral, l'apport chrétien, trempé du sang de nos missionnaires. Ni l'évêque d'Adran, ni Mgr Puginier, ni les missions de Chine, ni le cardinal Lavigerie, ni Mgr Augouard, ni Mgr Livinhac, ni le Père de Foucauld, ni le Père Delattre n'ont apparu sur ce tableau où ils devraient tenir là place d'honneur.

Sur ces données si vagues et si insuffisantes, l'apport intellectuel colonial à la France, n'apparaît-il pas, désormais, comme appelé à un prodigieux élargissement et enrichissement?... Les voilà, les vraies « minières » découvertes par les premiers navigateurs. Champlain les avait annoncées : c'est celles que l'esprit exploite. L'or y ruisselle des doigts du mineur.

L'homme colonial est grand par l'initiative, la réflexion et l'endurance. Il pense en agissant, comme d'autres pensent en parlant. Il s'est fait des reins et il s'est fait des lobes cérébraux endurcis et entraînés à des tâches nouvelles, humaines et surhumaines.

La solitude a nourri sa méditation. Le spectacle de la nature l'a séduit jusqu'à le tromper parfois. Mais, peu à peu, par l'expérience, maîtresse de l'imagination, les erreurs de l'enthousiasme se sont corrigées. L'illusion romantique s'est dissipée; en revanche, la raison raisonnante classique s'est assouplie.

C'est toute la terre et toute la vie qui ont été perçues enfin d'un même et tranquille regard. L'homme a senti ce que vaut l'homme. Il tient la planète entière dans ses bras. La grande tâche s'accomplit devant nous. Quel bonheur d'y participer! On s'y est mis de cœur. Et le cœur se chargera du reste. Nos neveux sauront ce qu'il y eut de grandeur dans cet effort consacré, par les plus vieux peuples du monde, à prolonger et à agrandir encore, sur l'étroite planète, la vie meilleure de l'humanité.

GABRIEL HANOTAUX.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

X (1)

LES CENT JOURS

LE SOIR DU 20 MARS 1815

Enfin Napoléon arriva dans la cour des Tuileries à neuf heures du soir (2), le vingtième jour après son débarquement, sans avoir rencontré aucune résistance et ne s'être arrêté que le temps nécessaire pour changer de chevaux et passer les régiments en revue. Sa voiture s'arrêta à l'escalier de son appartement ordinaire. Nous allâmes au-devant de lui, et, dans ce moment, il courut un véritable danger, tout le monde se précipitant sur lui dans une ivresse difficile à exprimer. Nous n'eûmes que le temps de nous retirer, de crainte d'être étouffées, et, au même moment, nous le vîmes enlevé par mille bras et porté en triomphe jusque dans ses appartements. Il n'avait, en arrivant, auprès de sa voiture, que deux de ses anciens aides de camp qui étaient allés à sa rencontre. Les autres vinrent successivement.

Lorsque le premier mouvement d'enthousiasme et d'allégresse se fut un peu calmé, on parvint à me faire traverser la foule et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et suiv.
(2) 20 mars 1815.

j'entrai dans son salon ainsi que toutes les dames. Je m'avançai avec la reine Julie pour l'embrasser. Il me reçut assez froidement et dit à ma belle-sœur : « Par quel hasard êtes-vous ici ? » Je remarquai qu'il embrassa toutes les dames avec plus d'amitié qu'il ne nous en avait témoigné. Il accueillit parfaitement tous les hommes et particulièrement le prince d'Eckmühl. Mme Lallemand demanda et obtint sur-le-champ la liberté de son mari qui devait être fusillé (1). Il fit quelques questions sur cette affaire qu'il ne connaissait qu'imparfaitement par les derniers journaux. On vint l'avertir que le souper était servi et il passa devant nous sans rien dire. Restée seule dans le salon avec la reine Julie, nous nous entretenions du froid accueil que nous venions de recevoir.

L'Empereur revint bientôt et s'avança vers moi :

— Où sont vos enfants? me dit-il.

— Sire, les circonstances m'ont obligée de les éloigner de chez moi ; je vous demande la permission de les amener demain.

— J'ai vu par les journaux, ajouta-t-il encore, que vous avez perdu votre procès. Je l'aurais parié : l'autorité paternelle est tout.

Alors il passa dans son cabinet où il reçut tous les ministres l'un après l'autre, ce qui dura si longtemps que nous prîmes notre parti de nous retirer, sans avoir pris notre adieu de congé. Le duc de Vicence me dit en sortant qu'il avait été un bon chevalier pour moi, qu'on avait cherché beaucoup à me nuire à l'île d'Elbe par de faux rapports, que l'Empereur, fort mécontent, ne voulait absolument pas me voir et qu'il avait tout fait pour le ramener sur mon compte. Il me conseilla de venir le lendemain avec mes enfants, ce que je fis de fort bonne heure.

Une foule immense remplissait déjà le jardin ; des militaires de toutes armes, de tous grades, se tenaient dans les cours, dans les escaliers, et, partout, c'était l'enthousiasme le plus grand que j'aie jamais vu. Le peuple applaudit facilement à ce qui l'étonne, mais cet événement avait quelque chose de plus qu'humain qui frappait l'imagination et transportait jusqu'aux indifférents. Tel était le prestige, que chacun se crut obligé de revenir à celui qui se montrait si élevé au-dessus des autres par lui-même et par la destinée.

(1) Le général Charles Lallemand fut nommé lieutenant-général le 30 mars 1815.

LE LENDEMAIN DU RETOUR

Le lendemain matin, le cœur me battait fortement en entrant dans le salon de l'Empereur. Il était seul près d'une fenêtre ouverte et saluait le peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Il me reçut froidement, embrassa mes enfants, s'informa d'eux avec intérêt et nous nous promenâmes quelques moments sans rien dire, pendant que mes enfants regardaient tout le peuple qui se pressait dans le jardin. Chaque fois que nous nous approchions de la fenêtre, les cris redoublaient. Vainement je me tenais en arrière; je fus assez aperçue pour qu'on mît le lendemain dans les journaux que l'Empereur m'avait présentée au peuple ainsi que mes enfants, nouvelle qui n'avait, comme on voit, aucun fondement, puisqu'au contraire, il paraissait fâché contre moi. Enfin il rompit le silence et me dit :

— Je n'aurais jamais pensé que vous eussiez renoncé à ma cause.

— Renoncer à votre cause, Sire ! En avais-je la volonté et même le pouvoir ?

— Vous n'aviez pas le droit de disposer de l'existence de mes neveux sans ma permission. Votre mari a eu raison d'en être offensé.

— Sire, vous ne connaissez pas les circonstances qui m'ont fait rester en France : ma mère le désirait; elle n'avait plus que moi; mon mari, vous le savez, ne m'offrait aucun appui : où pouvais-je aller?

— Avec votre frère.

— Mais il n'avait encore aucune situation : il avait été la réclamer à Vienne.

— Vous auriez pu y aller réclamer aussi.

— Pensez-vous donc qu'on me l'eût permis? L'empereur de Russie a été un ennemi généreux; il voulut assurer le sort de mes enfants. M'était-il possible de le refuser? A-t-on refusé pour votre fils le duché de Parme?

— C'est bien différent. C'était une indépendance.

— Votre fils, Sire, perdait encore plus que les miens : il perdait la couronne de France. On trouvait le duché de Parme une aussi faible compensation, heureuse pour lui. Devais-je rejeter pour mes enfants, qui n'étaient que princes français,

une compensation plus médiocre sans doute, mais encore convenable cependant?

— Qu'importe ! Vous ne deviez pas demeurer en France Un morceau de pain noir eût été préférable. D'ailleurs, ne croyez pas que vos enfants eussent profité de ces prétendus avantages. On aurait fini par s'en défaire. Votre conduite a été celle d'un enfant. Quand on a partagé l'élévation d'une famille, on doit en partager le malheur.

A ce reproche, si indigne de moi, que j'étais si loin de mériter et auquel mon séjour en France donnait quelque apparence de fondement, je ne pus retenir mes larmes.

— Ah! Sire, je me suis donc bien méprise! Je croyais remplir un devoir en sauvant vos neveux de la terre étrangère. Je ne pouvais vous écrire. J'espérais que vous seriez satisfait qu'ils restassent au moins sur le sol de la patrie, au milieu des Français. Où sont donc les amis au milieu desquels j'aurais pu aller les confier?

Touché de mon chagrin, il me dit d'un ton plus radouci :

— Allons, vous n'avez pas une bonne raison à me donner, mais vous savez bien que je suis bon père, et je veux bien vous pardonner. N'en parlons plus. Au reste, je n'ignore pas la manière convenable dont vous avez vécu en France.

Je voulais entrer avec lui dans les détails de mon procès et lui expliquer comment j'avais été forcée de le soutenir, mais il me dit :

— Ah! pour cela, vous êtes mère, c'est tout simple.

On annonça aussitôt l'amiral Ver Huell; l'Empereur fut à lui, et lui dit avec émotion : « Venez, monsieur l'amiral, que je vous embrasse. J'éprouve un grand plaisir à revoir un brave. Si tout le monde s'était conduit comme vous, tant de malheurs ne seraient pas arrivés (1). » L'amiral, attendri, ne pouvait répondre. Tous les deux avaient les larmes aux yeux. Je jouissais de voir un éloge aussi honorable donné à un de mes amis.

On introduisit M. le comte Molé qui remercia l'Empereur de ses bontés et le pria de lui rendre seulement la direction générale des Ponts et Chaussées, ne se sentant pas les moyens

(1) L'amiral Ver Huell, qui commandait l'escadre du Texas, s'était, lors du soulèvement de la Hollande, enfermé dans les forts Lasalle et Morand, et n'avait consenti à capituler qu'après l'abdication de l'Empereur.

suffisants pour remplir le ministère qu'il lui proposait. Restée avec l'Empereur, il me dit :.

— Est-ce que Molé a changé pour moi?

— Je ne le pense pas, lui répondis-je. Il venait encore chez moi, quoique moins souvent.

— C'est que, reprit l'Empereur, j'avais envie de le faire ministre des Relations extérieures, et il me refuse.

— Comment, Sire, est-ce que vous ne nommez pas le duc de Vicence? Tout le monde sait combien il a, dans toutes les circonstances, fortement insisté pour la paix, et la France en a un si grand besoin!

— Il est trop porté pour les étrangers.

— Mais, Sire, ne faut-il pas que les étrangers soient convaincus que vous voulez la paix? Ce choix serait le garant de vos intentions.

— Vous faites donc de la politique, à présent?

Et il me tira l'oreille.

Ensuite, il me parla de ma mère, de sa mort, du chagrin qu'il en avait éprouvé.

— Je compte bien la faire transporter à Saint-Denis, mais simplement et plus tard. Ils ont fait tant de ces tristes cérémonies que la nation doit en être fatiguée. Votre frère est-il à Vienne? J'espère qu'il sera toujours attaché à la France. Je compte sur lui dans toutes les occasions. Je lui ai écrit de Lyon. Les souverains alliés ne lui auraient rien donné; son existence est en France.

J'assurai l'Empereur du dévouement de mon frère. Il me congédia, me dit que, lorsque je voudrais le voir, il me recevrait tous les soirs après son dîner et descendit le grand escalier pour passer la revue des troupes réunies dans le Carrousel.

Mes enfants me prièrent avec tant d'instance de leur laisser voir la parade que j'y consentis. En traversant les petits appartements, je rencontrai le duc de Vicence qui me dit que l'Empereur lui avait proposé le ministère des Relations extérieures, mais qu'il l'avait refusé et avait indiqué M. Molé. Je lui fis sentir toutes les conséquences de son refus.

— On sait généralement, lui dis-je, que vous êtes le seul qui ayez toujours parlé à l'Empereur dans le sens de la paix. Vos avis sont plus nécessaires que jamais. Il faut vous opposer de toutes vos forces à de nouvelles idées de conquêtes.

— Je suis bien de votre avis, madame, mais le pourrai-je si l'Empereur n'est pas changé et s'il commence par vouloir reprendre la Belgique?

— Ah! mon Dieu, lui dis-je avec vivacité, en parlerait-il déjà?

— Non, mais ce qui me fâche, c'est qu'il ait été reçu avec autant d'enthousiasme. Un peu de résistance aurait mieux valu. Comment voulez-vous qu'un homme ne croie pas que tout lui est possible après un semblable accueil, et ne veuille peut-être pas essayer de tout entreprendre? D'ailleurs les puissances étrangères voudront-elles entendre des propositions de paix? Voilà la grande question.

— Rappelez-vous, lui dis-je, les conversations que nous eûmes avec l'empereur de Russie, et comme il désirait arrêter l'effusion du sang et ne jamais aller contre les vœux de la nation française. Je ne doute pas qu'il ne voie, ainsi que nous, dans ce retour extraordinaire, le vœu de l'immense majorité et qu'alors il ne renonce à faire violence aux sentiments d'une nation. Toute autre idée serait contraire à ses principes et à la magnanimité qu'il a montrée. C'est donc la fierté du patriotisme de l'empereur Napoléon que je redoute pour le moment. Que tout ce qui l'entoure s'efforce de lui faire comprendre le besoin de la paix!

— Sans doute, reprit le duc de Vicence, mais dépendra-t-elle de lui seul? Et l'empereur Alexandre, malgré sa générosité, est-il exempt de passions?

J'avais assisté à beaucoup de parades solennelles, mais jamais aucune n'avait offert à mes yeux le spectacle de cette première revue. La vaste place du Carrousel, toutes les rues voisines, les maisons, les toits, les échafaudages étaient couverts d'une population innombrable. Ses bruyantes acclamations répondaient aux cris de « Vive l'Empereur! » que répétaient mille fois les soldats de tous les régiments, les officiers de toutes armes en agitant leurs casques et leurs bonnets au bout de leurs fusils et de leurs épées. Je me souvenais d'avoir vu dans les beaux temps de l'Empire le peuple transporté d'enthousiasme; alors il en était enivré. Le seul bataillon de l'île d'Elbe était calme et silencieux, et, avec une fierté grave, il semblait recevoir aussi sa part du triomphe. La figure martiale de ces grenadiers, brûlée par le soleil du Midi, leurs habits couverts

de poussière, les distinguaient encore des autres. Ils étaient arrivés à trois heures du matin dans la cour du Carrousel et ils y avaient bivouaqué avec une partie du 7e régiment commandé par M. de La Bédoyère. Ils avaient fait dix-sept lieues à pied pour tâcher de rejoindre l'Empereur, ayant entendu parler de ces Chouans déguisés qui devaient l'attaquer.

A cinq heures, je rentrai chez moi où je trouvai le général de Girardin, qui me dit s'être rendu au camp de Melun, décidé à faire son devoir en faveur des Bourbons, mais que la plus grande confusion y avait régné, que personne ne s'était trouvé pour commander, et que toutes les troupes avaient suivi l'impulsion en passant à l'Empereur. Le colonel de La Bédoyère arriva au moment où je me mettais à table. Je le retins à dîner et je le priai de m'apprendre toutes les circonstances de sa soumission à l'Empereur. Il me raconta qu'en arrivant à son régiment, il n'avait aucune idée de ce débarquement extraordinaire, qu'il n'avait pu expliquer le retour de l'Empereur que par le désir que devait avoir celui-ci de soustraire son pays à l'état d'humiliation où il se trouvait, que lui-même s'était cru appelé, dès ce moment, à la délivrance de sa patrie, qu'il était parti de Chambéry avec la ferme résolution d'aider l'Empereur dans son entreprise aussitôt qu'il le pourrait; qu'arrivé à Grenoble, malgré l'ordre de son général de disséminer son régiment dans différents quartiers de la ville, il l'avait réuni sur la place, l'avait harangué, et, certain de l'assentiment de ses troupes, s'était porté avec elles au-devant de l'Empereur. Il le rencontra à quatre lieues de Grenoble. L'Empereur vint à lui, l'embrassa et lui remit la cocarde tricolore qu'il portait à son chapeau. Il causa longtemps avec lui de la situation de la France. M. de La Bédoyère saisit cette occasion pour lui dire : « Sire, vous ne pouvez plus régner en France que par les idées libérales. — Croyez-vous donc que je les redoute ? avait répondu l'Empereur. Après une révolution comme celle qui avait eu lieu en France, où toutes les passions ont été en mouvement et tous les intérêts froissés, il fallait une main ferme pour gouverner les Français. Moi seul, je puis sans crainte leur donner la liberté qu'ils ont droit d'attendre. Tout ce qui s'est passé depuis un an m'a fait connaître leurs désirs et leurs véritables intérêts. Les espérances qu'ils mettront en moi ne seront point trompées. »

Après ce récit, M. de La Bédoyère ajouta avec véhémence : « Ah! madame, si la France retrouve son indépendance et le rang qu'elle doit occuper parmi les nations, si l'Empereur lui donne une constitution libérale, si la liberté des citoyens est assurée et repose enfin à l'abri des lois, je me trouverai heureux d'avoir contribué pour quelque chose à sauver ma patrie. » Tout chez lui portait l'empreinte d'une âme forte et généreuse. Lorsque l'Empereur voulut le nommer général après qu'il eût passé à lui, et que le général Drouot fut chargé de le lui annoncer : « Dites à l'Empereur, répondit-il, que je ne veux pas de récompense. Tout ce que j'ai fait était pour servir mon pays. Si j'acceptais des faveurs, on croirait que j'ai été guidé par l'intérêt, et ce sentiment est indigne de moi (1). » Il me répéta effectivement plusieurs fois que son intention était de quitter bientôt le service ; et, s'il y resta, c'est qu'il ne pouvait songer alors qu'à joindre ses efforts à ceux de tous les Français pour défendre la patrie. Sans ce même motif, il eût même refusé d'être aide de camp de l'Empereur. Les usages de la Cour lui paraissaient insupportables. A la paix, il ne voulait plus s'occuper que de son intérieur, et voulait faire oublier à sa femme le chagrin qu'il lui avait causé par le parti qu'il avait pris dans les derniers événements. Elle s'était retirée à la campagne avec sa mère, Mme de Chastellux, ne voulant plus revoir son mari, puisqu'il avait tout oublié pour embrasser une cause qu'elle ne pouvait aimer. Leurs deux familles étaient en effet dévouées aux Bourbons. Elles venaient de retrouver leurs grands biens qui leur avaient appartenu autrefois. Personne ne perdait donc plus que M. de La Bédoyère au retour de l'Empereur, mais, plus il s'était oublié, plus il était fier du sacrifice. Qui ne doit honorer un tel caractère?

Le duc de Vicence avait enfin accepté le ministère des Relations extérieures. Le duc d'Otrante avait reçu celui de la Police. Le duc de Bassano, qui était toujours dans les bonnes grâces de l'Empereur, avait dîné seul avec lui. Il y avait beaucoup de monde dans le salon quand j'arrivai. Plusieurs dames vinrent augmenter la réunion. L'Empereur causa familièrement avec tous. Il entra dans quelques détails sur la vie qu'il

(1) Malgré ce refus, Napoléon nomma La Bédoyère général de brigade et aide de camp de l'Empereur le 26 mars 1815, pair de France le 2 juin et comte de l'Empire le 4 juin.

menait à l'Ile d'Elbe, sur les consolations qu'il y avait trouvées dans la présence de sa mère et de sa sœur Pauline, sur la tranquillité dont il avait joui. Il avait introduit une grande économie dans sa maison, mais l'entretien de sa Garde lui coûtait fort cher, et il commençait à craindre d'être hors d'état de la conserver, quoique les Gênois lui eussent souvent offert de l'argent, craignant qu'il n'en manquât. Quelqu'un lui demanda ce qui lui avait donné l'idée de revenir en France.

— Les gazettes, répondit-il. J'en fus privé longtemps, mais enfin, une vingtaine m'arrivèrent à la fois. J'y vis qu'on cherchait à avilir l'armée et à insulter à ses anciens succès, qu'on prodiguait ses grades et ses récompenses à des hommes qui n'avaient jamais figuré dans ses rangs; que les acquéreurs des domaines nationaux devaient être inquiétés, que la grande influence dont les prêtres commençaient à jouir devait faire craindre au peuple le retour de la dîme, et je ne doutai pas un instant que, si je parvenais à aborder en France, j'y serais reçu comme un libérateur. Je pensais bien que des hommes irrités si longtemps par le malheur auraient employé tous les moyens pour faire revivre d'anciennes idées et détruire l'ouvrage de la Révolution ; mais je ne supposais pas qu'on l'essayât si vite et j'avoue que je croyais à Louis XVIII plus d'esprit qu'il n'en a montré. Le peuple est donc bien animé contre ces pauvres prêtres, ajouta-t-il, car les paysans mêlaient continuellement à leurs vivats autour de ma voiture, le cri : *A bas les calotins*?

Le duc de Bassano lui répondit que, dans beaucoup de communes et de familles, les prêtres avaient voulu exercer une espèce d'inquisition sur les opinions, que la crainte du retour de la dîme avait jeté l'effroi dans les campagnes, et qu'enfin tant de cérémonies lugubres avaient fatigué tout le monde.

DES LETTRES INTERCEPTÉES

Il était déjà tard. L'Empereur se retira et je retournai chez moi, ayant grand besoin de repos. Au moment de me coucher, on vint me dire que l'intendant de mon frère lui envoyait un courrier à Vienne pour lui annoncer les événements, et me faisait demander mes commissions. Je traçai quelques lignes à la hâte. Je lui parlai de l'Empereur, de la réception assez

froide qu'il m'avait faite, de l'enthousiasme général et enfin de l'espoir que j'avais de l'embrasser bientôt. Je m'entendais si peu en politique que je croyais qu'il allait revenir avec l'Impératrice et le roi de Rome. Dans ma lettre, je n'oubliais pas non plus de lui exprimer mon vif désir de la paix, seul objet de mes pensées. J'avais tellement joui de cette année de repos qu'aucun bonheur ne me paraissait être comparable à cette absence de tourments. J'engageais mon frère à ne rien négliger auprès de l'empereur Alexandre pour qu'il sacrifiât son animosité à la crainte d'une guerre opiniâtre et sanglante, à en juger par l'enthousiasme des Français.

Le lendemain matin (1), le duc de Vicence vint me prier, de la part de l'Empereur, d'écrire à l'impératrice Marie-Louise pour lui donner des détails exacts sur son retour, sur l'accueil qu'il avait reçu, et sur le bonheur qu'il aurait de la revoir Je m'empressai de remplir les intentions de l'Empereur, et je m'abusais tellement sur les dispositions des étrangers à l'égard de la France, que j'ordonnai au courrier de se rendre directement à Vienne porter ma lettre à l'Impératrice, ne doutant pas qu'il ne rencontrât mon frère déjà en route. Je fus bien trompée : mes lettres furent prises, commentées (2); on y vit de la diplomatie et des insinuations dangereuses, dont mon frère pensa être la victime, puisqu'on voulut l'enfermer dans une citadelle de l'Autriche. Il ne conserva sa liberté que sur l'intervention de l'empereur de Russie et du roi de Bavière, et sur la parole qu'il fut forcé de donner de rester neutre. Quand l'Empereur m'annonça quelque temps après la nouvelle que mon courrier avait été pris, j'en parus si étonnée qu'il me dit :

— Qu'aviez-vous donc mis dans votre lettre?

— Ce qui se passait, Sire, lui répondis-je, mais cela m'est d'autant plus désagréable que j'y parlais de mes affaires de famille. J'avoue que je suis encore assez enfant pour ne pas croire qu'on puisse ouvrir une lettre adressée à un autre.

(1) 22 mars 1815.

(2) Je n'ose avancer une chose dont je ne connais pas l'auteur, mais qui serait le comble de l'infamie. Cette lettre de moi a été falsifiée, et une phrase tout à fait défavorable à l'empereur de Russie y a été introduite. Moi qui ressentais pour lui la plus sincère amitié, était-il possible que j'en oubliasse l'expression ? (*Note de la reine Hortense.*) — Les lettres d'Hortense furent confiées à un piqueur de la princesse Auguste qui fut arrêté à Stuttgart.

L'Empereur se mit à rire.

Le jour du départ de mon courrier, l'envoyé de Russie, M. Boutiaguine, vint prendre mes commissions. Il avait craint un moment, ainsi que tous les ministres étrangers, d'être retenu prisonnier en France. Le Roi leur avait toujours fait dire qu'il resterait, et il était parti avec une telle précipitation qu'aucun d'eux n'en avait été prévenu. L'Empereur leur fit délivrer à tous des passeports. Le duc de Vicence avait donné à M. Boutiaguine le traité trouvé dans les papiers de Louis XVIII, et qui annonçait une coalition entre l'Angleterre, la France et l'Autriche contre la Russie et la Prusse. M. Boutiaguine me dit qu'il doutait beaucoup que son souverain voulût jamais reconnaître l'empereur Napoléon, parce qu'on ne pouvait plus avoir de confiance en ses promesses. Je lui parlai alors de son arrivée si inattendue, qu'il savait fort bien n'être le résultat d'aucune intrigue. « Vous avez été témoin, lui dis-je, de l'enthousiasme du peuple. Le vœu de la nation se manifeste assez. Si l'empereur Napoléon voulait la guerre, il perdrait bientôt l'amour des Français, puisque c'est la paix que chacun désire. Il a trop d'esprit et de grandeur pour ne pas condescendre à l'opinion prononcée d'une grande nation. La guerre nous viendrait donc seule de l'empereur de Russie, et il me serait pénible de penser qu'une chose aussi malheureuse nous arrive par lui. » Il partit pour Vienne, et je lui donnai une lettre pour l'empereur de Russie, qui n'était que l'expression de mes vœux pour la paix (1).

L'EMPEREUR CHEZ LUI

L'Empereur travaillait continuellement ; il s'occupait une partie de la matinée à passer en revue les troupes qui arrivaient de toutes les parties de la France; il dînait seul, mais, de temps en temps, depuis son retour, il avait pris l'habitude d'engager quelques personnes. Tous les généraux et leurs femmes y dînèrent successivement. Je venais à neuf heures et demie, et j'entrais, quoiqu'on fût encore à table. La conversation était toujours générale. On donnait souvent à l'Empereur des détails assez curieux sur la vie que menaient le Roi et les

(1) Cette lettre était datée du 25 mars 1815.

princes ; on s'étendait sur l'empressement qu'ils mettaient à reprendre certains usages oubliés depuis longtemps. On citait entre autres la fameuse ordonnance sur les dimanches, les processions dans la rue à toutes occasions (1), ce qui faisait dire à l'Empereur que les Français ne pouvaient pas s'accoutumer à des usages aussi vieillis.

Le général Albert (2) raconta un jour que le Duc d'Orléans, partant de Lille et voyant prendre la cocarde tricolore, s'était écrié : « Que je serais heureux de la porter avec vous ! — Ah ! si celui-là eût été roi, reprit l'empereur Napoléon, je ne serais peut-être pas revenu, car il eût sans doute été plus habile. » Une autre fois qu'il venait d'ouvrir une lettre de la Duchesse d'Angoulême, adressée au Roi qu'elle croyait encore à Paris et dans laquelle elle lui donnait des conseils et rendait compte de ses efforts pour lui conserver la ville de Bordeaux, il dit : « C'est le seul homme de sa famille. » Il s'étonnait qu'une femme aussi intéressante par ses malheurs eût aussi peu réussi à se concilier le cœur des Français. On lui répondit qu'elle était vindicative. Je remarquai que les personnes les plus assidues auparavant auprès du Roi et des princes étaient souvent les premières à les tourner en ridicule, comme aussi les plus dévouées en apparence à l'empereur Napoléon avaient été, à son départ pour l'île d'Elbe, les premières à l'accabler des noms les plus odieux. Aussi cette triste expérience du monde, que j'apprenais à connaître d'une manière si désavantageuse, m'attristait et me faisait regretter ma solitude.

Le spectacle que présentait la Cour à cette époque était fort curieux et donnait la mesure de la confiance que les souverains doivent accorder à ces protestations si ardentes d'amour et de fidélité. Un grand nombre des royalistes les plus exaltés, croyant la cause du Roi irrévocablement perdue, cherchaient déjà à s'excuser et à expliquer leur conduite en se montrant d'autant plus enthousiastes de l'Empereur. Autour de lui se pressaient à l'envi les membres des deux Chambres, les chambellans, les écuyers, les généraux, les magistrats, même

(1) Ordonnance de Beugnot du 7 juin 1814 et arrêté du 10 juin prescrivant l'observation rigoureuse des dimanches et fêtes.

(2) Le général Joseph-Jean-Baptiste Albert (1771-1822) avait été nommé aide de camp du Duc d'Orléans le 17 janvier 1815. Pendant les Cent Jours il commanda, à dater du 14 avril 1815, la 16e division d'infanterie.

ceux qui en avaient dit le plus de mal. Ils sollicitaient ses faveurs et vantaient le bonheur de la France de le posséder encore. Lui, en homme supérieur, semblait ignorer entièrement tout ce qui avait été dit et fait contre lui. Il ne lui échappa aucun reproche. « Il est des circonstances tellement au-dessus de la prévoyance humaine, avait-il dit, qu'il est impossible de se tracer une conduite invariable. L'indulgence est une des premières vertus d'un souverain ; je pardonne à ceux qui n'ont trahi que moi. » Aussi reçut-il toutes les femmes, excepté celles qui avaient abandonné l'Impératrice, et tous les hommes, excepté ceux qui avaient livré la France. La seule faute que les libéraux lui reprochèrent alors, ce fut de placer ces derniers sur une liste de proscription et d'ordonner que le séquestre fût mis sur leurs biens (1). Il prit aussi contre la maison militaire du Roi des mesures trop sévères qui, quoique restées sans effet, firent naître le germe d'un parti contraire. Il eût encore été peut-être de sa politique de laisser dans la Chambre des pairs les anciens ducs et pairs de France, qui ne se seraient pas fait beaucoup prier alors pour se rallier à lui ; mais, accoutumé depuis longtemps à les regarder comme ses ennemis, et convaincu de les trouver toujours tels, il s'entoura presque exclusivement du parti des libéraux et s'attacha même les républicains. Ces deux classes de citoyens formaient la réunion la plus nombreuse, la plus énergique et la plus capable de seconder ses vues, puisque leurs intérêts étaient les mêmes.

LA REINE HORTENSE ET LES ROYALISTES

Déjà les événements m'avaient rejetée dans une vie agitée. Je ne m'appartenais plus et j'étais tout entière aux autres. Les Duchesses d'Orléans et de Bourbon (2) furent les premières dont je m'occupai. Je trouvai une douce satisfaction à me venger ainsi de la conduite des royalistes à mon égard. L'Empereur accorda à Mme la Duchesse d'Orléans 400 000 francs de rente, en

(1) Allusion notamment aux décrets de Lyon du 12 mars 1815.

(2) Il s'agit de la Duchesse douairière d'Orléans (Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre), veuve de Philippe-Égalité et mère de Louis-Philippe, et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, sœur du même Philippe-Égalité, laquelle avait épousé le duc de Bourbon, plus tard prince de Condé, qui mourut tragiquement à Saint-Leu.

lui laissant la jouissance des 1 800 000 francs provenant des coupes de bois qu'elle venait de faire faire des anciens bois de l'État repris par elle depuis la Restauration; et à la Duchesse de Bourbon 250 000 francs de rente. Le lendemain de son arrivée, l'Empereur avait envoyé un de ses aides de camp auprès d'elles, afin de les tranquilliser. J'y avais aussi envoyé le baron de Vaux.

Mme de Vitrolles me fit demander une audience particulière, que je m'empressai de lui accorder. Elle vint avec sa fille pour me prier de solliciter auprès de l'Empereur la liberté de son mari. Il avait été arrêté à Toulouse et amené à Paris (1), parce qu'en 1814, avant l'abdication de l'Empereur, il s'était rendu près du comte d'Artois, quoique employé par le gouvernement impérial. Mme de Vitrolles me dit qu'elle arrivait de Gand et qu'elle croyait pouvoir assurer qu'on rendrait les diamants de la couronne, si son mari était relâché. Je lui répondis que, sensible aux procédés du Roi, je serais heureuse de pouvoir être utile à tous ceux qui lui étaient attachés et qui avaient besoin d'appui, et je lui promis de faire la démarche qu'elle désirait. En effet, le soir même, j'en parlai à l'Empereur, qui me reçut fort mal et me dit assez sèchement : « Qu'ose-t-il demander? De ne pas être fusillé? » Loin d'effrayer Mme de Vitrolles par cette réponse, je me bornai à lui dire que l'Empereur n'était pas encore favorablement disposé, qu'il fallait suspendre toute démarche, que je promettais de l'en entretenir quand j'aurais l'assurance de réussir. Elle me fit remarquer que son mari avait été chargé de la rédaction du *Moniteur* et que jamais un mot qui vînt de là n'avait pu me blesser et je recommandai son mari au ministre de la Police afin qu'il fût mieux traité. Je la reçus plusieurs fois. Elle m'accabla de compliments et de témoignages exagérés de sa reconnaissance, et, plus tard, j'eus bien lieu de m'en plaindre. Lorsque deux mois après je lus, dans ce même *Moniteur*, que j'étais citée avec Mme Hamelin, femme remplie d'esprit, mais qui ne venait jamais chez moi (2), pour avoir conspiré pour le retour de l'empereur Napoléon, lorsque je lus que j'étais la cause de tous les malheurs qui accablaient la France, je n'eus plus de doute de quelle part me venait cette calomnie.

(1) Arrêté à Toulouse le 4 avril, M. de Vitrolles avait été transféré au donjon de Vincennes, puis à la prison de l'Abbaye, où il resta jusqu'au 23 juin.

(2) Fortunée Hamelin, l'ancienne merveilleuse.

Mme Du Cayla venait quelquefois me voir le matin, me confier son chagrin sur le départ des Bourbons et ses espérances sur leur retour. Elle ne me cachait pas les rapports qu'elle conservait avec la cour de Gand. Loin d'abuser de sa confiance, j'étais flattée qu'elle eût assez bonne opinion de mon caractère, dans la position où je me trouvais, pour être assurée de ma discrétion. D'ailleurs, ses espérances n'étaient pas des conspirations. Je profitai de sa correspondance pour offrir mes services à M. Sosthène de La Rochefoucauld, dont on venait de mettre les biens sous séquestre. Je connaissais pourtant son exaltation contre moi.

M. de Lascours, à qui j'avais fait remettre ma lettre pour le Roi, ne pouvant arriver jusqu'à Gand, voulut la confier à M. de La Rochefoucauld, mais les réflexions de celui-ci l'arrêtèrent. Il était sûr, prétendait-il, que mes diamants avaient été mis en gage pour payer les troupes qui avaient abandonné le Roi ; mon air doux l'avait bien trompé, et il ne se serait jamais imaginé que je me serais mêlée à de pareilles menées. Sans doute que ma conversation sur l'enthousiasme populaire lui avait donné la certitude que j'avais contribué au retour de l'Empereur, et, sur mes plaintes sur sa facilité à accueillir des bruits que mon caractère connu suffisait pour repousser, il avait répondu à Mme Du Cayla pour s'en justifier. La première partie de sa réponse était conforme aux sentiments de royalisme qu'il avait toujours eus ; il était heureux de partager le malheur des illustres victimes à la cause desquelles il s'était voué. Dans la seconde partie, il n'osait pas s'expliquer mon caractère ni s'appesantir sur les démarches qu'on me supposait avoir faites, mais il ne savait que penser de ces violettes que je portais toujours, qui étaient ma fleur favorite, et qui servaient à présent de signe de ralliement à mon parti. Je ne concevais pas qu'un homme raisonnable pût établir un rapprochement entre un si grand événement et une modeste fleur que je portais tous les printemps; ou plutôt, j'aurais dû le concevoir, puisqu'il était royaliste et que les mêmes hommes qui avaient cru faire leur révolution avec un ruban blanc, pouvaient supposer que l'autre s'était faite avec une fleur.

Cependant l'enthousiasme se calmait par degrés. Quelques mesures qui n'allaient pas avec les idées du moment, — car on voulait une liberté illimitée et il y avait à se défendre des ennemis du dehors et des ennemis du dedans, — le refus des

cabinets étrangers d'accéder aux propositions de paix et surtout l'idée d'une guerre prochaine altéraient les dispositions d'abord si favorables de la nation. Il n'eût fallu songer qu'à la défense et, de tous côtés, on ne criait qu'à la liberté! Nul doute que l'Empereur n'ait compris que les premiers essais de cette liberté allaient se diriger contre lui et embarrasser sa marche; mais, subjugué par le vœu général, il céda et rédigea l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Cet acte comprenait, il est vrai, les droits réclamés depuis si longtemps; mais la forme sous laquelle ils étaient accordés déplut à tout le monde. On ne vit, dans cette association d'un ancien avec un nouveau régime, qu'une concession arrachée par les circonstances et un moyen de se ménager pour l'avenir le retour au pouvoir absolu. En même temps, les critiques envenimées et injurieuses de quelques écrivains passionnés soulevèrent une opposition violente. L'espoir abattu des royalistes se releva. Les uns renoncèrent aux faveurs qu'ils sollicitaient pour se retirer dans leurs terres et attendre les événements; les autres se décidèrent à aller à Gand expliquer au Roi comme ils pourraient la cause de leur tardif dévouement; d'autres enfin restèrent à Paris pour y travailler l'esprit public et seconder de tous leurs efforts les ennemis de la France et de l'Empereur.

LES FRÈRES DE L'EMPEREUR

Le retour dans la capitale des deux rois Joseph et Jérôme (1) causa un peu d'inquiétude. On craignait qu'ils ne conservassent des prétentions à leurs anciens royaumes et qu'il n'en coûtât à la France pour les reconquérir. Le désir de la paix et de la liberté avec un chef populaire, tel que l'était l'Empereur, voilà quel était le sentiment du moment et il était presque universel. Toute idée de guerre et de conquête aurait ôté à l'Empereur l'affection de la nation. L'inquiétude que causa la vue de ses frères se calma promptement, car l'Empereur, afin de ne laisser aucun doute sur ses intentions pacifiques, ordonna que tous ses frères reprendraient le titre de prince et d'altesse impériale. L'Empereur, qui avait eu tant de peine à décider ses frères à quitter la France pour s'asseoir sur des trônes étrangers et qui,

(1) Joseph arriva à Paris le 23 mars, Jérôme le 27 mai 1815.

alors, ne les y avait placés que comme appuis d'un grand système ou comme alliés nécessaires à la France dont les conquêtes refoulaient ainsi loin ses ennemis acharnés, sentait bien qu'à présent il fallait se résigner à conserver ses ennemis comme voisins, mais il se confiait dans les peuples, déjà formés par dix ans d'institutions semblables aux nôtres, pour rester les amis de la France. La conformité des besoins et des vœux des peuples rend plus indifférent le choix du souverain.

Le premier jour que je rencontrai le prince Joseph, il fut très froid. Il ne me fit une visite que fort longtemps après son arrivée, et parce que l'Empereur lui avait demandé plusieurs fois s'il était venu chez moi. Jérôme y parut une fois seulement. Depuis longtemps, il n'existait plus entre nous aucune intimité.

L'arrivée du prince Lucien (1) produisit un effet contraire à celle de ses frères. Sa constante opposition aux volontés de l'Empereur, l'éloignement qu'il avait toujours montré pour les hautes dignités, donnaient une grande idée de son caractère. On n'ignorait point qu'il avait toujours professé des principes libéraux, et on en tirait un augure favorable. Il vint me voir, fut fort aimable, me parla beaucoup de mon mari et insista pour un raccommodement avec lui, mais je l'assurai qu'il était devenu impossible.

Un soir que nous étions réunis chez l'Empereur, il fut question du traitement fixé pour chacun des membres de sa famille. « La France n'est plus riche, dit-il, il faut de l'économie. Un million doit suffire à un prince français. Et vous, ajouta-t-il en me regardant, vous n'aurez que cinq cent mille francs si vous persistez toujours à vivre séparée de votre mari. C'est une folie : il faut vous raccommoder. Louis est vieux à présent ; il sera devenu raisonnable. — Sire, lui répondis-je, le rapprochement est désormais impossible. Puisque je n'ai pas rejoint mon mari lorsqu'il était en disgrâce avec vous, j'ai bien prouvé au monde qu'il existait entre lui et moi une barrière insurmontable. — Bah ! bah ! dit l'Empereur, ce sont des enfantillages. » Cette conversation me jeta la mort dans l'âme. Je me rappelai tous mes tourments et je prévoyais déjà qu'ils allaient recommencer.

Je me décidai à demander un entretien particulier à l'Empe-

(1) 8 mai 1815.

reur ; il me l'accorda et, à peine j'entrai en explication sur l'impossibilité d'un raccommodement avec mon mari, qu'il me congédia, sous le prétexte d'affaires, me disant qu'il m'écouterait le soir. J'y revins plusieurs jours de suite, mais inutilement. Alors, je lui écrivis et sa réponse fut qu'il fallait attendre l'arrivée de mon mari. Quelques jours après, je sus par la reine Julie que le Roi, dans une lettre à l'Empereur, refusait de venir à Paris s'il ne consentait pas à son divorce avec moi. L'Empereur avait traité cette proposition de folie et n'avait pas répondu. Je restai donc encore dans une incertitude cruelle. Je possédais mes deux fils, mais j'osais à peine jouir de ce bonheur; le divorce répugnait à mes principes, tandis qu'une séparation et l'assurance de pouvoir continuer quelques années l'éducation de mes enfants étaient absolument nécessaires à ma tranquillité. A force de prières, j'obtins enfin une lettre de l'Empereur qui m'autorisait à vivre séparée de mon mari.

UN DÉJEUNER A LA MALMAISON

La beauté du temps décida l'Empereur à aller s'établir à l'Élysée, afin de pouvoir prendre l'air sans interrompre un travail trop assidu pour sa santé. Un jour, il me fit demander par le grand-maréchal à déjeuner à La Malmaison, et il m'envoya la liste des personnes qu'il désirait y trouver. J'avoue que je me déterminai difficilement à lui faire les honneurs d'un lieu que j'avais quitté dans un des moments les plus douloureux de ma vie et que je n'avais pas eu le courage de revoir depuis. Redoutant une impression trop pénible et voulant m'y livrer sans témoins, je me rendis le soir même à La Malmaison. Que je fus émue en revoyant ces lieux embellis par les soins de ma mère, et qui n'étaient plus qu'une solitude complète ! Tout me rappelait son image et brisait mon cœur ! Je m'abandonnai sans contrainte à tous mes regrets. La nuit me rendit un peu de calme, et, le lendemain, je me disposai à recevoir l'Empereur sans paraître trop attendrie.

Il arriva à neuf heures (1). Son émotion fut visible. Il se promenait partout avec moi, et il disait à chaque instant :

(1) Ce déjeuner eut lieu le 11 avril 1815. Parti de Paris à sept heures du matin, l'Empereur se promena d'abord dans les bois du Butard avant de se rendre à la Malmaison. Il était de retour à Paris vers une heure.

« Comme tous ces lieux me la rappellent! Je ne puis me persuader qu'elle ne soit plus ici. » Après le déjeuner, il monta en calèche avec moi, M. Molé et M. Denon. Il voulait causer d'objets d'art avec ce dernier. Les autres personnes invitées suivaient dans d'autres voitures. La promenade fut longue et la conversation roula sur mille objets. Il loua la conduite de M. de Sainte-Aulaire, ex-préfet de Toulouse : « Sa proclamation, dit-il, est celle d'un bon Français, qui connait les malheurs d'une invasion ennemie ; c'est sur cette question que tous les Français devraient s'entendre. J'estime même la manière convenable dont il s'exprime sur les Bourbons (1). » Cet éloge me fit plaisir et j'y ajoutai, car c'était celui d'un homme de ma société intime, dont j'aimais le caractère et l'esprit.

Je parlai à l'Empereur du désir que Mme de Staël m'avait manifesté d'aller le voir. Il dit : « J'étais sûr qu'elle deviendrait mon amie. J'ai lu à l'île d'Elbe son ouvrage (2). Je ne conçois point comment la police de France l'a défendu. Je n'y ai rien trouvé qui eût pu porter ombrage au gouvernement. » Il parla de M. Benjamin Constant : « C'est un homme d'un grand talent. Son ouvrage sur la liberté de la presse m'a fait plaisir ; il est fort de raisonnement (3). » Il en vint sur M. de Talleyrand : « Depuis longtemps, dit-il, je m'apercevais qu'il me trahissait, mais je croyais qu'il ne pousserait jamais les choses aussi loin. Je le traitais comme une vieille commère et je le laissais parler sans m'embarrasser de ce qu'il disait. »

Revenu au château, on lui remit les journaux ; il me fit lire tout haut dans le *Moniteur* sa lettre au maréchal Grouchy, par laquelle il lui recommandait de protéger le départ du Duc d'Angoulême qui venait d'être arrêté dans le Midi (4). Il paraissait en même temps satisfait de sa générosité et de notre approbation. M. Molé me dit à part : « Sa lettre est bien, mais je suis

(1) M. de Sainte-Aulaire, préfet de Toulouse, avait quitté ses fonctions le 5 avril 1815 en adressant aux populations une proclamation qui est reproduite dans le *Moniteur universel* du 11 avril 1815.

(2) *De l'Allemagne*, dont la première édition à peine tirée avait été, en septembre 1810, saisie et détruite. Une nouvelle édition française avait été mise en vente en mai 1814.

(3) Benjamin Constant avait fait paraître en 1814 une brochure de 48 pages intitulée : *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérée sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*. Paris, H. Nicolle, 1814, in-8°.

(4) *Moniteur universel* du 12 avril 1815, p. 415.

fâché qu'il y ait stipulé la restitution des diamants de la couronne ; il eût été plus beau de ne rien demander. »

Avant son départ, il reçut les autorités de Rueil ainsi que le curé. J'eus occasion de faire en ce moment une observation que j'avais déjà faite plusieurs fois : c'est qu'il n'avait ni grâce ni affectation d'affabilité en recevant, mais qu'il allait droit au but et parlait à tous avec détails de leurs intérêts, comme voulant les connaître et s'en occuper, ce qui, pour un souverain, me paraît préférable à ces phrases banales qui peuvent flatter l'amour-propre, mais qui ne laissent aucun espoir après elles d'amélioration publique.

Au moment de monter en voiture, l'Empereur voulut aller voir la chambre où ma mère était morte : « Restez, me dit-il, cela vous ferait trop de mal. » En revenant, il paraissait affecté.

Je retournai à Paris dans sa voiture, parce que la mienne n'était pas prête, et le grand-maréchal (1) nous accompagna. L'Empereur lut des papiers pendant tout le trajet, et nous ne dîmes pas un seul mot. En descendant aux Tuileries, nous y trouvâmes M. de Flahaut qui revenait de la mission dont il avait été chargé auprès de l'empereur d'Autriche et de l'impératrice Marie-Louise. Il n'avait pu se rendre à Vienne, avait été arrêté aux frontières du royaume de Wurtemberg et obligé de revenir en France. Cette résolution formelle des puissances étrangères de ne recevoir aucun envoyé de l'Empereur nous prouva qu'il n'y avait plus à espérer d'accommodement (2).

SOUVENIRS DE L'ILE D'ELBE

Mme Bertrand, femme du grand-maréchal, venait d'arriver de l'île d'Elbe à Paris. Aussitôt après le départ de l'Empereur et de son mari pour la France, elle ne voulut pas rester éloignée de son mari, et sans crainte, s'abandonnant à toute la vivacité de ses impressions, elle s'était embarquée avec ses enfants sur un très petit bâtiment. Elle avait fait voile pour Marseille avant de connaître même le résultat de l'entreprise de l'Empereur. Le préfet du Roi (3) s'y trouvait encore, lorsque le Duc d'Angoulême

(1) Bertrand.

(2) M. de Flahaut, parti le 4 avril pour Vienne, n'avait pu dépasser Stuttgart où il avait été arrêté.

(3) Le marquis d'Albertas (1747-1829).

occupait le Midi, et Mme Bertrand fut par lui indignement reçue. Sans égards pour son sexe, on la conduisit en prison au milieu des baïonnettes. Quelques hauts fonctionnaires osèrent dire devant elle et ses enfants que son mari était un brigand qui périrait bientôt. Ce que l'on aura peine à concevoir, c'est que M. de La Tour du Pin, beau-frère de Mme Bertrand (1), et à laquelle il avait beaucoup d'obligations, était alors à Marseille en qualité de commissaire extraordinaire du Roi avec de pleins pouvoirs et qu'il ne s'intéressa nullement à sa triste position. Le succès de l'Empereur rendit la liberté à Mme Bertrand. Lorsqu'elle arriva à Paris, elle insista fortement pour que les auteurs de son emprisonnement ne fussent pas inquiétés.

C'est de la comtesse Bertrand et de l'Empereur même que j'appris plusieurs circonstances de la vie qu'il menait à l'île d'Elbe. Il avait une petite campagne appelée Saint-Martin où il allait tous les jours à cheval; mais cette course ne suffisait pas au besoin qu'il avait d'activité. Il était fort mal logé et ne s'en plaignait pas. Souvent, le soir, il jouait au vingt-et-un ou aux dominos. Plusieurs habitants de l'île étaient quelquefois invités, mais la princesse Pauline, Madame Mère, ainsi que les personnes de leur maison, faisaient sa société habituelle. On ne recevait aucune lettre de la France, et ce manque absolu de nouvelles rendait souvent leur isolement plus triste encore. Vers le jour de l'an, une seule lettre de M. le comte Lavallette était parvenue, mais elle renfermait simplement des compliments de bonne année et des expressions de reconnaissance. Du reste, il n'y était question de rien qui pût donner le moindre indice sur ce qui se passait en France. Beaucoup d'Anglais, attirés par la curiosité, faisaient souvent le voyage de l'île d'Elbe; ils étaient reçus avec bienveillance et l'Empereur semblait prendre plaisir à causer avec eux.

On resta pendant quelques semaines sans avoir aucun journal; enfin, tous les journaux retardés arrivèrent à la fois, furent lus avec avidité, et l'Empereur prit subitement sa résolution de quitter l'île. Il n'en instruisit personne que sa mère, en lui recommandant de ne pas en parler, surtout à la princesse Pauline dont il redoutait la légèreté. Ma belle-mère m'a raconté depuis leur conversation. Ils se promenaient le soir tous les

(1) Frédéric-Séraphin de la Tour du Pin-Gouvernet (1759-1839) avait épousé Henriette-Lucie Dillon, sœur de Mme Bertrand, née Fanny Dillon.

deux, seuls dans le jardin. « La France est malheureuse; elle perd tous les jours tous les avantages que je lui avais assurés, dit l'Empereur. Que pensez-vous de mon projet, ma mère? J'ai envie d'aller encore la délivrer. » Madame, saisie à cette nouvelle, lui répondit : « Ah! laissez-moi être mère un instant, et je vous répondrai après. » Alors, se remettant de sa vive émotion, elle lui dit avec véhémence : « Oui, allez; remplissez votre destinée. Vous n'êtes pas fait pour mourir dans cette île abandonnée. »

Le calme rétabli partout, Madame débarqua à Marseille. Elle quittait Naples d'où sa fille lui avait envoyé une frégate à l'île d'Elbe pour l'amener près d'elle, aussitôt que le bruit du départ de l'Empereur lui était parvenu. Comme l'Empereur avait annoncé à sa mère qu'il l'enverrait chercher aussitôt son arrivée en France, Madame crut que c'était là en effet la frégate qu'il lui destinait; mais, cependant, dans la crainte d'être surprise, à ce qu'elle me dit depuis, et craignant qu'à la faveur de cette démarche la reine de Naples ne voulût s'emparer de l'île d'Elbe, elle fit tout disposer pour la défense, ordonna au commandant en partant de ne jamais rendre l'île à qui que ce fût, si ce n'était aux troupes de l'Empereur. Aussitôt arrivée à Naples, apprenant son erreur et la réussite de l'Empereur, elle s'était embarquée de nouveau pour venir promptement en France (1).

PROPOS INTIMES

Depuis son retour, l'Empereur était devenu plus accessible à la société. Il aimait à voir du monde, accordait facilement des audiences. J'en obtins une un jour pour Tallien, qui était venu me prier de faire cette demande. Les républicains sentaient bien alors qu'il n'y avait de salut pour eux que dans l'Empereur, que leurs deux causes n'en faisaient qu'une. Il n'y avait pas de réconciliation possible pour eux avec les Bourbons. Aussi Tallien désirait-il se rattacher franchement à l'Empereur avec lequel il était resté brouillé depuis l'expédition d'Égypte. L'Empereur était toujours demeuré inexorable à l'égard de quelques hommes, parmi lesquels se trouvait Tallien, qui, après lui avoir

(1) Elle arriva à Paris, avec le cardinal Fesch, le 2 juin 1815.

demandé de l'accompagner en Égypte, s'étaient tout à coup découragés et étaient repartis pour la France sans même l'en prévenir. Il les regardait comme des déserteurs et se croyait même indulgent pour eux en les oubliant entièrement. Tallien, qui avait été utile à ma mère dans le temps de la Terreur, recevait une pension de mon frère ; c'est ce qui l'avait fait s'adreser à moi. L'Empereur accorda à l'instant l'audience demandée. Tallien vint chez moi en sortant de chez l'Empereur. Il était vivement ému de l'accueil qu'il venait de recevoir et me raconta qu'en entrant, il avait dit à l'Empereur : « Sire, j'ai eu des torts envers vous. — J'en ai peut-être eu aussi, lui avait répondu l'Empereur. Je me suis montré longtemps sévère contre vous, mais qui ne commet pas d'erreurs? Oublions tout le passé, et que le besoin de défendre la patrie nous réunisse sincèrement. »

L'Empereur se plaisait, lorsque nous étions le soir chez lui, à nous faire raconter tout ce qu'on avait dit et fait pendant son absence. Un jour, la duchesse de Rovigo lui apprit que les violettes étaient devenues un signe de ralliement : « Vous m'expliquez, dit-il, ce que je ne comprenais pas en voyant tous ces bouquets de violettes que les femmes me montraient de loin. D'où cela vient-il? » Je lui racontai alors que, depuis son départ, les soldats disaient toujours qu'il reviendrait au temps des violettes, et que l'on m'avait assuré qu'on ne l'appelait plus que *le père La Violette*, ce qui le fit beaucoup rire.

Un jour, il me demanda pourquoi je ne lui amenais pas plus souvent mes enfants. Je les lui conduisis le lendemain à l'heure de son déjeuner. L'architecte Fontaine s'y trouvait. Il fut question des dettes que les princes de la maison de Bourbon avaient laissées en partant. M. Fontaine dit que leurs palais avaient été meublés promptement et somptueusement, surtout le Palais-Royal, mais qu'ils n'avaient rien payé. L'Empereur répondit qu'il se chargeait de toutes ces dettes et qu'aucun fournisseur ne perdrait rien, qu'il pouvait, lui Fontaine, leur en donner l'assurance. Il parla ensuite des fortifications temporaires qu'il allait faire élever autour de Paris pour le préserver d'un coup de main : « Cela effraiera les habitants de la capitale ; ils croiront déjà voir l'ennemi à leurs portes; mais le passé m'a prouvé que les précautions sont toujours bonnes à prendre. »

Après le déjeuner, il reçut une dame anglaise qui s'appe-

lait, je crois, Hamilton, qui lui présenta le buste de Fox sculpté par elle-même (1). Il l'examina, le trouva très ressemblant et dit : « Ce présent me fait un grand plaisir. J'estimais beaucoup Fox. S'il existait encore et si on l'eût écouté, il n'y aurait pas eu autant de sang versé et vos finances seraient en meilleur état. »

L'Empereur alla ensuite dans le jardin (car il était toujours à l'Élysée) et je l'y suivis; il m'apprit que mon mari voulait divorcer et qu'il ne consentait à revenir en France qu'à cette condition. Il ajouta en riant qu'il avait sans doute quelque amourette en tête, que tout cela était une folie et qu'il n'avait pas cru devoir lui répondre. Je le priai alors de fixer le sort de mes enfants. Il me dit de leur choisir un bon gouverneur, mais qu'il ne pouvait empêcher un père, quelque déraisonnable qu'il soit, de posséder ses enfants et, à toutes mes craintes qu'étant dans un âge encore tendre, ils ne fussent élevés avec peu de soin, ce qui m'avait toujours fait résister aux volontés de mon mari, il répondit : « Que voulez-vous? Si votre fils était né boiteux ou borgne, vous n'y pourriez rien. Ce sont de ces choses qu'on ne saurait empêcher et auxquelles il faut se résigner. »

Il changea de discours et me demanda s'il était vrai que le maréchal Ney eût dit, comme on le répétait généralement, qu'il le ramènerait dans une cage de fer. Je répondis que sa femme, aussitôt après le bruit qui en avait couru, m'avait désavoué ce propos. Il ne parut pas convaincu et il ajouta : « Ney avait le ferme propos de m'attaquer; mais, quand il vit les troupes qu'il commandait s'y opposer, il fut bien forcé de suivre le mouvement et chercha à se faire un mérite de ce qu'il ne pouvait empêcher. Soyez sûre de cela, mais n'en parlez pas. Je n'ai pour moi que le peuple et toute l'armée jusqu'aux capitaines : le reste me craint, mais je ne puis y compter. »

Le voyant en disposition de causer, je profitai de ce moment pour lui dire qu'en général les femmes n'étaient pas pour lui, parce qu'il ne se donnait pas la peine d'être assez aimable avec elles et que, cependant, elles exerçaient sur l'esprit des hommes une influence plus grande qu'il ne le croyait. Il se mit à rire et

(1) La Reine commet une erreur en attribuant ce buste à une dame Hamilton. Il était de Mme Anne Seymour-Damer qui, après la paix d'Amiens, en avait déjà présenté au premier Consul le modèle en plâtre. Ce buste de marbre fut offert à l'Empereur le 2 mai 1815 et est aujourd'hui au musée de Versailles.

me dit : « Ne faudrait-il pas laisser tomber l'Empire en quenouille? Quand je leur ai fait le compliment qu'elles étaient bien ou mal mises, que voulez-vous que j'ajoute? J'ai bien autre chose à penser. Je ne reconnais plus les femmes depuis mon absence. Elles parlent toutes politique. De mon temps, elles ne s'occupaient que de chiffons. Savez-vous que, vous aussi, vous êtes un grand personnage à présent? On parle de vous à Paris avec beaucoup de considération. On dit même que vous êtes un chef de parti, une conspiratrice. » Je lui répondis qu'on me donnait une importance que j'étais loin d'ambitionner, qui ne convenait ni à mon caractère, ni à ma manière de voir : « Je ne suis pas étonnée des bruits qu'on fait courir sur moi. Vos ennemis les accréditent, afin d'affaiblir dans l'esprit public l'impression de votre merveilleux retour. Ils se plaisent à créer une conspiration et, comme je suis la seule de votre famille qui soit restée en France, il est naturel que l'on m'y fasse jouer le premier rôle. »

Il fut question ensuite de l'empereur de Russie. J'éprouvais un plaisir extrême à lui raconter combien il avait été parfait pour ma mère et pour moi, combien il parlait de lui convenablement. Enfin j'en exprimai tout ce que la reconnaissance et une véritable amitié m'inspiraient. J'ajoutai que son vif désir de la tranquillité générale me répondait de son consentement à la paix. Il m'écoutait sans proférer un mot; quand j'en vins à lui répéter ce que l'empereur de Russie m'avait dit sur sa répugnance à replacer les Bourbons sur le trône de France, et sur ce que c'était l'Autriche et l'Angleterre qui y avaient le plus contribué, il s'arrêta, me regarda fixement et dit : « L'empereur de Russie vous a parlé ainsi? C'est donc un homme bien faux. » Et il rentra dans son cabinet.

De retour chez moi, j'y trouvai Mme Campan qui quittait le maréchal Ney et me répéta la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui au sujet des derniers événements : « La Reine a été bien imprudente dans la conversation qu'elle a eue avec ma femme lors de mon départ, » lui avait dit le maréchal. Mon langage avec Mme Campan fut le même qu'avec la maréchale Ney. Mon opinion avait été que l'Empereur réussirait, et si le maréchal avait jugé par là que je fusse instruite de ce retour, il se trompait bien. Elle m'assura alors que le maréchal Ney, l'homme du monde le plus brave, était si prompt dans ses déterminations

que souvent il aurait eu besoin d'un conseil éclairé en politique; qu'il n'expliquait sa conduite dans les derniers événements qu'en prouvant qu'il avait épargné la guerre civile à la France; car il était bien parti dans l'intention de résister à l'Empereur et ne l'avait pu ; que sa proclamation avait jeté sa famille dans le désespoir, que sa femme n'avait pu lui cacher combien elle en était désolée; que les affaires publiques brouillaient tous les ménages, et que le maréchal lui-même, sentant bien que l'on pouvait attaquer sa conduite, répondait toujours : « Les femmes n'entendent rien à tout cela; c'était arrangé d'avance »; et mille autres raisons aussi peu fondées.

PRÉPARATIFS DE GUERRE

Cependant les préparatifs de guerre se poussaient avec une activité extrême. Tous les dimanches, on voyait défiler des régiments de la Garde nouvellement formés, et l'Empereur et tous les militaires qui l'entouraient ne cessaient de travailler à la recomposition de l'armée, entièrement désorganisée depuis son départ. Il n'y avait plus d'espérance de paix. L'inquiétude et la tristesse renaissaient dans la capitale. Les femmes qui faisaient la force du parti royaliste s'agitaient de nouveau et usaient de tous les moyens pour détacher les militaires de la cause qu'ils allaient défendre. Plusieurs officiers, après avoir demandé du service, avaient passé à l'ennemi.

Un jour, je dis à l'Empereur : « Sire, pendant que vous serez à l'armée, nous avons besoin à Paris de quelqu'un d'énergique. Que deviendrons-nous si tout se passe comme l'année dernière? Vous ne pouvez pas être partout, et je suis effrayée de voir les mêmes hommes décider de notre sort. — Mais je vous laisse le maréchal Davoust, répondit l'Empereur. Il a montré assez de vigueur à Hambourg, j'espère, pour que vous soyez contente. — A la bonne heure! » dis-je, et je n'ajoutai plus rien.

Deux questions s'élevaient alors : fallait-il attaquer l'ennemi avant qu'il eût réuni toutes ses forces, ou fallait-il attendre qu'il fût entré sur le territoire français? Les uns pensaient qu'il était de la politique de l'Empereur de se laisser attaquer et de faire jusque-là des propositions de paix, afin de donner à l'Europe entière une garantie de ses intentions et de prouver incontestablement qu'il n'avait pas tenu à lui d'assurer le repos du

monde. D'autres, au contraire, croyaient que, du moment où il n'existait plus aucun doute sur les intentions hostiles des puissances étrangères, le retard de l'Empereur ne pouvait qu'être nuisible, et qu'il fallait attaquer les Anglais en Belgique avant qu'ils n'eussent été rejoints par les autres armées. Un jour, le général de Lobau parla devant moi à l'Empereur de ces deux avis, et donna le sien qui était d'attaquer. « Attendez donc que nous soyons entièrement prêts, répondit vivement l'Empereur. Je ne désire que cent mille hommes, et je les ferai manœuvrer de manière à leur faire croire que j'en ai le double. »

A cette époque, M. de Bourmont était à Paris sans emploi. Le ministre de la Guerre s'en défiait et avait communiqué ses défiances à l'Empereur. M. de La Bédoyère, qui avait fait la campagne de Russie avec lui, puisqu'il servait aussi sous les ordres de mon frère, et qui l'avait jugé favorablement et l'estimait, répondit de lui à l'Empereur et obtint pour lui une audience. Sans doute, M. de Bourmont sut convaincre l'Empereur de son dévouement, car il eut le commandement d'une division et ses enfants furent admis au lycée (1). Peu de temps après, il passa à l'ennemi.

Une nouvelle circonstance vint me prouver que rien ne diminuait l'animosité des souverains de l'Europe contre l'Empereur. On fit remettre un jour à ma porte une lettre sans signature, mais dont l'écriture était celle de M. Boutiaguine, chargé d'affaires de Russie. J'appris par la suite qu'elle avait été dictée entièrement par l'empereur Alexandre. En voici la copie :

« J'ai rempli auprès de notre ange (c'est l'expression qu'il employait souvent pour désigner l'empereur de Russie) votre commission. Je lui ai trouvé des principes invariables. Il aime votre nation ; il la plaint et la sépare de l'homme qui, de nouveau, vient de devenir son chef. Ni paix, ni trêve, plus de réconciliation avec cet homme. Toute l'Europe professe les mêmes sentiments. Hors cet homme, tout ce qu'on veut ; aucune prédilection pour personne, et, dès qu'il serait de côté, pas de guerre.

« J'ai l'honneur de vous offrir l'hommage de mon dévouement respectueux (2). »

(1) M. de Bourmont obtint deux bourses pour ses fils.

(2) Ce billet répondait à la lettre que la Reine avait adressée à l'empereur Alexandre le 25 mars 1815 et dont il a été question plus haut.

Il y avait un billet absolument semblable pour le duc de Vicence. Nous regardâmes comme un devoir de le communiquer à l'Empereur, afin qu'il ne s'abusât ni sur sa position, ni sur celle de la France. Je fus encore fortifiée dans cette résolution, lorsque j'eus connaissance de l'avis que mon frère venait de lui faire donner que toutes les puissances étrangères faisaient d'immenses préparatifs de guerre contre la France, et qu'il lui serait impossible de soutenir cette lutte. Mon frère ajoutait qu'il lui conseillait de se faire réélire Empereur par la nation et d'abdiquer ensuite en faveur de son fils.

Lorsque je lui remis la lettre de M. Boutiaguine, il la lut sans aucune émotion, et, en me la rendant, il ne prononça que ces paroles : « Elle est la même que celle du duc de Vicence. » Quels furent ses sentiments? Pensa-t-il que c'était un piège que l'étranger lui tendait pour l'engager à séparer lui-même sa cause de celle de la nation et triompher ainsi plus facilement; ou bien, accueilli par l'enthousiasme, pouvait-il ne pas compter sur la puissance de son génie, ne pas se faire un devoir de seconder l'élan général et ne pas y trouver la certitude de vaincre, surtout en songeant quelle nation manifestait pour lui un tel enthousiasme? Je le laisse à juger.

Une idée préoccupait beaucoup l'Empereur, celle du degré d'affection que lui conservait l'impératrice Marie-Louise. Son intendant venait d'arriver à Paris (1). C'était une connaissance intime de M. de Vaux, toujours placé près de moi. Il lui raconta que l'Empereur l'avait mandé près de lui et l'avait beaucoup questionné sur l'Impératrice. On lui faisait demander toutes les lettres dont il pouvait être chargé. Il n'en avait qu'une pour la duchesse de Montebello, qu'il n'osait faire remettre à l'Empereur, à cause de cette phrase de l'Impératrice qu'il savait s'y trouver : « Je suis bien observée, mais vous qui connaissez mes sentiments, vous savez combien c'est inutile. » Comme, d'un autre côté, il craignait de se perdre en déguisant la vérité, il venait prier M. de Vaux de lui donner conseil là-dessus. Ce dernier s'adressa à moi. Voici ce que je répondis : « A qui appartient l'intendant? Il doit suivre les ordres de celle qu'il sert. Agir autrement, ce serait la trahir et manquer à son devoir. » Mon avis fut suivi, la lettre remise à la duchesse de Montebello, et l'Empereur l'ignora.

(1) M. Ballouhey. Il était arrivé à Paris le 28 avril.

Toutes les nouvelles de Vienne apprenaient que l'impératrice Marie-Louise s'était prononcée pour ne pas revenir en France. L'Empereur paraissait affecté de cet abandon. Je m'en aperçus un jour qu'il me parla de ma mère avec intérêt et qu'il me dit : « Je n'ai pas de portrait de l'impératrice Joséphine. Vous me ferez plaisir de m'en donner un ressemblant. » Je lui en envoyai un peint par Quaglia (1) sur une tasse de porcelaine.

A LA VEILLE DE WATERLOO

Les préparatifs du Champ de Mai étaient achevés. Les collèges électoraux arrivaient de toutes les parties de la France, ainsi qu'une députation de chaque régiment. Les ministres étaient chargés de les recevoir. L'Empereur désira que j'assistasse à une soirée donnée par Carnot, ministre de l'Intérieur; j'y allai en effet. La réunion fut fort nombreuse et le concert exécuté par des jeunes gens du Conservatoire qui terminèrent par une romance de moi dont le refrain était : « Il faut défendre sa patrie. » Elle était de circonstance, et je fus presque embarrassée de l'effet qu'elle produisait. Avant de me retirer, je parlai à tout le monde et je reçus des présidents des collèges électoraux et des députés les assurances les plus formelles de dévouement et d'amour pour la dynastie de l'Empereur. Tant de protestations, trop vives pour n'être pas senties, ne m'éblouissaient guère quand je songeais qu'un instant de malheur suffisait pour en détruire l'effet.

Le jour marqué pour la cérémonie du Champ de Mai arriva enfin (2). L'Empereur devait y être reconnu de nouveau chef de la nation française par ses représentants qui s'y trouvaient réunis. Le Champ de Mars offrait le spectacle le plus magnifique et le plus imposant. Le milieu était occupé par les troupes et la Garde nationale; l'enceinte, près de l'École militaire, par les corps constitués et les députations de l'armée; celles-ci portaient les drapeaux tricolores quittés avec tant de regrets, qu'on allait bénir et leur rendre de nouveau. En face du trône

(1) Ferdinand Quaglia (1780-1805), qui avait été attaché à la maison de Joséphine, est l'auteur du beau portrait de cette dernière conservé dans la collection Wallace à Londres.

(2) 1er juin 1815.

était un autel entouré par le clergé, et, derrière le trône, une tribune pour les princesses et les personnes de la Cour. A la vue de l'Empereur éclatèrent tout à coup des cris universels d'enthousiasme. Le *Te Deum* commença, mais les sons d'une musique guerrière interrompaient par intervalles ces chants religieux. Les soldats, dont la contenance martiale semblait défier toutes les forces du monde, avaient pris un moment l'attitude du plus profond recueillement pour appeler la protection divine sur la cause qu'ils allaient défendre. Le peuple, par le silence qui succédait à ses cris d'allégresse, paraissait s'identifier aussi à cette auguste cérémonie. Tout enfin lui donnait un caractère solennel et sacré.

Dans le discours adressé à l'Empereur, les phrases suivantes furent surtout remarquées et produisirent le plus grand effet : « Nous ne voulons pas des souverains que les étrangers veulent nous imposer. Nous ne pourrions croire à leurs promesses; ils ne pourraient croire à nos serments. Nous voulons des souverains que la France a choisis (1). » Toutes les voix s'élevèrent alors à la fois, et crièrent : *Vive l'Empereur!* Quelques voix isolées crièrent : *Vive l'Impératrice!* Alors tous les officiers se levèrent spontanément et dirent : « Nous irons la chercher. » Ce moment fut attendrissant par le sentiment dont il était l'expression; et l'élan était si général qu'il ne permettait pas de douter du succès. Cependant, lorsque je détournais un instant ma pensée de cet appareil imposant, d'un côté, je voyais ces armées, si nombreuses qu'elles semblaient être l'Europe entière, s'avançant contre nous; de l'autre, ce petit nombre de braves destinés seuls à leur résister et anéantis peut-être dans quelques jours.

Je ne puis assez dire de combien de sentiments pénibles mon cœur était oppressé. Plusieurs personnes remarquèrent mon émotion, et, lorsque l'Empereur fut descendu dans l'enceinte du Champ de Mars pour passer la revue et distribuer les aigles, le duc d'Otrante s'approcha de moi et me demanda la cause de ma tristesse : « Ah! lui dis-je, après tout cela, la guerre, et cette idée est affreuse. — Que voulez-vous? me répondit-il. L'Empereur vient de manquer une belle occasion. Je lui avais conseillé d'abdiquer aujourd'hui; s'il l'avait fait,

(1) Adresse lue par M. Dubois, député de Maine-et-Loire.

son fils régnerait et il n'y aurait point de guerre. — Hélas ! lui répondis-je. Je ne puis voir qu'avec effroi une lutte aussi affreuse. Mais il eût fallu un effort plus qu'humain pour ne pas répondre à tant d'enthousiasme, et peut-être l'Empereur pensa-t-il aussi qu'au lieu de donner par là une couronne à son fils, il ne ferait que faciliter par sa retraite l'abaissement de la France. » En voyant réunis dans une même enceinte tous les braves défenseurs du pays, je songeai naturellement à mon frère qui manquait au milieu d'eux. Objet de la jalousie constante de quelques personnes, on cherchait à élever des doutes sur sa conduite et l'Empereur lui-même me dit un jour : « Pourquoi votre frère ne vient-il pas ? Il peut se déguiser. On revient toujours quand on le veut bien. — Sire, lui dis-je, vous savez qu'on l'a forcé, sous peine d'emprisonnement, de rester neutre, et qu'il ne manque jamais à sa parole. »

Après la cérémonie du Champ de Mai, nous allâmes encore à celle de l'ouverture du Corps législatif (1), et les jours suivants furent remplis par des adieux que les circonstances rendaient encore plus cruels qu'autrefois, car jamais on n'avait eu plus de droits à défendre et plus d'obstacles à vaincre.

Le jour fixé pour le départ de l'Empereur était un dimanche. Pendant le dîner de famille qui avait toujours lieu ce jour-là, il était assez gai ; je ne sais si je me trompais, mais il me semblait qu'il avait l'air de s'efforcer de le paraître. Il parla littérature et fut plus causant qu'à l'ordinaire. Madame Bertrand, que je vis après, semblait inquiète et m'assura qu'avant de passer au salon, il l'avait fait venir dans un salon particulier pour lui faire ses adieux, et que là il lui avait dit : « Eh bien ! madame Bertrand, pourvu que nous ne regrettions pas l'île d'Elbe ! » Ce doute sur son bonheur l'avait effrayée, car il ne lui était pas habituel, et, moi, j'en eus aussi de l'effroi. Il reçut le soir tous les ministres. Je lui menai mes enfants pour lui dire adieu. Il nous congédia assez tard et partit dans la nuit.

HORTENSE.

(*A suivre.*)

(1) 7 juin 1815.

LE CONCLAVE

L'AVENEMENT DE PIE XI

L'élection d'un Pape est un événement qui intéresse la collectivité des peuples civilisés. Sous quelque latitude qu'on vive, à quelque nationalité qu'on appartienne, à quelque confession qu'on se rattache, dévot ou incroyant, on cherche à deviner quelle direction ce chef absolu donnera à l'Église romaine, car cette impulsion peut avoir de puissants effets sur la tranquillité religieuse et la vie sociale des nations. Se montrera-t-il envers le pouvoir civil conciliant ou intransigeant ? Insufflera-t-il une ardeur nouvelle au prosélytisme catholique ? On est curieux et impatient de le savoir. Depuis que la transformation politique de l'Italie a modifié la situation de la Papauté dans la péninsule, chacun des Papes qui se sont succédé sur le trône de saint Pierre a orienté l'action du Saint-Siège dans une voie différente. On dirait que le conclave, d'où ils sont sortis couronnés, avait senti qu'il convenait de rompre momentanément avec la pratique gouvernementale du Pontife défunt et, tout en maintenant strictement l'unité de la tradition et la pérennité des principes, de varier les méthodes d'application et de les adapter aux nécessités de l'heure présente.

A Pie IX, le vaincu de la lutte avec la maison de Savoie, le protestataire indigné contre les spoliations territoriales dont s'est faite l'unité italienne, succède un grand Pape politique. Aussi irréconciliable que son prédécesseur avec le royaume italien, Léon XIII ne se laisse pas absorber dans le regret et la contemplation du passé ; il s'applique au contraire à scruter l'avenir ; il

débride et sonde les plaies sociales dont souffrent les classes laborieuses et indique avec une lumineuse clairvoyance le soulagement à y apporter; il voit bien, d'autre part, que l'Église peut s'accommoder de la forme de gouvernement qu'il plaît à chaque nation de se donner, et il n'affiche aucune prévention contre le régime républicain. L'avènement de Pie X marque plutôt un retour aux idées de réaction, à la doctrine intransigeante de l'auteur du Syllabus, cependant qu'une inflexible sévérité est déployée dans la défense du dogme et que sont arrachées du seuil de l'Église les ronces du modernisme. Benoît XV s'efforce en vain de mettre fin au cataclysme qui désole le monde; les armes des Germaniques une fois brisées, il accueille paternellement les nouveaux venus à l'indépendance et s'occupe aussitôt de tisser les liens qui rattacheront ces jeunes États à la grande famille catholique dont il a la garde. Que de contrastes entre les trois derniers Pontifes qui pendant quarante-quatre ans ont régné au Vatican!

Que fera le Pape de demain? A quelle politique, à quel idéal, va-t-il vouer ses efforts et consacrer le temps, durant lequel il portera sa lourde couronne? Continuera-t-il l'œuvre d'apaisement religieux, dont les nouveaux États ont besoin pour affermir leur existence? Plusieurs négocient déjà avec le Saint-Siège des concordats; dans quel esprit les négociations seront-elles poursuivies? Quant aux gouvernements qui ont répudié de pareils pactes ou qui préfèrent s'en passer, ils ont instauré chez eux pour le culte et pour ses ministres une législation nationale, et ils demandent au Saint-Siège de la tolérer et de la respecter. Le choix d'un Pape intransigeant pourrait compromettre des relations nouvellement établies ou rétablies et réveiller des passions anticléricales à peine assoupies.

Voilà quelques-unes des questions qui étaient agitées dans les entretiens des diplomates accrédités auprès du Saint-Père, pendant l'interrègne ouvert par la mort de Benoît XV. Est-il besoin de dire que leurs vœux unanimes allaient à un Pape d'un esprit large et conciliant, à un Pape international, soucieux de contribuer du haut de la chaire de saint Pierre, par l'écho profond de sa parole, à la pacification de l'Europe, encore toute troublée du remous de la guerre, en proie par surcroît à la crise matérielle et morale la plus terrible que l'histoire ait enregistrée.

Différent était le point de vue auquel se plaçaient les Italiens. Et d'abord leurs journaux n'admettaient pas et ne mettaient pas même en question que le nouveau Pape ne fût pas leur compatriote. En quoi ils avaient raison. Le choix d'un Italien est de règle constante depuis le XVI[e] siècle, et ce n'était pas le moment de chercher à innover. Un candidat appartenant à une des nations naguère ennemies, eût-il le renom et la popularité du cardinal Mercier, aurait vu se liguer contre lui dans les scrutins du conclave non seulement la plupart des cardinaux italiens, mais aussi les étrangers demeurés au fond du cœur les adversaires de son pays.

Au surplus, le public romain ne considérait l'élection que sous l'angle plus étroit d'un nationalisme exclusif, sous l'unique aspect de l'intérêt de l'Italie. C'est pourquoi l'on répétait avec assurance autour de moi que l'élection se ferait sur le terrain politique de la réconciliation avec la monarchie de Savoie. On affirmait l'existence, au sein du Sacré-Collège, de deux camps opposés : dans l'un, les intransigeants restaient figés en une attitude hostile au gouvernement royal ; dans l'autre, les novateurs voulaient que la Papauté marchât avec le siècle et acceptât le fait accompli, moyennant de solides garanties pour son indépendance. Le candidat des libéraux serait, disait-on, l'archevêque de Pise, le cardinal Maffi, éliminé au précédent conclave ; quant à celui des réactionnaires, on n'était guère d'accord pour le désigner. Il est intéressant de noter qu'en dehors de ces partis tranchés un nom était prononcé, le nom du cardinal Ratti, archevêque de Milan, comme celui d'un prélat éminent qui pourrait bien, en fin de compte, rallier autour de lui la majorité du conclave.

On se lançait ainsi dans le champ des conjectures, sans rien connaître des véritables pensées des Princes de l'Église, personnages discrets et généralement muets sur leurs préférences intimes par devoir et par profession. On attachait, d'autre part, à mon avis, une importance exagérée à la question romaine dans l'élection qui se préparait. Cette préoccupation venait du désir immodéré qu'avaient beaucoup de catholiques italiens de lui faire prendre la première place dans les desiderata de l'opinion publique. Le parti populaire et son chef occulte, dom Sturzo, passaient pour y pousser de toutes leurs forces. Mais étaient-ils compris et suivis par l'Italien moyen et

l'homme du peuple? La grande manifestation, dont j'avais été témoin au mois de septembre précédent, organisée par la jeunesse catholique dans les rues de Rome en vue de fêter en même temps le cinquantième anniversaire de sa constitution en société et le septième de l'élection de Benoît XV, n'avait pas obtenu le succès cherché. Elle avait eu beau parcourir la ville, portant des bannières et des drapeaux religieux mêlés aux couleurs italiennes et à la croix de Savoie, chantant des hymnes semés des cris de : « *Eviva il Papa !* » la population romaine ne s'était pas départie sur son passage d'une sceptique indifférence, avec quelques coups de sifflets jaillis de groupes d'étudiants libéraux qui hurlaient de leur côté : « *Eviva Giordano Bruno!* » C'était déjà beaucoup que les autorités de Rome eussent toléré cette manifestation catholique, mais ce n'était pas assez pour déchaîner un courant populaire en faveur de la réconciliation.

Non, les temps ne semblaient pas mûrs pour un accommodement définitif de la Royauté italienne et de la Papauté, et les cardinaux étaient gens trop avisés pour vouloir le précipiter. Des relations courtoises, mais occultes, un souci égal d'éviter tout conflit susceptible de les altérer, de petits égards, de petits services, qu'on se rendait de part et d'autre au moyen d'intermédiaires plus ou moins connus, voilà en définitive la situation où se cantonnaient, après plus de cinquante années au cours desquelles s'étaient apaisées bien des rancunes, les deux Puissances qui cohabitent dans la Ville éternelle. Aucun brusque changement n'était à prévoir, aucun coup de théâtre déclenché par la main d'un nouveau Pape et transformant subitement un état de choses destiné à durer longtemps, comme beaucoup de situations provisoires.

Les probabilités étaient que la lutte serait vive au prochain conclave, que les forces des partis se balanceraient tout d'abord et qu'après s'être disputé la victoire, ils finiraient par s'entendre sur le nom d'un candidat de transaction et de conciliation, qui pratiquerait une politique prudente de rapprochement avec l'Italie et consacrerait ses efforts à l'œuvre de pacification et de charité, entreprise par Benoît XV à l'égard des nations éprouvées par la guerre.

***

Pendant la vacance du trône pontifical, avant l'ouverture du conclave, le gouvernement de l'Église est dévolu au Sacré-Collège, sous la direction du cardinal camerlingue et des cardinaux doyens des trois ordres, évêques, prêtres et diacres. Le Saint-Siège, monarchie absolue, n'en devient pas pour quelques jours une république théocratique, régie par un sénat de cardinaux. Le Sacré-Collège n'a pas le droit de légiférer et d'innover qui n'appartient qu'au Pape. Il ne fait qu'expédier les affaires courantes, administrer le dépôt qui lui est confié, répondre aux condoléances et aux adresses de sympathie qui lui arrivent de tous les coins de l'univers, et il tient chaque jour à cet effet des « assemblées générales préparatoires ».

De là vient pour l'Église, privée de son chef, la nécessité de ne pas prolonger cet intérim au delà d'un temps strictement limité. Suivant le droit canonique et la constitution apostolique de Pie X *De apostolica sede vacante*, le conclave doit se réunir dix jours après la mort du Pape régnant. Dans l'intervalle, les cardinaux romains, les cardinaux de Curie, en attendant la venue de leurs collègues d'Italie et de l'étranger, font célébrer neuf jours de suite un service funèbre pour le Pontife décédé. Dix jours ! Délai bien court pour permettre aux cardinaux transatlantiques de franchir l'Océan à toute vapeur et d'atteindre Rome avant le terme fatal. S'ils ne peuvent prendre part à aucun scrutin, n'est-il pas à craindre que leurs ouailles, les catholiques américains, qui contribuent largement à alimenter le denier de Saint-Pierre, n'en conçoivent quelque aigreur?

Pourtant, leur mauvaise humeur ne serait pas fondée. On ignore peut-être que les cardinaux étrangers ne sont pas convoqués à Rome comme représentants des pays où ils occupent un siège épiscopal ; c'est en qualité de titulaires de paroisses romaines qu'ils sont invités, de temps immémorial, à désigner un titulaire à l'évêché de Rome. Mgr Mercier, par exemple, était cardinal au titre de Saint-Pierre ès liens, l'église où trône le Moïse herculéen de Michel-Ange. Si le nouvel élu est évêque, il est investi immédiatement de la soutane blanche, le symbole et l'habit de la souveraineté pontificale ; s'il ne l'est pas, le cardinal évêque d'Ostie lui confère, au préalable, la consécration épiscopale.

Pie X a veillé également par la constitution *Commissum vobis* à la suppression d'un abus qui avait fait scandale la dernière fois qu'il s'était manifesté, en troublant profondément la paix du conclave de 1904, si l'on en croit les indiscrétions ayant couru à cette époque. En vertu du vieux droit d'exclusion que s'arrogeaient les souverains de l'Autriche, de la France et de l'Espagne, le cardinal Czernoch, au nom de l'empereur François-Joseph, n'en réussit pas moins alors à écarter la candidature du cardinal Rampolla. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand conte complaisamment qu'étant ambassadeur à Rome, lors du conclave de 1829, il avait remis au cardinal de Clermont-Tonnerre, de sa propre autorité, sans instructions du gouvernement de Charles X, une lettre qui excluait du trône de saint Pierre le cardinal Albani, serviteur de l'Autriche. Et le grand écrivain romantique se vante de son initiative, comme il fait, d'ailleurs, de tous les actes de sa carrière politique, ne mettant pas en doute la légitimité du droit qui revenait au Roi très chrétien. Toujours dénié par le Saint-Siège, mais le plus souvent suivi d'effet, le *veto* d'un prince étranger n'a disparu des intrigues des conclaves que sur l'ordre formel du prédécesseur de Benoît XV.

D'après l'usage établi en pareille circonstance, le corps diplomatique doit comparaître devant le gouvernement intérimaire de l'Église et s'accréditer auprès de lui. Nous fûmes reçus en séance solennelle, le 27 janvier, par ce sénat auguste, aux têtes chenues, au maintien grave et imposant. L'ambassadeur d'Espagne, prenant la parole en notre nom, prononça en français un discours fort bien tourné, pour offrir nos condoléances à Leurs Éminences Révérendissimes et faire le panégyrique du Pontife défunt. Le marquis de Villasinda (mort prématurément en 1926) avait, du reste, de qui tenir pour l'élégance du langage, étant le fils de Juan Valera, le diplomate et romancier espagnol, que son chef-d'œuvre, *Pepita Jimenès*, a rendu populaire à l'étranger comme en Espagne : et il était lui-même, suivant l'exemple paternel, un nouvelliste de talent. Il n'avait pas eu besoin de relire, pour s'en inspirer, les superbes conseils débités par Chateaubriand aux princes de l'Église après la mort de Léon XII, car il n'avait pas la prétention d'en imiter le style ou le ton. Le cardinal Vincent Vanutelli, doyen du Sacré-Collège, répondit en se servant également de la langue fran-

çaise avec beaucoup d'aisance et un accent italien qui augmentait la saveur de son débit. Le doyen était, à cette époque, un grand et maigre vieillard de quatre-vingt-six ans, droit, alerte et plein de vie, d'une affabilité et d'un commerce charmants. Il nous parla, sans s'aventurer dans la politique, de la tâche difficile qui allait incomber au conclave : « Puissions-nous donner bientôt à l'Église, dit-il en finissant, un chef suprême, digne de succéder à celui que le monde entier a acclamé bienfaiteur de l'humanité, apôtre de la charité, pontife de la paix! »

Cette réception en corps fut suivie, conformément au protocole, de visites individuelles des chefs de missions aux doyens des trois ordres, les cardinaux Vanutelli, Merry del Val et Bisletti. Dans la visite que je fis au premier, ce juvénile octogénaire se montra, comme à son ordinaire, un causeur instructif et délicieux. Il avait servi quatre Papes; quelle richesse de souvenirs! Et il n'en était pas avare pour ses interlocuteurs. Il me révéla que l'élu du conclave, à toutes les qualités morales requises pour remplir ses fonctions souveraines, devait joindre une robuste santé. « Autrefois, me dit Son Éminence, un Pape, malgré les soucis et les chagrins qui ne lui manquaient pas, avait pourtant quelques bons moments. Aujourd'hui au contraire, point de repos pour lui, point de trève à ses préoccupations ; un labeur incessant, rendu obligatoire par la multiplicité des affaires qu'on lui soumet journellement, grâce à la télégraphie avec ou sans fil. Benoît XV jouissait d'une bonne constitution, mais il n'était pas assez vigoureux, il s'est usé en quelques années. Son triste sort nous servira de leçon. » En sortant de chez l'aimable doyen, j'étais fixé sur un point : le conclave commencerait par procéder à l'instar d'un conseil de revision ; il éliminerait les candidats valétudinaires ou trop avancés en âge, ce qui restreignait le champ des prévisions.

J'avais connu le cardinal Merry del Val à Bruxelles, quand son père y représentait le gouvernement du roi d'Espagne, Alphonse XII. C'était alors un bel adolescent, silencieux et méditatif, chez qui se devinait une ardente vocation religieuse. Je retrouvai dans le petit palais, où habite l'archiprêtre de Saint-Pierre, derrière la basilique, un homme dans la force de l'âge et déjà blanchissant, aux yeux profonds et magnifiques, un beau prélat réservé et distant, dont la cordialité tempérait la

gravité espagnole. Il m'entretint gracieusement des relations qui avaient existé entre nos deux familles, m'expliqua le mécanisme compliqué d'un conclave, mais du futur Pape il me dit seulement : « Nous allons sacrifier une victime ; nous l'enverrons vivre et mourir dans la prison du Vatican. »

Le cardinal Bisletti, de moyenne stature, n'a pas la prestance de ses deux collègues, mais un esprit fin et bienveillant, l'esprit du Sacré-Collège. Il s'étendit longuement sur les rares mérites du défunt, dont il avait été le condisciple et l'ami.

Les services solennels pour Benoît XV furent célébrés six jours durant en la basilique de Saint-Pierre et, pendant le dernier triduum, à la Chapelle Sixtine. Le corps diplomatique assista aux trois derniers en uniforme. Dans le chœur, un catafalque avait été dressé, recouvert de velours rouge et écussonné aux armes des della Chiesa ; au sommet, une tiare ; aux quatre angles, un garde noble immobile. De chaque côté du chœur, une rangée de cardinaux en violet ; à leurs pieds, leurs secrétaires conclavistes : derrière eux, des évêques, des abbés mitrés, des prélats en noir. L'absoute était donnée chaque fois par cinq cardinaux, dont le plus remarqué fut sans contredit le cardinal Mercier. Musique merveilleuse par l'accord et la pureté des voix, chantant sans accompagnement. D'aucuns cependant parmi mes collègues ont trouvé que le *requiem* mélodieux du maëstro Perosi pâtissait du voisinage de Michel-Ange, de la fresque grandiose où le maître a représenté le jugement de Dieu.

Le cardinal Mercier était arrivé à Rome après un arrêt à Milan, dont la jeunesse universitaire lui avait fait un accueil si sympathique et si vibrant qu'il avait eu quelque peine à s'arracher à ses démonstrations. Je constatai avec fierté que notre Primat conservait toute sa popularité chez les Romains, qui le considéraient toujours comme la plus grande figure religieuse de la guerre et ne lui ménageaient pas leurs acclamations, sitôt qu'ils le reconnaissaient à sa haute silhouette et à la douceur apostolique de ses traits. L'un d'eux me déclarait : « A défaut d'un Italien, nous ne voudrions pour Pape que le cardinal Mercier. » Un Pape, c'était impossible, mais un précieux conseiller pour les *porporati* ses confrères. « Nous aurons bien besoin de ses conseils », m'avait dit le cardinal Vanutelli. Je ne doutai pas qu'au conclave, comme

en toute circonstance, notre chère Éminence ne jouât un rôle bienfaisant.

A mesure que s'approchait le jour de l'élection, le nom de l'élu devenait plus difficile à prédire et notre curiosité n'en était que plus inquiète. Un pape très italien ou un pape international, lequel sortirait du scrutin? Comme pour répondre à nos perplexités, qu'il ne pouvait ignorer, et en même temps aux tentatives de pression de certains journaux en faveur de leurs candidats, le Sacré-Collège nous envoya, à mes collègues et à moi, une déclaration solennelle, avec prière de la communiquer à nos gouvernements. Dans le style harmonieux et fleuri d'épithètes, propre aux écrivains du Vatican, ce document faisait clairement entendre que le Sacré-Collège était résolu à maintenir tous les droits et toutes les lois du Saint-Siège, ainsi que les réserves formulées à ce sujet par les papes précédents. Il proclamait aussi que les cardinaux réunis en conclave ne s'inspireraient que de l'intérêt supérieur de l'Église et de la catholicité. La solution de la question romaine n'occupait donc pas le premier plan dans les pensées de Leurs Éminences. Elles se rendaient compte, comme nous, que le monde chrétien réclamait un chef religieux qui l'aidât à surmonter la crise politique et morale où il se débattait depuis la paix.

La fin de l'interrègne pontifical fut marquée par un événement qui coïncidait fâcheusement avec l'ouverture du conclave. Le cabinet Bonomi remit sa démission au roi Victor-Emmanuel à la suite de la décision prise par les gauches libérales de se retirer de la majorité. Le Cabinet se disposait à rendre hommage devant le Parlement à la mémoire de Benoît XV et, de son côté, le président du Sénat, M. Tittoni, tenait son discours tout prêt; sur les édifices publics, le drapeau national était en berne. Ces actes de haute convenance ont-ils effarouché la franc-maçonnerie radicale? La chute du ministère a-t-elle été accélérée par la visite que deux de ses membres avaient faite au Vatican pendant la maladie du Saint-Père? Non, il fallait chercher ailleurs, paraît-il, la cause de l'effondrement ministériel : dans l'impuissance de M. Bonomi à calmer la panique financière, provoquée par la faillite de la *Banca di Sconto*, et dans la nécessité de constituer un gouvernement plus solide, doué de plus d'autorité, à la veille de l'ouverture de la conférence de Gênes. Mais l'émiettement des partis et les exigences

des groupes paralysent dangereusement le fonctionnement du régime parlementaire, et nulle part le microbe de cette maladie organique n'avait trouvé un bouillon de culture plus favorable qu'en Italie. Aussi pariait-on dans le public qu'il faudrait moins de temps aux cardinaux pour élire un successeur à Sa Sainteté Benoît XV qu'à Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel pour reformer un cabinet, car il était plus facile de faire un Pape que de mettre la main sur un premier ministre italien.

***

Un conclave, d'après l'étymologie latine — *cum clave*, avec la clef, — est l'internement sous clef, la claustration sous bonne garde, dans une partie des appartements que contient le palais des Papes, des cardinaux résidant ou accourus à Rome, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, par des scrutins successifs, à élire un chef suprême de la religion et de l'Église catholiques. Tout commerce avec le dehors leur est interdit ; lettres ou imprimés passent sous les yeux d'une censure rigoureuse avant de leur être remis ; un mutisme absolu est exigé d'eux, au sortir de leur réclusion, sur leurs conciliabules, sur leurs votes et sur les candidats à qui ils ont accordé leurs suffrages. Il n'y a pas d'exemple dans nos élections politiques, ni même dans les scrutins d'aucune assemblée à aucune époque de l'histoire, d'un pareil luxe de précautions pour en assurer le secret. Un gouverneur, qui est le majordome ou préfet du palais, et un maréchal du conclave, dont la charge est héréditaire dans la famille des princes Chigi Albani, sont préposés à la garde et à la surveillance du Sacré-Collège. Ils doivent certifier, sur la foi du serment, que les abords du conclave sont murés et que la porte en est fermée par une triple clef, avant que les opérations de l'élection ne commencent, pour qu'elles puissent se poursuivre en pleine sécurité, *tuto et legitime*, suivant les prescriptions du droit canonique et des Pontifes de Rome.

Le maréchal du conclave, après l'ensevelissement de Benoît XV, s'est installé avec ses serviteurs en grande livrée dans l'appartement qui lui est réservé au Vatican. Il dispose de la force armée pontificale pendant la durée de sa mission, laquelle finit le jour où le nouveau Pape est proclamé. En temps ordinaire, il ne figure pas, comme les autres dignitaires,

dans la cour du Souverain-Pontife, et, quand il assiste aux cérémonies de Saint-Pierre, c'est dans les rangs des chevaliers de Malte. Ce gardien du Sacré-Collège, revêtu d'une grande responsabilité temporaire, était un gentilhomme de cinquante-six ans, portant la barbe en pointe et des cheveux blancs coupés court, un modèle achevé de ces patriciens romains liés au Saint-Siège par une longue tradition de fidélité et aux aristocraties étrangères par de fréquents mariages. Ce fut un plaisir pour les chefs des missions étrangères d'entrer en relations officielles avec le prince Chigi, car il sut y mettre l'urbanité et le charme qui sont le propre de ses compatriotes les plus distingués.

Rien n'a transpiré, — je m'empresse de le déclarer, — de ce qui s'est passé dans l'enceinte du conclave de 1922. Un voile impénétrable a enveloppé les différentes phases de la lutte entre les candidats, de qui nous ignorons même les noms, et nous ne saurons jamais à quelle dose la politique s'y est mélangée à la religion. Mais j'ai ouï dire que le cardinal camerlingue avait joué au conclave le rôle de grand électeur et qu'après plusieurs scrutins sans résultat, il avait déterminé le cardinal Ratti à laisser présenter sa candidature. Ce bruit, s'il a quelque fondement, provient de ce que le premier acte du nouveau Pape a été de confirmer le cardinal Gasparri dans ses fonctions de Secrétaire d'État, permanence rare dans les annales de la Papauté, où l'on voit d'ordinaire le premier ministre disparaître de la scène politique, après que le Souverain-Pontife a disparu de la scène du monde. L'aspect intérieur du conclave, le genre de vie de ses vénérables incarcérés, les formalités de l'élection et la physionomie de l'élu ont été décrits par le cardinal Mercier dans une lettre pastorale adressée à ses diocésains à son retour de Rome sous la forme d'une causerie familière. J'y puiserai religieusement les détails intimes que Son Éminence a révélés sans trahir le secret professionnel, et je retracerai, d'après mon journal, l'aspect extérieur du Vatican pendant que s'élaborait l'élection, ainsi que l'effet produit sur le public par la proclamation de Pie XI.

Le palais des Papes, le plus vaste du monde, disent les guides des voyageurs, renferme une suite d'appartements sobres et magnifiques, de salles d'apparat et de réception, de chapelles célèbres, décorés par les grands artistes italiens des

XVIe et XVIIe siècles. Mais hors de ces splendeurs il a la simplicité et l'apparence rigide d'un couvent. C'est un dédale, où l'on se perd, d'escaliers, de galeries et de couloirs, glacial en hiver, étouffant en été, sur lequel s'ouvre une infinité de chambres et de cellules d'une austérité monacale. Les logements réservés aux membres du conclave faisaient partie de cette dernière catégorie; ils étaient tirés au sort, et les occupants des chambrettes situées au troisième étage n'y pouvaient parvenir que par des escaliers en casse-cou qui eussent exigé des jambes de vingt ans. Encore la plupart des jeunes élèves de nos séminaires sont-ils mieux partagés que ne l'étaient, en l'an de grâce 1922, les Princes de l'Église appelés à faire un choix parmi les concurrents à la tiare.

Le temps n'était plus où des cardinaux emmurés au Vatican se faisaient apporter leur dîner dans des corbeilles escortées de laquais en livrée : à la porte du conclave, poulets, poissons, pâtés, étaient éventrés, sondés, mis en quartier, de crainte que quelque papier n'y fût caché; ainsi du moins le raconte Chateaubriand. Sous le régime de simplicité et d'égalité qui florissait en 1922, les repas furent pris à une table commune que présidait le cardinal doyen, et le menu était d'une frugalité édifiante. Ces mots firent rire le cardinal Gasparri, l'économe du conclave, lorsqu'il les lut dans la lettre pastorale du cardinal Mercier. « Ne croyez pas, me dit-il, que j'aie voulu prendre mes collègues par la famine pour les forcer à aller vite en besogne. La cuisine était simple, j'en conviens, mais la nourriture très substantielle, et il n'en a coûté que treize lires par jour et par personne aux finances du Saint-Siège. » O miracle d'économie! Treize lires! Aucun des honorables hôteliers de Rome, par ce temps de vie chère, n'aurait nourri à ce prix-là les pèlerins que Dieu lui envoie, attirés par les beautés de la Ville éternelle.

Les relations entre Éminences pendant le conclave furent empreintes d'une déférence et d'une cordialité réciproques. Le cardinal Mercier nous l'affirme et nous pouvons le croire sur parole. La déférence seule était visible pendant le précédent conclave, dans les circonstances tragiques du début de la grande guerre. Réunis par l'ordre et pour le service de l'Église, les cardinaux des nations ennemies étouffaient les griefs, les angoisses et l'animosité nationale qui les séparaient, mais

l'air qu'ils respiraient restait chargé de tous les miasmes du dehors. Maintenant régnaient parmi eux une détente, un apaisement et une concorde unanimes, un égal désir de pacification et de fraternité, pour choisir un candidat qui fût digne, et le plus digne, de ceindre la tiare. Le conclave s'est donc écoulé dans une atmosphère de calme et de recueillement, cependant qu'aux prières dites en commun succédaient les opérations du vote et les entretiens particuliers. Faut-il en conclure qu'aucune passion n'agitait ces âmes de vieillards accoutumés à se contraindre, à s'exprimer entre eux avec une politesse et une modération évangéliques? Ce serait sans doute mal connaître le cœur humain et le cœur d'un cardinal, à qui rien d'humain n'est étranger : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* Mais la propagande électorale, si j'ose appeler ainsi les efforts de persuasion auxquels se sont livrés les promoteurs des candidatures, n'a dû s'exercer au sein du conclave qu'avec beaucoup de décorum et de dignité.

Il s'est ouvert solennellement, le jeudi, 2 février, par la messe votive du Saint-Esprit, qu'a chantée le cardinal doyen. Dès le lendemain matin, le vote a commencé dans le chœur de la Chapelle Sixtine.

Sur soixante cardinaux, cinquante-trois sont présents. A chacun d'eux une petite table et un siège avaient été préparés. Au centre, une table plus large, sur laquelle se fera le dépouillement des bulletins. Trois scrutateurs sont désignés par le sort, qui procéderont au recensement des suffrages et à leur proclamation; trois reviseurs choisis de même contrôleront les opérations des scrutateurs. Scrutateurs et reviseurs se renouvelleront à chaque séance. Pas de discours, pas de présentation ni de débat des candidatures, aucune discussion, rien par conséquent qui rappelle les orages des assemblées politiques. Tout se passe en silence, suivant l'ordre prescrit. Chacun des votants ne s'inspire que de sa conscience et des conseils qu'il demande avec ferveur aux lumières d'en haut.

Les cardinaux, ayant scellé leur bulletin où le nom seul du candidat est écrit, s'avancent lentement en file vers l'autel par rang d'ancienneté. Une génuflexion, une courte prière, puis la lecture à haute voix d'une formule rédigée dans le latin de l'Église : « *Testor Christum Dominum, qui me judicaturus est, me eligere quem secundum Deum judico eligi debere.* —

« Je prends à témoin le Christ, notre Seigneur, qui sera mon juge, que je choisis celui que devant Dieu je crois devoir être élu. » — Le votant dépose son bulletin sur une patène, le glisse dans un large calice placé sur l'autel, s'agenouille de nouveau et se retire. Les trois scrutateurs se mettent à l'œuvre en présence de l'assemblée, et l'un d'eux, le dépouillement achevé, énonce le résultat du scrutin.

Tant qu'aucun candidat n'a pas obtenu les deux tiers des voix, le vote est à recommencer. Les bulletins, après la séance, sont brûlés à la porte du conclave par des cérémoniaires qui y mêlent une poignée de paille et d'étoupe. Il s'en dégage une épaisse fumée noire pour apprendre à la foule, massée au dehors sur la place Saint-Pierre, qu'elle n'a pas encore de Pontife à acclamer. Qu'elle prenne patience, jusqu'à ce qu'une fumée blanche, formée de la combustion des bulletins de vote seuls, lui annonce l'heureux événement. On n'a eu garde de substituer à ce moyen primitif quelque procédé moderne beaucoup plus pratique, parce qu'il est de tradition séculaire, comme toutes les formalités de l'élection, et qu'il complète l'originalité archaïque du spectacle.

L'élection du cardinal Ratti a eu lieu le lundi, 13 février, vers onze heures du matin, au quatorzième tour de scutin. Il y avait eu, à partir du vendredi, deux séances par jour et, à chacune d'elles, deux votations. La lutte avait donc été chaude et ses péripéties furent vraisemblablement fertiles en manœuvres savantes et en calculs habilement combinés. J'aime à me la figurer, dans le silence mystérieux de la Chapelle Sixtine, toutes proportions gardées, comme une élection académique très disputée.

Aussitôt le résultat proclamé, les cardinaux se sont levés et ont fait cercle autour du cardinal Ratti, resté seul à sa place, debout, le front incliné. Le cardinal doyen prononce alors, au nom du Sacré-Collège, la formule consacrée : « *Acceptasne electionem de te canonice factam in summum Pontificem?* — Acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême? »

Deux longues minutes de recueillement et d'humilité chez l'élu, d'attention aiguë, mais non d'incertitude chez les assistants, car la réponse n'est pas douteuse. Le nouveau Pape a vu son sort se dessiner dans les derniers scrutins, il a mesuré la

grandeur du sacrifice et l'avenir d'abnégation qu'allaient lui infliger la confiance et l'estime de ses collègues, et il n'a pas la pensée de s'y soustraire. C'est d'une voix douce qu'il répond à peu près en ces termes, cités de mémoire par le cardinal Mercier : « *Ne videar divinæ voluntati non plene adhærere, ne videar oneri humeris meis imposito memet subtrahere, ne videar vota Eminentissimorum Patrum negligere, nonobstante meâ indignitate, cujus conscius sum, accepto.* — Pour que ma soumission sans réserve à la volonté divine soit manifeste, pour que je ne paraisse pas me dérober au fardeau imposé à mes épaules et ne pas apprécier à leur valeur les votes des Pères Éminentissimes, nonobstant mon indignité dont j'ai pleine conscience, j'accepte. »

« *Et quomodo vis vocari?* reprend le cardinal doyen. — Quel est le nom que tu veux adopter ? »

D'une voix plus faible, étouffée par l'émotion, le Pape exprime sa pensée : il choisit le nom de Pie, parce qu'il est entré dans l'Église sous le pontificat de Pie IX, qu'il a été appelé à Rome par Pie X, et que Pie est un nom de paix. C'est à la pacification du monde qu'il veut vouer ses efforts, comme son prédécesseur Benoît XV.

Après une pause, il désire ajouter quelques mots. Cet esprit décidé paraît déjà résolu à ne pas marcher étroitement sur les pas de ses prédécesseurs. Il proteste qu'il a à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Église, mais ceci dit, il veut que sa première bénédiction aille, comme gage de la paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Église et au monde entier. C'est pourquoi il la donnera du balcon extérieur de Saint-Pierre.

Le Pape circule à travers les groupes des cardinaux, échangeant avec eux des poignées de main, prodigue pour chacun de mots affectueux ou de sourires. Il quitte un instant la Chapelle Sixtine, accompagné du maître des cérémonies, pour reparaître vêtu de la soutane blanche. Le cardinal doyen lui passe au doigt l'anneau du pêcheur; puis vient l'hommage de vénération que lui rendent tous les cardinaux, en lui baisant le pied et l'anneau. Ils reçoivent en retour la première accolade paternelle du nouveau Père de la catholicité.

***

De l'autre côté du rideau, sur la place Saint-Pierre, une foule compacte, qu'ont peine à contenir les deux bras de la puissante colonnade élevée par le Bernin, attend chaque jour la décision du conclave. Un bienveillant soleil d'hiver réchauffe et égaie de ses rayons cette multitude bourdonnante et bigarrée accourue de tous les quartiers, sortie de tous les couvents de Rome, dans laquelle se confondent de nombreux touristes étrangers, car l'élection du Pape est la grande attraction du moment, le spectacle qu'il faut voir et décrire ensuite aux amis de New-York et de Chicago. Pour les Romains, pour les Italiens, c'est un événement national, gros de conséquences; il excite leurs passions et fait taire les criantes préoccupations du moment, de même qu'il tient en suspens l'intérêt du monde civilisé, tellement le Pontife de Rome a conservé d'autorité morale et de prestige, même aux yeux de ceux qui ont rejeté sa suprématie religieuse.

Le décor de la place est complété par un cordon d'infanterie italienne en tenue de guerre, mantelet gris, casque de tranchée et baïonnette au fusil, rangé le long de la colonnade et de la basilique. A toutes les issues sont postés des piquets de *carabinieri* sous leur coquette tunique serrée à la taille et leur bicorne en bataille. Ils ne sont pas là seulement pour faire la police et maintenir l'ordre, lequel ne risque pas d'être troublé, mais pour attester le souci chez le gouvernement royal de veiller à la sécurité du Conclave et à la liberté de son vote, ainsi qu'à toutes les prérogatives reconnues à l'Église catholique par la loi des garanties. Cette protection militaire et policière est le seul trait d'union apparent entre les deux Puissances qui semblent s'ignorer mutuellement sur les deux rives du Tibre.

Des milliers d'yeux interrogent chaque matin et chaque après-midi la façade muette du Vatican, dorée par le soleil, et concentrent leurs regards impatients sur la cheminée historique, d'où s'élève six fois en trois jours *una sfumata nigra*, une fumée noire et décevante. La cheminée, parée d'une telle importance, n'est, à vrai dire, qu'un modeste tuyau de poêle, qui se dresse, solitaire, au-dessus de la toiture, à gauche de la

cour de Saint-Damase. Le troisième jour, on commence à trouver le temps long. A quoi pensent les cardinaux? S'ils ont tant de mal à se mettre d'accord, c'est qu'ils nous réservent quelque surprise, quelque Pape inconnu, en dehors des candidats sur qui se portent les préférences du public, les Éminences Maffi, Laurenti, Ratti, La Fontaine, et leur collègue Ascalesi, un favori de la dernière heure.

Lorsque Rome s'éveille le lundi, 3 février, elle a le pressentiment, causé sans doute par la longueur de l'attente, que la journée va être décisive. Aussi la foule est-elle plus dense encore que les jours précédents devant la basilique de Saint-Pierre. Le temps est devenu maussade et une pluie fine ne cesse de tomber de toute la matinée; la place est un océan de têtes humaines tacheté de parapluies. Nous pénétrons, ma femme et moi, par la porte de bronze et l'appartement réservé au maréchal du conclave, sur la terrasse de la colonnade qui tient au Vatican. Nous y trouvons la plupart des membres du corps diplomatique et de l'aristocratie noire, — autrement dit fidèle au Saint-Siège, — et bon nombre de prélats et de prêtres.

Vers midi moins un quart, une fumée blanche et légère, à peine visible et rabattue par la pluie, s'échappe timidement de la célèbre cheminée, vers laquelle tous les regards sont tendus. On hésite à croire que l'élection est un fait accompli, mais le prince Chigi et Mgr de Samper accourent et nous crient : « E fatto ! E fatto ! » Aussitôt le nom de Mgr Tacci commence à circuler. Mgr Tacci, l'ancien nonce à Bruxelles? Quel que soit son mérite, on ne le rangeait pas parmi les concurrents à la tiare. Son nom est téléphoné à la presse et un journal se hâte de publier son portrait et sa biographie. Mais l'erreur est vite réparée : l'élu est Mgr Ratti, le candidat que, dès le premier jour, de bons prophètes avaient désigné comme le vainqueur probable de ce concours entre les *papabili* les mieux doués.

Nous n'étions pas au terme des émotions que nous causait cette mémorable matinée. Nous voyons que les grilles de Saint-Pierre se ferment et que la foule, qui se rue pour pénétrer dans l'église et recevoir la bénédiction du nouveau Pontife, est repoussée par les Suisses. Que va-il donc se passer? Des dignitaires ecclésiatiques nous l'apprennent : le Pape bénira *urbi et*

orbi, de la loggia extérieure de Saint-Pierre, comme faisaient ses prédécesseurs avant 1870. Ce retour à un antique usage est diversement commenté; pour ceux qui rêvent d'une réconciliation avec la monarchie de Savoie, ce premier acte de volonté en est le premier indice.

Mais tout d'abord a lieu la proclamation. Elle s'accomplit suivant le rite accoutumé : sur le balcon de la loggia on a tendu une tapisserie aux armes de Pie XI; le cardinal Bisletti survient, entouré de « monsignori » et de hallebardiers, et articule d'une voix forte la phrase sacramentelle : « *Annuncio vobis magnum gaudium : habemus Papam, Eminentissimum et Reverendissimum Achillem Ratti, qui sibi nomen imposuit : Pius undecimus*. — Je vous annonce une grande joie : nous avons un Pape, l'Éminentissime et Révérendissime Achille Ratti, qui a pris le nom de Pie XI. »

Pie XI! Sera-t-il, d'après son nom, aussi intransigeant en politique que Pie IX, aussi sévère dans la défense du dogme que Pie X? Ces questions voltigent de bouche en bouche et demeurent sans réponse. Personne n'a pénétré la véritable pensée du Pape qui veut être Pie XI, le Pontife de la paix.

Vingt minutes encore de patience avant la bénédiction. Enfin, une forme blanche apparaît à la loggia, encadrée d'un cortège de cardinaux et de prélats. Une explosion d'allégresse retentit dans la foule : « *Eviva il Papa!* » J'entends mal les paroles du Pape, que ponctuent des « *Amen* » chantés par les prêtres, mais je vois le geste large traçant le signe de la croix et répandant la bénédiction : elle embrasse l'horizon brumeux, que coupe la ligne grise des montagnes de la Sabine; elle s'étend sur le panorama de la Ville éternelle, elle descend lentement sur l'assistance agenouillée et sur une compagnie de *bersaglieri*, qui, devant le portique de Saint-Pierre, pieusement présente les armes, tandis que la milice du Pape, gardes nobles et gardes suisses, en fait autant sur la terrasse où nous avons tous fléchi les genoux. La forme blanche disparaît avec son cortège, poursuivie par des acclamations frénétiques, que ne retient plus le respect de la bénédiction.

Près de nous, la plupart des visages sont joyeux, beaucoup radieux. Mgr Caccia Domenioni, le maître de chambre de Benoît XV, ami personnel de Pie XI et Lombard comme lui, est particulièrement félicité. Le ministre de Pologne est pâle de

joie; aucun choix ne pouvait être plus favorable à son pays, où Mgr Ratti a été nonce apostolique. Quelques mines déconfites cependant parmi les spectateurs; sans doute ceux-ci avaient-ils un autre candidat, et cette première bénédiction extérieure, cette rupture immédiate avec la tradition de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV, leur présage une politique, dont ils appréhendent la nouveauté et l'inconnu. Mais le fait le plus frappant, c'est l'émotion religieuse qui a envahi des Italiens hostiles à toute résurrection du passé. Un diplomate de mes amis, serviteur dévoué de la maison de Savoie, m'a raconté qu'il avait pleuré de joie en recevant la bénédiction du nouveau Pontife. Comment méconnaître la dévotion, comment nier la popularité, dont le prisonnier du Vatican reste entouré, en dépit des événements, dans les cœurs italiens où survit la foi catholique, legs inaltérable des siècles écoulés? Un respect attendri pour leur Père spirituel y demeure gravé aussi profondément que sont sculptées sur les vieilles pierres des monuments publics les armes pontificales, les clefs et la tiare, qui attestent que Rome est toujours la ville des Papes, quoiqu'elle soit devenue la capitale des Rois d'Italie.

Un communiqué du maréchal du conclave, publié par la presse, nous a éclairés sur les espérances et sur les vues du Souverain-Pontife. Il y est dit que Pie XI, « avec toutes les réserves en faveur des droits inviolables de l'Église et du Saint-Siège, qu'il a juré de servir et de défendre, a donné sa première bénédiction de la loggia extérieure de Saint-Pierre, avec l'intention particulière qu'elle fût adressée non seulement au peuple présent sur la place, mais à toutes les nations et à tous les hommes, et qu'elle leur apportât le présage et l'annonce de la pacification universelle, à laquelle tous aspirent ardemment ». — Voilà le beau programme du règne religieux qui s'est ouvert avec l'élection du 3 février 1922.



Tout semble avoir été dit sur Pie XI avant son apparition sur la scène romaine ; sa forte éducation à Desio, sa ville natale, sa jeunesse studieuse aux séminaires de Monza et de Milan, où l'archevêque se plaisait à l'appeler « son jeune vieux », « il suo giovane vecchio », ses débuts dans l'enseignement de la théologie

et de l'éloquence sacrée à Milan, son intimité avec les enfants du peuple de cette grande ville industrielle, sa culture scientifique et sa nomination comme préfet de la Bibliothèque ambroisienne, puis de celle du Vatican, et en même temps, par antithèse, son goût très vif pour les exercices physiques qui retrempaient ses forces intellectuelles, ses exploits d'alpiniste, par quoi il disciplinait ses nerfs et sa volonté et où se trahit sa passion des altitudes et des vastes horizons; vingt-trois ans passés au milieu des livres, à écrire des articles de revue, à publier des volumes de science et de littérature. Combien, dans les doctes et paisibles retraites où s'écoulait sa vie, ne semblait-il pas éloigné de la tiare! Mais à Rome il entre malgré lui en pleine lumière, il prend contact avec les formidables problèmes qui, depuis le déchaînement de la guerre, agitent la Cour de Benoît XV et le monde entier. Son mérite le signale à l'attention du Souverain-Pontife, qui, de ce savant aux idées précises, à l'esprit clair, s'avise de faire un diplomate dans les circonstances les plus difficiles.

Le Père Ratti est envoyé en effet, en juin 1918, comme visiteur apostolique, dans la Pologne occupée par les Allemands. Il y rétablit rapidement la vie religieuse et l'administration ecclésiastique et scelle l'unité de foi du clergé catholique, en déployant un tact surprenant pour se faire écouter et aimer des Polonais, sans exciter les défiances des envahisseurs. Il poursuit la même tâche délicate dans les provinces russes limitrophes. Après l'armistice et la retraite des troupes allemandes, il continue sa mission dans la République polonaise ressuscitée et préside à ses premières relations avec le Saint-Siège. Son heureuse diplomatie lui vaut d'être nommé nonce à Varsovie et d'y être sacré archevêque de Lépante. L'année suivante, quand l'armée rouge des soviets menace la capitale polonaise, Mgr Ratti refuse de la quitter, comme s'apprêtent à le faire ses collègues. « Je ne suis pas un diplomate tel que vous, leur dit-il. Mon devoir est de soutenir le moral des populations. Partez ; moi, je reste. » Et il assiste à la défaite de l'ennemi, provoquée par la vigoureuse impulsion de l'homme, qu'il a appelé plus tard, devant moi, l'ange gardien de la Pologne, le général Weygand. Aussi a-t-il l'honneur de chanter à Varsovie le *Te Deum* de la Victoire.

Comme nonce, Mgr Ratti a été deux fois en relations avec

Lénine et Tchitchérine; il apprit ainsi à connaître les maîtres des soviets. La première fois, il leur avait demandé de pouvoir se rendre à Moscou. L'autorisation est accordée, mais l'avis lui parvient à temps qu'il y sera consigné dans une maison avec une sentinelle à sa porte et défense de rien voir. Une seconde fois, c'était pour réclamer l'élargissement de l'archevêque catholique de Mohilev. Lénine refuse, mais Mgr Ratti insiste avec obstination, affirmant que ce prélat est un ressortissant du Saint-Siège, car c'est le Pape qui nomme les évêques, et c'est de lui qu'ils dépendent. Lénine cède et délivre le prisonnier qui vit aujourd'hui à Rome.

En 1921, le nonce apostolique en Pologne est appelé au siège archiéposcopal de Milan, que son prédécesseur, le cardinal Ferrari, avait illustré de ses vertus et de ses œuvres. C'était offrir un champ fécond à son activité que de l'inciter à continuer l'apostolat de ce grand archevêque. Mais cette période de bonheur au milieu de ses concitoyens est de courte durée. Huit mois plus tard s'ouvre la succession de Benoît XV, et l'opinion à la Cour pontificale désigne aussitôt Mgr Ratti, qui venait de recevoir la pourpre cardinalice, comme l'un des candidats les plus aptes à recueillir un aussi lourd héritage. Sans doute sa connaissance des affaires européennes, surtout des questions si complexes de l'Orient européen, et ses succès diplomatiques, ont-ils favorisé son élection; on voyait en lui le pape politique qui reprendrait et amplifierait l'œuvre ébauchée par Benoît XV Mais il est aussi très patriote, très italien, très attaché à sa province. Préfet de la Bibliothèque vaticane, il disait à un prélat belge, son collaborateur : « Si les Allemands entrent à Milan, j'en mourrai. » Il était presque seul au Vatican à s'exprimer librement sur le compte des ennemis de son pays. C'est un vrai Lombard, le meilleur sang, prétend-on, de l'Italie.

Au physique, un homme de 64 ans, de taille moyenne et de large carrure. Le cardinal Vanutelli m'avait prédit que le conclave élirait au trône de saint Pierre un pape robuste : celui-ci est de force à supporter les fatigues écrasantes de la tiare. Son teint a gardé une fraîcheur juvénile; pas un fil d'argent dans ses cheveux châtains; les lignes du visages sont régulières; le regard doux, mais pénétrant, est abrité par des lunettes; le menton accusé et l'expression de la physionomie indiquent chez le Saint-Père une volonté tenace et réfléchie qui

paraît être le trait dominant de son caractère. Il est l'opposé de son prédécesseur, aussi calme que Benoît XV était nerveux, mais d'une bonté égale à la sienne, avec des lueurs d'autorité qui passent, quand sa figure s'anime, dans ses yeux de penseur. Son érudition fait l'admiration des savants, et rien ne lui plaît tant que de les recevoir et de s'entretenir avec eux de ses études d'autrefois. Il parle couramment plusieurs langues étrangères, entre autres l'allemand; en se servant de la langue française, quoiqu'elle lui soit très familière, il pèse avec soin ses mots, pour qu'ils soient l'image exacte de sa pensée. Dans ses audiences particulières, assis à contre jour à son bureau, il dirige la conversation et ne la laisse pas s'égarer un instant hors du sujet qu'il s'est tracé. Si la facilité oratoire, ce don parfois dangereux, ne messied pas aux souverains, obligés qu'ils sont de prendre la parole en public, elle est indispensable à un pape ayant des allocutions fréquentes à prononcer; Pie XI parle avec une abondance et une netteté d'expression, bien faites pour augmenter, autant que son caractère sacré, le retentissement de ses discours.

Je n'ai pas la prétention de faire en quelques lignes un portrait qui appartient déjà à l'histoire, et qui ne s'achèvera qu'avec les années du pontificat de Sa Sainteté. Ceci est à peine une esquisse, et pour y ajouter ces dernières touches, j'ai fait appel aux remarques de mon observation personnelle.

***

Le couronnement d'un Pape et la canonisation d'un bienheureux sont les cérémonies les plus belles et les plus émouvantes qui soient célébrées dans la basilique de Saint-Pierre. Aussi le couronnement de Pie XI a-t-il été décrit par tous les gens tenant une plume, admis à y assister. Si j'entreprends à mon tour d'en évoquer le spectacle, ce n'est pas avec l'espoir d'ajouter des détails inédits aux récits qu'on a lus dans les gazettes, c'est pour le plaisir, je le confesse, de narrer mes sensations particulières. Hélas! une goutte d'absinthe se mêle à la saveur de mes souvenirs : le regret de n'avoir pu satisfaire à toutes les demandes d'accès dans les tribunes qui m'étaient adressées par d'honorables compatriotes. Regret commun, je n'en doute pas, aux diplomates, mes confrères. Quand une céré-

monie pareille est annoncée, l'envie irrésistible d'y figurer fait pleuvoir dans les ambassades et les légations, une telle quantité de sollicitations et de requêtes, qu'il est impossible aux malheureux chefs de mission d'y donner suite intégralement *Inde iræ*.

Le dimanche, 12 février, la majestueuse basilique avait revêtu sa parure des grandes fêtes ; de longues bandes de damas rouge galonnées d'or couvraient les murs de la nef et du chœur, voilaient les statues de style baroque et les bas-reliefs de couleur, dont le Bernin s'est plu à charger la blancheur des piliers. Certes, l'aspect est riche et le coup d'œil éclatant. Mais l'impression n'est-elle pas plus forte, plus religieuse aussi, quand aucune décoration ne dissimule les proportions grandioses et harmonieuses de l'édifice ?

Dès six heures du matin, les portes de Saint-Pierre se sont ouvertes à une foule empressée qui descendait de toutes les hauteurs de Rome. Soixante mille personnes, — dont un certain nombre s'étaient prudemment armées de pliants, — se sont engouffrées dans la basilique, de sorte qu'une marée humaine remplissait la nef et les bas côtés, avait envahi les tribunes du transept, escaladé même le cintre du dôme, lorsque nous avons pénétré, avant huit heures, par une entrée séparée, dans la tribune diplomatique, située dans le chœur en face de celles qui sont réservées à la noblesse romaine, à la famille du Saint-Père et à quelques privilégiés de marque. Le fond de l'abside, si lourd, à mon goût, par le mélange de ses statues de bronze patiné et de ses groupes dorés, disparaissait sous un rideau de velours rouge, au centre duquel se dressaient le trône pontifical et le dais qui l'abrite. C'est à l'autel de la Confession, sur le tombeau des apôtres Pierre et Paul, que le Pape va célébrer la messe solennelle face au public. Un intervalle de cinquante mètres environ sépare le trône de l'autel et, à plusieurs reprises pendant l'office, Sa Sainteté parcourra cet espace, escortée du clergé assistant.

L'attente est longue jusqu'à dix heures, avant qu'apparaisse le cortège pontifical. A quoi l'employer, la curiosité des yeux une fois satisfaite, sinon à deviser avec les voisins, — le mien est l'aimable ambassadeur de France, M. Jonnart, — de l'événement du jour et des bénédictions dont il sera la source pour l'humanité ? Le spectacle commence enfin par un défilé

d'évêques et d'abbés mitrés qui vont s'asseoir de chaque côté du chœur devant les tribunes : deux rangées hérissées de mitres blanches, qu'interrompent çà et là, comme des taches de couleurs vives, les chapes éblouissantes et les coiffes dorées des prélats orientaux. Soudain, très loin de nous, à l'entrée de la basilique, une sonnerie de trompettes annonce l'arrivée du Souverain Pontife, porté sur la *sedia gestatoria* qu'on n'aperçoit pas encore. Les trompettes d'argent sonnent un hymne d'allégresse, une fanfare de triomphe, qui semble expirer pour renaître avec plus d'éclat en se rapprochant, et qui jette ses notes en pluie claire et joyeuse sur la foule agitant ses mouchoirs au passage du Pape et poussant des vivats passionnés. L'effet est saisissant ; une émotion étreint les fidèles à la gorge et mouille bien des yeux, car ce n'est pas tant le Pontife qu'ils acclament que le représentant du Christ invisible et triomphant. D'un tel enthousiasme, nul souverain de ce monde ne peut se flatter d'être l'objet.

Le cortège contourne lentement le baldaquin central et pénètre dans le chœur. D'abord les cardinaux, deux à deux, vêtus de pourpre et d'hermine, qui prennent place au premier rang devant les évêques, puis la *sedia gestatoria*, entourée de robes violettes et de surplis blancs, d'habits brodés et de costumes de velours noir à collerettes blanches, sur lesquels tranchent le rouge violent des gardes nobles, les cuirasses et les casques damasquinés des officiers des gardes suisses. Quelle orgie de couleurs ! Quel coudoiement de personnages somptueux, descendus des cadres du passé pour se mêler aux figurants du monde moderne ! Qu'on ne s'étonne pas de cet anachronisme, ni de cette confusion des siècles et des époques ! Le cortège du Pape est le symbole d'une tradition invariable, l'image d'une Cour qui se perpétue et se renouvelle à l'abri des révolutions, et à laquelle aucune des Cours impériales qui brillaient d'un éclat éphémère avant la guerre ne pouvait se comparer.

Tous les yeux sont fixés sur le héros de cette apothéose. J'ai le loisir de l'observer avant qu'il ne descende de la *sedia* : Pie XI n'a pas la mine d'un triomphateur ; il est très pâle, en proie à une sainte émotion, les yeux baissés, la tête inclinée, et, tandis que sa main droite accomplit le geste de la bénédiction, il semble ne voir personne, insensible aux ovations, perdu dans

une prière et une adoration intérieures, face à face avec la Divinité.

Sur le banc des cardinaux, en face de moi, une haute figure se détache par l'expression fervente de ses traits : c'est celle du cardinal Mercier. Étranger, lui aussi, au spectacle qui se déroulait sous ses yeux, il s'anéantissait dans sa prière, dans un acte de foi, de vénération et d'amour filial au Prince des Apôtres, qui revivait devant lui en son 261e successeur.

La messe pontificale commence alors, très différente par la mise en scène des offices ordinaires. Le Pape officiant dit les paroles sacrées d'une voix harmonieuse et sonore, dont on ne perd pas une syllabe au milieu d'une religieuse attention. La messe n'est accompagnée que de plain-chant, sauf pendant l'élévation où l'orgue du chœur se fait entendre seul en sourdine comme un murmure d'adoration. Le Pape est monté à l'autel au moment de la consécration ; il récite l'*Agnus Dei* et la première oraison avant la communion, donne le baiser de paix au cardinal évêque qui l'assiste et à ses deux diacres d'honneur, puis descend de l'autel. Les saintes espèces lui sont apportées par des cardinaux, et c'est assis sur son trône qu'il communie. Le bassin et l'aiguière d'or pour les ablutions lui sont présentés par le prince assistant du Saint-Siège, en habit de Cour, les épaules couvertes d'un drap d'argent. Le prince assistant est le seul laïque admis à l'honneur de servir Sa Sainteté; pendant tout l'office, il se tient debout à la droite du trône.

Le dernier acte et le plus court de la cérémonie est le couronnement qui lui donne son nom. Il se passe devant le baldaquin central, au milieu du public, et malheureusement le corps diplomatique, figé dans sa tribune, n'en peut rien voir, car l'autel de la Confession le dérobe à ses yeux. C'est pourquoi, la messe terminée, quand Sa Sainteté est remontée sur la *sedia gestatoria* et que son cortège s'éloigne du chœur, j'accepte la proposition, que me fait Mgr Pizzardo, l'obligeant substitut de la secrétairerie d'État, d'assister à la bénédiction extérieure qui sera donnée au peuple, comme la première fois, du haut de la loggia. Nous grimpons à sa suite, ma femme et moi, avec le jeune ménage du secrétaire de mon ambassade, au troisième étage du palais et nous nous installons sur une terrasse qui domine la place encerclée par la colonnade. Elle est noire de monde et fort agitée : des centaines de mains brandissent en

manière de réclamation des papiers multicolores, des billets d'entrée, dont les possesseurs n'ont pu faire usage, la basilique étant déjà comble. C'est là le seul défaut de cette fête incomparable : trop de billets répandus dans toutes les auberges de Rome, trop de gens intéressés au trafic clandestin d'une faveur, distribuée avec trop de libéralité par le secrétariat du Vatican.

Deux compagnies de troupes italiennes sont rangées devant la façade de Saint-Pierre en service d'ordre et d'honneur. Le silence s'établit instantanément, dès que s'ouvre la fenêtre de la loggia, sur laquelle on étend la tapisserie d'usage. Le Pape, qui a ceint la tiare d'or à la triple couronne, renouvelle, d'un organe que la fatigue de cette journée n'a pas altéré, la bénédiction donnée « *urbi et orbi* ». La scène ne dure qu'un instant et s'achève dans une tempête d'acclamations. C'est le même enthousiasme populaire que le jour de l'élection, et il éclatera sur cette place illustre, avec le même élan et les mêmes vivats, chaque fois que la soutane blanche du vicaire de Jésus-Christ se montrera dans le cadre historique de la loggia à la multitude agenouillée sous sa bénédiction.

Deux heures de l'après-midi venaient de sonner, quand nous sommes rentrés à l'ambassade, que nous avions quittée sept heures auparavant. Mais aucun de nous ne songeait à se plaindre des tiraillements de son estomac et de la longueur d'une cérémonie, dont la majesté et la grandeur nous laissaient un souvenir émerveillé.

***

Tandis que ces scènes se passaient à Rome et que l'aube du nouveau pontificat se levait dans un ciel de joie et d'espérance, l'Europe, délivrée du cauchemar de la guerre, se montrait impuissante à faire la paix. Elle piétinait depuis trois ans dans une impasse, que n'avaient pas prévue les vainqueurs de l'Allemagne.

Ils n'avaient pensé qu'à mettre la vaincue hors d'état de préparer une guerre de revanche en lui imposant un désarmement général et de lourdes indemnités, en lui enlevant une partie de ses richesses minières, en l'entourant d'une ceinture de nouveaux États qui contiendraient le réveil de ses aspirations impérialistes. Mais ayant libéré, au nom du principe des

nationalités, les peuples qu'opprimaient les empires germaniques, ils avaient multiplié les divisions et les frontières au cœur de l'Europe et créé ainsi de nouveaux foyers d'irrédentisme. Des minorités ethniques reparaissaient à la surface des nouveaux États, dans lesquels, en dessinant leurs contours, il avait bien fallu englober des populations hétérogènes. Autant de protestations pour le présent, autant de menaces pour l'avenir. A l'effet de résoudre pacifiquement tous les conflits, les auteurs du traité de Versailles comptaient sur le concours de la Société des nations, mais ils ne lui avaient donné ni le pouvoir de légiférer ni les moyens de faire exécuter ses décisions. Restaient, comme remède aux difficultés sans cesse renaissantes, des conférences diplomatiques, où les vainqueurs s'efforçaient de faire entendre raison aux vaincus. L'Allemagne invoquait son épuisement financier et son insolvabilité notoire; elle accusait à son tour la France d'impérialisme, et celle-ci lui reprochait sa mauvaise foi. Tout était matière à récriminations pour les perdants de la lutte mondiale, qui en repoussaient audacieusement l'écrasante responsabilité.

Cet état d'instabilité s'aggravait d'une crise économique intense, dont les signes étaient manifestes chez toutes les nations européennes, les unes luttant contre le renchérissement continuel de la vie, les variations des changes et la dépréciation de leur monnaie, les autres encombrées d'un nombre croissant de chômeurs. Les causes de cette crise différaient d'après les pays, car ils avaient pâti inégalement de la prolongation et des ravages de la guerre. Mais tous étaient victimes d'une erreur commune : la méconnaissance ou la répudiation du principe de l'interdépendance des nations, qui régissait leurs relations financières et économiques avant le conflit mondial; pas une en effet qui ne dépende des autres, soit pour l'acquisition des matières premières nécessaires à ses industries, soit pour la vente de ses produits. Les grands coupables de la guerre avaient foulé aux pieds ce principe, s'imaginant fonder par la victoire l'hégémonie totale, politique et économique, de leur pays. Maintenant, pour se défendre contre la concurrence étrangère en écartant le spectre menaçant de la ruine, les dirigeants des nations ne voyaient de salut que dans un des vieux errements du passé, le renforcement à outrance de leurs barrières douanières, au lieu d'envisager, dans un esprit nouveau de collabo-

ration, la conclusion d'accords industriels, de cartels européens, qui fraieraient la voie la plus rapide et la plus sûre à leur rapprochement économique. En revanche, l'appauvrissement de l'Europe enrichissait prodigieusement les États-Unis qui, seuls des anciens belligérants, avaient profité de la détresse universelle. Déjà, en 1922, les crédits demandés à l'Amérique par tous les nécessiteux, qu'ils eussent été des ennemis ou des frères d'armes, faisaient prévoir une dictature prochaine du dollar sur les divers marchés financiers.

Et ce n'était pas tout. A l'extrémité de l'Europe, la guerre, en se retirant, avait laissé un limon, le bolchévisme, d'où se propageaient des germes de mort dans les États ébranlés ou affaiblis. A un antagonisme sans merci contre les lois politiques et sociales des autres peuples, le bolchévisme joignait la haine des cultes établis et il excitait aussi bien les passions antireligieuses que les soulèvements communistes et les tentatives révolutionnaires.

Tel était, en raccourci, le tableau du bouleversement causé par la guerre dans la vie des nations, qui se présentait aux regards du nouveau Pape. Quel ministère tutélaire ce médecin des âmes était-il appelé à exercer au chevet de l'Europe, afin d'aider à la guérir ! Il serait, avant tout, comme son prédécesseur, mais dans des circonstances plus propices, l'apôtre d'une paix chrétienne, vrai remède des maux qui affligeaient ses yeux ; l'inspirateur ou l'auxiliaire des mesures de pacification générale, dont la nécessité était reconnue par tous les esprits que n'égaraient pas des haines nationales ; il leur prêterait l'appui de son autorité incontestée et le retentissement de sa voix, répétée par les échos des deux continents.

Des infortunes affreuses réclamaient son assistance immédiate : il y avait dans le pays des soviets, chez les plus mortels ennemis de la religion, des populations décimées par la famine, que la pitié humaine commandait de secourir au plus vite. Le Pape y emploierait les ressources mises à sa disposition par la générosité des fidèles et le zèle de ses agents les plus expérimentés. Personne ne connaissait aussi bien que lui la difficulté de pénétrer à l'intérieur de la Russie bolchévique, même avec le visage de la bienfaisance et de la charité.

D'autres tâches s'imposeraient à sa vigilance : la foi religieuse, cette aide divine pour surmonter les épreuves, à ranimer

ou à soutenir dans beaucoup d'âmes, pliant sous le faix des malheurs qui les avaient accablées; des relations confiantes à entretenir avec des gouvernements ombrageux et jaloux de leurs droits souverains; des missions catholiques à multiplier dans les contrées lointaines, ouvertes à leur enseignement et à leurs bienfaits... Que sais-je encore? Une œuvre serait à peine entreprise qu'une autre surgirait aussitôt, comme une chaîne ininterrompue de devoirs qui ne laisseraient aucun répit à l'activité et à la sollicitude du Père commun des fidèles.

Mais qui donc plus que lui serait à la hauteur d'un pareil labeur? N'avait-il pas, d'ailleurs, pour le seconder, des milices monastiques, chez qui le sacrifice est une joie autant qu'une obligation, une armée de prêtres, dont le dévouement n'a besoin d'aucune récompense, et une diplomatie, nourrie de traditions séculaires, qui passe à bon droit pour une des plus averties et des plus clairvoyantes de l'Europe?

Le cardinal Ratti, en inclinant son front pour recevoir le poids de la tiare, avait mesuré d'un œil ferme la grandeur de l'effort qu'il aurait à soutenir; il y était préparé par ses études et par ses succès, et il se sentait animé d'une volonté et d'un courage infatigables. Il ne faillirait pas, avec l'aide de Dieu, aux espérances que le conclave avait placées en lui et que le sentiment public a ratifiées. Aussi, est-ce avec une joie confiante et un pieux enthousiasme que le monde a salué l'avènement de Pie XI, en qui il a pressenti un grand ouvrier de la paix.

BEYENS.

LA FRANCE
DES CINQ PARTIES DU MONDE

II (1)

LA FRANCE AFRICAINE DU NORD

Lorsqu'en 1561 une association de commerçants marseillais, voulant mettre à profit les divers avantages concédés à la France par les Capitulations, vint fonder un comptoir sur la côte algérienne, elle donna à ce premier établissement le nom significatif de *bastion de France*.

Comme ces mots, aujourd'hui encore, sont riches de sens et de sagesse : *l'Algérie bastion de la France*. Et comme la pensée de ces Français de jadis nous paraît clairvoyante, dans sa prescience du rôle historique réservé à la Méditerranée ! Mer qui ne sépare pas, mais qui unit ; mer qui invite les plus audacieux, les plus forts de ses riverains à aller « plus oultre », comme on disait jadis...

Dans la suite des siècles, voici venir sur les rivages de l'Afrique mineure les légers vaisseaux des Phéniciens et les lourdes galères de Rome ; pour Rome aussi l'Afrique fut un bastion nécessaire ; la République se sentit incertaine de ses destinées, tant que Carthage menaça la Sicile et tint sous sa domination plus de trois cents villes sur la côte africaine ; ce fut un duel à mort qui dura près de cent ans, jusqu'à la destruction complète du repaire d'où s'était élancé Annibal.

(1) Voyez la *Revue* du 15 decembre.

Bastion encore, aux yeux des rois normands de Sicile du XIIe siècle, bastion toujours dans la pensée de Charles-Quint, le seul souverain chrétien qui ait tenté une lutte puissante contre l'Islam, la rive sud de la Méditerranée n'a jamais cessé de jouer ce rôle stratégique. Mais à chaque tentative nouvelle, l'Europe finit immanquablement par échouer dans ses efforts pour dominer entièrement cette mer. Depuis le XIe siècle, en souvenir peut-être de ces insuccès mêmes, aucune entreprise n'est plus tentée dans cette voie : les « expéditions punitives » de Beaulieu Persac, Razilly, Duquesne et Tourville pour la France, d'O'Reilly pour l'Espagne ne sont que des raids sans lendemain. Jusqu'au début du XIXe siècle, les Barbaresques écument presque impunément les flots bleus de la Méditerranée. Seules luttent contre eux sans succès décisif, mais non sans honneur, les galères de Malte, sur lesquelles périrent bravement tant de cadets de la noblesse française.

Ce défi à l'Europe est tenu jusqu'au XIXe siècle. Après divers incidents pénibles, Bonaparte gronde. Il écrit au dey d'Alger en 1802 : « Si vous ne réprimez pas la licence de vos ministres, qui osent insulter mes agents, et de vos bâtiments qui osent insulter mon pavillon, je débarquerai 80 000 hommes sur vos côtes et je détruirai votre Régence. » Jean Bon Saint-André, qui a été consul à Alger de 1796 à 1798, le renseigne. Napoléon envoie en mission secrète le commandant du génie Boutin, qui lui fournit, le 1er mai 1808, le compte rendu d'une « Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger, pour servir au projet de descente et d'établissement définitif dans ce pays ». Ce mémoire prendra à juste titre une importance capitale aux yeux du marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre en 1827, lorsque la France devra songer à une expédition à la fois militaire et navale contre Alger. Mais l'Empereur ne put réaliser lui-même ce grand dessein, et si la répression de la piraterie barbaresque fut une des préoccupations du Congrès de Vienne et des Conférences de Londres, aucune entente ne put s'établir entre les Puissances pour faire cesser ce scandale, tant chacune d'elles tenait avant tout à augmenter son propre prestige.

La plus intéressée à la solution de ce problème était, avec la France, l'Angleterre; c'était aussi la plus susceptible; elle ne concevait qu'une expédition navale où les vaisseaux des autres

nations fussent passés sous le commandement d'un amiral anglais. Il ne fallait lui parler ni d'une résurrection de l'ordre de Malte, ni d'une division de la Méditerranée en secteurs, où chacun eût fait sa police. Ce fut à nos diplomates, plus qu'à nos marins, de louvoyer pour éviter de servir de jouets à l'orgueil britannique. Orgueil qui n'allait pas, au reste, sans connaître quelques mécomptes, comme les maigres résultats du bombardement d'Alger par lord Exmouth le 27 août 1816. Cette dernière expérience ne fut perdue ni pour le Dey, qui se crut invincible, ni pour la France qui, entre l'affront du chasse-mouches (30 avril 1827) et le débarquement de Sidi-Ferruch (14 juin 1830), passa trois années à hésiter sur la mesure de force à choisir, et se contenta d'exercer un blocus pénible et peu efficace.

Notre action en terre africaine fut donc l'aboutissement d'une longue série de négociations et d'incidents plutôt que le premier acte d'une politique nouvelle de colonisation. Le ministère Polignac n'adopta le projet d'une expédition militaire que pour se concilier l'armée et faire accepter par le pays le coup d'État qu'il préparait. Les événements de juillet ne lui permirent pas d'utiliser à cette fin le bénéfice du succès, et force fut au nouveau régime, malgré toutes les répugnances qu'il avait manifestées contre cette aventure, de continuer la partie commencée. L'effectif des troupes réduit à neuf mille hommes en 1831 fut porté successivement jusqu'à vingt sept mille hommes en 1837. L'armée tenait à sa conquête; peu à peu s'éveillaient en France une conscience, une vocation coloniales. Les Chambres de commerce organisaient des pétitions pour garder notre prise; en 1834, une Commission d'enquête se prononçait pour le maintien de l'occupation; le 30 avril 1835, la Chambre acceptait cette conclusion et Bugeaud, qui en 1837 était encore, comme député, hostile à cette conquête, sut, après avoir organisé une véritable armée coloniale, conquérir peu à peu le pays par les méthodes les plus nouvelles et les plus sûres.

Il ne tint pas à lui après sa victoire de l'Isly, après le brillant fait d'armes du prince de Joinville à Mogador, que la France étendît sa domination jusqu'à l'empire du Moghreb, jusqu'à l'Océan atlantique. L'Angleterre ne put reconnaître nos succès sans les limiter à l'Algérie seule (traité de Tanger,

16 septembre 1846). Mais une logique plus forte que toutes les susceptibilités internationales devait nous pousser dès lors à poursuivre notre occupation, à ne tolérer aux confins de notre nouveau domaine ni la venue d'une autre grande puissance européenne, ni le maintien d'un foyer de fanatisme et de rébellion. Ce fut cette logique des choses qui nous conduisit en Tunisie en 1881, au Maroc de 1902 à 1912. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de rappeler les étapes de cette progression constante ; elles sont d'ailleurs bien connues de tous, le résultat seul nous importe. Le Bastion de France, fondé en 1561 en terre algérienne, relevé en 1830 par nos soldats, flanqué en 1881 par notre protectorat sur la Tunisie, en 1912 par notre protectorat sur le Maroc, est devenu le vrai boulevard méridional de la métropole; de la province d'Afrique à la Mauritanie tingitane, l'ancien bloc romain effrité par les Vandales, puis par l'Islam et les querelles de ses sectes rivales, a été reconstitué sous de glorieuses enseignes nouvelles pour la première fois depuis quinze siècles, et cette fois encore, la Méditerranée a accompli son œuvre de liaison. Que cette vision détourne notre pensée d'autres mers aux flots glauques qui peuvent être, même bien plus étroites, d'infranchissables fossés entre les peuples de leurs rives adverses.

Une telle réalisation inspire à la France une légitime fierté, et c'est sans doute ce sentiment qui a dicté le mot célèbre : « Lâchons l'Asie, gardons l'Afrique ». Mot absurde, disons-nous, car il ne s'agit pas de rien lâcher, et nous avons essayé de prouver dans notre premier article la nécessité de garder toutes nos colonies; c'est par leur situation sous les climats les plus divers, qu'elles pourront nous fournir ces matières premières si variées, toutes également nécessaires aux besoins de l'homme moderne, et sans quoi l'Usine-France serait obligée de fermer. Mais, mot explicable par un légitime orgueil de l'œuvre tenacement accomplie depuis 1830 en Afrique, et dont la grandeur ne se limite pas au groupe Algérie, Tunisie, Maroc.

Comme la France métropolitaine, la France africaine du Nord présente un aspect de variété dans l'unité. Unité ou tout au moins fusion déjà ancienne dans les populations qui l'habitent : Berbères autochtones, descendants des premières invasions arabes du VIIe siècle, de l'invasion turque du XVIe. Comme dans la France d'Europe, ces races diverses parlent en majorité

la même langue et suivent en majorité la même religion. Nous avons respecté cette religion; de Léon Roches, qui obtint la fameuse Fatiha, au maréchal Lyautey et à M. Steeg, notre politique à l'égard de l'Islam a toujours été respectueuse et libérale. Dans ce pays, de tout temps, l'esprit religieux fut individualiste et frondeur : rappelez-vous la floraison d'hérésies qu'eurent à combattre les grands évêques de l'Église d'Afrique, ou, après l'établissement de l'Islam, les khalifes fatimites du Caire. Aussi, dans cette masse humaine profondément pénétrée aujourd'hui par les représentants de peuples divers qui apportent avec eux des idées religieuses différentes, l'unité de croyance ne risque pas d'entraîner les dangers politiques que nous n'avons pas intérêt à provoquer dans d'autres colonies africaines, l'A. O. F. et l'A. E. F., par exemple. Au reste, une politique se juge à ses fruits : des houblonnières de Wissembourg en 1870 aux trous d'obus de Verdun en 1916, le sang des tirailleurs algériens a coulé souvent à côté du nôtre. La révolte de Kabylie en 1871, les incidents provoqués par les Senoussistes pendant la grande guerre, ont été des foyers de fièvre très vite limités et éteints. Les mots d'ordre politiques venus de l'est, perdent chaque jour de leur autorité; les Senoussistes eux-mêmes, depuis les heureuses missions de M. Bruneau de Laborie, semblent orienter leur politique dans une voie moins hostile à notre domination.

C'est plutôt l'Ouest, le Maroc, qui depuis de longs siècles, paraît devenir le foyer émetteur des idées religieuses dans l'Afrique du Nord : le lecteur se souvient de nombreuses réformes religieuses successives, toutes inspirées comme notre Réforme européenne du même souci d'un redressement moral que tentèrent successivement les Kharadjites, les Idrissites, les Almoravides, les Saadiens. C'est par ces souvenirs historiques et par l'examen de cette situation présente de l'Islam que la création de la Mosquée de Paris, son inauguration par notre fidèle allié des mauvais jours, S. M. le Sultan du Maroc, prennent toute leur signification et toute leur portée pour l'avenir. Dans la foule brillante qui inaugurait cette mosquée le 15 juillet et qui se pressait sur ce petit coin de terre parisienne devenu un des lieux saints de l'Islam, étaient groupés des cheiks syriens, tunisiens, algériens, marocains; la plupart portaient sur leurs burnous de fine laine les étoiles et les croix

glorieuses gagnées au service de la France, la tache rouge du sang versé pour nous.

Les représentants d'autres puissances coloniales ont pu avoir, à cette fête du 15 juillet, la vision directe de l'œuvre accomplie par la France en terre d'Islam ; depuis les tombeaux des chérifs saadiens à Marrakech, entretenus par nos soins, jusqu'à l'Institut français de Damas, tout ce qu'il y a eu de grand et de beau dans l'histoire de l'Islam trouve en France une sympathie attentive et respectueuse. Cette sympathie se fonde sur des goûts communs, non seulement celui de la bravoure chevaleresque, de la fidélité à la parole donnée, de la courtoisie accueillante, de l'hospitalité, mais encore celui des belles œuvres d'art, des architectures savantes, des manuscrits finement enluminés. Faut-il rappeler aussi cette musique si nostalgique et si prenante où la mélodie a la souplesse, les retours, la fluidité d'une arabesque, et enfin cet amour commun des jardins, où les fleurs sont groupées non seulement pour donner aux yeux l'harmonie des couleurs, mais encore pour créer comme une symphonie de parfums ?

A côté de cette unité, la variété n'est pas moins évidente. Variété des climats, suivant les altitudes, suivant les expositions sur l'une ou l'autre mer : climat méditerranéen le long des côtes algériennes et tunisiennes, climat atlantique le long de la côte marocaine où le maïs pousse sans irrigation, et où souvent les brumes océanes donnent au paysage l'aspect doucement pastellisé des côtes bretonnes.

Dans les montagnes de Kabylie ou dans l'Atlas nous retrouvons beaucoup d'essences de nos montagnes de France, tandis que les hauts plateaux algériens en libre communication avec le Sahara, subissent souvent les variations rapides de température et les vents brûlants du désert. Variété des formes de vie également : groupements sédentaires et agricoles des pays de montagnes, tribus transhumantes de pasteurs sur les hauts plateaux, populations commerçantes des villes.

* * *

Telle est, dans ses caractéristiques générales, cette France africaine si voisine de la nôtre. Elle peut nous rendre deux ordres de services. Les services moraux d'abord : notre France

métropolitaine n'a pas été si épuisée par la guerre, qu'elle soit privée à jamais de cette jeunesse qui se plaît à oser, à risquer, à vouloir. A cette jeunesse il faut des terres libres, de vastes horizons où elle puisse se lancer, affranchie de toutes entraves étroites. Toutes les nations fortes ont des Far-West. L'Afrique du Nord est un champ vaste pour l'énergie française. Elle appelle tous ceux qui n'aiment pas se sentir étouffés par leurs voisins, tous ceux qui supportent impatiemment d'être tenus en lisière sur des propriétés trop morcelées, jeunes gens qui veulent s'établir à leur compte, tenter leur chance et préfèrent être chefs de leur propre ferme, plutôt que valets de charrue chez leurs parents.

Après avoir essayé sans succès une expérience de colonisation militaire, Bugeaud conçut la véritable méthode : attirer des paysans français, former par eux les cadres, l'armature de ce pays qu'il s'agit non seulement de mettre en valeur au point de vue moral, mais de rattacher définitivement à la mère patrie. Toute ferme française vaut mieux pour la pacification, l'assimilation du pays, qu'une compagnie de soldats. Aujourd'hui, l'œuvre du maréchal, confirmée par une expérience bientôt centenaire, est reprise, continuée par le comité Bugeaud dont le fondateur et le directeur, M. Saurin, président de la Société des Fermes françaises de Tunisie, est un véritable apôtre, joignant au sens national le plus élevé une expérience consommée des questions agricoles. Le meilleur colon est celui qui travaille de ses mains, celui qui enfouit dans le sol qu'il veut féconder, à la fois les économies de sa jeunesse et les espoirs de son avenir, celui qui fonde en même temps une maison et une famille. A de tels hommes, que la France imprudemment, nonchalamment, a laissés en si grand nombre partir pour l'Amérique du Sud ou le Mexique, il faut l'aide des pouvoirs publics et celle des initiatives privées : caisses de crédit agricole, coopératives d'achat pour les semences et l'outillage, comme cette association des Agriculteurs de Tunisie que dirige avec tant de dévouement notre ami M. de Warren. On peut, si on le veut, trouver tous les ans en France, et dans les villes algériennes, quelques centaines de jeunes ménages, courageux, pourvus déjà d'un petit pécule et d'un bonne expérience agricole, pour étendre cette *armature* de l'occupation française en Afrique du Nord. Il n'est pas de devoir plus impérieux, de mission plus noble à encou-

rager : à ce prix et à ce prix seulement, la France gardera l'Afrique du Nord, et méritera de la garder.

Les services matériels que nous devons attendre de cette nouvelle France ne sont pas moins variés ni moins importants que les services moraux. Pour l'année 1925, l'ensemble de notre commerce avec le groupe Algérie, Tunisie, Maroc s'est élevé à un peu plus de six milliards et demi de francs, dont un tiers fourni par les expéditions de l'Afrique du Nord sur la France et les deux tiers par les envois de la France à l'Afrique du Nord. Ce chiffre de six milliards et demi représente un peu plus de sept pour cent du commerce total de la France; cette proportion peut et doit être très largement dépassée, en raison des immenses ressources que nous offre cette terre, si nous savons la féconder.

Notre politique économique a varié en Algérie suivant les périodes de notre occupation, mais, d'une façon générale, on peut lui reprocher d'avoir trop souvent cédé à des préférences exclusives pour tel ou tel genre de culture; il y a eu l'ère du blé, celle de la vigne, on voit poindre une ère du coton. On a trop souvent montré le danger de ces entraînements pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur leur péril. Péril pour les indigènes d'abord : n'a-t-on pas vu récemment encore des famines tragiques dévaster l'Algérie, alors qu'elle devrait être un grenier regorgeant de blé? Péril pour la métropole ensuite : en ce moment même où la France s'inquiète de la « soudure » à établir entre deux récoltes pour assurer le pain de ses enfants, n'est-il pas pénible de voir acheter tant de blé à l'étranger, alors que les blés algériens ne peuvent sortir du pays sans doute dans la crainte d'autres disettes?

Mêmes dangers de la monoculture pour la vigne, dont un coup de sirocco peut dessécher en quelques heures les grappes les plus lourdes de sève ; même péril pour le coton. Un seul moyen pour obtenir la variété des cultures qui seule assurera la régularité des ressources de l'Algérie et celle de ses apports à la métropole : développer les irrigations, reprendre cette politique de l'eau qui fut celle de Rome et permit de créer la richesse là même où le sable du désert s'est avancé aujourd'hui et où nous ne retrouvons plus que des ruines. Les délégations financières algériennes, à l'appel de M. Steeg, semblent être entrées résolument dans cette voie et il est pro-

bable qu'en 1930, lors des fêtes du centenaire, l'Algérie pourra montrer à ses visiteurs un vaste ensemble de travaux hydrauliques, portant la vie sur des centaines de milliers d'hectares. Ces eaux, captées ou retenues par d'immenses barrages, l'industrie les utilisera comme l'agriculture. Elles permettront d'intensifier l'équipement électrique de ces vastes domaines où il est possible d'employer un outillage perfectionné et où, déjà souvent, l'on voit mouvoir électriquement les pressoirs à raisins et à olives. Dans ce pays, pauvre en charbon et en pétrole, l'eau seule donnera à la fois la force et la fécondité.

Toutes les considérations qui précèdent au sujet de la colonisation et de l'agriculture sont valables à la fois pour les trois pays qui composent l'Afrique française du Nord. Aussi, faut-il louer l'habitude prise depuis quelques années par les chefs suprêmes de notre administration en Algérie, en Tunisie et au Maroc, de se rencontrer périodiquement pour élaborer ensemble un programme d'action commune, pour tout ce qui intéresse à la fois les trois gouvernements. Ainsi s'affirme, au-dessus des intérêts particuliers de chaque pays, intérêts où se reflète la variété si précieuse, si nécessaire à maintenir, des ressources et des possibilités de chacun, ce souci d'unité qui haussera notre politique à la grandeur de l'œuvre digne d'être accomplie.

A côté des productions agricoles de l'Afrique du Nord, blé, vigne, coton, tabac, cultures maraîchères, fruits des vergers d'orangers, de mandariniers, d'oliviers et des oasis de dattiers, il convient de mentionner ses richesses forestières ; forêts de chênes lièges de la Kabylie, forêts de cèdres de l'Atlas, qui seront, sous la direction si avisée de nos forestiers, une richesse sans cesse renaissante sur cette terre où l'Arabe a détruit tant de bois. Nous devrions dire aussi le nombre de ses troupeaux et la contribution précieuse qu'ils apporteront à l'industrie lainière de la métropole le jour où, par une sélection judicieuse des espèces, par une préparation soigneuse des toisons, les laines nord-africaines seront aussi recherchées que celles de l'Australie, de l'Argentine ou de l'Afrique du Sud.

Mais ce sol africain qui nourrit tant d'espèces végétales et animales, recèle aussi, sous forme de mines, des trésors dont l'exploitation sera pour la France un puissant moyen de relèvement économique et financier. Grâce à l'Afrique du Nord, la France est devenue le plus grand producteur de phosphates du

monde. En 1925, cette production a dépassé 4 millions de tonnes. Ensuite viennent le fer, dont l'Algérie a exporté l'an passé plus de 1 600 000 tonnes, et la Tunisie près de 800 000 tonnes, le zinc dont les deux pays ont produit plus de 62 000 tonnes, le plomb plus de 52 000, le cuivre 3 000 tonnes environ. Il est probable, étant donné sa formation géologique, que l'Atlas marocain réserve aux prospecteurs expérimentés les plus heureuses surprises.

Tel est l'état présent de la production dans cette région fortunée. En Algérie et en Tunisie, elle s'est développée lentement avec les progrès réguliers de notre organisation administrative; au Maroc, le départ fut plus brusque et plus brillant, trop hâtif peut-être, car à côté des villes surgies magiquement du sol, l'outillage économique du pays, chemins de fer, ports, n'avait pu être réalisé dans le même délai aussi rapide. Il en est résulté une crise dont on peut dès maintenant escompter la fin lorsque toutes les artères de cet organisme neuf battront du même rythme. Et dans un prochain avenir, on ne pourra plus reprocher aux premiers animateurs d'avoir su « voir grand ».

L'avenir! pour le concevoir on peut, si l'on est sensible à la voix des chiffres, prolonger par la pensée les courbes amorcées ; on peut aussi regarder une carte et méditer sur le sens des courants de vie que tracent les voies nouvelles. Cet océan de sable que les Romains avaient su faire reculer devant les eaux jaillies de leurs aqueducs, cette mer infertile devant laquelle se sont longtemps arrêtés nos soldats jusqu'au jour où un Laperrine eut l'audace d'y établir des lignes fréquentées, le Sahara, va-t-il longtemps isoler l'Afrique du Nord, l'Afrique berbère, l'Afrique blanche du reste du continent noir? Nous nous refusons à le croire; à mieux l'observer, nos officiers nous l'ont montré traversé de caravanes incessantes, animé de courants d'échanges chaque jour plus actifs et mieux connus.

Ce sont en partie ces chemins qu'ont suivis des raids automobiles fameux. Grâce à ce merveilleux engin de reconnaissance coloniale, l'automobile, il est désormais infiniment aisé d'étudier le tracé de ce chemin de fer dont le Conseil supérieur de la défense nationale a proclamé la possibilité, dont des techniciens éminents ont étudié le coût d'établissement et le rendement assuré. Tous se sont prononcés pour la mise en chantier de cette entreprise. Elle n'est une chimère que pour

l'ignorance. Au point de vue politique, seul le rail nous assurera des communications libres, rapides, avec l'Afrique occidentale française. N'oublions pas que pendant de nombreuses années nous n'aurons pas de marine véritablement digne de notre empire colonial. D'ailleurs, combien de kilomètres de chemin de fer ne pourrait-on construire pour le prix d'un grand croiseur, usé ou démodé en dix ans? N'oublions pas qu'à partir de 1935, où cesseront peut-être toutes nos faibles sauvegardes sur le Rhin, la natalité allemande pourra, par le seul jeu de sa masse, écraser la faible natalité française. Au point de vue économique, sachons comprendre que la vallée du Niger est susceptible de nous fournir tout le coton, toutes les arachides, toutes les laines que demande la France.

Un chemin de fer qui atteindrait le sommet de la boucle du Niger vers Tosaye et, de là, rayonnerait vers la Haute-Volta d'une part, vers le Tchad d'autre part, serait une artère de vie puissante, car elle couperait des degrés de latitude très divers, c'est-à-dire des cultures très variées, et permettrait ainsi de multiples échanges. Ce serait, en fin de compte, le meilleur moyen d'assurer cette unité vers laquelle tendent nos diverses possessions d'Afrique, désir qui s'est si heureusement affirmé à la dernière conférence nord-africaine, où sont désormais invités à siéger les représentants des gouverneurs généraux de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale Françaises.

Et, peut-être, ce désir d'unité dans la variété, ce besoin d'une force permanente à côté de notre souplesse d'esprit respectant, aimant la diversité des pays et des peuples, sont-ils parmi les traits distinctifs du génie français. L'histoire nous montre le lent et persévérant effort de nos rois faisant la France province après province, par héritage, par achat, après bataille, en respectant les coutumes, les parlers locaux, en ne luttant que contre ce qui pouvait être un ferment de haine ou de discorde; et ainsi s'acheva cette France du XVII[e] siècle, harmonieuse comme Versailles, qui tint si longtemps la première place en Europe. Suivons le même génie pour la France des cinq parties du monde qu'il convient désormais d'éveiller à la conscience de sa grandeur.

OCTAVE HOMBERG.

(A suivre.)

JEAN RICHEPIN

L'œuvre de Jean Richepin est trop considérable, son beau talent s'est exercé dans des directions trop diverses pour que le raccourci d'une note écrite dans l'émotion de son départ puisse en définir le complexe et puissant caractère. Il a publié plus de quinze volumes de romans et de nouvelles, autant de pièces de théâtre, d'innombrables articles de journaux, poursuivi de retentissantes campagnes de conférences et donné les six grands recueils de poésie qui le placent au premier rang des lyriques contemporains. Cet immense travail s'est accompli dans un constant renouvellement de sa manière. *Madame André*, son premier roman, livre d'analyse et de psychologie, ne ressemble pas plus à *Miarka, la fille à l'Ourse*, que ce pittoresque récit au *Cadet* et à *Braves gens*, qui suivirent. Pareillement ses drames héroïques : *Nana-Sahib*, *Par le Glaive*, *la Martyre*, ne se relient que par la maîtrise du vers au *Chemineau*, au *Flibustier*, à *Monsieur Scapin*, et les chroniques réunies sous le titre *le Pavé*, suites de croquis de Paris gravés à l'eau-forte, révèlent chez leur auteur des facultés d'observation émotive, si l'on peut dire, qui n'étonnent pas ceux qui l'ont connu et aimé.

Ce vaillant ouvrier littéraire, — il aimait à s'appeler ainsi lui-même, dans nos conversations de jeunesse, — était aussi un homme, profondément, infiniment humain. Les truculents paradoxes, auxquels il se complaisait volontiers à cette date, étaient les défenses d'une sensibilité d'autant plus vive qu'il la cachait davantage. Mais qui peut, ayant l'intuition des choses de l'âme, se rappeler le cri : « T'es-tu fait mal, mon enfant? » dans *la Glu*, ou la tragique et sublime légende : *l'Ile*

Maudite, ou telle chanson dans le recueil de *la Mer*, par exemple, la poignante romance *Larmes*, qui commence :

> Pleurons nos chagrins, chacun le nôtre :
> Une larme tombe, puis une autre.
> Toi, que pleures-tu ? Ton doux pays,
> Tes parents quittés, ta fiancée ;
> Moi, mon existence dépensée
> En vœux trahis...

et ne pas y reconnaître l'accent d'un cœur trop aisément blessable par la vie. Dans ce chantre des gueux et des truands, il y avait, comme chez son ancêtre, le Villon des « neiges d'antan », un élégiaque, demeuré assez jeune, assez naïf, au meilleur sens du mot, pour que sa plus secrète ambition fût, il l'a dit un jour,

> De faire des chansons qu'apprendront des enfants...

Je voudrais prendre texte de ce vers pour indiquer un point qui me paraît essentiel dans le développement de l'art de Richepin. Ce souhait d'être l'interprète aimé des simples n'est pas, chez lui, une fantaisie d'un instant. Son éthique intellectuelle a été tout entière dominée par cette conviction, qui l'apparente, si éloignés que soient leurs deux génies, à Pierre Loti, — que les natures primitives sont celles dont les hommes d'éducation raffinée reçoivent les plus instructives, les plus efficaces leçons.

Je le revois, à l'instant où je trace ces lignes, dans la cour de l'École normale, où j'étais allé lui rendre visite, — on était en 1869, — simple vétéran de rhétorique à Louis-le-Grand, et je revois, se promenant avec nous, son camarade Victor Brochard, le futur auteur d'un livre si perspicace sur *les Sceptiques grecs* et qui devait nous donner le spectacle d'un stoïcisme vraiment antique dans la longue souffrance de sa dernière maladie. Je les entends, l'un et l'autre, discuter sur Platon et sur Aristote, puis Richepin parler des poètes de Rome et réciter, avec cette mémoire infaillible qu'il conserva jusqu'à la fin, des morceaux de Juvénal et de Claudien. Il commentait les détails de style de ces deux auteurs, ses préférés, avec une précision qui prouvait une connaissance supérieure de la langue, comme il avait tout à l'heure prouvé, en répondant à Brochard, une

étonnante érudition philosophique. Puis brusquement, et sans transition, il me demande si j'admire Thérésa, la chanteuse de café-concert à la mode, et, à son propos, il se met à vanter la poésie populaire, et de la même voix qui s'extasiait sur l'*Expende Annibalem, quot libras in duce summo Invenies?...* il déclame :

Derrière chez nous il y a un vieux bocage,
Le rossignol il y chant'tous les jours;
Là il y dit en son charmant langage :
Les malheureux sont malheureux toujours...

Au regard si fin de ses yeux jaunes, « ses yeux de cuivre », comme il a dit un jour en faisant son propre portrait, j'eus l'impression qu'il étudiait sur moi l'effet produit par ce contraste de ses admirations et de ses cultures. Ce pluriel n'est ici que la notation d'une vérité qui me semble plus évidente encore avec le recul des années. Le brillant élève de Charlemagne, le normalien reçu dans les premiers à la licence, avait aperçu, d'instinct et très nettement, le danger de l'instruction par les livres. Elle risque de dépersonnaliser l'esprit, en substituant l'image de la vie à la vie même, l'expression de la réalité à cette réalité. De là, cette évasion vers les primitifs, qui conduit un Loti, voyageur par métier, dans l'Extrême-Orient, en Mauritanie, n'importe où, hors de la civilisation, et qui pousse Richepin, prisonnier de Paris, dans le monde des *outlaws* du faubourg ou de la banlieue, parmi ceux que Vallès venait d'appeler si justement les réfractaires.

Je viens de nommer l'écrivain qui eut, dans ces années de formation, l'emprise la plus forte sur le poète de *la Chanson des Gueux*. J'ignore s'il a fait réimprimer la brochure qu'il lui consacra au lendemain de la Commune, et qui permet de mesurer l'influence de cet apôtre de toutes les révoltes. Lui aussi, Vallès était un lettré. Lui aussi avait reçu l'enseignement de l'Université, et réagi comme le normalien de 1869, en demandant aux déclassés, aux non classés plutôt, un renouveau de vivification. La différence réside en ceci, qu'âpre et violent prosateur, possédant à un rare degré le don du pittoresque et celui de l'invective, Vallès n'était pas un artiste. Il se servait de sa plume comme d'une arme, attiré, avant tout, par l'action. Richepin, lui, sauf pendant la guerre de 1870, où il servit en

qualité de franc-tireur, fut uniquement, continûment, passionnément, un écrivain dévoué à son métier, comme pouvaient l'être au leur les admirables artisans des vieilles corporations. Cette dévotion se manifeste chez lui par un souci réfléchi de la technique, et voici se rapprocher des maîtres du XVIIe siècle cet audacieux, qui ouvrait son premier recueil par l'appel, fameux à l'époque :

Venez à moi claquepatins,
Loqueteux, joueurs de musettes...

C'est qu'une fois devant son papier, toute sa science du verbe, parachevée au séminaire de la rue d'Ulm, se réveille en lui. Ces mœurs de bohème qu'il veut noter, il en montrera toutes les hardiesses, toutes les brutalités, mais ce sera en respectant, avec un scrupule qui ne s'est jamais démenti, le génie héréditaire de notre langue. Il la connaît si bien ! Il devait, dans son poème *aux Latins*, composé au cours de l'autre guerre, celle de 1914, revendiquer fièrement cette tradition :

Oui, nos âmes d'hier sont des âmes latines...

Ce Touranien, qui professe le « mépris des lois », cet ami des « hurlubiers », des « gouges » et des « momignards », ainsi qu'il est écrit dans la pièce liminaire de *la Chanson des Gueux*, est un humaniste que sa prose et ses vers rattachent à nos classiques, par un jugement infaillible de la valeur des vocables, par la sûreté logique de la construction des phrases, par la clarté du style et l'ordre de la composition. Cette correction sévère de la forme, unie à la nouveauté hardie du fond, le met dans la ligne de Flaubert et de Baudelaire qui, l'un et l'autre, furent également de très hardis novateurs dans le choix de la matière traitée par eux, et les élèves des maîtres du passé dans leur facture. Mathurin Régnier aurait pu écrire avec Richepin :

Voici venir l'hiver tueur des pauvres gens :
Ainsi qu'un dur baron précédé de sergents,
Il fait, pour s'annoncer, courir le long des rues
La gelée aux doigts blancs et les bises bourrues;

de même que le Boileau des *Embarras de Paris* se retrouve dans ce *Crépuscule du soir* où le rêveur des *Fleurs du mal* s'écrie :

On entend çà et là les cuisines siffler,
Les théâtres glapir, les orchestres ronfler;

et La Bruyère n'aurait pas renié les portraits de caractères tracés dans *Madame Bovary* ou dans *l'Éducation sentimentale*. Tous les trois, Flaubert, Baudelaire et Richepin, resteront comme des épigones du romantisme, rentrés dans la grande voie historique de la littérature nationale, par la plus magnifique probité professionnelle.

Il me reste à marquer le domaine où Richepin, à mon sens, est vraiment incomparable, et c'est celui dont le vers sur les enfants que je citais plus haut formule le programme. Il est, avec Gabriel Vicaire, le seul de nos poètes, je crois bien, qui ait rivalisé de grâce et de force, de fantaisie et de naturel, de mouvement et d'harmonie avec les chansons populaires, dont il me vantait le charme, lors de nos lointaines rencontres dans la cour de l'École normale. Dans un recueil publié en 1899 et qu'il a nommé *la Bombarde*, avec ce sous-titre, *contes à chanter*, il s'est surpassé lui-même. Je pense à la joie qu'aurait éprouvée Gœthe, si amoureux de ces légendes évocatrices, à la fois symboliques et ingénues, légendaires et modernisées, à lire ces chefs-d'œuvre qui s'appellent *les Tristes Noces*, *le Bon Gille*, *Michaud sans casquette*, *l'Heure à venir*, *Long j'y vas*, *les Deux Ménétriers*, *le Grain de blé*. Je voudrais penser aussi que ceux, sous les yeux de qui tombera cette page trop sommaire, les reliront ces poèmes et ils sentiront, ce que j'ai senti si vivement en les reprenant moi-même, quel bon serviteur les Lettres françaises viennent de perdre.

PAUL BOURGET.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS

Le directeur de la *Revue* me fait l'honneur de me prier d'expliquer à cette place les idées que j'ai développées avec M. Boucherot, au sujet de l'utilisation de l'énergie thermique des mers. Je suis moins sûr que lui d'intéresser ses lecteurs. Puissé-je seulement ne pas les trop décevoir, en m'étendant un peu sur ce sujet aride!

Je dirai tout d'abord que ces idées sont nées du sentiment très net que les réserves d'énergie dont nous disposons actuellement seront bien loin de suffire aux immenses besoins futurs de la civilisation. A voir nos progrès éclatants dans l'art de dépenser cette précieuse énergie, et combien ils sont moindres dans l'art apparemment plus difficile d'en reconstituer les réserves, ce sentiment d'inquiétude pour l'avenir se justifie de plus en plus. Sans doute la manifestation la plus impressionnante en doit-elle être trouvée dans ce cri d'alarme que vient de pousser le *Federal Oil Conservation Board* des États-Unis en annonçant que les réserves de pétrole *actuellement connues* dans ce pays seraient taries dans six ans! Un peu plus durables, — quelques siècles à peine, au train dont vont les choses, — sont nos réserves de bonne houille. Quant aux chutes d'eau, qu'il me suffise de rappeler cette opinion de l'ingénieur américain Steinmetz : « Quand bien même chacune des gouttes d'eau qui tombent sur le sol américain serait condamnée à livrer toute l'énergie qu'elle peut donner depuis son point de chute jus-

qu'à son anéantissement dans l'Océan, l'énergie ainsi produite n'équivaudrait même pas à celle qui est *actuellement* produite dans ce pays pour les machines à vapeur! »

Dès lors, une des grandes préoccupations de l'humanité doit être de découvrir de nouvelles sources de cette énergie, sans laquelle elle serait condamnée à une vraie régression. Et ce n'est pas, semble-t-il, la grande bataille, d'ailleurs hautement intéressante pour l'avenir immédiat, qu'on livre en ce moment pour extraire du charbon le pétrole ou l'alcool, qui nous tirera d'affaire : ceci n'est que découvrir Pierre pour couvrir Paul, et le rythme sans cesse accéléré de la consommation de ces produits rapprochera encore le moment où nos houillères seront vides.

Alors que faire? Les moulins à vent, capables d'utiles, mais modestes applications, ne méritent pas qu'on s'y arrête; les marées nécessitent une mise de fonds énorme, par rapport à l'énergie médiocre et déplorablement variable qu'elles fournissent; le rayonnement solaire n'a rien donné encore d'intéressant.

Et c'est ainsi que, d'idées en idées et de réflexions en réflexions, nous en sommes venus à la pensée d'utiliser à la résolution de ce grandiose problème de l'utilisation de la chaleur solaire, l'un des phénomènes les plus étranges et les plus intéressants à coup sûr de la physique du globe.

Tandis que l'eau de surface des mers tropicales est invariablement tiède, — 26 à 30 degrés d'un bout de l'année à l'autre, — l'eau des profondeurs, grâce aux courants très denses venus des mers polaires, s'y tient continuellement à une température *très basse*, 4 à 5 degrés à 1 000 mètres, d'après Bogulawski. Il existe donc d'une façon constante, entre le fond et la surface des mers tropicales, une différence de température de 20 à 25 degrés, *merveilleusement constante en toutes saisons et en tous temps.*



Enfonçons jusqu'à ces eaux froides un tuyau de section suffisante et pompons dans ce tuyau comme nous pomperions dans la mer : ces eaux remonteront sans effort grâce au principe des vases communicants, — sauf un léger travail dû à la *perte de charge* dans le tuyau et à la densité un peu plus grande des eaux froides. S'il en est besoin, un très léger calorifugeage du

tuyau les empêchera de se réchauffer même d'un demi-degré dans cette ascension.

Nous installerons donc côte à côte, — grâce à cette prodigieuse collaboration du rayonnement polaire et du soleil torride, — les deux éléments d'une différence de températures constante de 20 à 25 degrés, appliquée respectivement aux masses illimitées de l'eau des profondeurs, continuellement refroidie par la radiation polaire, et de l'eau de surface perpétuellement chauffée par le soleil. Il ne s'agira plus que d'utiliser cette différence de températures.

Cette idée s'est déjà présentée à l'esprit de quelques chercheurs, et c'est ainsi qu'à la suite de notre communication à l'Académie des sciences, on m'a signalé les travaux très intéressants et restés d'ailleurs sans application, de Campbell en Amérique, de Dornig et Boggia en Italie. Mais ces inventeurs comptaient utiliser à ce sujet les *gaz liquéfiés*, tandis que l'enthousiasme que nous avons voué à cette question est né des conditions véritablement extraordinaires, — et cette fois inédites, — dans lesquelles nous avons trouvé qu'il est possible d'effectuer cette utilisation.

L'eau bout à 100 degrés sous la pression barométrique; mais, plus on diminue la pression qu'elle supporte, plus on abaisse son point d'ébullition. Avec un vide élevé, on arrive très bien à faire bouillir violemment de l'eau à 0 degré et à la faire geler, l'évaporation enlevant toujours énormément de chaleur. C'est le principe de la machine à glace de Leblanc, véritable défi au sens commun, puisque le soin de faire le vide, et donc de congeler l'eau, est confié à un... jet de vapeur, tant il est vrai que les voies de la Science sont parfois biscornues.

Donc, faire bouillir notre eau tiède sous le vide n'est pas bien difficile. Mais ce qu'il y a de prodigieusement intéressant, et ce que j'ai montré à mes confrères de l'Académie des Sciences vivement intéressés, c'est que les torrents de vapeur ainsi produits, mais d'une vapeur presque immatérielle, puisque sa pression n'est que de *3 centièmes d'atmosphère*, aspirés à travers une turbine appropriée par le vide élevé maintenu au condenseur par de la glace, qui remplaçait dans mon expérience l'eau froide sous-marine, la font tourner avec vigueur! Et le travail ainsi produit est si considérable qu'il équivaut théoriquement à faire tomber notre eau tiède de *cent mètres* de haut.

Telle est l'énorme énergie qu'on pourra désormais retirer de la mer à une échelle absolument illimitée. En tenant compte des dépenses nécessaires pour pomper l'eau, extraire les gaz dissous, etc..., c'est à raison de *400 000 kilowatts* par 1 000 mètres cubes d'eau chaude ou froide par seconde, que s'élèvera la puissance nette disponible. Nous estimons d'ailleurs que ces installations ne coûteront pas plus que les chutes d'eau les plus favorisées, disons 1 500 francs le kilowatt pour une usine de 200 000 kilowatts et travaux supposés faits en France. En admettant 16 pour 100 pour l'amortissement, l'intérêt, les charges, en suppposant une telle installation marchant en moyenne au quart de sa puissance, on trouve ainsi qu'on produirait en usine le kilowatt-heure à 12 centimes papier. Telles sont les espérances dont la réalisation sera sans nul doute laborieuse et pleine de surprises, mais dont l'aboutissement final ne saurait faire de doute.

Or, ces installations ne donneront pas seulement l'énergie mécanique, mais en même temps, par leurs torrents d'eaux froides, reflet de la fraîcheur des pôles, *le froid* en quantités immenses, ressource incomparable pour ces superbes régions dont l'ardente chaleur et l'intense humidité sont les fléaux, et auxquelles on apportera ainsi les moyens d'améliorer leurs conditions d'existence physiques et matérielles.



Telles sont, aussi résumées que je l'ai pu, les idées à l'occasion desquelles nous avons été heureux, M. Boucherot et moi, de faire revivre le souvenir de celui auquel, comme tant d'autres, nous sommes redevables d'avoir senti s'éveiller en nous l'amour de la Science, le célèbre auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*.

Nous n'avons pas manqué d'observer qu'on estimerait peut-être ces espérances trop belles, ces conceptions trop hardies pour se réaliser jamais. Outre que nous les croyons beaucoup moins audacieuses que celles des hommes qui osèrent jeter entre les continents les premiers câbles sous-marins, — car *cela*, c'était de la hardiesse, — on nous permettra de puiser dans notre carrière déjà longue une conviction contraire.

Quand un procédé se révèle capable de tirer de la mer, — fût-ce à l'égal de 10 Niagaras, — l'énergie qu'elle donnerait en tombant de 100 mètres, quand ce procédé apparaît susceptible d'un moindre coût d'installation, d'une régularité incomparable, d'un prix de l'énergie plus bas, tout en donnant en même temps le *froid* en quantités capables de changer l'habitabilité de superbes régions, — et en particulier, certaines de nos colonies, — et de les conquérir ainsi à l'industrie et à la civilisation, on peut être tranquille.

On fera des objections, c'est entendu ! A quoi n'en fait-on pas ? On opposera les risques de la tempête, les surprises des courants, l'inconnu des abîmes, que sais-je ! Mais devant des possibilités pareilles, et quels que soient des difficultés et des risques que nous ne méconnaissons nullement, rien n'empêchera l'homme de prendre une fois de plus possession de la mer pour cette nouvelle conquête, — et d'en avoir raison.

Les objections ne se sont pas fait attendre.

Elles ne soulèvent aucune question que nous n'ayons méditée et ne modifient rien ni à nos conclusions, ni à notre confiance.

GEORGES CLAUDE.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-comique : *La Tisseuse d'orties*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux; poème de M. René Morax, musique de M. Gustave Doret. — *Le Cloître*, drame lyrique en trois actes, poème d'Émile Verhaeren, musique de M. Michel-Maurice Lévy. — Théatre de l'Opéra : *La Prêtresse de Korydwen*, ballet en deux tableaux; scenario de MM. Juhellé et Cléret, musique de M. P. Ladmirault. — Un essai de géographie musicale.

MM. Morax et Doret auraient pu donner pour épigraphe à leur ouvrage cette parole de Beethoven, qui fut la devise du maître, de son génie, et le programme de son œuvre entier : « *Durch Leiden Freude*, par la douleur à la joie. » Idée généreuse et noble démarche. Le poète et le musicien de *la Tisseuse d'orties* nous l'ont présentée ou représentée de la manière suivante.

Il y avait une fois, — ne demandez pas en quel temps, en quels lieux, — il y avait une fois un roi, un jeune roi, d'humeur sombre, violente et même cruelle. Lionel était son nom. Il régnait par la crainte, les châtiments et les supplices, et son peuple, le cœur gros de colère, finit par se révolter contre sa tyrannie. Régine, son ambitieuse maîtresse, qu'il n'aimait plus, commença elle aussi de le haïr. Prince bizarre et fantasque, romantique héros, ses caprices comme ses fureurs n'avaient au fond d'autre cause que l'excès de son orgueil et de son ennui. Il se faisait gloire de n'avoir jamais connu la pitié. Rien ne lui paraissait plus méprisable que la faiblesse et que les larmes. En vain sa mère elle-même avait pleuré sur lui. Mais un jour, ou plutôt une nuit d'orage, qu'il chevauchait follement par monts et par vaux, il fit une étrange rencontre. Dans une clairière, au seuil d'une cabane, il aperçut une jeune femme. Seule, assise devant un métier, elle tissait avec des orties des voiles et des linceuls. Et l'ayant interrogée sur son mystérieux travail, il en apprit les

raisons mystiques. Raisons du cœur, s'il en fut, et que la raison du public, d'un public français, peut avoir quelque peine à connaître : charité, pitié, religion de la souffrance humaine, enfin tout un ordre de sentiments dont le tissage et le tissu funèbre nous offrent le symbole. Poésie et musique, c'est ici la pensée originelle et maîtresse d'une œuvre qu'on peut vraiment appeler œuvre de miséricorde. Il y a du Wagner là-dedans.

Lionel commence par s'étonner, et vous, et nous avec lui. Avant que de comprendre, il s'irrite. Sur l'œuvre et sur l'ouvrière il va jusqu'à porter ses mains impures. Il lui en cuit, c'est le cas de le dire. Mais peu à peu les étranges propos de la triste filandière, le récit qu'elle fait au jeune orgueilleux de son humble vie à elle, de sa mission consolatrice et secourable, enfin et surtout la vertu par elle révélée, annoncée et promise au coupable, de la souffrance et des larmes qui le sauveront un jour, tout cela insinue peu à peu dans l'âme longtemps rebelle une secrète et tendre douceur.

Lionel, de retour au palais, a conservé dans son cœur troublé de surprise et même, vaguement, d'amour, le souvenir de l'entrevue et de l'entretien mystérieux. Chaque soir, il s'échappe et va revoir, réentendre la révélatrice. La colère de Régine, décidément abandonnée, s'en augmente. Apostés par ses soins et pour sa vengeance, des conjurés tueront Lionel ; ou plutôt ils le tueraient, si dans la nuit et sous le manteau de son maître dont il s'est enveloppé, le bouffon du roi ne se faisait généreusement frapper au lieu de lui.

Déjà, désespérant du salut de l'ingrat, la vieille reine s'était retirée dans un château, loin de la Cour. Elle y est morte hier et sur son cadavre, une femme inconnue, la tisseuse, vient poser le voile funèbre. Au même instant Lionel accourt, le front ensanglanté. En chemin il a rencontré ses ennemis lancés à sa poursuite. Mais le deuil filial même ne suffit pas à vaincre son orgueil. Pour l'abattre il faudra des coups plus rudes encore. La fureur populaire va les lui porter. On se saisit du tyran, on le condamne, on l'attache au pilori. Après qu'il y a souffert tout un jour les huées et les injures de la populace, on l'en détache et chacun, avec une dernière malédiction, l'abandonne à son agonie solitaire. Mais il ne mourra pas. La tisseuse paraît, s'approche du réprouvé, le relève et le soutient. C'est là qu'elle l'attendait, en cet état, à cette heure, par elle prévue et prédite, où va s'opérer le miracle du salut par la souffrance et par l'amour.

Amour idéal, qui pourtant ne répudiera tout à fait ni l'ardeur ni le langage même de l'humaine tendresse : *« O nuit d'amour, étends*

sur nous tes voiles. » C'est presque les paroles, sinon la musique de *Tristan*, que chantent à l'unisson Lionel et sa libératrice, au moment de partir ensemble. Car le pieux et chaste poème conclut à la vie et non point à la mort. Cela est mieux ainsi. Vie généreuse, charitable, que le couple magnanime consacrera toute à la compassion, à la miséricorde, enfin à l'accomplissement ici-bas de la promesse divine : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. »

Le poème de M. Morax, on le voit, n'a rien de frivole. Quant à M. Doret, on le tient, et depuis longtemps déjà, pour un musicien sérieux, autant, — et ce n'est pas tout à fait la même chose, — que pour un sérieux musicien. La marque principale de son talent ne fut jamais ce que Molière appelle le « caractère enjoué ». Plutôt la solidité, la vigueur et parfois quelque chose d'un peu rude, escarpé, qui rappelle les Alpes natales de l'artiste vaudois. Il n'y a pas en son art trace d'affectation ni d'apprêt. La pensée, la forme, tout y est robuste et sincère. Tout y respire la droiture. L'auteur de *la Tisseuse d'orties*, après *les Armaillis*, — un ouvrage ancien déjà, mais d'heureuse mémoire, — est de ceux qui jouent franc jeu et payent comptant. Jamais sa musique ne biaise, ne se dérobe ou ne nous flatte pour nous mieux abuser. Elle dédaigne l'artifice. Elle hait le compromis et plus encore le mensonge, fût-il agréable ou, comme disait Renan, de pure eutrapélie.

On peut reprocher au début de l'œuvre nouvelle, à presque tout le premier acte, un excès de rigueur, un parti pris de violence et de crudité sonore, la tension continue d'un orchestre ou d'une symphonie obstinément portée au paroxysme. Il ne fallait rien moins, répondra-t-on, pour égaler en frénésie le personnage du héros. Tout de même, comme dit l'autre, notre remarque subsiste. Le troisième acte au contraire commence par un chœur de femmes, un récit tout uni, très égal, où la mort de la reine est déplorée dans un style peu banal, avec une pieuse et calme simplicité. Dans les pages qui suivent (arrivée et capture de Lionel), il y a sans doute plus de mouvement, d'action extérieure et de bruit, autrement dit plus de musique de théâtre que de musique même.

Mais le second acte et le dernier, surtout le second, voilà de la musique et de la meilleure, musique expressive et musique tout court. Du musicien comme du poète, c'est ici que le cœur a battu et que battent les nôtres. Ici la beauté du sentiment et la beauté sonore se répondent et s'égalent. Et cette dernière est faite d'une douceur,

d'une tendrese et d'une mélancolie que les précédents ouvrages de M. Doret n'avaient pas révélée et que, peut-être, on n'attendait pas de leur auteur.

Ce second acte se compose d'une scène seulement. Il a pour sujet, unique aussi et favorable entre tous à la musique, une évolution intérieure, la métamorphose d'une âme jusque-là fermée et dure qui, sous le charme et par la grâce d'une autre âme, peu à peu s'ouvre et s'attendrit. Lui-même, le tisserand sonore, il a su croiser les fils nombreux et déliés de sa trame. Divers sont les éléments qu'il a choisis et mêlés ensemble. Il se contente parfois de brèves formules : dans une gamme inaccoutumée, c'est la lueur ou l'ombre d'un mode ancien ; c'est une intonation, une inflexion, l'appui léger et doux d'un accord, ne fût-ce que d'une note, sur la note prochaine. Il n'y a rien d'autre sous mainte et mainte parole de la tisseuse, comme sous l'énoncé, lointain et flottant dans l'air, de la promesse évangélique : « Bienheureux ceux qui pleurent. » Non, rien d'autre, et rien ne saurait être plus émouvant. Ailleurs la musique se déploie. Elle déroule de longues et larges ondes, vraiment lyriques, mais d'un lyrisme discret et contenu. Sans hâte et sans trêve, régulier et non monotone, une sorte de courant ininterrompu porte le dialogue ou le concert de la voix, des deux voix, et de la symphonie. Tout s'enveloppe de mélancolie, de tendresse et de pitié. Mais ici comme toujours, devant le mystère de la beauté musicale, nous sentons notre impuissance. Nul ne saura jamais le secret ineffable des sons, et pourquoi sur les champs d'orties où veille la triste ouvrière, de même que sur les champs de blé où dormait le doux patriarche, « une immense bonté *tombe* du firmament ». Voilà de belles pages, qui pourraient suffire à l'honneur de l'œuvre musicale et du musicien. Et les dernières n'en déméritent pas. Le même sentiment s'y épanouit et s'y exalte. Par l'esprit, sinon par la lettre, car on ne trouve là nulle trace d'imitation technique ou de réminiscence, cette péroraison peut faire penser aux grandes assomptions wagnériennes.

Et maintenant ira-t-on reprocher aux auteurs de *la Tisseuse d'orties* leur idéal mystique et l'invention d'un sujet qui paraîtra peut-être à quelques-uns trop larmoyant? Rappelons-nous plutôt ce qu'a dit Musset : « Le seul bien qui me reste au monde Est d'avoïr quelquefois pleuré.» Schubert avant lui, dans un célèbre *lied*, avait déjà fait « l'éloge des larmes ». Pourquoi s'étonner qu'aujourd'hui encore une œuvre de poésie et de musique soit consacrée à leur louange ?

Dans le beau rôle de la tisseuse, Mme Croiza s'est montrée compatissante et consolatrice avec autant de noblesse que de grâce. Lionel pourrait l'appeler du nom que George Sand en un de ses romans donne à son héroïne, qui chante elle aussi : « *Consuelo! Consuelo de mi alma!* » L'artiste intelligente et sensible se révèle partout, fût-ce en peu de notes, en peu de mots. Sa première et calme réponse, — la plus simple du monde, — à Lionel farouche : « *Je ne te connais pas,* » nous a rappelé le fameux : « *Tu le savais!* » de Sarah-Bernhardt dans *Phèdre*. M. Lapelletrie (Lionel) chante d'une voix chaleureuse, éclatante, et sait chanter. M. Hérent a tracé du bouffon une silhouette pittoresque et sympathique. Ce chanteur et comédien adroit mérite mieux que des rôles secondaires. Enfin, M. Albert Wolff est toujours, et toujours davantage, un chef d'orchestre hors ligne.

Pour finir, une remarque d'ordre général, mais qui peut s'appliquer au cas particulier et présent. La prononciation de messieurs et mesdames les artistes lyriques laisse beaucoup, sinon tout, à désirer. Il est trop certain aujourd'hui que, sans le secours préalable du programme, le texte, et par conséquent le sujet et l'action de tout drame ou comédie en musique nous demeurerait parfaitement inconnu. La faute en est d'abord au genre ou au système actuel, écrasant pour les voix, du « tout à l'orchestre ». Mais on en doit à peine moins accuser la diction trop souvent inintelligible des interprètes chantants. — Soit dit toujours en général. — Chanter, c'est parler en musique. Il est vrai que ce n'est pas seulement cela. Mais c'est cela aussi.

Le Cloître, du défunt et trop vanté poète belge Émile Verhaeren, est une histoire de moines, et de moines seulement. Rien de laïque, et de féminin pas davantage. Alors, comme dans *le Jongleur de Notre-Dame*? Oui, mais le *Jongleur* est plus gai.

Le drame seul nous avait paru naguère, à la Comédie-Française, une déplaisante et malveillante étude de la vie monacale. Accompagné de musique, nous l'avons trouvé pire encore. Ce n'est pas accompagné qu'il faut dire, c'est aggravé d'une lourde et vide, épaisse et tapageuse, tonitruante et vociférante, en un mot et pour toutes ces causes, une laide musique. L'auteur, en est, paraît-il, réputé comme humoriste, fantaisiste, imitateur musical et spirituel, à ce qu'on assure, sous le nom, moins trois lettres, du maître des neuf symphonies. Après avoir entendu *le Cloître*, nous croyons volontiers que le musicien véritable doit s'appeler Betove, et non M. Lévy.

Il y a de méchante musique, nous venons de le voir. Barrès a même parlé d'une « musique de perdition ». On en connait aussi d'inutile. Le petit ballet que l'Opéra vient de représenter est de la seconde espèce. Sujet religieux et militaire, en deux tableaux; enlèvement par un guerrier barbare d'une prêtresse de la lune, hymen du ravisseur et de sa captive. De cette « chanson de gestes », ou par gestes, les gestes et la chanson ne disant pas grand chose, mieux vaut n'en rien dire. Non pas encore une fois que la musique soit mauvaise. Mais d'abord elle est médiocrement dansante. Et puis elle est un peu pâlotte, un peu anémique. Et puis trop de harpes, de trompettes, et « bouchées ». (Voilà un effet d'obturation instrumentale que l'on ferait bien d'interdire pour quelque temps). Et puis... Et puis c'est tout.

Il existe plus d'une espèce de géographie. Physique, politique, c'est celle-là, ou ces deux-là seulement que nous apprenions jadis au collège. On parle beaucoup aujourd'hui de la géographie humaine. M. Jean Brunhes a fondé cette science nouvelle et l'enseigne au Collège de France. Enfin nous venons de recevoir un « atlas musical pour l'étude du solfège ». Nous avons plaisir à signaler cet ingénieux traité de géographie sonore. Il est l'œuvre, après beaucoup d'autres, d'un maître, ou plutôt d'une maîtresse éminente, la doyenne peut-être de l'enseignement musical en notre pays. Au soir d'une longue, très longue vie, consacrée tout entière au plus noble apostolat, Mme Hortense Parent s'y dévoue encore avec une foi, un amour que ni l'âge ni l'infirmité ne peut éteindre. Une telle carrière mérite un hommage de respect et de reconnaissance.

Vous connaissez l'adage latin : « *Segniùs irritant animos...* » et ce qui suit. En français : « L'esprit est moins vivement touché par les choses que l'oreille entend que par celles que voient les yeux. » Sans aller aussi loin, Mme Parent estime avec quelque raison que pour l'étude élémentaire mais indispensable de la musique, autrement dit le solfège, l'ouïe peut trouver dans la vue un précieux auxiliaire.

L'utilité de ce recours, voilà simplement ce que l'atlas en question se propose de montrer et de démontrer. Il a ceci d'original qu'il ajoute et juxtapose à des leçons écrites (ou parlées) des figures linéaires, de véritables cartes sonores, où sont reproduits les aspects, les formes de la musique, diverses comme celles des terres et des mers. De même qu'il y a des accidents de terrain, il existe en musique ce qu'on appelle aussi des « accidents ». Chacun sait qu'un dièze hausse une note et qu'un bémol l'abaisse. La gamme a tout

naturellement pour signe visible une échelle, dont les échelons, groupés deux à deux et séparés par des intervalles inégaux, représentent les tons et les demi-tons. Ce peu d'exemples permettent de concevoir tout un ensemble de relations ou d'analogies entre l'ordre visuel et l'ordre sonore. Nous y *voyons*, — c'est bien le mot, — nous y voyons, de page en page, entrer les autres faits ou phénomènes musicaux : l'intonation, le rythme, la mesure, les modes (majeur, mineur) et les genres (diatonique, chromatique, enharmonique). En cinquante-deux tableaux, la musique entière se développe ainsi devant nos yeux. Elle y apparaît sous les figures les plus variées : horizontales, verticales et circulaires. Certain cycle des gammes majeures affecte la forme d'un collier composé de grands et petits anneaux qui se touchent. Il arrive naturellement qu'à la géographie la géométrie se mêle. Aussi bien avec la musique, celle-ci, plus encore que la géographie, a quelque chose de commun. Quelquefois enfin, pour épargner aux élèves, surtout aux plus jeunes, ce qu'un enseignement graphique pourrait à la longue offrir de trop aride, la musique leur est présentée sous des formes plus aimables et qui parlent non plus aux yeux mais à l'imagination des enfants. Alors, de géomètre ou de géographe, la maîtresse de solfège se fait pour un moment psychologue et poète. Elle choisit, pour expliquer les phénomènes musicaux, des exemples ou des correspondances moins abstraites. J'ai beaucoup aimé, dans cet ordre d'idées ou de sentiments, la comparaison de la gamme avec une famille sonore, où chaque note, comme chaque membre, a son rang, son caractère et son rôle.

Mais encore une fois le sujet essentiel et nouveau de cet ouvrage est ce qu'on pourrait appeler, — en termes affreux d'ailleurs, — le principe de la visibilité musicale, ou l'enseignement de la musique en même temps que par les oreilles par les yeux. « N'entends-je pas la lumière? » s'écrie Tristan. De quelque manière et dans une certaine mesure, il n'est pas impossible de voir les sons. Certains musiciens d'aujourd'hui nous assurent qu'il faut lire leur musique plutôt que l'écouter. Ils n'ont pas tout à fait tort et ce serait peut-être encore la meilleure manière, étant silencieuse, de faire connaissance avec cette musique-là.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Avec M. Nicolas Pachitch disparaît, chargé de gloire et d'années, l'un des principaux acteurs de la Grande Guerre, l'homme d'État aux larges vues qui, de son petit pays, a fait une nation puissante devant laquelle s'ouvrent brillantes les voies de l'avenir. Quand, après la révolution qui coûta la vie au roi Alexandre et substitua à la dynastie des Obrenovitch celle des Karageorges, M. Nicolas Pachitch et ses amis arrivèrent au pouvoir, la Serbie était considérée comme un État, sinon vassal en droit, tout au moins placé en fait dans la zone d'influence de l'Autriche-Hongrie; M. Pachitch et son parti radical se donnèrent pour tâche de l'affranchir, d'y créer un gouvernement libre et ensuite de grouper autour du noyau serbe toutes les branches de la grande famille des Slaves du sud. Rarement il a été donné à un homme politique de voir à un pareil degré ses espérances comblées et dépassées; l'énergie de M. Pachitch, son esprit politique, son adresse, — on l'appelait le « vieux renard », — ont assuré ce triomphe à sa patrie. Ce fut d'abord, par cette lutte douanière que l'on a appelée « la guerre des porcs », l'émancipation économique dont le succès étonna les Serbes eux-mêmes et commença l'éducation politique de cette génération; puis vint, en 1912, l'alliance balkanique, les Turcs repoussés jusqu'à Constantinople; en 1913, ce fut la seconde guerre balkanique et la défaite des Bulgares. Par le traité de Bucarest, la Serbie s'accrut de la Macédoine du Nord et partagea avec le Montenegro la Vieille-Serbie. Les Turcs, les Bulgares, champions des intérêts austro-allemands, étant vaincus, les routes de Salonique et de Constantinople se fermaient devant le germanisme : c'est l'une des raisons déterminantes de la guerre que voulurent et déclarèrent les Empires centraux. M. Pachitch y déploya, dans les circonstances tragiques que l'on sait, ses qualités éminentes de ténacité et de constance. La victoire fit, du roi de Serbie, le souverain

d'un grand État et, de plusieurs peuples, une seule nation : ce fut encore M. Pachitch qui, diplomate en Europe et homme d'État en son pays, dirigea cette entreprise que certains jugeaient téméraire et dont le succès est aujourd'hui assuré. Déjà même se dessine, dans les brumes de l'avenir, une Yougoslavie plus complète où les Bulgares, sans cesser d'être un peuple distinct, trouveraient leur place. La mort de M. Pachitch ouvre, pour le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, une ère nouvelle ; la période de formation territoriale est close ; il s'agit maintenant de coordonner, tout en respectant les tempéraments particuliers des divers rameaux de la nation yougoslave, d'administrer, de mettre en valeur. L'œuvre de Nicolas Pachitch pourra subir des retouches ; dans son ensemble, elle est acquise à l'histoire et s'avance, pleine de force et de jeunesse, vers l'avenir.

L'expérience de M. Pachitch aurait été utile à son pays dans la crise politique intérieure et extérieure qu'il traverse et qui intéresse toute l'Europe. Le 27 novembre, le ministre d'Italie à Durazzo et le ministre des Affaires étrangères d'Albanie ont signé à Tirana un pacte d'amitié, de sûreté et d'arbitrage dont les deux articles essentiels sont ainsi rédigés :

ARTICLE PREMIER. — Toute perturbation dirigée contre le *statu quo* politique, juridique et territorial de l'Albanie est contraire aux intérêts politiques réciproques des deux parties contractantes.

ART. 2. — Pour sauvegarder les susdits intérêts, les hautes parties contractantes s'engagent à se prêter un appui mutuel et une collaboration cordiale ; elles s'engagent également à ne pas conclure avec d'autres puissances des accords politiques ou militaires qui soient préjudiciables aux intérêts de l'autre partie définis dans le pacte actuel.

Les intérêts de l'Italie en Albanie sont considérables : il importe à sa sécurité que la côte qui fait face à Otrante appartienne à un État indépendant et faible ; l'Albanie est un marché qui doit rester ouvert au commerce italien, et les tribus albanaises peuvent bénéficier de l'influence d'un pays qui, au temps de Venise, avait colonisé leurs côtes. Pendant la guerre, le gouvernement de Rome avait préparé un projet d'organisation de l'Albanie sous le protectorat italien. Avlona était destiné à devenir une importante base navale. La résistance des populations, qui vivent en tribus très jalouses de leur autonomie, mais capables de s'unir pour défendre contre l'étranger l'indépendance générale de leur pays, fit abandonner ce projet. La Conférence des ambassadeurs, par une décision du 9 novembre 1921, a reconnu « l'intérêt éminent » que prend

l'Italie à l'indépendance et à l'intégrité de l'Albanie et son droit d'y intervenir en cas de troubles, pourvu que ce soit d'accord avec les deux pays qui ont avec l'Albanie une frontière commune, c'est-à-dire la Yougoslavie et la Grèce. Par l'article 2 de la convention du 27 novembre, l'Italie paraît se réserver un droit exclusif d'intervention en Albanie, ce qui constituerait une sorte de protectorat. S'il est légitime que l'Italie attache une grande importance à l'indépendance et à l'intégrité de l'Albanie, il ne l'est pas moins que la Yougoslavie et la Grèce y attachent un haut prix et qu'elles se soient émues d'une convention qui leur semble y porter atteinte.

Avant la guerre, les intrigues italiennes, en Albanie, s'entrecroisaient avec celles de l'Autriche ; les tribus et leurs chefs vivaient des lires et des couronnes que prodiguaient les propagandes rivales. J'ai souvenir d'un abbé mitré d'Orosch, chef religieux des Mirdites catholiques, qui confessait avec ingénuité qu'il touchait des deux mains les subsides rivaux et que cette impartialité attestait son indépendance tout en aidant ses pauvres ouailles de la montagne à vivre plus aisément. J'imagine que la situation n'a guère changé, si ce n'est que la Yougoslavie s'est substituée à l'Autriche. Les Serbes qui, dans les hautes plaines du Kossovo et de la Metochia, gouvernent des populations albanaises, cherchent à exercer leur influence parmi les tribus de l'Albanie indépendante. Dans ce pays partagé entre trois religions, déchiré par de vieilles rivalités de tribus et des haines de clan, ensanglanté par des vendettas de famille, il est aisé aux propagandes rivales de recruter des clients, de fomenter des troubles, de trouver des raisons d'intervenir. Le gouvernement appartient en ce moment à l'aristocratie musulmane de la région centrale ; mais elle était, il y a peu de mois, aux mains du parti que dirige Mgr Fan-Nolli qui représente d'autres intérêts régionaux et sociaux. Les Italiens avaient accusé les Serbes de n'être pas étrangers au coup d'État qui porta au pouvoir le gouvernement d'Ahmed Zogou. S'il fallait le croire, on devrait aussi en conclure qu'ils en sont mal récompensés. A Belgrade, il est vrai, on laissait entendre que les Italiens avaient encouragé le même coup d'État. En vérité, il n'y a pas, dans les affaires d'Albanie, de quoi brouiller deux grands peuples, pourvu qu'il soit bien entendu que le pays est et restera indépendant dans ses frontières actuelles.

C'est précisément pour mettre fin à des incidents sans cesse renaissants, soit en Albanie, soit à Fiume, que M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des Serbes, Croates et Slovènes

signait, le 19 janvier 1924, avec M. Mussolini un traité d'amitié et de collaboration dont l'un et l'autre furent également loués. Ce rapprochement avec l'Italie, M. Nintchitch eut quelque peine à le faire accepter à l'opinion yougoslave. On comprend que, dans ces conditions, la convention du 27 novembre ait provoqué à Belgrade une telle émotion que M. Nintchitch ait aussitôt donné sa démission qui entraîna celle de tout le cabinet présidé par M. Ouzounovitch. Le roi Alexandre, jusqu'à présent, n'a pas réussi à résoudre la crise ; la difficulté, en effet, n'est pas de trouver des ministres, mais de ménager une issue au conflit diplomatique provoqué par la convention italo-albanaise. M. Mussolini avait réussi à rétablir avec le gouvernement yougoslave des rapports cordiaux ; il entretenait avec celui d'Athènes des relations d'amitié dont la République turque d'Angora prenait ombrage. Il a, d'un coup, compromis ces heureux résultats. Une entente se prépare entre Belgrade et Athènes, dont la question du port franc de Salonique avait quelque peu refroidi les relations ; il se pourrait qu'un accord général des trois grands États balkaniques sortît de l'initiative du gouvernement fasciste.

On ne voit guère ce que gagnera l'Italie à cette nouvelle tactique, mais on voit bien ce qu'elle y perd et encore mieux les dangers que peut courir la paix européenne. Il s'est naturellement trouvé un journal italien pour accuser la politique française de s'être appliquée à dramatiser l'incident et d'avoir provoqué la vive réaction de l'opinion yougoslave. C'est mal connaître les susceptibilités des Serbes, Croates et Slovènes à l'égard de l'Italie. Justes ou non, le fait est qu'il était plus nécessaire de les calmer que de les exciter ; la diplomatie française n'y a pas manqué. Une solution qui assurera l'indépendance de l'Albanie et donnera satisfaction aux intérêts légitimes des Italiens, sans alarmer la Yougoslavie et la Grèce, aura tout l'appui du gouvernement français. Il est toujours dangereux de jouer avec le feu dans les Balkans.

L'affaire d'Albanie ne peut, en aucune manière, troubler les bonnes relations franco-italiennes dont M. Mussolini se plaisait récemment à affirmer qu'elles sont indispensables à la paix et à la sécurité de l'Europe. Il en est de même pour la convention commerciale qui va être signée entre l'Italie et l'Allemagne ; nous n'avons aucune raison pour y chercher ce qui n'y est pas, c'est-à-dire le commencement d'une intimité politique qui n'est ni dans les intérêts de l'Allemagne, ni dans ceux de l'Italie. Par une singulière contradiction, la presse française la plus encline à d'indulgentes illusions quand il s'agit de

l'Allemagne, prend trop facilement au tragique les exagérations méridionales des journaux fascistes. Il est bon de prendre toutes précautions pour prévenir l'incursion téméraire de quelque bande de fascistes fanatisés, mais nous ne croyons nullement, pour le moment, à un péril sérieux du côté de l'Italie. Nous n'avons rien à demander à M. Mussolini, mais nous n'avons aucune raison de ne pas nous prêter, s'il en prend l'initiative, à une conversation diplomatique qui dissiperait les nuages légers qui se sont élevés entre les deux pays. Mais, de grâce, que les ministres veuillent bien rester dans leur cabinet et charger les diplomates de négocier! Quand en finira-t-on avec cette détestable méthode, condamnée par l'expérience, des tête à-tête ministériels où les intérêts majeurs d'un pays peuvent se trouver engagés sans le gouvernement et sans le Parlement?

La récente session du Conseil de la Société des nations n'aurait pas suscité, à Genève même et en France, de sérieuses difficultés si les ministres des Affaires étrangères des États, membres du Conseil, n'étaient venus y siéger en personne. Quand fut instituée la Société des nations, on se représentait les sessions du Conseil et de l'Assemblée comme un lieu idyllique où les problèmes seraient étudiés en eux-mêmes par un aréopage de sages, diplomates ou juristes. L'invasion des ministres des Affaires étrangères a fait entrer à Genève toutes les passions, toutes les ambitions, envenimées par des amours-propres inquiets, dans une ambiance fiévreuse de journalistes en quête de nouvelles sensationnelles et d'idéologues pénétrés de leur importance et de leur infaillibilité. La méthode diplomatique est plus lente, moins théâtrale, elle ne s'agrémente pas d'une distribution de prix Nobel à des ministres qui ne devraient attendre d'autre récompense, s'ils la méritent, que la reconnaissance de leurs concitoyens et le jugement de l'histoire, mais elle est moins scabreuse et ne risque pas de placer le gouvernement et le pays en face d'un fait accompli; elle ne joue pas l'avenir d'une nation sur le coup de dé d'une confiance en l'adversaire qui peut être bien placée, mais qui peut aussi se fourvoyer.

Lorsque sir Austen Chamberlain, M. Vandervelde et M. Briand partirent pour Genève, il était entendu d'avance que la Commission de contrôle militaire serait supprimée. On ne renverrait pas M. Stresemann les mains vides. N'était-il pas de bonne politique de consolider au pouvoir M. Marx et M. Stresemann qui avaient, disait-on, donné des preuves de bonne volonté conciliante? On s'est étonné à bon droit que, dans ces conditions, M. Briand n'ait pas pris la pré-

caution de réunir, avant son départ, la Conférence des ambassadeurs; il aurait évité ce pénible antagonisme qui opposa les désirs du Conseil de Genève et les réalités constatées par la Conférence. Celle-ci avait à examiner si, sur les points signalés par la Commission militaire de contrôle comme non exécutés, elle pourrait, après avoir entendu les Allemands, leur donner quitus. Il s'agissait, notamment, des fortifications élevées autour de Kœnigsberg et sur d'autres points de la frontière germano-polonaise, de l'exportation et du stockage de matériel de guerre demi ouvré. A ce dernier point, les Anglais attachaient une grande importance, pour des raisons de sécurité et surtout de concurrence commerciale. Le comité militaire interallié entendit, le 10 décembre, les explications rogues du général von Pawels qui ne lui parurent pas satisfaisantes, et ne put « qu'enregistrer le refus de l'Allemagne ».

Dans ces conditions, la levée du contrôle n'était pas possible, puisque le traité la subordonne à la complète exécution par l'Allemagne des clauses de désarmement. La gravité des manquements constatés, les révélations du *Manchester Guardian* et jusqu'à l'attitude cassante du général von Pawels n'encourageaient guère à passer condamnation; donner satisfaction à l'Allemagne délinquante, n'était-ce pas provoquer de nouveaux manquements? Durant deux jours ce furent, entre les représentants des cinq puissances signataires des traités de Locarno, de longs conciliabules. M. Benès (Tchécoslovaque) et M. Titulesco (Roumain), mécontents de se trouver à l'écart, prirent le parti de quitter Genève. Les Allemands, appuyés par M. Vandervelde, soutenaient que le litige portait sur l'interprétation du traité et demandaient qu'il fût soumis à l'arbitrage de la Cour de la Haye. Il s'agissait en réalité d'une question de fait pour laquelle la Conférence des ambassadeurs était compétente. M. Briand inclinait à céder, mais, réconforté à propos par une décision du Conseil des ministres, il put constater combien il est avantageux, pour un négociateur, de pouvoir référer à une autorité extérieure, et combien, lorsque la volonté raisonnable de la France est fermement déclarée, elle a de chances de rallier autour d'elle la majorité. L'arbitrage fut écarté et tout se termina par un compromis. Il fut convenu que satisfaction serait donnée à l'Allemagne par la suppression de la Commission de contrôle militaire à partir du 31 janvier 1927, mais que, sur les deux points principaux qui restent à régler, la discussion diplomatique se poursuivra devant la Conférence des ambassadeurs, tous travaux de fortification devant cesser et chaque partie réservant son

droit de maintenir son interprétation juridique. Si le différend n'est pas tranché le 31 janvier, il sera porté devant le Conseil de la Société des nations. Pour les détails d'exécution, les puissances pourront attacher un expert technique à leur ambassade à Berlin. Après le 31 janvier, le contrôle sera assuré par le comité d'investigations mandaté par la Société des nations.

A considérer les choses en elles-mêmes, la suppression de la Commission de contrôle n'a pas une grande importance; son fonctionnement était devenu une cause de perpétuelles difficultés et les enquêtes que la Société des nations fera, quand elle en sera requise, ne seront ni plus ni moins efficaces. Ce qui est grave, c'est le précédent créé à Genève, c'est la pente sur laquelle il nous engage sans garanties ni compensations, c'est l'usage que déjà les Allemands, pour qui toute concession apparaît comme une faiblesse, s'apprêtent à en faire. Ce n'est pas le point de départ, c'est la méthode qui est mauvaise. Une politique de détente et d'aménagement des relations entre la France et l'Allemagne est une expérience qui s'impose; mais la méthode, ou, si l'on veut, l'absence de méthode, que pratique M. Briand sous l'inspiration de sir Austen Chamberlain et de M. Vandervelde, conduit directement à l'encontre du but. Il ne suffit pas, pour établir en Europe une paix durable et stable, d'un acte de foi mystique; le pacifisme n'est pas un courant auquel il soit permis d'abandonner le vaisseau de la France sans être assuré que les autres nefs voguent dans le même sens. Dans une pareille entreprise, toute erreur serait mortelle et il n'est pas permis de se tromper; mais comme l'erreur est le lot de l'humaine condition, il faut prendre d'avance toutes précautions afin de parer aux conséquences. Sur un terrain semé d'embûches, on ne doit s'avancer que pas à pas et mesurer la portée de chaque démarche avant de la risquer. Pendant que M. Briand s'enfonce dans son rêve, prête ses bonnes intentions à tous ses partenaires et ferme les yeux aux réalités qui contredisent ses espérances, M. Stresemann réalise méthodiquement un plan nettement conçu et qui ne conduit à une paix précaire que par la destruction du traité de Versailles et le rétablissement de l'hégémonie politique, militaire et économique de l'Allemagne. Est-ce à ce résultat que nous sommes résignés?

De plusieurs sources, des renseignements précis et concordants sont venus éclairer la politique et les intentions de l'Allemagne sur ses frontières orientales. Ce furent d'abord les révélations du *Manchester Guardian*, auxquelles nous avons déjà fait allusion dans

notre précédente chronique. Avec l'intention, sans doute, de démontrer la nécessité de pratiquer une politique de conciliation à l'égard de l'Allemagne afin de la séparer de la Russie bolchéviste, le grand journal libéral-radical anglais nous apprend, pièces en mains, comment la Reichswehr constitue un État dans l'État qui a pris à tâche, sans qu'aucun gouvernement osât ou pût s'y opposer, de reconstituer la puissance militaire de l'Allemagne. L'alliance germano-russe, conclue à Rapallo en 1922 et renforcée en 1926, s'est traduite par une collusion étroite entre les chefs de la Reichswehr et le gouvernement soviétique à qui est strictement réservé le monopole de l'exportation. C'est la Russie qui fournit à l'Allemagne les armes qui lui manquent; c'est elle qui fabrique pour elle des avions de guerre. A mesure que la Commission de contrôle procède à la destruction des armes, des armes nouvelles arrivent de Russie. Et c'est, en vérité, un admirable sujet de méditations que le gouvernement de la Russie rouge fournissant à la Reichswehr allemande les armes avec lesquelles elle peut, suivant l'occurrence, faire la guerre ou réprimer à l'intérieur, ainsi qu'il est arrivé en Saxe, les insurrections communistes. Que M. Gessler, le ministre inamovible de la Reichswehr, et le général von Seeckt aient été au courant de ces agissements, c'est évident. Quant au gouvernement, de deux choses l'une : ou bien il les a ignorés, et alors il est démontré que la Reichswehr est un organe indépendant de l'État et plus puissant que lui; ou bien il les a connus, et alors que penser de sa bonne foi? Dans les deux cas, comment pourrait-on lui faire confiance? On se demande si la diplomatie du Reich n'est pas une simple façade qui dissimule la réalité d'un pouvoir militaire tout-puissant, prêt à continuer la tradition prussienne du militarisme dominateur, de l'armée maîtresse et raison d'être de l'État. Avec ou sans l'empereur et le roi de Prusse, c'est la vieille Allemagne de Bismarck et de Frédéric, celle pour qui « la guerre est une industrie nationale ».

Les révélations du *Manchester Guardian* ont été précisées et aggravées, au Reichstag même, par un discours du député social-démocrate Scheidemann. Les communistes accusent les socialistes de pactiser avec le militarisme et, à l'aide de cet argument, débauchent leurs troupes électorales; les social-démocrates ont saisi l'occasion de montrer les bolchévistes russes, qui alimentent la caisse du parti communiste, armant aussi le militarisme et pactisant avec les pires réactionnaires. Du même coup, Scheidemann atteignait

les nationalistes et les communistes. Il a montré, avec chiffres et détails, les rapports entre la Reichswehr et la Russie organisés, pour ce commerce spécial, par d'anciens officiers allemands qui se rendent en Russie sous de faux noms et munis de passeports spéciaux, visés par le gouvernement de Moscou, qui leur assurent partout le plus favorable accueil. Chaque année 70 millions de marks-or sont ainsi dépensés en achats d'armes. On pense si ces révélations, confirmées par le communiste dissident Schwartz, ponctuées par les huées des partis de droite, ont fait sensation au Reichstag; elles expliquent en partie la brouille entre le groupe social-démocrate et le gouvernement, et la démission du cabinet Marx-Stresemann.

Les faits s'éclairent les uns les autres. Ces armements entrant par l'Est, comment ne les rapprocherait-on pas de ces vastes abris bétonnés récemment construits à Kœnigsberg, à Glogau, à Kustrin, le long de la frontière polonaise et qui paraissent destinés à abriter des troupes nombreuses pour une offensive contre la Pologne. Ces frontières que M. Wirth, dans un récent discours, qualifiait « d'absurdes », — comme s'il était « absurde » de réunir des pays polonais à la patrie polonaise et de réparer en quelque mesure la grande iniquité des partages de la Pologne, — les Allemands n'auront de repos que lorsqu'ils auront réussi à les modifier par ruse, par intimidation ou par force. Qui ne voit pas que c'est la résurrection des États slaves qui inquiète le germanisme et qu'il ne se résigne pas à accepter, ne comprend ni le sens de la dernière guerre, ni la haute valeur politique et morale des traités qui en ont été la sanction. C'est la faiblesse radicale de la politique de Locarno que, confirmant les frontières de l'Allemagne à l'Ouest, elle les infirme par le fait même à l'Est. Est-ce par de bonnes paroles et des concessions successives que l'on s'imagine résoudre un tel antagonisme séculaire? Ou bien sommes-nous résignés à abandonner nos alliés, nos amis, tous ceux qui ont mis leur confiance en la France? Si c'est cela, qu'on le dise et préparons-nous, lorsqu'ils auront été mangés, à subir à notre tour l'assaut sans même avoir sauvé l'honneur. En tout cas, ne nous étonnons pas, après la session de Genève, que nos amis et alliés de Pologne et de Tchécoslovaquie soient troublés et inquiets.

Comment ne verraient-ils pas le plan que M. Stresemann, qui fut, durant la guerre, un partisan chaleureux de l'annexion de la Belgique et d'une partie de la France, poursuit avec une persévérance et une adresse dont ses compatriotes lui sont reconnaissants? La fin du contrôle étant acquise, on passera aussitôt à une autre revendi-

cation et l'on s'apprête à poser la question de l'occupation, que l'on représente comme incompatible avec l'esprit de Locarno, comme si les accords de Locarno n'avaient pas d'abord pour objet l'exécution des traités. On compte se servir de l'article 431 du traité et lui faire signifier que les clauses de désarmement une fois exécutées et le plan Dawes fonctionnant normalement, l'occupation n'a plus de raison d'être et doit prendre fin. L'évacuation totale une fois obtenue, le jeu deviendra facile et il ne sera plus besoin de prendre des gants. On liera le désarmement de l'Allemagne au désarmement général, c'est-à dire au désarmement de la France et de la Pologne. M. Stresemann n'en fait pas mystère; il l'a dit expressément dans son discours du 19 décembre à Hambourg; lord Robert Cecil l'avait déclaré quelques jours avant lui et toute la presse travailliste et radicale anglaise le répète. Si le désarmement n'est pas une sanction de l'agression et de la défaite allemande, si la culpabilité de l'Allemagne n'est plus admise, de quel droit, en effet, désarmerait-on l'Allemagne plus que les autres pays? Tout découle de là. Une fois le désarmement général réalisé, le reste n'est plus qu'un jeu : Autriche, Pologne, plan Dawes, colonies, flottes, tout vient à son heure et à son tour. Voilà où mène la pente sur laquelle nous engage M. Briand. Un jour viendra où, devant une dernière capitulation, lui-même, ou son successeur, regimbera, et alors, ou bien ce sera le conflit immédiat, ou tout au moins les relations franco allemandes redeviendront plus tendues et plus difficiles qu'elles n'ont jamais été. Une telle méthode est condamnée d'avance; sous prétexte de paix, elle mène à la guerre. Tant que les dispositions de l'Allemagne n'auront pas changé, tant qu'elles resteront telles que les faits nous les montrent, l'occupation est notre unique garantie de sécurité et de paiement? Quinze ans de sécurité ne sont pas un avantage dont on ait le droit de faire bon marché; nous ne pouvons l'abandonner qu'en échange de garanties égales ou supérieures qu'il appartient aux Allemands de nous offrir. C'est un devoir de loyauté de ne pas laisser l'opinion allemande s'égarer en des espérances que l'Angleterre elle-même ne lui permettrait pas de réaliser; il est temps de délimiter les points sur lesquels des négociations et des ajustements sont possibles et les questions qu'il serait inutile et dangereux de poser.

A peine M. Stresemann était-il de retour à Berlin que le ministère Marx, dont il est la plus brillante personnalité, était mis en minorité au Reichstag, le 17, par 249 voix contre 171, et donnait sa démission.

La majorité qui soutenait le ministère a toujours été précaire; au Centre, aux démocrates et aux populistes qui en constituaient le noyau, se joignaient, quand la politique extérieure était en jeu, les social démocrates, et, quand il s'agissait de politique intérieure, les Allemands-nationaux. Mais dernièrement, M. Scholz, *leader* des populistes, prononça un discours qui sonnait comme une déclaration de guerre à la social-démocratie qui avait récemment conclu un accord avec M. Marx. D'autre part, les socialistes, émus des révélations de M. Scheidemann, crurent de leur intérêt de se défaire d'un ministère qui n'avait pas empêché de pareilles manœuvres et mirent en demeure le Chancelier de réaliser la « grande coalition » dans laquelle ils auraient leur place. Les uns et les autres espèrent entrer dans le nouveau gouvernement; les populistes préconisent la réalisation du « bloc bourgeois »; les socialistes espèrent qu'on reviendra à la « grande coalition ». De toute façon, on est d'accord pour maintenir, à la direction des Affaires étrangères, M. Stresemann, car les conservateurs prussiens eux-mêmes commencent à admettre et même à avouer que la politique de Locarno et de Genève n'a pas été sans apporter à l'Allemagne des avantages qu'ils n'affectent de rabaisser que dans l'espoir d'en obtenir de plus complets.

Quatorze ministères nés et morts depuis 1919 n'attestent pas, dans la jeune République allemande, une stabilité telle que l'on soit tenté de faire aveuglément confiance en son avenir et en la continuité de son orientation. Sans doute un mouvement d'idées démocratiques et pacifiques s'y est développé sous l'influence de la catastrophe; parmi les dirigeants de l'activité économique allemande s'accrédite la constatation que la guerre est une mauvaise affaire et que l'Allemagne, avec ses énergies et ses ressources, n'en a pas besoin pour ressaisir la suprématie industrielle. Mais, chez tous, s'est ancrée l'idée que l'Allemagne a le droit d'effacer tout ce qui rappelle sa défaite; M. Stresemann, à Hambourg, s'est fait l'interprète de ce sentiment unanime en disant que « l'égalité », assurée aux États membres de la Société des nations, est incompatible avec le maintien de l'occupation et avec un désarmement unilatéral. Pourquoi pas aussi avec le paiement des annuités Dawes? Il appartient à M. Briand de dire à M. Stresemann que la qualité de membres de la Société des nations confère d'abord le devoir de respecter tous les traités en vigueur. Une partie de l'Allemagne fait un effort méritoire, que nous suivons avec le plus vif intérêt, pour rompre avec les lourdes traditions d'un passé encore très proche qui avait fait monter

au cerveau du peuple allemand la griserie de la gloire, de la richesse, de la puissance ; mais elle n'est encore qu'une petite minorité.

Le *Times* du 19, à propos de la crise, remarque que, malgré « l'agitation qui s'est produite avant l'armistice et qu'officiellement on a baptisée révolution, de nombreux éléments de continuité nationale et politique ont subsisté, avec une persistance remarquable ». Nous espérons que le grand journal de la Cité saisira cette occasion pour se demander si la politique britannique n'a pas, involontairement peut-être, encouragé l'Allemagne à revenir à ces traditions qui constituent un danger pour l'Europe. C'est le *Times* encore qui écrivait, il y a peu de jours : « Il est évident que la nation allemande a la volonté de devenir, une fois de plus, une forte nation militaire. Sa volonté de guerre est à la base de tout. » L'Angleterre commencerait-elle à apercevoir la vérité? Ce serait heureux, car, après elle, certains Français finiraient peut-être, eux aussi, par la découvrir.

Pour discerner la manœuvre allemande il suffit de lire le débordement de haine et d'injustes accusations qui suscite l'acquittement, par le Conseil de guerre de Landau, du lieutenant Rouzier. D'une rixe qui, par malheur, a entraîné mort d'homme, d'un jugement où cinq officiers ont estimé, en leur âme et conscience, que le lieutenant français était dans le cas de légitime défense, les Allemands voudraient faire sortir la preuve que l'occupation est devenue intolérable et ne peut être maintenue. Le gouvernement n'a pas craint de prescrire à son ambassadeur une démarche diplomatique contre le jugement régulier d'un tribunal. Les journaux français de gauche, dans leur vieille hargne contre l'armée, favorisent la manœuvre allemande et délirent à l'envi. Que ne se demandent-ils un instant ce qui serait arrivé, en pareil cas, dans une province française occupée par une armée allemande? Ici, simple anarchie dans les esprits, détestable produit des haines politiques; là-bas, campagne organisée, commandée, avec un objet précis; obéissance de tous au bâton du chef d'orchestre. C'est toute l'Allemagne. C'est tout le danger.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

hesse,

malgré
ement
natio-
able ».
ccasion
ntaire-
ns qui
re qui
n alle-
on mili-
re com-
. après
couvrir.
débor-
tement,
. D'une
nent où
eutenant
ds vou-
olérable
de pres-
le juge-
he, dans
lemande
ui serait
par une
étestable
ée, com-
du chef

ON.